



want. Jp. 145-432.

(N.º 5.) Thermidor an 9.

MAGASIN

ENCYCLOPEDIQUE,

ou

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.



AVIS DES ÉDITEURS.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALBERT, DOLOMIEU, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIEUX, SCHWEIGHEUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOGAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN MONS, TRAUDEL,

Tome II. (7.ºº An.)

LÉVEILLE, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer le progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont eu de plus intéressant ; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte ; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.^o par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

- A Amsterdam, { chez la veuve Changüion et d'Hengst.
 { chez Van-Gulik.
- A Bruxelles, chez Lemaire.
- A Florence, chez Molini.
- A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
- A Genève, { chez Manget.
 { chez Paschoud.
- A Hambourg, chez Hoffmann.
- A Leipsic, chez Wolf.
- A Leyde, chez les frères Murray.
- A Londres, chez de Boffe, Gerard Street.
- A Strasbourg, chez Levrault.
- A Vienne, chez Degen.
- A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

VII.^e ANNÉE.

TOME II.

\$.1000.

M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

GARDE des Antiques, Médailles et Pierres gravées de la Bibliothèque nationale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités; des Sociétés d'histoire naturelle et philomathique de Paris, de celles de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Marseille, d'Alençon, de Grenoble, de Colmar et de Strasbourg; de l'Académie des Curieux de la Nature à Erlang; de l'Académie de Dublin, de la Société Linnéenne de Londres; de celles de Médecine de Bruxelles, de Paris, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, etc. etc.

VII.^e ANNÉE.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins,
maison de Cluny, n.º 334.

AN IX.—1801.





A

LA SOCIÉTÉ
D'ÉMULATION

DE

COLMAR.

M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

NOTICE des Manuscrits laissés par D. BERTHEREAU, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, mort en 1794; par A. I. SILVESTRE DE SACY.

AVANT d'entrer dans le détail des manuscrits qui sont le sujet de cette notice, nous dirons un mot du savant respectable aux travaux duquel nous devons la portion la plus importante des ces manuscrits, et qu'une mort prématurée a empêché de mettre lui-même en œuvre ces matériaux précieux, dont la recherche et la collection lui avoient coûté un grand nombre d'années d'un travail pénible et assidu: *Georges-François BERTHEREAU*, né à Bel-lême, le 29 mai 1732, étoit entré fort jeune dans la congrégation de Saint-Maur, ayant fait profession dans l'abbaye de la Sainte-Trinité, à Vendôme, le 30 octobre 1748. Son goût pour l'étude le rendoit digne de partager les travaux des savans distingués que cette congrégation a produits. Dès l'âge de vingt ans, D. Berthereau avoit joint à la

connoissance de la langue grecque, celle des langues orientales qui ont un rapport plus direct avec les lettres sacrées ; et on doit croire qu'il avoit cultivé ces langues avec succès, puisqu'il fut chargé d'enseigner le grec et l'hébreu, ainsi que les dialectes de cette dernière langue, le chaldéen, le syriaque, etc., d'abord à l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, et ensuite à celle de Saint-Denis en France. Il résidoit dans cette abbaye, lorsqu'il se présenta une occasion de diriger son goût et ses talens vers un objet d'une utilité plus générale, que l'enseignement dont il avoit été chargé jusquelà. Les religieux de la congrégation de Saint-Maur, qui travailloient sous les auspices du gouvernement à la continuation de la collection des historiens de France, étant arrivés à l'époque de la première croisade, sentirent que la collection de monumens historiques, dont ils s'occupoient, seroit incomplète, s'ils n'y donnoient place aux historiens orientaux qui ont écrit l'histoire de ces guerres. Cela étoit d'autant plus indispensable, que presque tous ces écrivains ayant un intérêt, soit politique, soit religieux, directement opposé à celui des auteurs occidentaux, leur récit devenoit un instrument nécessaire à la critique des monumens historiques dont nous sommes redevables à ces derniers. Les auteurs de cette collection ne crurent pouvoir rien faire de mieux, pour atteindre le but qu'ils se proposoient, que d'associer à leurs travaux leur confrère D. Berthereau dont ils connoissoient les talens et le goût pour le travail. Ils le détermi-

nèrent, quoique avec quelque peine, à entrer dans une carrière toute nouvelle pour lui : car les écrivains qu'il s'agissoit d'examiner et de faire connoître, ont tous ou presque tous, écrit en arabe, et D. Berthereau qui n'avoit pas dirigé jusque-là ses études vers les monumens de l'histoire et de la littérature profane, ne connoissoit pas même, à cette époque, l'alphabet de la langue arabe.

D. Berthereau n'eut pas plutôt accepté la tâche pénible qu'on venoit de lui imposer, et transporté son séjour à Paris, qu'il se livra avec toute l'ardeur et toute l'assiduité dont il étoit capable, aux études préliminaires qui devoient lui donner accès aux monumens de l'histoire des dynasties orientales. A peine fut-il initié dans la langue arabe, qu'il commença à feuilleter les nombreux manuscrits historiques que lui offroient les bibliothèques publiques et particulières, mais surtout la bibliothèque du roi et celle de Saint-Germain-des-Prés, très-riche en manuscrits orientaux qui provenoient des legs du savant abbé Renaudot et de M. de Coislin.

Le hasard lui procura, dans le cours de ses travaux, un collaborateur, si l'on peut se servir ici de ce terme, qui lui fit acheter bien chèrement, par ses vices crapuleux, sa paresse et tous les genres de dépravation qui accompagnent d'ordinaire le goût pour une vie errante et vagabonde, les secours qu'il en tira, à force de patience, d'industrie et d'argent. Cet homme nommé *Joseph SCHAHIN*, et natif d'Alep, où il avoit résidé longtems, parlant et écrivant l'arabe, qui étoit sa langue maternelle, fami-

liarisa D. Berthereau avec la lecture des manuscrits ; et notre savant se servit de lui pour faire des extraits en original de tous les historiens qu'il crut devoir faire entrer dans sa collection. Il conserva cet homme sept ans entiers à son service , malgré tous les désagrémens qu'il avoit à souffrir de son conduite ; et il n'y a presque aucun extrait arabe dont il ne lui ait fait faire une double copie.

Quelque nombreux que soient les extraits qui forment la collection de D. Berthereau , on se tromperoit grossièrement , si l'on croyoit que son travail se fût borné à lire et à dépouiller les historiens dont il a tiré parti. Le nombre de ceux qu'il a rebutés , après les avoir examinés , est infiniment plus grand ; pour en donner une idée , il suffit de dire qu'il n'a négligé aucun des manuscrits arabes historiques qui embrassoient quelque'une des époques des croisades , et les notes de sa main qui se trouvent sur un grand nombre de manuscrits de la bibliothèque du roi et de celle de Saint-Germain-des-Prés , font bien voir qu'il ne les a pas examinés superficiellement ; elles seroient même très-utiles pour la confection d'un nouveau catalogue , travail devenu presque indispensable par le défaut absolu de critique et d'exactitude de celui qui a été publié.

D. Berthereau s'étoit aussi occupé à recueillir , soit par lui même , soit par l'aide de quelques-uns de ses confrères , des collations de manuscrits , qui serviroient utilement à donner de nouvelles éditions de plusieurs historiens grecs de l'histoire byzantine et de divers chroniqueurs contenus dans le recueil

intitulé *Gesta Dei per Francos*. Enfin, il étoit devenu dépositaire d'un assez grand nombre d'ouvrages manuscrits, presque tous relatifs aux croisades. Le principal est une histoire générale des croisades, composée par un homme versé dans les langues arabe et turque, et d'après les écrivains tant occidentaux qu'orientaux.

Après plus de trente années employées à ces travaux, D. Berthereau se trouva presque obligé de renoncer à l'espoir de voir employer utilement ce qui lui avoit coûté tant de peine. On n'avoit point, ou du moins on ignoroit que l'imprimerie royale possédoit des caractères arabes, et la dépense qu'auroit exigée la gravure des poinçons et l'établissement d'une imprimerie arabe, mettoit un obstacle insurmontable à l'exécution du projet pour lequel il avoit travaillé. Sans doute la découverte des poinçons et des matrices arabes, faite sous le ministère de M. de Breteuil, auroit pu lever cet obstacle, si l'embarras toujours croissant des finances n'avoit amené une révolution politique dont l'effet nécessaire a été de suspendre toutes les entreprises littéraires.

Nous ne rappellerons pas ici tout ce que les suites de cette révolution ont eu de désastreux pour D. Berthereau. Privé de toutes ses habitudes, dénué des moyens d'existence les plus nécessaires, obligé de consacrer aux besoins de la vie les heures qu'il avoit coutume de donner à l'étude, tourmenté par le souvenir de la douceur de sa vie passée, par le malheur de son existence présente, par des alarmes

trop fondées sur l'avenir, il vit bientôt sa santé, déjà très-altérée par l'étude, succomber sous le fardeau accablant des peines du corps et de l'esprit, et il termina sa carrière le 6 prairial an 2 (26 mai 1794), sans avoir recueilli d'autres fruits de ses travaux, que la conscience d'une vie employée utilement, et l'estime des hommes de lettres des pays étrangers, dont il étoit plus connu que de ses compatriotes.

Notre objet, dans ce Mémoire, n'est pas de faire connoître tous les matériaux qui se trouvent dans les porte-feuilles laissés par D. Berthereau, mais seulement ses travaux personnels. Nous diviserons ceux-ci en deux classes.

La première contiendra les extraits historiques, relatifs aux croisades, qui doivent entrer dans la collection des historiens de France.

La seconde, des extraits relatifs à deux dynasties qui jouent un grand rôle dans l'histoire de l'Orient, et principalement dans celle de la Syrie et de l'Égypte, les Khalifes Fatimi et les Sultans Ayoubi. Leur histoire, qui se trouve en grande partie liée à celle des croisades, est d'ailleurs digne d'être connue plus en détail qu'elle ne l'a été jusqu'à présent.

Manuscripts de la première classe.

Il suffiroit presque, pour donner une idée du mérite de ces manuscrits, de dire que les textes originaux, extraits par D. Berthereau, forment environ 1100 pages in-folio : car on doit présumer,

d'après ce que nous avons dit plus haut du soin qu'il a apporté à ce travail, et du grand nombre de manuscrits qu'il a examinés, que son choix a été fait en connoissance de cause, et qu'il a écarté tous les écrivains qui ne doivent être considérés que comme des copistes ou des abrégiateurs des historiens principaux. D. Berthereau assure lui-même, dans quelques-uns de ses papiers, qu'il a apporté beaucoup de sévérité dans son choix, et quoique nous ne puissions pas attester cela par nous-mêmes, puisqu'il faudroit, pour en être certain, avoir participé à son travail, ou l'avoir recommencé, nous avons néanmoins tout lieu de le croire, d'après les observations suivantes.

1.° Presque tous ces extraits arabes sont doubles. En comparant les deux copies, on reconnoit que D. Berthereau a souvent biffé sur la première copie, et fait supprimer dans la seconde, une ou plusieurs pages entières, qu'il avoit d'abord comprises dans son extrait.

2.° Il a au contraire ajouté, en un bon nombre d'endroits, des morceaux qu'il avoit d'abord omis; et ces additions ont été faites après coup, depuis la confection de la seconde copie, et, par conséquent, après une mûre réflexion, et pour un motif déterminé.

3.° Il n'est pas rare de trouver, dans ses manuscrits, des notes dans lesquelles il avertit qu'il ne donne d'un écrivain quelconque que telle ou telle portion, parce que le surplus se trouve plus au

long et d'une manière plus satisfaisante dans tel ou tel autre extrait.

Au reste, pour qu'on ait une idée plus juste de ces extraits, nous allons entrer ici dans quelques détails, quoique ces détails ne puissent guère être appréciés que par les personnes qui cultivent ce genre de littérature.

1. *Tabari.*

Sous le nom de *Tabari*, D. Berthereau a compris plusieurs volumes qui portent effectivement le nom de cet auteur, quoiqu'ils ne puissent lui appartenir, puisque *Tabari* est mort en l'année 310 de l'hégire. D. Berthereau n'a pas ignoré cette erreur, et il a laissé, dans tous ces manuscrits, des notes critiques qui prémunissent le lecteur contre ces fausses indications. Peut-être ces volumes appartiennent-ils à des continuateurs de *Tabari*. Au reste, l'ouvrage dont ils font partie est très-instructif et très-détaillé, comme nous l'avons reconnu par notre propre expérience.

Les extraits de cette chronique commencent à l'année de l'hégire 492, et finissent à l'année 690. Ils forment 190 pages in-folio.

2. *Kitab Roudataïni.*

Cet ouvrage dont d'Herbelot a parlé sous le titre de *Azhar alroudhatâïn fi akhbar aldoulataïn*, est une histoire très-étendue de Nouredin (Nouradin) et Salaheddin (Saladin), composé en 665, c'est-à-dire, environ 80 ans après la mort de ce

dernier. Il forme un volume in-folio. L'auteur Abou-Schama avoit sans doute sous les yeux des documens authentiques, car il rapporte souvent la correspondance active ou passive de Saladin. Il paroît même qu'il a consulté l'histoire de ce sultan, écrite par son secrétaire Omad Cateb. C'est un des principaux extraits de D. Berthereau. Il contient 238 pages, et s'étend depuis l'année 541 jusqu'à 594.

3. *Hassan ben-Ibrahim.*

Cet écrivain, dont D. Berthereau faisoit un cas particulier, ne m'est pas connu d'ailleurs. Une note critique que ce savant a laissée dans le manuscrit, contient quelques observations sur l'époque à laquelle l'ouvrage a été composé, et sur les sources dans lesquelles l'auteur a puisé. L'extrait qui commence à l'an 624, et finit vers 678, occupe 40 pag.

4. *Omarî ou Messalik alabsar.*

L'extrait de ce volume qui appartient à un ouvrage d'une très-grande étendue, commence à l'année 542, et s'étend jusqu'à l'année 690. Il occupe 45 pages.

5. *Histoire de Jérusalem et d'Hébron.*

L'histoire de Jérusalem est nécessairement liée à l'histoire des croisades, la possession de cette ville ayant été le principal objet de ces guerres. Aussi cette histoire, qui est très-étendue, avoit fixé l'attention du savant de Guignes qui en a lu, au comité des manuscrits de l'Académie des Belles-lettres, une notice restée inédite. D. Berthereau

avoit aussi porté un jugement avantageux de cet ouvrage. Son extrait qui embrasse 200 ans depuis 490 jusqu'à 690, contient 56 pages.

6. *Aboulmahassen.*

Un des livres historiques les plus célèbres, et qui renferme le plus de détails curieux sur les dynasties musulmanes, est celui d'Aboulmahassen, connu aussi sous le nom de Ben-Tagri-berdi, et auteur de plusieurs ouvrages qui sont le fruit d'une vaste lecture et d'une étude assidue. Nous avons été à même de juger du mérite de l'histoire d'Aboulmahassen, en ayant fait des extraits relativement à une époque de l'histoire d'Égypte. L'extrait de D. Berthereau renferme un espace de plus de 200 ans, depuis 487 jusqu'à 690. Il occupe 41 pag. Comme cet écrivain entre dans de grands détails sur des objets négligés par beaucoup d'autres, il a fourni à D. Berthereau des notes sur divers usages qui tiennent à l'étiquette de la cour des Khalifes et des Sultans d'Égypte. Peut-être à cet égard trouveroit-on encore plus de ressources dans la description de l'Égypte de Makrizi, dont D. Berthereau n'a fait que peu d'usage.

7. *Vie de Kélaoun.*

Cet extrait contient plusieurs pièces diplomatiques curieuses, il renferme seulement un espace de 9 années de 681 à 689, et contient 35 pages.

8. *Histoire d'Alep de Kémaleddin.*

C'est ici une des meilleures histoires particulières, composées par les Musulmans ; et nous ne craignons pas d'assurer que , parmi les historiens orientaux , Kémaleddin est un de ceux dont l'ouvrage mériteroit le mieux de voir le jour. Les extraits de D. Berthereau s'étendent depuis l'année 488 jusqu'à l'année 640 et occupent 95 pages. Il existe une autre histoire des hommes illustres d'Alep , dont D. Berthereau a fait aussi un extrait qui contient 8 pages.

9. *Histoire de Beryte. Histoire de Damas. Histoire des Atabecs.*

Nous réunissons , sous un seul n.º, ces trois extraits. Le 1.^{er} qui contient 11 pages , et le second qui n'en contient que 2 , sont peu importans , et il y a lieu de conjecturer que D. Berthereau avoit intention de les rejeter de sa collection : car nous n'en trouvons qu'une seule copie. L'histoire de Beryte n'est pas cependant un ouvrage sans quelque mérite , et elle avoit mérité de fixer l'attention de feu M. de Guignes qui en avoit lu une notice à l'Académie des belles-lettres. Quant à l'histoire des Atabecs , c'est un ouvrage important dont l'auteur Ebn-Athir est un des plus célèbres écrivains musulmans , et a souvent servi de guide à Aboulféda. Son Histoire universelle que l'on n'a pas , du moins en entier , en Europe , est très-estimée des Musulmans. M. de Guignes a fait une assez longue notice de l'Histoire des Atabecs , qui est imprimée dans le 1.^{er}

volume des Notices des Manuscrits, et dont M. Wilkens a fait grand usage dans l'ouvrage qu'il a composé sous le titre de *Commentatio de bellorum cruciatorum ex Abulfedâ historiâ*, et qui a été couronné par l'université de Gottingue. L'extrait de D. Berthereau, qui comprend depuis l'année 521 jusqu'à 569, occupe 40 pages.

10. *Aboulféda.*

L'extrait de cet historien célèbre occupe 50 pages; il comprend l'espace de 200 ans, c'est-à-dire, toute l'époque historique à laquelle s'étend le travail de D. Berthereau. Aujourd'hui cet extrait n'a plus le mérite de la nouveauté, l'ouvrage d'Aboulféda ayant été publié en entier, en arabe et en latin, de la traduction de Reiske, par les soins du savant Adler et aux frais de feu M. de Suhm. Ce qui donne cependant un mérite à l'extrait de D. Berthereau, c'est qu'il est fait d'après le manuscrit autographe d'Aboulféda. Peut-être par cette raison devoit-on l'admettre dans la collection, quand même on en excluroit les autres historiens imprimés, comme Elmacin, Aboulfaradje et Bohaeddin.

11. *Soyouti, Kitab hosn almohadhéra.*

11 pages.

12. *Soyouti, Vie de Bibars.*

22 pages.

13. *Ebn-Djouzi.*

21 pages et 4 pages de supplément, extraites d'un manuscrit de la bibliothèque de Leyde.

14. *Nowaïri.*

10 pages.

15. *Continueur d'Elmacin.*

De l'an 659 à 690, 16 pages.

16. *Mohammed ben-Moyassar.*

9 pages.

Nous passons rapidement sur ces articles. Par rapport à Nowaïri seulement, il faut observer que si l'extrait de cet historien célèbre est si court, c'est que nous ne possédons ici que des fragmens de son volumineux ouvrage que Reiske a fait connoître dans ses *Prodidagmata ad Hagi Chalfæ tabulas*, imprimés à la suite de la Description de la Syrie, donnée par Koehler. La bibliothèque de Leyde le possède en entier, et il seroit à souhaiter qu'on s'occupât des moyens de se procurer un extrait complet de ce qui concerne les croisades, pour lui donner place dans cette collection.

17. *Makrizi. Kitab alsolouk.*

Cet ouvrage historique de Makrizi, qu'il ne faut pas confondre avec sa Description de l'Égypte, a déjà fourni un extrait fait par M. Cardonne, et imprimé à la suite de la Vie de saint Louis, par Joinville; Paris, 1761. C'est un ouvrage important, et il est recommandable par le nom de son auteur qui avoit une vaste érudition, et ne négligeoit aucun moyen de s'instruire, comme le prouvent ses divers ouvrages. L'extrait de D. Berthereau s'étend depuis 558 jusqu'à 690. Il occupe 78 pages.

18. *Makrizi. Description de l'Ægypte.*

On peut y joindre l'extrait de la Description de l'Ægypte du même auteur, qui concerne principalement Damiette, et qui occupe 13 pages.

19. *Bohaëddin.*

La vie de Saladin par Bohaëddin que Schultens a publiée, ne pouvoit pas être négligée par D. Berthereau. Son extrait n'est point à négliger, parce que le manuscrit dont il s'est servi, lui a fourni une multitude de variantes importantes; il les avoit même transportées sur son exemplaire imprimé. Cet exemplaire ne se trouve plus parmi ses papiers, parce que, dans un temps où les moyens d'existence lui manquoient, il le vendit au C. Langlès, dans la bibliothèque duquel il est aujourd'hui. L'extrait de D. Berthereau occupe 136 pages.

20. *Histoire des Patriarches d'Alexandrie.*

L'ouvrage dont cet extrait est tiré, est un de ceux qui ont fourni au savant Renaudot les matériaux de son Histoire des Patriarches d'Alexandrie. D. Berthereau s'est borné à ce qui est relatif à l'époque des croisades. Son extrait occupe 45 pages.

21. *Ben-Kétir.*

Depuis 617 jusqu'à 720. L'extrait n'est que de 6 pages.

22. *Ben-Zoulak.*

De 488 à 696. 5 pages.

23. *Dhéhébi.*

De 484 à 662. 20 pages.

24. *Nozhat alinsan.*

2 pages.

Peut-être D. Berthereau avoit-il intention de rejeter ces derniers extraits de sa collection ; car on n'en trouve ni seconde copie, ni traduction. Ils prouvent du moins son attention à examiner tous les manuscrits qui pouvoient lui fournir quelques documens. Ce n'est qu'en s'occupant définitivement de l'édition de ces matériaux, qu'on pourra juger si ces petits extraits devront y trouver place.

Plusieurs des extraits indiqués jusqu'ici ont été collationnés sur divers manuscrits, et les variantes recueillies avec soin.

Tous, à l'exception de ceux que nous avons mis sous les n.^{os} 19 et suivans et l'extrait de l'Histoire de Damas qui fait partie du n.^o 9, ont été traduits en latin. Ces traductions ne sont en général qu'ébauchées, mais elles peuvent toujours servir de base au travail de l'éditeur de ces extraits. D. Berthereau, toutes les fois que le sens lui a paru douteux, a eu soin de mettre les mots arabes, parce qu'il se proposoit de revoir ce travail. Il a prié quelquefois feu M. Legrand, interprète du roi, très-instruit, et quelques autres personnes qui cultivoient le même genre de littérature, de traduire des lettres ou autres pièces écrites d'un style très obscur, pour comparer ensuite ces diverses traductions.

Outre ces traductions, il se trouve un assez grand nombre de notes historiques, géographiques et bibliographiques, écrites sur des feuilles volantes, dont il sera peut-être assez difficile de faire l'usage que D. Berthereau lui-même auroit pu en faire. Elles ne sont pas néanmoins à négliger, et particulièrement celles de la dernière espèce.

Manuscrits de la seconde Classe.

Les manuscrits de cette seconde classe n'appartiennent pas proprement à l'époque des croisades. L'histoire des deux dynasties à laquelle ils sont consacrés, embrasse une étendue de temps beaucoup plus considérable. D. Berthereau avoit conçu le projet de mettre à la tête de sa collection une introduction dans laquelle il devoit faire connoître en abrégé toutes les dynasties musulmanes, et particulièrement celles qui avoient eu des rapports plus immédiats et plus nombreux avec les Francs. Parmi ces dynasties, celle des khalifes Fatémi, dont l'empire fut détruit par Saladin, étoit très-peu connue, et ce fut sans doute le motif qui engagea notre savant laborieux à recueillir tout ce que les historiens arabes pouvoient lui fournir sur son histoire. La famille des Ayoubi que Saladin avoit portée au plus haut point de gloire, conserva pendant longtemps les états que ce sultan avoit conquis; elle se divisa en différentes branches qui furent continuellement en guerre les uns avec les autres, et qui, après s'être épuisées dans leurs que-

relles respectives, finirent par succomber sous la puissance des Mamloucs, que ces princes avoient imprudemment créée et entretenue. Il étoit naturel que D. Berthereau voulût connoître et faire connoître l'histoire entière d'une famille dont les différentes branches avoient eu de si fréquens démêlés avec les Croisés. Il crut donc devoir faire de l'histoire des Ayoubi, l'objet d'un travail particulier. Comme son intention néanmoins n'étoit pas de publier ces extraits dans la forme où ils sont, il se contenta de les traduire, sans copier ni faire copier les textes. Il se propo-oit de tirer de ces extraits des notes historiques et une histoire abrégée de ces deux dynasties, qui devoit entrer dans ses prolégomènes, et il se réservoir de donner séparément, en françois, des mémoires plus étendus sur leur histoire. Ce dernier projet étoit même celui auquel il s'étoit arrêté sur la fin de sa vie, depuis qu'il avoit perdu l'espoir de publier sa collection entière, et il étoit sur le point de rédiger ces mémoires, quand la révolution vint suspendre tous ses travaux. Il est à souhaiter que son projet se réalise de la même manière qu'il l'avoit conçu, c'est-à-dire, qu'après avoir tiré parti de ces extraits, pour les éclaircissemens historiques qui devront accompagner la publication des monumens relatifs aux croisades, on s'en serve pour composer deux histoires particulières des khalifes Fatémi et de la famille des Ayoubi. Sous le premier point de vue, ils ne peuvent être séparés des manuscrits de la première classe. Voici, en peu de mots, le détail de cette 2.^e classe de manuscrits.

*Extraits relatifs aux Fatémi.*1. *Mohammed ben-Moyassar.*

Cet extrait s'étend depuis l'an 439 jusqu'à 553 ; il occupe 45 pages.

2. *Ebn-Djouzi.*

De l'an 459 jusqu'à l'an 517. 45 pages.

3. *Bibars Mansouri.*

Cet extrait ne concerne que les commencemens de cette dynastie. Il occupe 4 pages.

4. *Nowaïri.*

Cet auteur pourroit fournir des extraits considérables ; mais, comme nous l'avons déjà observé, D. Berthereau n'a pu connoître que les fragmens que nous en avons ici : c'est pourquoi son extrait ne contient que l'Histoire des Karmate, qui se lie à celle des Fatémi et l'Histoire de la Sicile sous le gouvernement des khalifes de cette famille. Il contient 21 pages.

5. *Histoire d'Alep.*

Cet extrait qui comprend l'Histoire d'Alep sous les Fatémi, s'étend depuis l'an 256 jusqu'à l'an 487. Il occupe 93 pages.

6. *Aboulmahassen.*

Cet auteur a fourni à D. Berthereau un extrait très-important qui s'étend depuis l'an 295 jusqu'à 556. Il contient 143 pages.

7. *Djafiri.*

Cette histoire abrégée qui offroit quelques détails précieux, n'a pas dû être négligée par D. Berthereau. Son extrait qui comprend toute la dynastie des Fatémi, occupe 27 pages.

8. *Tabari.*

Nous avons fait connoître plus haut les manuscrits désignés sous le nom de Tabari. L'extrait de D. Berthereau comprend l'Histoire des Karmate et celle des Fatimi ; ce qui forme en tout 150 pages.

A la suite se trouve un nouvel extrait de Nowaïri, sur les Aglabi qui régnoient en Afrique et en Sicile avant les Fatémi, et sur les Baténi ou Assassins, dont l'histoire se lie à celle des Fatémi. Cet extrait contient 10 pages.

9. *Histoire des Patriarches d'Alexandrie.*

L'extrait de cette histoire qui renferme un espace de près de trois siècles, depuis l'an 400 jusqu'en 690, et qui, par conséquent, comprend les Fatémi et les Ayoubi, forme en tout 224 pages.

*Extraits relatifs aux Ayoubi.*1. *Hassan-ben-Ibrahim.*

L'époque comprise dans cet extrait commence à l'année 621 jusqu'en 679. Il occupe 166 pages.

2. *Histoire d'Alep.*

Depuis l'an 587 jusqu'en 641. 52 pages.

3. *Tubari.*

Depuis l'an 589 jusqu'en 695. 284 pages.

4. *Makrizi. Kitab alsolouk.*

Depuis l'an 589 jusqu'en 658. 106 pages.

5. *Aboulmahassen.*

Depuis l'an 567 jusqu'en 648. 59 pages.

Tous ces extraits sont écrits en françois. Il en est de ces traductions comme des traductions latines dont on a parlé précédemment. Elles ne sont pas achevées, et il seroit impossible d'en faire usage, sans recourir aux textes originaux.

L'aperçu que nous venons de donner du travail de D. Berthereau, suffira sans doute pour en faire connoître l'importance. C'est l'objet que nous nous sommes proposé dans cette notice. Pour le remplir plus complètement, nous donnerons, dans le numéro suivant, une pièce curieuse, extraite de la vie du sultan Kélaoun.

M O R A L E.

LE PETIT LA BRUYÈRE, ou Caractères et Mœurs des Enfans de ce siècle ; ouvrage fait pour l'adolescence , suivi d'une seconde partie , contenant un Recueil de pensées diverses , offert à la jeunesse ; par M.^{me} DE GENLIS. Paris, chez Maradan, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.^o 16. 1 vol. in-8.^o

MADAME DE GENLIS, occupée depuis qu'elle fut devenue mère, de l'éducation des enfans, de cet objet vraiment utile, puisqu'il a pour but l'intérêt général de la société, puisqu'il doit créer de bons citoyens, des femmes vertueuses, des hommes utiles, a successivement composé des romans, des contes, des comédies, une nouvelle méthode d'enseignement. Ces productions n'ont pas peut-être secondé ses intentions, mais elles n'en sont pas moins louables. Dans ce nouveau volume, destiné à l'instruction de son petit-fils, on trouve des chapitres qui peuvent convenir à d'autres lecteurs qu'à des jeunes gens. « Le meilleur de tous les observateurs, « le plus profond, le plus parfait moraliste, l'écri- « vain le plus piquant, le plus original est, à mon « gré, La Bruyère, dit l'auteur; afin de justifier le « titre que j'ai donné à cet essai, j'ai tâché de « saisir le ton et d'imiter la manière de mon auteur

« bien-aimé ; j'ai pris ou *parodié* les titres de ses
 « chapitres ; mais ne pouvant dire aussi bien, j'ai
 « dit des choses absolument différentes. » M.^{me} de
 Genlis n'a voulu prendre que le style et le coloris
 sans prétendre l'égaliser, elle ne desire que lui res-
 sembler un peu ; il sera facile de juger si elle y
 est parvenue. Quoi qu'il en soit, on peut avancer
 que parmi les jeunes personnes qu'elle a soumises à
 ses observations, dans les divers pays qu'elle a
 parcourus, elle en a très-bien aperçu les caractères,
 qu'elle en a peint les différences avec vérité, qu'elle
 en a deviné les bons ou mauvais penchans avec
 sagacité.

La seconde partie du volume n'est point écrite
 pour l'enfance ; c'est un *recueil de pensées diverses,
 de conseils aux jeunes gens qui entrent dans le monde,*
 et dont malheureusement ils ne profiteront pas. Si
 quelques-uns d'entre eux lisoient autre chose que
 des romans, nous leur conseillerions de s'arrêter
 sur les chapitres, des *Esprits forts, des Bienséances
 et du Respect humain, des Préjugés, de l'Envie,
 des Intrigans, du Bienfait d'une Bonne éducation.*

Nous nous arrêterons nous-mêmes sur deux articles
 qui nous ont paru mériter d'être connus. L'un est la
 réfutation de l'accusation faite à l'auteur sur ses
 productions romanesques ; l'autre est la discussion
 de l'opinion de M.^{me} de Staël sur le suicide ; ce sont
 des femmes auteurs aux prises sur la différence de
 leur façon de penser en littérature et en morale.

M.^{me} de Genlis, après avoir dit qu'il n'y a pas
 aujourd'hui une femme qui n'ait fait imprimer son

roman, ou qui ne le possède pas en *manuscrit* pour les *délices* de sa société, ajoute; « J'ai lu dans un ouvrage qui vient de paraître, la satire la plus injurieuse des *femmes auteurs*. On y dit que se faire imprimer est pour elles un *tort et un ridicule*. Qu'une femme qui se jette dans cette carrière ne sera jamais qu'une pédante, qu'il semble que le temps qu'elles donnent au public soit toujours pris sur leurs devoirs, que lors même qu'une mère ne s'instruioit que pour ses enfans, la science la plus utile ne remplacera jamais le mal que leur fait son absence, etc. Voilà des accusations bien graves, s'écrie avec raison M.^{me} de Genlis. Qui se douteroit que cette plainte satyrique est celle d'une femme? On conviendra qu'il est très-possible qu'une femme auteur ne soit qu'une *pédante*; mais on assurera qu'on peut *écrire sur l'éducation* sans être une mauvaise mère, quand on met ce travail à la place de la dissipation, qu'on a renoncé aux spectacles, aux jeux, aux visites, et que l'on n'écrit que durant le sommeil de ses enfans. » Fénelon étoit-il donc un mauvais instituteur, parce qu'il écrivoit sur l'éducation dans le temps où le duc de Bourgogne étoit confié à ses soins? *Manquoit-il à ses devoirs*, lorsqu'il composoit, pour son élève, ce Télémaque et ces charmans apologues, qui ont servi d'instructions à tant d'autres princes?

On est inexcusable de faire une chose qui paroît être à la fois *un tort et un ridicule*, et c'est ce qu'a fait celle qui a adressé un reproche si grave aux

femmes, et que M.^{me} de Genlis a cru dirigé contre elle; par récrimination, elle l'accuse d'avoir pris dans son roman des *Vœux téméraires*, les pensées, les situations, les caractères qu'on a transportés dans *Malvina*, qu'elle traite, en conséquence, de compilation. Nous n'examinerons pas si cette autre accusation de plagiat est fondée, parce que nous ne nous occupons que très-rarement de ces productions éphémères qui se ressemblent toutes, et qui nuisent autant aux bonnes mœurs qu'au bon goût. *Malvina* a été lu avec empressement, parce que ce roman avoit le mérite du style, les *Vœux téméraires* ont été jusqu'à la troisième édition en Allemagne; ce qui peut faire croire que l'un et l'autre de ces romans avoient quelque valeur.

M.^{me} de Genlis remarque très-bien que si la paix et la tranquillité sont les premiers des biens, le gouvernement populaire est le pire de tous, et en preuve de cette réflexion, elle rappelle une loi de Solon, qui déclaroit infames, ceux qui, dans les temps de troubles ne prenoient aucun parti; M.^{me} de Genlis observe, en même temps, que cette loi ne regardoit que les hommes, et ne s'étendoit point aux femmes; car, dans les affaires politiques, le devoir des femmes est de ne se mêler de rien, et de se taire. Qu'il est fâcheux qu'elle ait négligé de faire connoître pendant la révolution, aux personnes de son sexe, une loi aussi sage, qui auroit peut-être privé d'un aliment très-actif, la plus atroce des convulsions politiques. Hélas! on doit regretter que M.^{me} de Genlis l'ait oubliée elle-même dans ces temps désastreux.

M.^{me} de Staël, dans un de ses ouvrages sur les *Influences*, en parlant des romans qui devoient être distingués, comme celui de Calixte et quelques autres, ajoute, et ceux de M.^{me} de Genlis, le *tableau des situations et l'observation des sentimens*, lui méritent une première place parmi les bons écrivains. Qu'est-ce que l'*observation des sentimens* et le *tableau des situations* ? Est-ce que ces deux qualités, dans un ouvrage d'imagination, suffisent pour obtenir la première place parmi les bons écrivains ? M.^{me} de Genlis ne le croit pas plus que nous ; il lui semble, avec raison, que cette distinction littéraire ne doit être accordée qu'à celui qui écrit avec *pureté, clarté, élégance et naturel*. « J'avoue, dit-elle, que ne pouvant comprendre les expressions de ce jugement, je ne sais pas bien jusqu'à quel point il doit m'enorgueillir. » M.^{me} de Genlis fait très bien de se méfier des louanges qu'une double rivalité doit lui rendre suspectes, et que la manière obscure de M.^{me} de Staël peut faire croire équivoques.

Après les politesses d'usage entre des personnes distinguées par une éducation soignée, par des talens éminens, après ces complimens d'étiquettes, ces formules d'égards, qui servent de passe-port à la critique, M.^m de Genlis remarque que parmi les philosophes modernes, il n'y en a aucun qui ait approuvé le suicide, du moins ouvertement (nous en exceptons cependant Hume). M.^{me} de de Staël, dans son *Influence des Passions*, pag. 244, plus philosophe qu'eux tous, prétend que cet acte est

une *action sublime*, qu'on ne peut faire que lorsqu'on a des sentimens très-élevés. « Il seroit difficile, « ajoute cet auteur, en développant sa singulière « assertion, de ne pas s'intéresser à l'homme, plus « grand que la nature, alors qu'il rejette ce qu'il « tient d'elle, alors qu'il se sert de la vie pour « détruire la vie; alors qu'il sait dompter par la « puissance de l'ame le plus fort *mouvement* de « l'homme, l'instinct de sa conservation. Il seroit « si difficile de ne pas croire à quelques *mouvements* « de générosité dans l'homme qui, par repentir, « se donneroit la mort, qu'il est bon que les véritables scélérats soient incapables d'une telle action; ce seroit une *souffrance* pour une ame honnête que de ne pas pouvoir mépriser complètement l'être qui lui inspire de l'horreur. »

Voilà où conduit cette fureur du paradoxe, qui tourmente aujourd'hui tous nos moralistes; cette explication est une preuve qu'elle conduit aux faux raisonnemens, et aux contradictions démontrées par la raison et par l'histoire. Aussi M.^{me} de Genlis oppose à cette triste opinion, sa dialectique, sa sensibilité, et la justesse de son raisonnement. « Je suis « fâchée, dit-elle, d'être forcée de causer à M.^{me} de « Staël cette espèce de *souffrance*, en lui apprenant « ce qu'elle seule ignore, c'est que les plus « execrables scélérats, les plus grands monstres qui aient « existés, furent tous des suicides. *Sardanapale*, « *Néron*, *Messaline*, le disciple ingrat et infidèle, « ajoutons-y les grands acteurs de notre révolution; « voilà, sans contredit, les noms les plus infames
« et

« et les plus déshonorés que l'histoire nous ait
 « transmis ou qu'elle transmettra à la postérité.
 « Ainsi, voilà de véritables scélérats qui furent ca-
 « pables de cette *action sublime* ; et quand on sait
 « l'histoire, quand on veut être vrai, on sait aussi
 « que presque tous les suicides furent des tyrans,
 « des parricides, des meurtriers, enfin des scélérats
 « atroces. »

Mais que signifie cette phrase, *l'homme plus grand que la nature, parce qu'il rejette ce qu'il tient d'elle, et parce qu'il se sert de la vie pour détruire la vie* ? La grandeur consiste-t-elle à se déponiller des sentimens naturels, non-seulement sans utilité pour les autres, mais au préjudice de la société ? Est-ce donc être là plus grand que la nature ? Et quel éloge donnera-t-on à l'homme vertueux, qui sacrifie au bien public, tous ses intérêts, tous ses penchans et sa vie même ?

Que signifie encore *savoir dompter par la puissance de l'ame, le plus fort mouvement de l'homme, l'instinct de sa conservation* ? Chaque sentiment qu'on veut éteindre et qu'on étouffe est dompté par la puissance de l'ame ; et le soldat qui, le premier, monte à l'assaut et qui s'expose à tous les traits ennemis, sait aussi dompter, par la puissance de l'ame, le plus fort mouvement de l'homme.

Il y a quelque chose de sensible ou de philosophique dans l'action de se tuer, *qui est tout-à-fait étranger à l'être dépravé*, dit M.^{me} de Staël ; il y a précisément tout le contraire, remarque M.^{me} de Genlis ; car pour se tuer, il faut se résoudre à aban-

donner, pour jamais, tout ce qu'on aime, et à désespérer tous les objets dont on est aimé. Le suicide est l'acte le plus complet d'égoïsme. On veut s'affranchir personnellement de la peine ou de l'ennui qu'on éprouve. On sacrifie tout à ce désir, amitié, amour, sentimens de la nature, et devoirs les plus sacrés; que peut-on trouver de *sensible* dans un tel crime? Dans l'antiquité, le sophiste Hégesippe exhortoit ses disciples à s'ôter la vie dès qu'ils n'y trouveroient plus de charmes; on le surnomma l'*orateur de la mort*. On pourroit donner ce tragique surnom aux philosophes modernes, dont les affieux principes produisent les mêmes résultats. On pourroit bien leur en donner d'autres.

M.^{me} de Staël trouve le suicide non - seulement *sublime*, mais *nécessaire* dans les républiques, et pour les *ames passionnées*; on ne peut concevoir cette nécessité du suicide dans les républiques, et l'auteur n'en donne aucune raison; quant *aux ames passionnées qui s'abandonnent à leur nature*, et qui ont besoin du suicide pour ne pas se dépraver dans le malheur, on les plaint d'être forcées d'avoir recours à un pareil préservatif.

« La moraliste n'a examiné le suicide que sous
 « les *rappports politiques*; et dans une semblable mé-
 « ditation, l'humanité devoit - elle être oubliée?
 « Ah! dans cette imprudente apologie, l'humanité
 « n'est-elle pas cruellement outragée? Quand on
 « exalte le suicide, ne fait on pas l'éloge du meurtre
 « volontaire? quand on ose le conseiller, n'est-ce
 « pas du sang que l'on demande? » La politique

des peuples anciens et modernes , combat le cruel système de M.^{me} de Staël ; leurs législateurs n'ont-ils pas fait des lois contre le suicide , dont la sévérité démontre que cette *action sublime* a été regardée de tout temps comme aussi nuisible à la société , que criminelle sous tous les rapports religieux et moraux. M.^{me} de Genlis cite une loi qui ordonnoit que les corps des femmes qui auroient attenté à leurs jours , seroient , après leur mort , exposés nus dans les places publiques ; et ce décret arrêta cette fureur de destruction devenue presque universelle ; ce qui prouve qu'il ne faut pas un grand effort de courage pour se tuer , puisque le sexe le plus foible peut si facilement se porter à un pareil excès.

M.^{me} de Staël , qui ne voit dans le suicide qu'une action *sublime* , sage et nécessaire , prétend qu'il ne peut être que le fruit d'une *profonde réflexion* et d'un *calme méditatif* dont les scélérats sont *incapables* , et que voilà pourquoi ils ne se tuent point. « Le scélérat , dit-elle , est inquiet et défiant au fond de sa propre pensée... Et dans un tel état , il n'existe jamais l'espèce de calme méditatif , qu'il faut pour contempler toute la vérité et prendre , d'après elle , une résolution irrévocable. » On lui répond que l'expérience dément cette assertion ; car beaucoup de suicides , loin d'être le fruit de la réflexion et d'un *calme méditatif* sont , l'effet d'un premier mouvement de rage , d'un violent accès de désespoir ; d'ailleurs , M.^{me} de Staël se contredit elle-même , dans le même ouvrage , quand elle dit :

« On commence à se livrer à un excès par entraî-
 « nement; mais, à son comble, il amène toujours
 « une sorte de tension involontaire et terrible;
 « hors des lignes de la nature, dans quelque sens
 « que ce soit, ce n'est plus la passion qui com-
 « mande, mais la contraction qui soutient. » En
 traduisant ce passage, on voit que l'auteur a voulu
 dire que tout excès est produit par un violent mou-
 vement de passion, et par conséquent par un mou-
 vement très-irréfléchi. Cette pensée est juste, si elle
 n'est pas neuve, mais elle contredit absolument tout
 ce que l'auteur avance sur le *calme méditatif* et la
profonde réflexion qui *porte au suicide*, puisque, de
 son avou même, le suicide est hors *des lignes de la*
nature. Que la vaine gloire de ne pas penser comme
 tout le monde, que la prétention de vouloir sou-
 tenir des paradoxes et de leur donner une appa-
 rence de vérité, accumulent de contradictions, con-
 duisent à de faux raisonnemens, et font regretter
 qu'un auteur dans lequel on reconnoit beaucoup
 d'esprit, en fasse un si misérable usage! « S'il est
 permis d'exhorter au suicide, dit M.^{me} de Genlis,
 « s'il est beau de s'ôter la vie quand on croit ses
 « maux irremédiables, il faut approuver aussi la
 « férocité de ces sauvages dénaturés, qui égorgent
 « leurs pères, devenus vieux, afin de les délivrer
 « de leurs souffrances causées par les infirmités de
 « la décrépitude, souffrances qui sont sans remède.
 « Il faut approuver encore la cruauté de ces pères
 « inhumains, qui tuent leurs enfans, lorsqu'ils ont
 « une conformation difforme, ou lorsqu'ils n'en-

« visagent pour eux qu'un funeste avenir; toutes
« ces barbaries sont des conséquences naturelles du
« sentiment, qui fait approuver et conseiller le sui-
« cide, afin que les infortunés soient affranchis de
« leurs peines. »

On ne croira certainement pas que le cœur de M.^{me} de Stael ait quelque rapport avec l'opinion qu'elle a voulu défendre; c'est plutôt une erreur de l'amour-propre qu'une conviction de sentiment. L'aménité de son caractère, la douceur de ses mœurs, la susceptibilité de son ame sont trop connues pour permettre aucun doute sur ses qualités humaines et bienfaisantes; et on doit ne voir, dans cette singularité paradoxale, que le desir de prouver qu'avec de l'esprit, on pouvoit soutenir les thèses les plus extraordinaires, et avancer même, avec quelque apparence de succès, les assertions les moins faciles à démontrer.

En mettant sous les yeux du lecteur, cette lutte littéraire entre deux femmes auteurs, également célèbres par les ouvrages qu'elles ont publiés, et par l'existence sociale dont elles jouissent, nous lui avons donné la mesure des talens de l'une et de l'autre. L'apologiste du suicide a soutenu son opinion avec toutes les ressources, avec toutes les ruses d'un esprit qui doute de la bonté de sa cause; son adversaire n'a eu besoin que des armes de la raison, et de ce sentiment inné en nous, qui repousse la destruction, pour en démontrer le peu de solidité.

A. J. D. B.

MATHÉMATIQUES.

VOLLSTÄNDIGE Anleitung zur niedern, höhern und angewandten Mathematik, etc. — TRAITÉ complet de Mathématiques pures, transcendantes et appliquées, en tant qu'elles sont indispensables, soit à l'officier en général, soit à l'ingénieur, à l'artilleur et au marin; par Jean-Philippe GRUSON, professeur royal de mathématiques, etc. Seconde Partie, contenant la longimétrie, la planimétrie, la stéréométrie, la trigonométrie rectiligne et sphérique, la transformation et la division des figures, l'arpentage, le nivellement, le toisé des voûtes, des pontons, de la carène des vaisseaux et des tonneaux. Avec 16 planches. Berlin, chez F. T. Lagarde. 1800. In-8.° 654 pag.

IL est généralement reconnu, que les hommes, auxquels cet ouvrage est spécialement destiné, ne sauroient réussir ni faire quelque progrès dans l'art qu'ils ont embrassé, s'ils n'acquièrent des connoissances mathématiques plus que superficielles; s'ils ne cherchent à se former le goût et le jugement par l'étude d'une science, qui est la seule propre à

leur servir de guide dans les travaux auxquels ils sont appelés. L'homme qui n'agit que par routine, ne jouit jamais, dans les opérations qu'il entreprend, de ce sentiment d'assurance et de certitude que procure la connoissance mathématique de la nécessité et des conséquences de ces opérations; il est non-seulement sujet à s'égarer à chaque instant, mais il rencontre souvent des cas imprévus, où il se trouve embarrassé sur le parti à prendre; souvent même ces cas exigent une prompte détermination dont il est incapable, et alors il risque de compromettre et son honneur et le sort de la nation qu'il sert. Ceux qui se destinent à l'art de la guerre, ainsi que les marins, ne peuvent donc se dispenser de se livrer à l'étude des mathématiques, s'ils veulent marcher d'un pas ferme et assuré dans la carrière qu'ils parcourent. Ce sont ces considérations qui ont engagé M. *Gruson* à composer l'ouvrage que nous annonçons, et dont nous avons annoncé la première partie dans ce journal, année V, tom. IV, pag. 133.

Voulant donner à son ouvrage le plus grand degré d'utilité possible, l'auteur ne s'est pas borné à présenter avec clarte une théorie complète et bien ordonnée, mais il a jugé nécessaire d'en faire de fréquentes applications à la pratique; et cette seconde partie surtout renferme une multitude d'applications heureuses et utiles. Dans la préface de la première partie, M. *Gruson* avoit averti qu'il avoit pris pour guide dans son travail le Cours de mathématiques de *Bezout*, si généralement estimé par la clarté qui

y règne ; et , en effet , la seconde partie , que nous avons sous nos yeux , offre le même plan que les élémens de Bezout ; elle est divisée en cinq sections , dont les trois premières sont consacrées à la géométrie , et les deux autres à la trigonométrie rectiligne et sphérique ; et chaque section présente à peu près la même distribution des articles que l'original français. Cependant , quoique le fond de l'ouvrage ne soit qu'une traduction de Bezout , il ne faut pas le confondre avec les traductions ordinaires ; les nombreuses additions dont l'auteur l'a enrichi , dans le but de rendre la théorie plus complète qu'elle ne l'est dans Bezout , et le grand nombre d'applications qu'il a données de cette théorie , pour en montrer les usages dans la pratique , lui assignent un rang plus élevé. Nous allons passer en revue les principales de ces additions , afin de mettre le lecteur à portée de juger de leur mérite.

A l'article des angles considérés dans le cercle , l'auteur présente une méthode fort élégante de marquer , sur une carte déjà construite , la position d'un point important , qui y auroit été oublié , fondée uniquement sur la propriété des angles , qui ont le sommet à la circonférence , d'avoir pour mesure la moitié de l'arc compris entre leurs côtes. Il prescrit , pour cet effet , de choisir sur le terrain trois points connus , qui puissent être aperçus de celui qu'on cherche , de se transporter à ce dernier point et de mesurer les angles , que font entre elles les lignes menées de ce point à chacun des trois autres. Avec ces seules données il parvient , par une construc-

tion très-simple , fondée sur la propriété énoncée , à déterminer sur la carte la position du point cherché.

La théorie des lignes proportionnelles et de la similitude des triangles est appliquée à la solution de différens problèmes de la géométrie pratique, dont la solution n'exige pas la mesure des angles ; par exemple : *De conduire à travers un bois une ligne droite , lorsqu'on connoît les extrémités de cette ligne et deux autres droites , qui passent par ces extrémités ; de pratiquer à travers un bois une route en ligne droite , lorsqu'on ne connoît que deux points ; par lesquels elle doit passer ; de mesurer la hauteur d'un arbre à l'aide de son ombre ; de déterminer la distance d'une batterie à une ligne , sur laquelle on veut contruire un retranchement , etc.* Ces applications peuvent avoir leur utilité , puisqu'on peut se trouver souvent dans des cas , où on n'a pas d'instrumens propres à la mesure des angles.

La théorie des figures semblables se trouve appliquée à la manière de convertir un plan, dont on connoît l'échelle , en un autre d'une échelle plus petite ou plus grande , et de réunir en une seule , plusieurs cartes représentant des portions de terrain contiguës et construites sur des échelles différentes. Vient ensuite l'application à la levée des plans , à l'aide du graphomètre , de la boussole et de la planchette ; et ici l'auteur présente , d'une manière très-détaillée , différentes méthodes assez simples , qu'on peut employer dans la pratique , et qui diffèrent des méthodes indiquées par Bezout.

. A la fin de l'article , qui traite cette théorie des

figures semblables , l'auteur résout plusieurs problèmes , qui , sans doute , méritent de trouver place dans un livre élémentaire , mais qui sont ici entièrement déplacés. Ces problèmes , dans lesquels il s'agit de construire , sur une ligne de grandeur donnée , un triangle isocèle , dont elle soit l'un des côtés , et dont les angles à la base soient chacun le double de l'angle au sommet ; de construire pareillement , sur une ligne donnée , un triangle isocèle , dont elle soit la base , et dont les angles remplissent les mêmes conditions ; de construire dans un cercle un décagone , un pentagone et un pentédécagone régulier ; enfin , de construire un décagone et un pentagone régulier sur une ligne donnée ; ces problèmes , outre que leur solution n'a aucun rapport avec la matière traitée dans cet article , supposent qu'on sache couper une ligne en moyenne et extrême raison , connoissance que l'auteur ne donne cependant que dans l'article suivant , qui traite des lignes proportionnelles considérées dans le cercle. C'est une inconséquence qu'il sera facile de faire disparaître dans une seconde édition , en transportant les problèmes dont il s'agit , à la fin de ce dernier article , où est leur véritable place.

Dans l'article du toisé des surfaces , l'auteur ne traite que de la manière d'évaluer les surfaces en toises carrées , pieds carrés , etc. Il distingue deux sortes de mesures de surfaces ; la mesure décimale employée en Allemagne dans l'arpentage , elle contient 100 pieds carres par toise carrée , 100 pouces carés par pied carré , etc. ; et la mesure duodéci-

male employée dans le toisé des bois, et dans laquelle on divise une toise carrée en 144 pieds carrés, un pied carré en 144 pouces carrés, etc. Il applique successivement ces deux mesures à l'évaluation de différentes surfaces, et il fait voir comment on peut passer de l'une de ces mesures à l'autre.

Dans l'article des comparaisons des surfaces, l'auteur ajoute aux propositions données par Bezout plusieurs autres, dont l'application est utile dans la pratique. Telle est la suivante : *Le diamètre d'un cercle est au côté du carré inscrit, à peu près comme 7 : 5* ; cette proposition, que l'auteur démontre par la propriété du triangle rectangle, que le carré de son hypoténuse est égal à la somme des carrés construits sur les deux autres côtés, trouve son application dans la coupe des bois, et l'auteur en donne un exemple.

L'auteur traite, dans un article particulier, de la transformation des figures, et il y résout les deux problèmes suivans, dont le premier se trouve bien dans Bezout, mais pour le cas des angles saillans seulement, au lieu qu'ici il est aussi appliqué au cas où les figures ont des angles rentrans : *Convertir un polygone quelconque en un triangle de même surface ; convertir un triangle en un trapèze, dont l'un des côtés du triangle soit l'une des bases.*

L'article qui vient ensuite, traite de la division des figures, objet que Bezout a entièrement passé sous silence. Cet article renferme différens problèmes intéressans et utiles par l'application qu'on peut en faire dans la pratique. Tels sont les

suivans : Partager un triangle en trois parties égales par des lignes menées de l'un des angles au côté opposé ; opérer la même division par des lignes menées parallèlement à l'un des côtés du triangle ; retrancher d'un triangle une portion donnée de sa surface par une ligne menée de l'un de ses angles au côté opposé ; opérer la même soustraction par une ligne menée parallèlement à l'un des côtés du triangle ; partager un parallélogramme en deux parties égales par une ligne menée par un point donné sur l'un de ses côtés ; partager un parallélogramme en plusieurs parties proportionnelles ; partager un trapèze en plusieurs parties égales ; partager un trapézoïde en deux parties égales ; retrancher d'un trapézoïde une portion donnée de sa surface par une ligne menée perpendiculairement à un de ses côtés ; partager un trapèze ou un trapézoïde en un nombre quelconque de parties égales par des lignes menées parallèlement à un de ses côtés ; partager un octogone en parties égales par des lignes menées toutes d'un même point , pris dans l'intérieur de la figure , etc.

La seconde section est terminée par un appendice, dans lequel l'auteur donne, en grande partie, le complément de ce qu'il a dit à l'article du toisé des surfaces. Il y traite de la méthode d'évaluer les surfaces en toises carrées et parties rectangulaires de la toise carrée ; mais au lieu de partager l'unité principale ou la toise carrée en toises-pieds, toises-pouces, toises-lignes, etc., comme l'a fait Bezout, il la divise en toises-pieds, pieds carrés, pieds-pouces, pouces carrés, pouces-lignes, etc. Après

avoir examiné quelle doit être la nature des unités résultantes, lorsque dans l'évaluation d'une surface on multiplie des toises par des pieds, des toises par des pouces, des toises par des lignes, des pieds par des pouces, des pieds par des lignes, etc.; l'auteur fait voir ensuite comment, ayant évalué une surface en toises carrées, toises-pieds, pieds carrés, pieds-pouces, etc., on peut ramener cette valeur à ne renfermer que des toises-pieds, pieds-pouces, pouces-lignes, etc., ou des toises carrées, pieds carrés, pouces carrés, ect., seulement. Ces principes posés, il les applique à quelques exemples, en évaluant différentes surfaces; il résout aussi, pour le rectangle et le quarré, le problème inverse: *Connoissant une surface, soit en toises carrées, pieds carrés, pouces carrés, etc., soit en toises carrées, toises-pieds, pieds carrés, pieds-pouces, etc., et connoissant en outre l'une de ses dimensions, trouver l'autre dimension.* Enfin, il propose différens autres problèmes relatifs à l'évaluation des surfaces; tels sont les suivans: *Trouver la surface d'un secteur de cercle, lorsqu'on connoît le rayon du cercle et le nombre de degrés de l'arc; et réciproquement connoissant la surface du secteur et le nombre des degrés de l'arc, trouver le rayon du cercle; trouver la surface annulaire formée par deux cercles concentriques, dont on connoît les rayons;* l'auteur démontre que cette surface est égale au produit de la différence des carrés des rayons, multipliée par le nombre π , qui représente le rapport du diamètre à la circonférence. — *Déterminer arithmétiquement l'apothème d'un hexagone*

régulier, dont on connoît le côté, et trouver ensuite la surface de cet hexagone; connoissant le rayon du cercle circonscrit, trouver le côté, l'apothème et la surface d'un dodécèdre régulier, ainsi que des polygones réguliers de 24, 48, 96 côtés, etc.; trouver de même le côté, l'apothème et la surface d'un décagone régulier et des polygones réguliers de 20, 40, 80 côtés, etc. — Ces derniers problèmes conduisent M. Gruson à parler de la méthode qu'on peut employer pour trouver le rapport du diamètre à la circonférence. — Déterminer géométriquement une ligne droite, qui soit avec le diamètre d'un cercle dans le rapport de 3,141 : 1, et qui, par conséquent, puisse représenter la circonférence de ce cercle; l'auteur démontre que la longueur de la ligne cherchée est égale à 3 fois le diamètre du cercle, plus la cinquième partie du côté du carré inscrit; — connoissant la surface d'un polygone quelconque, ainsi que la surface et les côtés d'un autre polygone, qui lui est semblable, trouver les côtés du premier polygone; et réciproquement, connoissant l'un des côtés d'un polygone, la surface et le côté homologue d'un autre polygone, qui lui est semblable, trouver la surface du premier; etc.

Outre ces problèmes relatifs à la mesure des surfaces, l'auteur en a encore placé quelques autres à la fin de cet appendice, qui sont d'ailleurs étrangers à la matière qu'il vient de traiter. Ces problèmes consistent : à déterminer les points de contact d'une ligne droite, qui touche à la fois deux cercles donnés de grandeur et de position; à décrire un cercle qui

touche les côtés d'un angle donné; — et ici l'auteur est conduit à dire un mot des problèmes indéterminés, et de ce qu'on entend par *lieu géométrique*; — à *décrire un cercle qui touche 3 lignes données, dont l'une coupe les deux autres*. — L'auteur observe que ce dernier problème a 2 solutions, puisqu'on peut construire de chaque côté de la coupante un cercle qui touche les trois lignes données; si ces lignes sont telles, que chacune d'elles coupe les deux autres, ce qui est le cas du triangle, alors le problème est susceptible de 4 solutions, c'est-à-dire, qu'on peut alors décrire 4 cercles, qui touchent les 3 lignes données, l'un dans l'intérieur, les 3 autres à l'extérieur du triangle; en sorte que le problème d'inscrire un cercle dans un triangle n'est qu'un cas particulier de ce problème général.

Dans l'article de la troisième section, où il s'agit de la mesure des surfaces des solides, l'auteur ajoute aux propositions de Bezout différentes autres propositions intéressantes, dont il montre l'utilité dans la pratique par des exemples. Telles sont les suivantes: *La surface convexe d'un cylindre équilatéral, c'est-à-dire, dont la hauteur est égale au diamètre de la base, est égale au produit du carré du diamètre de la base, multipliée par le rapport de la circonférence au diamètre; cette même surface est à celle de l'une des bases, dans le rapport de 4 : 1, et, par conséquent, la surface totale de ce cylindre est à la surface de l'une de ses bases, comme 6 : 1, ce qui peut servir à trouver la base et la hauteur d'un cylindre équilatéral, lorsqu'on connoit sa sur-*

face, soit convexe, soit totale; la surface convexe d'une pyramide régulière est égale à celle d'un triangle, qui auroit pour base le contour de la base de la pyramide, et pour hauteur son apothème; la surface convexe d'un cône droit est pareillement égale à celle d'un triangle, qui auroit pour base la circonférence de la base du cône, et pour hauteur son côté; cette même surface est encore égale à celle d'un secteur de cercle, dont le côté du cône seroit le rayon, et dont la longueur de l'arc seroit égale à la circonférence de la base du cône; la surface d'une sphère est égale au produit du carré du diamètre, multiplié par le rapport de la circonférence au diamètre, etc.

Dans l'article du toisé des solides, l'auteur suit une marche analogue à celle qu'il a suivie relativement au toisé des surfaces. Il traite de 2 sortes de mesures, de la mesure duodécimale, et de la mesure décimale, et d'abord il évalue les solides en toises cubes, et parties cubes de la toise cube; puis il les évalue aussi, en concevant la toise cube partagée en 12 toises-toises-pieds (parallépipèdes rectangles d'une toise carrée de base et d'un pied de haut), le toise-toise-pied en 12 pieds-pieds-toises (parallépipèdes rectangles d'un pied carré de base et d'une toise de haut), le pied-pied-toise en 12 pieds-cubes, celui-ci en 12 pieds-pieds-pouces (d'un pied carré de base sur un pouce de haut), le pied-pied-pouce en 12 pouces-pouces-pieds, (d'un pouce carré de base sur un pied de haut), le pouce-pouce-pied en 12 pouces cubes, etc. Il examine ensuite quelle doit être l'espèce des unités résultantes de

de la multiplication d'une mesure superficielle avec une mesure linéaire d'espèces différentes. Il fait voir aussi comment , ayant évalué une solidité en toises cubes , toises-toises-pieds , pieds-pieds-toises , pieds cubes , etc. , on peut réduire cette valeur à des toises cubes , pieds-cubes , pouces cubes , etc. , seulement ; et réciproquement , ayant évalué un solide en toises cubes et parties cubes de la toise cube , comment on peut transformer cette valeur en toises cubes , toises-toises-pieds , etc. Enfin , il donne l'application de ces principes à un grand nombre d'exemples , qui ont pour but de familiariser les commençans avec ces sortes de calculs. Ces applications le conduisent à démontrer différentes propositions , qui tendent à abrégér les calculs dans certains cas. Telles sont les suivantes : Que la solidité d'un cylindre équilatéral est égale au produit du cube du diamètre de sa base , multiplié par le nombre $\frac{\pi}{4}$ ou par 0,785 ; que la solidité d'un cône équilatéral est égale au produit du cube du diamètre de sa base , multiplié par le nombre $\frac{\pi}{12}$ ou par 0,2618 ; que la solidité d'une sphère est égale au produit du cube de son diamètre par le nombre $\frac{\pi}{6}$ ou par 0,524 , etc.

Les propositions démontrées dans l'article des rapports des solides entre eux , ont de fréquens usages dans la pratique , et M. Gruson a soin de les faire connoître. C'est ainsi qu'il applique la proposition que les prismes et les cylindres sont entre eux comme leurs hauteurs , lorsque leurs bases sont égales , et comme leurs bases , lorsque leurs

hauteurs sont les mêmes, aux problèmes suivans : connoissant le prix d'un pied cube de bois, déterminer le prix du pied courant d'un morceau de bois de forme cylindrique, dont on connoît le diamètre de la base ; sachant qu'un cylindre équilatéral de 2,23" de haut contient exactement une livre de poudre, trouver la hauteur d'un autre cylindre qui, ayant même base que le précédent, soit capable de contenir une autre quantité donnée de poudre, ou trouver le diamètre de la base de ce dernier cylindre, s'il doit avoir même hauteur que le premier, etc. La proposition, que les solides semblables sont entre eux comme les cubes de leurs côtés homologues, trouve son application dans les questions suivantes : trouver la solidité d'un corps, lorsqu'on connoît celle d'un autre corps semblable, et qu'on peut mesurer deux quelconques de leurs dimensions homologues ; connoissant la solidité d'un prisme, construire un prisme semblable d'une solidité donnée ; etc.

L'auteur fait voir aussi, que c'est sur ce même principe, qu'est fondée la méthode, qu'il a proposée plus haut, de trouver la solidité des cylindres équilatéraux, des cônes équilatéraux, et des sphères, en prescrivant de multiplier les cubes des diamètres par 0,785 pour les cylindres, par 0,2618 pour les cônes, et par 0,524 pour les sphères. Il ajoute ensuite à ce même article plusieurs autres propositions, dont il fait des applications à la division des solides semblables en parties semblables. Enfin, il montre comment on peut évaluer la solidité de corps irréguliers, qui peuvent se présenter dans la pratique, et qui sont géométriquement dé-

terminables, soit parce qu'ils font partie de quelque solide géométrique, soit parce qu'ils sont composés de plusieurs de ces solides. Il distingue donc deux classes de corps irréguliers géométriquement déterminables; et parmi ceux de la première classe, il traite le secteur et le segment cylindriques, le secteur et le segment coniques, le prisme, le cylindre, la pyramide et le cône creux, dont l'excavation présente la forme de quelqu'un de ces solides, et le cylindre rachatant une sphère ou creusé autour du segment d'une sphère, dans le cas où son axe passe par le centre de la sphère. Pour donner aussi un exemple de ceux de la seconde classe, il choisit le solide qui renferme la charge de poudre employée dans l'artillerie, et qui a toujours la forme d'un cylindre terminé par un segment sphérique. Cet article est terminé par la remarque assez curieuse, que les cylindres équilatéraux, les sphères et les cônes équilatéraux sont entre eux comme les nombres 3, 2 et 1.

Ici se termine la géométrie dans Bezout. M. *Giuson* a trouvé utile d'enrichir encore son ouvrage de quelques articles nouveaux, dans lesquels il fait l'application des principes exposés jusqu'ici à la résolution de divers problèmes de fortification et d'artillerie, ainsi qu'au toisé des voûtes, des pontons, de la carène des vaisseaux, et des tonneaux.

Les deux dernières sections de cet ouvrage, qui traitent de la trigonométrie rectiligne et de la trigonométrie sphérique, comparées à l'ouvrage de Bezout, n'offrent pas de différences sensibles, si ce n'est à la fin de chaque section, où l'auteur a

fait l'application des principes qui y ont été exposés, à différens problèmes qui ne laissent pas de présenter de l'intérêt. C'est ainsi que la quatrième section est terminée par une application de la trigonométrie rectiligne aux triangles isocèles, aux segmens de cercle, aux polygones réguliers, à la mesure des surfaces et à plusieurs autres problèmes. Nous remarquons, parmi ces problèmes, les suivans : *Connoissant dans un triangle deux côtés et l'angle compris, calculer la surface du triangle ; a et b étant les côtés connus, α l'angle compris, et R le rayon des tables, l'expression de l'aire du triangle est*

$$\frac{a b \sin. \alpha}{2 R}, \text{ d'où l'auteur déduit ces trois conséquences :}$$

1.^o que, *de tous les triangles qui ont deux côtés égaux chacun à chacun, celui qui comprend entre ces côtés un angle droit, présente la plus grande surface ;* 2.^o que, *deux triangles qui ont un angle égal, sont entre eux comme les produits des côtés qui comprennent cet angle ;* 3.^o que *si deux triangles égaux en surface ont un angle égal, les côtés qui comprennent cet angle, sont réciproquement proportionnels, et vice versâ, si deux triangles ont un angle égal et les côtés qui comprennent cet angle, réciproquement proportionnels, ils sont égaux en surface. — Connoissant, dans un triangle, un côté et les angles adjacens à ce côté, trouver l'aire du triangle ; a étant le côté connu, α et β les angles adjacens, et R le rayon des tables, l'auteur trouve pour l'expression de l'aire du triangle,*

$$\frac{a^2 \sin. \alpha \sin. \beta}{2 R \sin. (\alpha + \beta)}.$$

— Connoissant les deux diagonales d'un quadrilatère et l'angle qu'elles comprennent, trouver sa surface; en représentant les deux diagonales par a et b , et l'angle compris par α , l'aire cherchée est exprimée

par $\frac{ab \sin. \alpha}{2 R}$, formule extrêmement commode dans

les applications. — Connoissant le nombre n des côtés d'un polygone régulier, et la longueur a d'un de ces côtés ou le demi-diamètre r du cercle circonscrit, trouver la surface du polygone; les quantités

données étant n et a , l'auteur trouve que la surface cherchée est exprimée par $\frac{na^2 \cotang. \frac{180^\circ}{n}}{4 R}$,

et par $\frac{nr^2 \sin. \frac{360^\circ}{n}}{2 R}$, si les données sont n et r , R

étant toujours le rayon des tables: l'auteur observe ici qu'en nommant N le nombre des côtés d'un autre polygone régulier, dont les côtés soient égaux aux côtés du premier, cet autre polygone, ayant

pour expression de sa surface $\frac{Na^2 \cot. \frac{180^\circ}{N}}{4 R}$, sera au

premier comme $N \cot. \frac{180^\circ}{N} : n \cot. \frac{180^\circ}{n}$; et que si

le second polygone, au lieu d'avoir les côtés égaux à ceux du premier, étoit inscrit dans le même cercle que lui, sa surface, étant alors exprimée

par $\frac{Nr^2 \sin. \frac{360^\circ}{N}}{2 R}$, seroit à celle du premier poly-

gone dans le rapport de $N \sin. \frac{360^\circ}{N} : n \sin. \frac{360^\circ}{n}$;

et de là il déduit, comme cas particuliers, les propositions suivantes : 1.^o Que l'hexagone régulier est au carré, lorsque la longueur des côtés est la même dans les deux figures, comme $3\sqrt{3} : 2$, ou comme 2,5980762 : 1 ; 2.^o Que, dans la même supposition des côtés égaux, l'hexagone régulier est au triangle équilatéral, dans le rapport de 6 : 1 ; 3.^o Que le carré est les $\frac{2}{3}$ du dodécagone régulier, inscrit dans le même cercle que lui ; 4.^o Que le triangle équilatéral est la moitié de l'hexagone régulier, inscrit dans le même cercle. — Connoissant les trois côtés, a , b , c , d'un triangle, trouver sa surface ; l'auteur trouve pour la surface cherchée, d'abord l'expression $\frac{(a+b+c)r}{2}$, qui suppose qu'outre les côtés du triangle, on connoisse encore le rayon r du cercle inscrit ; mais de là il déduit ensuite, par des considérations purement géométriques, l'expression suivante, qui résout directement le problème, ne supposant que la connoissance des trois côtés, $\sqrt{s(s-a)(s-b)(s-c)}$, où s représente la demi-somme des trois côtés. On résout communément ce problème, par le secours de l'algèbre ; la solution de M. Cruson est purement géométrique et fondée sur la théorie des proportions et des triangles semblables. Il recommande à cette occasion aux commençans qui, à la moindre difficulté qu'ils rencontrent dans un problème de géométrie, ont tout de suite recours à l'algèbre, de n'employer ce moyen que lorsque la géométrie ne peut pas suffire à la solution ; et il observe que

celui qui , à chaque instant et sans nécessité , donne une solution algébrique , fait preuve qu'il est mauvais géomètre. D'ailleurs , le problème dont il s'agit en ce moment et dont la solution est indépendante de la trigonométrie , n'a été placé ici que pour servir à la solution du problème suivant : — *Connoissant les trois côtés d'un triangle , déterminer les angles ;* cette question a déjà été résolue plus haut , mais l'auteur en présente ici une solution qui a l'avantage d'être plus commode dans la pratique. Il démontre d'abord que , si on nomme γ l'angle compris entre les côtés a et b du triangle et s la demi-somme des trois côtés , on a pour la détermination de cet angle , la formule :

$$\text{Sin. } \gamma = \frac{2 R \sqrt{s(s-a)(s-b)(s-c)}}{ab},$$

et il laisse à la sagacité du lecteur de déduire de cette formule cette autre qui est encore plus commode dans ses applications :

$$\text{Sin. } \frac{1}{2} \gamma = R \sqrt{\frac{(s-a)(s-b)}{ab}}.$$

Les problèmes résolus à la fin de la 5.^e section offrent une application de la trigonométrie sphérique aux triangles , aux pyramides et aux polygones sphérique. Ils sont au nombre de quatre : *Trouver l'aire d'un triangle sphérique ;* la solution de ce problème conduit l'auteur aux trois résultats suivans : 1.^o *L'aire d'un triangle sphérique rectangle , formé par deux cadrans et un troisième arc de grand cercle , est égale au produit du rayon de la sphère , multi-*

plié par ce troisième arc qui mesure l'angle compris entre les deux autres côtés ; 2.° L'aire d'un triangle sphérique, dont deux côtés quelconques sont suppléments l'un de l'autre, est égale au produit du rayon de la sphère, multiplié par l'arc du grand cercle, qui mesure l'angle compris entre ces deux côtés ; 3.° L'aire d'un triangle sphérique quelconque est égale au produit du rayon de la sphère, multiplié par l'excès de la somme des arcs qui mesurent ses trois angles sur la demi-circonférence d'un grand cercle de la sphère ; elle est encore égale à l'excès de la somme des trois angles du triangle sur deux angles droits, multiplié par $\frac{r^2 \pi}{180^\circ}$, r étant le rayon de la sphère, et π le rapport du diamètre à la circonférence. — Trouver la solidité d'une pyramide sphérique, dont le sommet est au centre de la sphère, et qui a pour base un triangle sphérique ; la solidité cherchée est égale au tiers du produit du carré du rayon de la sphère, multiplié par l'excès des arcs qui mesurent les trois angles de la base sur la demi-circonférence d'un grand cercle de la sphère ; ou bien elle est égale à l'excès de la somme des trois angles de la base sur deux angles droits, multiplié par $\frac{r^3 \pi}{540}$. — Trouver l'aire d'un polygone sphérique, dont tous les angles sont saillans ; le nombre des côtés du polygone étant représenté par n , et la somme de tous les angles par s , la surface cherchée est exprimée par $\frac{r^2 \pi}{180} (s - (n - 2) 180)$. — Trou-

ver l'aire d'un triangle sphérique , formé par des arcs de petits cercles ; l'auteur ne fait qu'indiquer la marche qu'il faut suivre pour arriver à la solution de ce dernier problème.

Après avoir exposé dans les cinq sections que nous venons d'analyser , les principes de la géométrie et de la trigonométrie , en montrant , par une foule d'exemples , les usages qu'on peut en faire dans la pratique , M. *Gruson* ajoute encore , à la fin de cette seconde partie de son ouvrage , un appendice qui renferme spécialement des applications de la géométrie à la tactique , et dans lequel il fait voir l'utilité que peuvent avoir , dans cette partie de la science militaire , les propositions les plus simples de la géométrie , si on sait les appliquer à propos. Nous nous dispensons de faire l'analyse de cet appendice , attendu que les détails dans lesquels nous sommes entrés jusqu'ici , peuvent suffire pour faire reconnoître que les additions que M. *Gruson* a faites aux élémens de *Bezout* , ont un mérite réel ; que , par ces additions , il a rendu la théorie plus complète , et les applications qui sont en général heureusement choisies , plus nombreuses , et qu'ainsi il a fait plus que donner à la jeunesse allemande une simple traduction de ces élémens. Le tout est terminé par une table de logarithmes des sinus et des tangentes.

OBERLIN , fils.

V O Y A G E.

VOYAGE dans la haute Pensylvanie et dans l'Etat de New-Yorck ; par un membre adoptif de la nation Onéida ; traduit et publié par l'Auteur des Lettres d'un Cultivateur américain. 3 vol. in-8.° Paris, chez Maradan, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.° 16.

C E traducteur suppose que ce ne sont ici que des fragmens d'un ouvrage plus considérable, échappés au naufrage d'un vaisseau de Philadelphie, expédié pour Copenhague, et qui périt à l'embouchure de l'Elbe, a la vue de Hellégælland. Parmi les objets que les flots jetèrent sur le rivage, étoit une caisse remplie de gazettes, de pamphlets, et de manuscrits en mauvais état, qui, étant devenus la possession de celui qui ignoroit la langue dans laquelle ils étoient écrits, furent confiés au traducteur qui, sachant l'anglais, vit bientôt que c'étoit un voyage dans les Etats-Unis. Nombre de chapitres étoient perdus, d'autres étoient devenus illisibles ; cependant, ce qui avoit échappé aux flots lui parut si intéressant, qu'il résolut de traduire ce qu'on possédoit ; il y fut encouragé par ceux qui eurent connoissance de plusieurs chapitres, et qui vainquirent ses scrupules sur la publication d'un ouvrage

qui ne lui appartenoit pas et qui pouvoit être réclamé.

L'auteur des *Lettres d'un Cultivateur Américain*, qui furent accueillies, il y a quinze ans, avec tant d'empressement, et lues avec tant d'avidité, n'avoit pas besoin du secours de cette fable, assez mal imaginée, parce qu'elle est peu vraisemblable, pour exciter la curiosité du public. Son nom seul doit faire le succès de l'ouvrage. Son style élégant et pleins d'images, ses descriptions toujours pittoresques et animées, ses réflexions dictées par cet amour de l'humanité, par cette douce philosophie qui font si bien connoître son ame et sa philanthropie, cette éloquence du sentiment, qui embellit tout ce qu'il veut faire aimer, distingueront toujours ce qu'il publiera, de ces nombreuses et insipides traductions de voyages, qui se succèdent aussi rapidement qu'elles sont oubliées.

L'auteur de ce voyage ne parle que de ce qu'il a vu, ou de ce que des hommes dignes de foi lui ont raconté ; chacun des chapitres qu'on lit est, pour ainsi dire, un ouvrage à part ; tout est détaché, et on peut s'arrêter indifféremment, par le secours des tables, aux chapitres qui contiennent des détails ou neufs ou intéressans ; ce ne peut être que de cette manière que nous pouvons faire connoître cette production estimable, dans laquelle S. J. D. C. se montre avec tant d'avantage.

Des monumens trouvés sur l'immense sol de l'Amérique, le camp retranché du Muskinghum, des fortifications découvertes dans le voisinage de l'Ohio,

des tombeaux également découverts dans le Kentukey, le Ténézée et les deux Florides, ne peuvent faire douter que ces diverses contrées, aujourd'hui désertes, n'aient été habitées par quelque nation très-ancienne. D'où seroient-elles venues? C'est ce qu'il est difficile de deviner. Les uns ont cru que ces premiers habitans étoient sortis des montagnes du Mexique, les autres qu'ils étoient originaires du nord de l'Europe; quoi qu'il en soit, il existe des vestiges de leur séjour. « Presque toute la péninsule du Mus-
 « kinghum est occupée par un vaste camp retran-
 « ché; il est composé de trois enceintes carrées.
 « Celle du milieu, qui est la plus considérable, a
 « une communication avec l'ancien lit de cette ri-
 « vière, dont il paroît que les eaux se sont retirées
 « de près de trois cents pieds. Ces enceintes sont
 « formées de fossés et de parapets en terre, dans
 « lesquels on ne trouve ni pierres taillées ni briques.
 « Chacune de ces enceintes paroît avoir eu un cime-
 « tière; en preuve de la haute antiquité de ces ou-
 « vrages, on assure comme un fait reconnu, que les
 « ossemens sont convertis en matières calcaires, et
 « que le sol végétal, dont ces fortifications sont
 « couvertes, qui n'a été formé que par la chute
 « des feuilles et par les débris des arbres, étoit
 « presque aussi épais que celui des environs. » On
 trouve sur l'Ohio, vers le Mississipi, des restes de
 ces retranchemens. Les tombeaux de Kentukey, etc.,
 ont une forme conique de diamètre et d'élévations
 différentes, et ressemblent à ceux que l'on voit en-
 core dans l'Asie et dans quelques parties de l'Eu-

rope. Les mêmes preuves du séjour d'anciennes nations se rencontrent encore dans le pays des Chérokées, dans des pyramides d'une grande élévation, dont l'origine étoit inconnue aux peuples que ces derniers en chassèrent il y a deux siècles. « A quelle « époque, par quel peuple ces ouvrages ont-ils été « construits? Jusqu'à quel degré de civilisation ce « peuple étoit-il parvenu? Connoissoit-il l'usage du « fer? Peut-on concevoir que des nations assez puissantes pour élever des fortifications aussi considérables, qui entéroient leurs morts avec un soin si religieux, ayent été remplacées par ces hordes ignorantes et barbares que nous voyons aujourd'hui. Nos indigènes seroient-ils les descendants de cet ancien peuple? » Tels sont les doutes et les conjectures que font naître l'existence et les traces des nations qui ont habité le pays de l'Ouest, au traducteur ou à l'auteur de ce voyage.

Transportons-nous avec lui au milieu des nations sauvages, assemblées en conseil à Onondaga, pour discuter une question qui devoit décider du sort futur de ces indigènes; il s'agissoit de savoir s'ils abandonneroient la chasse, jusque-là leur seule occupation, et s'ils se livreiroient à l'agriculture, qui pouvoit seule les tirer de l'état de misère habituel, et quelquefois des privations auxquelles ils étoient réduits. Cet objet important fut examiné avec toute l'attention qu'il exigeoit; les discours sont rapportés avec l'exactitude de l'histoire. L'homme de la société a un peu civilisé l'éloquence de l'homme de la nature; mais il a conservé ses com-

paraisons, ses apostrophes, ses mœurs, ses usages. Le résultat de ce grand conseil fut une résolution qui les éloignoit à jamais de ce qu'ils appeloient l'état de *graveurs de terre*, et qui les condamnoit à être toujours ce que leurs pères avoient été. L'auteur et un M. Herman, son compagnon de voyage, quittèrent ces hommes bruts, que nos philosophes ont tant célébrés, qu'ils ont voulu faire croire plus heureux que l'homme civilisé, et nous prouver que la civilisation n'est point un avantage, mais un éloignement funeste de l'empreinte primitive que nous avons reçue du créateur. Cette observation, que les deux voyageurs furent à portée de faire d'après ce qui venoit de se passer sous leurs yeux, ne les persuada pas que ces grands prosateurs de l'homme de la nature eussent raison. Un d'eux dit, avec raison, « que ces écrivains n'avoient
 « été inspirés que par l'esprit de censure et de sin-
 « gularité, qu'ils préconisoient l'être sauvage qu'ils
 « ne connoissoient pas pour faire la satire de leurs
 « contemporains. Si, comme moi, ajoute-t-il, ils eus-
 « sent accompagné ces indigènes dans leurs guerres
 « dévastatrices, si leurs yeux eussent été témoins
 « des tourmens qu'ils infligent à leurs prisonniers,
 « ainsi que de ces abstinences meurtrières, fruit de
 « la plus aveugle imprévoyance, si enfin, ils eus-
 « sent assisté à ces repas de cannibales, à ces scè-
 « nes d'ivresse, dont le souvenir fait frémir, très-
 « certainement ils auroient été ailleurs que chez les
 « hommes de la nature, chercher l'original de leurs
 « tableaux mensongers. »

Au retour de cette course pénible dans une contrée encore sauvage comme les hommes qui l'habitoient , nos voyageurs s'arrêtent dans des habitations nouvellement créées , où ils sont reçus avec toutes les prévenances de la vraie hospitalité ; chacune de ces créations est un objet de curiosité , d'instruction , de jouissance. Ces détails ne peuvent être susceptibles d'un extrait ; mais ils intéressent également dans la lecture , par l'idée qu'ils donnent de l'industrie de l'homme , des richesses de la nature , et des talens du narrateur.

La chute du Niagara devoit nécessairement être décrite dans un ouvrage tel que celui-ci ; cet étonnant phénomène étoit bien propre à attirer la curiosité de deux voyageurs , à exalter leur imagination , à suspendre toutes leurs facultés , la surprise , l'admiration , l'étonnement , l'effroi , ne permettent plus à l'homme d'être lui-même. « Assis , et nous
« tenant à une branche de cèdre , nous considérons ,
« non sans crainte , cette prodigieuse masse d'eau ,
« se précipitant , avec une inconcevable vitesse ,
« d'un point de 142 pieds plus élevés que nos têtes ,
« et estimés verser dans une minute 982,800 pieds
« cubes. A sept toises plus bas , nous avons sous
« nos yeux un vaste conflit de flots sans cesse rou-
« lans , circulans , bouillonnans à travers les débris
« qui remplissoient le fond de l'abîme , dont le re-
« jaillissement menaçoit quelquefois de nous en-
« traîner ; mais repoussés par l'obliquité des ro-
« chers , ils retomboient dans cet abîme avec un
« fracas dont on ne peut se faire une idée , pour

« être de nouveau soulevés jusqu'à la même hauteur. Je ne crois pas qu'il y ait sur la terre un autre phénomène, aussi capable d'enchaîner toutes les facultés de l'ame.

« Mais comment décrire l'effet que produit sur la pensée une longue contemplation de ce mouvement, de cette lutte éternelle, et sur les sens la continuité d'un réentissement aussi violent, image du chaos ? Comment analyser les impressions qui résultent de la vue de ces objets gigantesques et menaçans, dont l'immensité est si disproportionnée à la foiblesse de nos organes ? Ce n'est que dans le calme du cabinet et non sur les lieux, qu'il est possible d'en tracer quelques dessins ; mais alors il faudroit avoir la palette de Vernet, le pinceau de Thompson, ou la plume de Rousseau. Que dis-je, les tableaux du peintre le plus habile ne pourroient offrir aux yeux que la minette et stérile représentation des grandeurs relatives, et non l'image vivante et sublime du mouvement, de l'éclat et du bruit de ce majestueux ensemble. »

L'excessive curiosité de nos voyageurs les mit dans la situation la plus affreuse où l'homme puisse se trouver. Partis d'une habitation pour aller découvrir des arbres à abeilles (bee-tree), ils reçurent des indications qui devoient les empêcher de s'égarer ; mais, occupés des objets qui se présentoient à leurs observations, ils s'égarèrent, et lorsqu'ils s'en aperçurent, ils voulurent revenir sur leurs pas, n'ayant pas marqué, comme les indigènes, par le déplacement

cement des feuilles, les lieux qu'ils avoient parcourus, ils perdirent toute espèce de trace et d'espérance, la nuit les surprit au milieu de ces bois, de ces déserts, qui n'avoient jamais joui de la présence de l'homme; affoiblis par le besoin et la fatigue, accablés par les réflexions et les pressentimens tristes et funestes, que cette nuit fut cruelle! Que la nuit paroît longue à la douleur qui veille!

« Nos yeux se fermoient - ils pendant quelques
« instans, les hurlemens des loups, la voix glapissante des orfraies et des hiboux, répétés par les
« échos de ces forêts, le bruit, le soupçon du plus
« léger mouvement, les *soupirs*, mêmes de la brise
« faisoient naître mille conjectures dans l'esprit inquiet de mon compagnon. Son imagination exerçant toute sa puissance dans la création des présages les plus sinistres, éloignoit le sommeil et excitoit le reproche: c'est vous qui m'avez conduit
« dans ce précipice, en me parlant de la chasse aux
« abeilles? — Eh bien, lui répondis-je, n'y suis-je
« pas aussi? La rancune amère va-t-elle donc remplacer l'amitié et la confiance? Voilà comme sont
« les hommes; les circonstances seules décident de
« leurs rapports entre eux. » Errans à l'aventure, les malheureux amis s'égarèrent encore plus, sans apercevoir le plus léger indice qui annonçât le voisinage d'une terre habitée, sans rencontrer un seul fruit, une seule baie avec laquelle ils pussent calmer les déchiremens de la faim. Ce fut dans les tourmens du besoin, de l'irritation et du désespoir que finit la seconde nuit; le troisième jour ne com-

mença pas sous de plus heureux auspices. Presque sans espoir, sans moyens de satisfaire à l'impérieux besoin, sans armes qui auroient pu leur procurer quelques oiseaux à dévorer, accablés, plongés dans le dernier degré de consternation et de foiblesse, nous allons laisser l'auteur nous peindre l'horreur de leur situation, il n'y a que celui qui l'a éprouvée, qui puisse la faire sentir à ses lecteurs.

« Vers le milieu de ce jour, la fureur s'empara
 « de nos cœurs; si nous ouvrions la bouche, ce
 « n'étoit que pour nous accabler d'injures et de
 « reproches sur ce voyage; si par hasard nos yeux
 « se rencontroient, quoique ternes et affoiblis, ils
 « s'enflammoient du feu de la colère et de l'indi-
 « gnation. Les passions que, jusqu'à ce moment,
 « nous n'avions jamais connues, se manifestèrent
 « tout à coup avec la plus grande violence. Ah! si
 « dans ces momens terribles nous eussions eu des
 « armes, ou seulement la force de nous saisir l'un
 « l'autre, frénétiques comme nous l'étions, l'un de
 « nous auroit tué l'autre. A ces tempêtes, dont je ne
 « me rappelle le souvenir qu'avec honte et effroi, suc-
 « céda, vers le soir, le calme de l'extrême foiblesse et
 « de l'anéantissement. » Bientôt aux irritations de
 l' inanition, à l'inflammation des entrailles se joignit
 la fièvre dévorante de la soif, le plus insupportable
 des besoins auxquels soit soumise la nature hu-
 maine; le bruit d'une chute voisine les avertit qu'ils
 pourroient satisfaire du moins ce tyrannique besoin,
 s'ils pouvoient se rendre sur ses bords; ils y par-
 vinrent en s'appuyant de temps en temps contre les

arbres , et éteignirent la brûlante ardeur de la soif. Leur situation n'en fut pas moins horrible ; une sueur froide , occasionnée par la quantité d'eau , émoussa encore le reste de vie de l'auteur. Ses yeux se fermèrent. « Nous crûmes avoir dormi pendant « quelques heures , et malgré toutes les probabilités « et les sentimens de nos tristes présages , nous « vîmes la lumière du quatrième jour ; mais comme « une torche funèbre , elle ne servit qu'à augmenter « l'horreur de notre situation , en nous faisant aper- « cevoir les portes du tombeau , auxquelles nous tou- « chions. C'est quelquefois lorsque la mesure de l'in- « fortune est à son comble , pus-je encore dire à « mon compagnon , en nous traînant au bord de la « rivière , que surviennent des adoucissemens , des « lueurs d'espérance ; nous voilà arrivés au dernier « degré possible du malheur , espérons donc encore. « Comment oses-tu prononcer ce mot ? me dit-il , « avec l'accent et le geste du courroux. Le déses- « poir et la mort ont dissipé jusqu'aux dernières illu- « sions. Puisque tu es assez lâche , espère , toi ; « moi , je vais me précipiter au fond de cette ri- « vière , au fond de laquelle m'attendent la paix et « le sommeil tranquille. Qui voudroit endurer plus « longtemps ces douleurs cuisantes , lorsque du mi- « lieu de l'enfer au séjour du repos , il n'y a pas « vingt pieds de distance ? Passons encore cette « journée , lui dis-je , si cela est possible ; buvons « encore de l'eau , et s'il ne nous survient aucune « indice favorable , ce soir nous nous y précipite- « rons ensemble. » Pour qui souffre comme moi ,

reprit-il, ce soir est à cent lieues d'ici. L'impatient Herman exigea le sacrifice du chien de l'auteur, tout aussi débile qu'eux. Il en demandoit impérieusement la moitié pour la dévorer, lorsqu'il jeta les yeux sur une tige de noix terrestres.... « Nous sommes sauvés, m'écriai-je, nous sommes sauvés; le sol sur lequel nous comptions mourir, recèle de quoi nous redonner la vie, puisque là où il croît une de ces plantes, on est sûr d'en trouver mille. Dieu miséricordieux ! Dieu bienfaiteur, s'écria, à son tour, Herman, ne me trompez-vous pas ! A l'instant je lui présentai la première de ces racines, que je venois d'arracher.

« Comment exprimer l'effet que produisit sur nos esprits, la certitude de pouvoir nous en procurer une plus grande quantité ? Comment peindre ce sentiment exquis et nouveau, ce ravissement ineffable qui releva tout-à-coup nos forces abattues, s'empara de nos cœurs flétris, et y rappela les délicieuses et divines consolations de l'espérance ? Comment rendre ce que j'ai senti pendant si vivement ? Le passage subit du besoin extrême à la possession de quelques aliments cueillis à la lueur d'un foible rayon d'espérance, celui d'un état désespéré à un état plus tranquille, le passage, enfin, des bords du sombre Cocyte aux champs de la vie. » Comme si toutes les épreuves de l'infortune avoient été épuisées pour eux ; comme si cette lueur d'existence ne devoit être qu'un avant-coureur de la certitude d'un retour assuré à la vie. Bientôt le son d'une cloche

leur apprit enfin qu'une espérance qui n'étoit que la dernière séduction, qui nous flatte au déclin de l'existence, alloit se réaliser (1). Ce son consolateur rappela ces infortunés de l'engourdissement où les tourmens physiques et moraux avoient tour-à-tour plongé leur ame. « Oui, c'est l'espérance qui nous appelle, obéissons-lui? Mais encore émus et tremblans, l'œil fixe, l'oreille attentive au vent, ce ne fut qu'après avoir entendu plusieurs fois le bruit de cette cloche, que peu à peu ressuscités, rappelés à l'existence, nous eûmes la force de suivre ce son qui devenoit de plus en plus distinct, à mesure que nous avancions, jusqu'à ce que nous découvrîmes enfin, à travers les bois, ce troupeau sauveur qui païssoit dans une prairie naturelle. Consacrons, dis-je à M. Herman, cette faveur inattendue, cette restitution à la vie, à la société, à nos amis, par les émotions ainsi que par les hommages de la plus vive reconnaissance. — Et à l'instant nous nous agenouillâmes, au pied d'un arbre, pour adresser au ciel les paroles que nos cœurs agités nous inspirèrent, et que nos bouches affoiblies purent à peine prononcer. »

La sagacité et l'instinct de ces animaux furent les conducteurs de ces voyageurs retournant à la vie; le bœuf porte-cloche dirigea sa marche vers le nord-ouest; on le suivit, non sans crainte que la troupe obéissante ne s'égarât, car la nuit approchoit; mais

(1) Il est d'usage dans ces vastes terrains qui environnent les habitations américaines, d'envoyer les troupeaux au loin, et d'attacher une cloche au col de la plus forte bête du troupeau.

l'instinct, plus sûr que la raison dont l'homme est si vain, les rendit à une habitation où ils furent accueillis avec l'empressement, les soins, les secours que leur situation exigeoit. Nous n'avons pu nous refuser à mettre sous les yeux du lecteur, la plus terrible situation où l'homme puisse se trouver; nous n'avons pu lire ce troisième chapitre du second volume, sans cette émotion, ce serrement de cœur, que l'excès de l'infortune doit nécessairement produire sur tout cœur sensible.

L'auteur qui a parcouru presque toutes les parties de ce vaste continent, qui a vécu souvent avec le plus grand nombre des nations sauvages qui subsistent encore sur ses parties septentrionales, malgré nos guerres et notre eau de-vie, nous fait connoître la nation shavanèse, à 300 lieues de New-Yorck, parmi laquelle il a habité quelque temps. « Quel
 « dommage que cette nation, une des plus nom-
 « breuses du continent, parmi laquelle on voit un
 « grand nombre d'hommes d'une taille élevée, dont
 « la langue est harmonieuse et douce, se soit op-
 « posée constamment à tous les efforts qu'on a faits
 « pour lui inspirer le goût de la vie sédentaire et
 « cultivatrice! Comme tant d'autres, elle disparoi-
 « tra, et ne laissera après elle que les noms qu'elle
 « donna jadis aux rivières et aux montagnes. Leur
 « manière de vivre a toujours été un obstacle à
 « leur civilisation, a contrarié le zèle des mission-
 « naires; c'est faute d'aptitude à concevoir les idées
 « métaphysiques attachées à quelques-uns de nos
 « mots, qu'ils n'ont jamais pu comprendre plusieurs

« des vérités et des points historiques de la reli-
« gion. — Nous ne sommes point des enfans,
« mais des guerriers, disent-ils dans leur orgueil,
« et ils en ont beaucoup. Leur goût pour la vie
« errante est un autre obstacle non moins insur-
« montable. Quel souvenir d'instruction, en effet,
« des hommes qui passent six mois de l'année, loin
« de leurs villages, à la poursuite des ours, des
« castors et des loups, peuvent-ils conserver ? Et
« d'ailleurs quelle confiance pouvons-nous nous
« flatter d'inspirer à ceux qui se méfient de tout
« ce que nous leur disons, et qui ont pour nous
« autant de mépris que de haine ?

« Quoique leur genre de vie et les mœurs qui en
« résultent, empêchent que l'amitié ne soit parmi
« eux un sentiment aussi cultivé qu'il l'est chez
« nous, j'en ai vu des exemples touchans. Il est
« impossible de concevoir jusqu'à quel point
« l'état de leur civilisation contribue à rétrécir le
« cercle de leurs affections et de leur existence
« morale. A peine connoissent-ils les plaisirs de
« l'amour, qu'ils les regardent comme indignes d'un
« chasseur et d'un guerrier. L'inertie, l'inactivité
« de ce premier mobile de notre existence rend leur
« imagination froide, stérile et muette ; rien ne lui
« parle, rien ne l'anime. Quoique souvent oisifs,
« ils ne sentent jamais cette surabondance de vie,
« d'où provient quelquefois l'ennui, origine de tant
« d'ouvrages et de découvertes utiles. Voilà pour-
« quoi on n'a trouvé, chez ces nations, ni contes,
« ni fables. Elles n'ont que des chansons destinées

« à célébrer leurs victoires et l'assouvissement de
 « leurs implacables vengeances. ; ce sont les hurle-
 « mens de la férocité , ainsi que de leur barbare
 « orgueil , plutôt que les accens du bonheur et du
 « plaisir. Tranquilles sur leurs peaux d'ours , lorsque
 « la faim , la chasse , les fureurs de la guerre et la
 « frénésie de l'ivresse ne les agitent pas , ils paroissent
 « être sans passions comme sans desirs. — Tu
 « ne connoîtras jamais , me disoient quelques chefs ,
 « comme nous , le bonheur de ne penser à rien et
 « de ne rien faire ; après le sommeil , c'est ce qu'il
 « y a de plus délicieux. Voilà comme nous étions ,
 « avant d'avoir eu le malheur de naître. Voilà
 « comme nous serons après la mort. Qui a mis dans
 « la tête de tes gens ce desir perpétuel d'être mieux
 « nourris , mieux vêtus , et de laisser tant et tant
 « de terres et d'argent à leurs enfans ? Qu'est - ce
 « donc que leur vie comparée à la nôtre , puisque
 « le présent n'est rien pour eux ? Tu nous parles
 « souvent de prévoyance , ce tourment de ta vie ;
 « eh ! ne sais-tu pas que c'est le mauvais génie qui
 « l'a donnée aux blancs , pour les punir d'être plus
 « savans que nous ? Sans cesse elle les blesse et les
 « aiguillonne , sans jamais pouvoir les guérir , puis-
 « qu'elle ne peut jamais prévenir l'arrivée du mal
 « qui s'attache aux enfans de la terre , comme les
 « ronces aux jambes des voyageurs. » D'après leurs
 principes , rien n'est plus juste que ces objections.

Un Américain ayant demandé un jour à un jeune
 guerrier shawanèse , de se rappeler une plainte
 qu'il lui avoit entendu chanter quelque temps au-

paravant et qu'il vouloit transcrire , ce sauvage parut étonné de ce qu'il s'en souvenoit ; mais il le fut bien plus encore , lorsque je lui lus ce qu'il venoit de me dicter. « Quoi ! me dit il fièrement ,
« avec la plume d'une oie , tenue par trois doigts seulement , tu peux dire à mes paroles : — Arrête-toi sur cette écorce de bouleau ! — Et elles s'y
« arrêtent ! Toutes les fois qu'il t'en prendra envie , tu pourras lui dire encore : — Répète-moi
« ces pensées ! — Et elle te les répétera ! Pourquoi , avec nos dix doigts , n'en pouvons-nous pas
« faire autant ? Comment ces lignes , mortes comme celles que nos enfans tracent sur le sable du rivage , peuvent-elles redire les paroles vivantes
« d'un homme absent ou parti pour l'Ouest ? C'est le faire parler , sans qu'il ouvre la bouche , et
« même après que ses yeux ont cessé de voir le soleil de la vie. Que distinguent-ils donc les
« tiens , dans ces petites figures noires que tu traces avec tant de rapidité ? Pourraient-ils voir quelque
« chose , là où les miens qui valent bien les tiens , ne voient cependant rien ? Comment peuvent-elles émettre un son , une idée ? Auroient-elles
« donc une ame , une voix ? Ou bien est-ce toi qui leur prête la tienne ? Mais peut-être parlent-elles
« à tes oreilles ! Voyons..... Je ne les entends pas ; les entends-tu , toi ? — Non. — Eh bien !
« Si elles sont aussi muettes pour toi comme pour moi , comment as-tu donc fait pour répéter ce
« que je t'avois dit ? Mais ne seroit-ce point ta mémoire qui , plus vive que la mienne , te l'auroit

« suggéré? Non, dis-tu; eh bien! je n'y comprends
 « rien. Peut-être comme la rosée du printemps après
 « les longs frimats de l'hiver, comme les fruits après
 « les chaleurs de l'été, comme le soleil après l'o-
 « rage, cela vient-il du grand esprit qui a enseigné
 « cet art aux blancs? S'il en est ainsi, pourquoi
 « n'auroit-il point dit de même aux Shawanèses :
 « — Prends une plume d'oie; écris les pensées de
 « ton esprit sur l'écorce du bouleau; cette écorce
 « les répétera à ta postérité, et elle deviendra sa-
 « vante. J'exige que tu me donnes une copie de ce
 « que tu viens d'écrire sur cette écorce. Peut-être
 « un jour me parlera-t-elle, comme celle-ci te parle
 « aujourd'hui. Peut-être lorsque je serai vieux, me
 « fera-t-elle souvenir des pensées qui me vinrent à
 « l'esprit, au pied du grand *némens héhélas* (bou-
 « leau noir), ainsi que de toi; envoyé du grand
 « chef du pays d'Onas (la Pensylvanie), qui m'as
 « donné, de sa part, une carabine et du vermillon. »

Le chap. 8 du III.^e vol. est un des plus curieux de l'ouvrage. Un des sénateurs des États-Unis, qui a vu tous les monumens de la Géorgie et des deux Florides, en fait une description détaillée que nous allons extraire, parce qu'elle peut donner lieu à des recherches intéressantes sur l'ancienne population de ces déserts; ces pyramides, ces montagnes artificielles, ces arènes sont totalement étrangères aux fortifications, aux camps retranchés des bords de l'Ohio et du lac Erié, dont nous avons parlé. Les membres des compagnies littéraires multipliées dans toutes les parties fédératives du gouvernement

américain , se sont plus occupés jusqu'ici de leur intérêt particulier , de leurs spéculations commerciales , que des monumens qui les environnent ; cependant il est hors de doute que cette partie du continent a dû être habitée par une nation , ou par la réunion de plusieurs grandes tribus qui parloient la même langue , qui avoient les mêmes usages , les mêmes opinions religieuses ; que ces tribus ont dû jouir des avantages de la paix pendant plusieurs siècles , puisque , quoiqu'elles ayent su élever des pyramides aussi étonnantes , elles n'ont laissé après elles aucune trace de travaux militaires ; et enfin qu'elles ont dû être nombreuses , civilisées , soumises à un gouvernement coercitif qui pouvoit former d'aussi vastes projets , et alimenter un aussi grand nombre d'ouvriers. Mais quelles étoient ces nations ? Étoient-elles aborigènes ? Combien de siècles ont-elles dû exister , avant d'avoir pu élever ces pyramides et creuser ces arènes ? Quel a été leur sort ? Auront-elles été détruites par quelques grandes convulsions de la nature , ou exterminées par des barbares venus de l'intérieur du continent ? Toutes ces questions et tant d'autres que ces grandes créations présentent en foule à la curiosité trompée , ne sont pas plus faciles à éclaircir que celles auxquelles donnent lieu depuis longtems les pyramides d'Égypte. Ces souvenirs de l'industrie , de la civilisation de ces anciens peuples , sont des témoins muets de leur existence. On sait seulement , par la tradition des Cherockées , qu'à l'arrivée de leurs ancêtres venus des montagnes du Mexique , ces grands ouvrages

existoient, tels à peu près qu'on les voit aujourd'hui, et que les plus anciens, parmi les Savannucasvins (c'est le nom des anciens indigènes de la Géorgie), ignoroient quand et par qui ils avoient été élevés. Cette invasion eut lieu vers la fin du 16.^e siècle. Quelles que soient les conjectures que font naître ces surprenantes créations, contentons-nous, jusqu'à ce que les savans ayent fait usage de leurs lumières et de leurs méditations pour parvenir à la vérité, de donner une idée de leurs constructions.

Non loin de la rivière Little, 25 milles à l'ouest de Wigt's-Bouis, on voit, au milieu d'une plaine fertile, plusieurs montagnes artificielles, dont les bases sont de 7 à 800 pieds de circonférence, et de 30 à 40 pieds de hauteur; une pyramide dont les dimensions sont beaucoup plus considérables, quatre terrasses de forme carrée, ayant 10 à 12 pieds d'élévation; et enfin une arène creusée, avec quatre rangs de banquettes qui pouvoient contenir 3,000 spectateurs. La pyramide seule, dont la hauteur peut être de 55 pieds, a dû exiger le travail de quelques milliers d'hommes, pendant plusieurs années. C'est à sa forme, aux buissons épais, ainsi qu'aux racines des arbres qui la couvrent, qu'elle doit d'exister encore presqu'en son entier. Les plus considérables ouvrages et les plus dignes d'exciter la curiosité sont sur les bords de la branche orientale de la Savannah, 100 milles au dessus de la ville d'Augusta, capitale de la Géorgie. Le premier objet qui étonne, est une pyramide circulaire, dont la base a 1000 pieds de circonférence, dont

la hauteur est de 70 pieds, et dont le sommet est couronné de cèdres. On y monte par un sentier en spirale, sur lequel, à des hauteurs différentes et en regard des quatre points cardinaux, on trouve quatre niches; de la hauteur de la pyramide, on aperçoit plusieurs autres élévations moins considérables; mais ce qui surprend encore plus, est une chaussée de 3 milles de longueur, que les eaux de la rivière ne surmontent jamais. A 6 milles plus loin, on voit, au milieu d'une belle vallée, deux longues et grandes terrasses et deux pyramides de 30 à 35 pieds. Plus loin encore dans les montagnes, on rencontre une autre pyramide dont la circonférence est de 800 pieds, et la hauteur de 48, avec une grande terrasse. En parcourant ces vastes contrées presque inhabitées, on découvre d'autres ouvrages de la même nature, et qui ont la même empreinte d'antiquité. Près de la ville de Kéovée, on en a vu plusieurs qui n'ont pu être construits qu'avec le secours du marteau; ils sont composés de quatre pierres, de six pieds de long et de trois de large; deux de ces pierres sont placées de champ et dans une direction parallèle, une troisième les recouvre, et la quatrième ferme une des extrémités. Depuis longtemps on connoît dans les deux Florides des monumens pareils aux premiers, des chaussées qui paroissent avoir été élevées pour former des étangs, des chemins d'un niveau parfait; on y a trouvé aussi quelques fragmens de vases et de poterie élégante.

Ces détails, quoique abrégés, présentent un vaste

champ aux inductions , aux conjectures , aux systèmes des savans et des géographes ; leur sagacité peut s'exercer sur des découvertes faites dans un pays que , jusqu'à nos jours , on avoit cru n'avoir jamais été habité que par des indigènes , et qui est parsemé de preuves indubitables de l'existence et du long séjour d'anciennes nations qui ont dû être nombreuses et beaucoup plus civilisées que celles qui l'habitent aujourd'hui.

Tous les chapitres de ce voyage sont accompagnés de notes d'autant moins à négliger qu'elles servent essentiellement à la connoissance d'une partie du globe , devenue si intéressante sous plusieurs rapports. Elles instruisent de tout ce que l'histoire naturelle , celle de la civilisation , et de l'état civil offrent à l'avidité de l'Européen ; pour qui ce pays est tout nouveau. L'auteur l'a habité depuis son enfance , il en a parcouru tous les points , il a eu des relations avec tous les hommes qui ont représenté sur la scène sanglante qui a eu l'indépendance pour dénouement ; il est en ce moment chargé des intérêts de la nation qui a tant contribué à la conquérir.

Ces fragmens , dans lesquels on est fâché de trouver le roman de *Jean de Bragansa* , se font lire avec autant de plaisir que si l'ouvrage formoit un ensemble , si la série des chapitres présentoit une liaison de toutes les parties. Le talent de l'écrivain embellit tout ce qu'il décrit , fait aimer tout ce qu'il peint , fait désirer de connoître tout ce qu'il aime. On estime encore plus l'auteur que l'ouvrage , lorsqu'à chaque page on trouve sa sensibilité ,

son amour pour ses semblables, une philosophie vraie, des mœurs rares, et une philanthropie qui se répand sur tout ce qui peut faire le bonheur de l'espèce humaine.

A. J. D. B.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

F R A N C E.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

I N S T I T U T N A T I O N A L.

Ordre des lectures de la séance publique de l'Institut, tenue au palais national des sciences et des arts, le 15 messidor an 9.

1. Distribution de prix, et annonce des nouveaux sujets de prix.

2. Rapport sur la continuation du *Dictionnaire de la langue française*, par le C. ANDRIEUX.

3. Mémoire sur la morale de Cicéron, par le C. BOUCHAUD.

4. Mémoire sur la dernière vente de laines et de moutons du troupeau de Rambouillet, par les CC. TESSIER et HUZARD.

5. Extrait d'un mémoire sur le bronze des anciens, et sur une épée antique, par le C. MONGEZ.

6. Notice historique sur la vie et les ouvrages de Jean-Baptiste Le Roi, par le C. LEFÈVRE-GINEAU.

7. Extrait d'un voyage chez les Creecks et les Cherokeees, par le C. BEAUVOIS.

8. Extrait d'un mémoire sur les tribunaux d'Athènes, par le C. LÉVESQUE.

9. Mémoire sur le blanchissage du linge, par le C. SÉGUIN.

10. L'Alchimiste et ses enfans, conte en vers, par le C. ANDRIEUX.

Notice des travaux de la Classe des sciences mathématiques et physiques, pendant le troisième trimestre de l'an 9.

PARTIE MATHÉMATIQUE,

Par le C. DELAMBRE.

Éclaircissemens sur un point de l'histoire des tables trigonométriques.

A l'occasion des grandes tables trigonométriques du cadastre, dont nous avons rendu compte en germinal dernier, le C. PRONY, à qui l'on doit la première idée et la prompte exécution de cet ouvrage
immense,

immense, a lu à la classe un mémoire sur l'*Opus palatinum de triangulis* de RHETICUS. Ces tables, les plus complètes qui aient encore paru pour les lignes trigonométriques en nombres naturels, n'avoient pas été soignées dans toutes leurs parties avec le même scrupule. On avoit bientôt reconnu que les tangentes et les sécantes des derniers degrés avoient besoin de corrections considérables : on savoit vaguement que ces corrections avoient été ordonnées ; mais on n'étoit pas sûr qu'elles eussent été exécutées ; du moins on n'en trouvoit aucune trace dans quatre exemplaires, les seuls que l'on connût à Paris, de cet ouvrage extrêmement rare. Schulze, dans ses tables imprimées à Berlin en 1778, avoit copié toutes les fautes de Rhéticus, et s'étoit contenté d'en avertir dans sa préface, ce qui paroissoit supposer l'impossibilité de trouver un exemplaire correct de l'*Opus palatinum*.

Le C. Prony eut le bonheur d'en rencontrer un dans lequel les tangentes et sécantes des derniers degrés sont de la même exactitude que tout le reste. Le titre du livre est augmenté de ces mots : *recens emendatus a Bartolomæo Pitisco Silesio*, etc. Les sept derniers degrés ont été calculés de nouveau, et ils ont nécessité la réimpression de quatre-vingt-six pages qui se reconnoissent à quelques différences dans le papier et les caractères : ceux-ci étant plus usés, celui-là moins beau que dans le reste du volume. Le mémoire du C. Prony contient les formules nécessaires pour fixer la quantité des erreurs, et en outre des tables de comparaison qui

prouvent à quel point sont exactes les corrections de Pitiseus.

A ces recherches du C. Prony nous ajouterons, pour tranquilliser ceux qui font encore usage quelquefois des tangentes ou sécantes naturelles, que ces corrections, fort importantes lorsqu'on veut une extrême précision, deviennent presque toujours insensibles quand on se contente de sept décimales; et d'ailleurs les tables de cette espèce les plus répandues, telles que celles de Sherwin, Ozanam, Deparcieux, et plus anciennement celle de Philippe Lansberge, ont été imprimées d'après un exemplaire corrigé : ce qui paroîtra assez remarquable, si l'on considère que Schulze et Véga, dont les éditions sont beaucoup plus modernes, ont reproduit des fautes qui depuis longtemps avoient disparu des tables imprimées à Londres, à Paris et à Middelburg. Mais, de tous ces auteurs qui ont donné les sécantes et les tangentes exactes, Lansberge est le seul qui ait mis partout 7 décimales, les autres n'en ayant donné que 6 depuis $64^{\circ} 16'$ jusqu'à $89^{\circ} 25'$, et 5 seulement dans les 35 dernières minutes.

*Tables trigonométriques de BORDA, publiées par
DELAMBRE.*

Ces tables sont purement logarithmiques. La division décimale du cercle, pour laquelle elles ont été construites, est sans contredit plus commode que la division sexagésimale. Ces signes, composés chacun de 30 degrés qui partagent la circon-

férence en douze parties, tandis que chaque degré se subdivise en 60 minutes, et la minute en 60 secondes, s'éloigne trop de la marche simple et uniforme du système arithmétique qui procède invariablement par dixaines, pour ne pas donner lieu fort souvent à des inconvéniens très-graves dans la pratique. Ils avoient été vivement sentis, il y a près de deux cents ans, par Briggs, qui, pour y remédier, sans heurter trop ouvertement le système reçu, avoit proposé de bannir au moins les minutes et les secondes, qu'il remplaçoit par les dixièmes et centièmes de degré. Les tables qu'il avoit composées pour accréditer son système mitigé, et qui ont paru après sa mort, par les soins de Gellibrand, étoient si exactes et si complètes, les nouveaux logarithmes qu'il y employoit, donnoient à son ouvrage une telle supériorité sur tout ce qui avoit paru jusqu'alors, qu'il eût inmanquablement fait adopter le changement heureux qu'il proposoit, si Vlacq, en faisant imprimer en même temps sa *Trigonométrie artificielle*, dans laquelle on trouvoit les logarithmes de Briggs adaptés à l'ancienne division du cercle, et des tables 3,6 fois plus étendues que celles de Briggs, n'eût fourni aux astronomes un prétexte bien spécieux pour s'en tenir à leur ancienne routine.

Les géomètres et astronomes français, en proposant un changement total dans la division du cercle, avoient également à lutter contre ces tables de Vlacq, devenues plus commodes encore dans les éditions de Gardiner et de Callet. Il falloit qu'ils

donnassent à leurs nouvelles tables trois fois plus ou trois fois moins d'étendue que n'en ont celles de Vlacq : ils ont fait l'un et l'autre. Le premier parti entraînoit une augmentation considérable de volumes : mais cet inconvénient ne devoit pas arrêter Prony, chargé d'élever un monument qui surpassât tout ce qui avoit été exécuté ou même conçu de plus grand en ce genre. Borda vouloit des tables plus usuelles ; il falloit donc que, pour l'étendue, il se rapprochât de celles de Briggs, et alors il se trouvoit au dessous de Vlacq, Gardiner et Callet. Il chercha les moyens de se remettre à leur niveau, et il y réussit fort adroitement.

Ces petits registres des parties proportionnelles si commodes, qui accompagnent les logarithmes des nombres, n'avoient pu encore trouver place dans les tables de sinus et de tangentes. Borda le premier, et le seul jusqu'ici, les a introduits dans les siennes. Il y a tenu compte de l'inégalité des différences ; il y a de plus rétabli les sécantes depuis longtemps supprimées par Vlacq et tous ses éditeurs ; et tels sont les moyens par lesquels il a su compenser le moins d'étendue de ses tables, en sorte que l'usage en est aussi expéditif au moins et aussi exact que celui des tables sexagésimales les plus commodes et les plus répandues.

Différentes causes ont retardé la publication de cet ouvrage, dont le manuscrit étoit achevé dès 1792. L'exactitude scrupuleuse que l'auteur vouloit y mettre partout, le mauvais état de sa santé, les circonstances difficiles dans lesquelles il avoit com-

mencé l'impression , la résolution qu'il prit de supprimer et de faire recommencer une partie considérable de l'édition qu'il n'avoit pu surveiller assez lui-même , et dans laquelle il avoit trouvé des négligences , de peu d'importance à la vérité , mais en assez grand nombre ; voilà ce qui l'a privé de la satisfaction de terminer une entreprise qu'il avoit fort à cœur et à laquelle il a fait de grands sacrifices. La préface trouvée dans ses papiers étoit incomplète. La partie qui restoit à faire eût été sans doute la plus neuve et la plus intéressante. Ce qu'il en a laissé ne contient guère que l'exposé de la théorie des logarithmes d'après Euler , et les usages de ses tables. On y trouve pourtant une formule nouvelle et fort expéditive pour calculer les logarithmes des nombres. Il n'avoit rien dit de la construction de ses tables de sinus. L'éditeur a tâché de suppléer ce qui manquoit à cette introduction ; il a donné des formules nouvelles , et des procédés sûrs autant qu'expéditifs pour construire , vérifier ou étendre toutes les tables qui composent ce recueil. Il a comparé ces tables à toutes celles du même genre qu'il a pu se procurer , imprimées ou manuscrites , et n'a épargné ni soins ni travail pour assurer la correction de cet ouvrage dont l'exécution typographique fait honneur à l'imprimerie de la République.

Histoire céleste française , publiée par JÉRÔME LALANDE , tome premier (1).

Ce recueil important renferme les observations d'étoiles faites à l'école militaire en 1783 , par Dagelet ; les observations de toute espèce faites à Toulouse par les CC. Darquier et Hadancourt , dans un espace de sept ans , commençant à 1791. Mais la partie la plus considérable de ce volume est l'étonnante collection de 50000 étoiles , fruit des veilles et d'un travail assidu de onze années , de Michel le François Lalande neveu , heureusement secondé depuis trois ans par le C. Burckhardt. On sent assez de quelle utilité ce travail peut être pour les comètes , qui ne se montreront désormais dans aucun endroit du ciel sans s'y trouver entourées d'étoiles bien connues , à l'aide desquelles leurs mouvemens et leurs positions pourront se déterminer à chaque instant. Il n'est pas moins évident que ces observations , comparées à celles qui ont été faites ou pourront se faire en différens temps par différens observateurs , donneront lieu tôt ou tard à des remarques intéressantes sur les changemens qui arrivent dans le ciel , sur les astres nouveaux qui paroissent de temps à autre , sur ceux qui se perdent ou changent au moins d'éclat et de lumière.

Quelques personnes ont pensé que ce nombre prodigieux de 50000 étoiles excédoit de beaucoup les besoins réels de l'astronomie ; qu'il vaudroit mieux

(2) *Magasin Encyclop.* Année VII, t. I, p. 531.

n'en avoir que 10000, mais observées plusieurs fois, pour rectifier les erreurs inévitables dans un si grand nombre d'opérations. Elles ont pensé encore qu'en s'imposant la loi de répéter à peu de jours de distance l'observation de chacune des étoiles; on auroit découvert les planètes, s'il y en a encore qui nous soient inconnues. A ces raisonnemens, dont je n'ai pas déguisé la force, on peut répondre que l'astronome qui veut faire la revue du ciel est obligé de noter, presque sans choix, tout ce qu'il aperçoit, tout ce qu'il a le temps d'écrire, parce qu'il lui importe surtout d'écarter le sommeil et l'ennui qui le gagneroient infailliblement s'il étoit oisif un seul instant. Sans doute il est impossible que, de cette manière, on ne se trompe quelquefois; mais si l'erreur est légère, elle n'aura qu'une bien petite importance, par la facilité qu'on donne aux observateurs de choisir toujours plusieurs étoiles entre lesquelles ils prendront un milieu. Si l'erreur est grave, elle n'aura d'autre effet que de rendre l'étoile méconnoissable, et d'empêcher qu'on en fasse jamais aucun usage ni bon ni mauvais. Quant aux planètes, si leur existence n'est pas invraisemblable, elle est au moins fort douteuse, et cette espèce de recherche ne doit jamais être qu'un objet secondaire dans le travail dont nous rendons compte. Au reste, la meilleure de toutes les réponses est celle qu'on trouve dans la préface de cette histoire. On y voit que les deux infatigables observateurs, après avoir satisfait à ce qu'ils regardoient comme l'objet essentiel, ont commencé à s'occuper des planètes

inconnues ; ce qui ne peut se faire sans une révision , qui donnera à leur grand travail toute la certitude qu'on peut désirer. Après tout , quand il resteroit toujours dans l'état où il est porté actuellement , il suffiroit encore pour faire beaucoup d'honneur à l'astronome célèbre qui a formé le plan , qui en a su créer tous les moyens d'exécution , et qui l'a suivi avec une constance rare , à travers tous les obstacles et dans les temps les plus orageux.

Mémoire contenant la solution d'un problème de mécanique proposé par d'ALEMBERT , par le C. Ch. Fr. NIEUPORT , associé.

Il s'agit dans ce problème , de déterminer la direction de la force qui tiendrait en équilibre et sans mouvement un corps de figure quelconque , traversé par un fil lâche et flexible , dont les extrémités seroient attachées à deux points fixes.

L'analyse du C. NIEUPORT le conduit au résultat entrevu seulement par d'Alembert , c'est à-dire à conclure que , dans tous les cas , la direction de la force partage en deux également l'angle formé par les directions des deux parties du fil qui sont extérieures au corps.

Il résulte encore de cette analyse que , si la rainure qui donne passage au fil est de figure curviligne , la solution n'en sera guère plus compliquée , et que l'équation restera toujours de même forme : ce que d'Alembert n'osoit assurer.

Démonstration d'un théorème de géométrie sur l'évaluation de la solidité de la voûte hémisphérique de VIVIANI, par le C. TÉDENAT, associé, professeur de mathématiques à l'école centrale de l'Arveyron.

En lisant le calcul intégral de Lacroix, qui a paru en l'an 6, le C. TÉDENAT eut l'idée de déterminer algébriquement, par une méthode d'Euler, la solidité de cette partie d'une voûte hémisphérique, dont Viviani n'a déterminé que la surface.

Dans le second volume de nos *Mémoires* pour l'an 6, on voit que, le 6 floréal an 5, notre confrère Bossut avoit annoncé à la classe une solution de ce même problème, de laquelle il donnoit simplement le résultat, promettant de faire paroître le calcul dans une autre occasion. Il l'a donné en effet peu de temps après, à la fin du second volume de son calcul intégral, qui porte la date de l'an 6; on y trouve deux solutions différentes du problème, et la seconde surtout est d'une grande simplicité.

Le C. Tédénat ayant lu, dans le mémoire cité, qu'aucun géomètre n'avoit encore remarqué cette extension qu'on peut donner au problème de Viviani, a désiré prouver que de lui-même il avoit aussi fait cette remarque, et dans cette vue il nous a envoyé la solution que nous annonçons, et qui, pour le résultat définitif, est conforme à l'énoncé du C. Bossut.

Longitude de Florence.

Le C. LALANDE a lu un mémoire sur la longitude de Florence, dont la position étoit singulièrement incertaine. Des observations nouvelles qu'il a reçues du chevalier Ciccolini, et qu'il vient de calculer, lui ont appris que la différence des méridiens de Paris et de Florence est de $0^h 35' 40''$.

Mouvement séculaire de Vénus.

Ce mémoire est encore du C. LALANDE. Il a reconnu, par la dernière conjonction inférieure de cette planète, que l'époque de la longitude est exacte aussi bien que l'équation de l'orbite, et qu'il n'y a rien à changer à cet égard dans les dernières tables. Dans ces calculs, le C. Lalande a tenu compte des perturbations que Vénus éprouve par l'action de Jupiter et par celle de la terre, suivant les formules qu'il a données lui-même dans les mémoires de l'Académie des sciences.

Mémoire sur les verres acromatiques adaptés à la mesure des angles, et sur les avantages que l'on peut tirer de la double réfraction pour la mesure précise des petits angles, par le C. ROCHON.

Après une notice historique intéressante, et dont l'objet est 1.^o de réclamer l'invention des verres acromatiques pour le savant Morehall, qui, dès l'année 1734, étoit parvenu à détruire les aberrations de sphéricité et de réfrangibilité par l'emploi

des substances différemment réfringentes ; 2.^o de rappeler ce qu'on doit aux savantes recherches d'Euler sur cette matière, le C. ROCHON annonce qu'il vient de perfectionner l'instrument qu'il a décrit dans ses recherches sur la mécanique et la physique, imprimées en 1783.

Le P. Beccaria nous a montré que le crystal de roche peut se tailler en prisme de manière à ne pas donner de double réfraction. Le C. ROCHON a profité de cette découverte pour substituer un prisme de cette espèce aux deux prismes variables de verre dont il se servoit dans sa première construction.

Un nouveau perfectionnement l'avoit mis en état d'obtenir la mesure d'un angle plus grand que le diamètre du Soleil, au moyen de deux prismes de crystal de roche à double réfraction, lorsqu'en examinant de nouveau la théorie d'Euler sur l'écartement des verres, il reconnut qu'il pouvoit, par ce moyen, augmenter considérablement la grandeur des angles que mesure son instrument ; de sorte que maintenant il peut s'en servir pour connoître la distance respective des vaisseaux et les variations en plus ou en moins de cette distance : avantage qu'on n'obtient que bien imparfaitement d'un instrument de Ramsden, fort en usage dans les marines anglaise et espagnole.

Des expériences décisives ont prouvé au C. Rochon les avantages de son instrument sur ceux du célèbre artiste anglais. Il convient de l'extrême difficulté que pourroient trouver dans l'exécution de cet instrument ceux qui ne connoissent pas bien la taille

du crystal de roche. Il espère cependant que cette difficulté sera surmontée, et déjà le C. Narci, attaché à l'agence des mines, est parvenu à construire cet instrument avec le degré de précision que l'on peut desirer.

De la corrélation des figures de géométrie, par
L. N. M. CARNOT.

L'objet de cet ouvrage est de donner une théorie plus lumineuse des quantités positives, négatives et imaginaires, de fournir des règles plus générales et plus sûres pour les changemens que peut éprouver en différens cas une formule établie sur un système primitif de points et de lignes, et dont quelques parties viendroient à changer de position respective. On y propose aussi des moyens pour donner à l'énoncé des propositions de géométrie une forme technique, afin de les abréger et d'en rendre l'application plus facile.

Pour éclaircir sa méthode, et montrer l'usage qu'on peut faire de ses principes, l'auteur les applique à un grand nombre de théorèmes et de propositions, dont plusieurs sont remarquables par leur simplicité et leur élégance. On distinguera principalement ce qu'il dit des cordes, l'idée nouvelle qu'il donne des sinus, et l'adresse avec laquelle il a su rendre sensibles aux yeux, dans une seule figure, les principaux rapports existans entre les sinus et les cosinus des deux angles, et les sinus et les cosinus de leur somme ou de leur différence.

Mémoire sur la théorie de la Lune.

Le C. LAPLACE a réuni dans ce mémoire les résultats les plus intéressans de ses calculs analytiques sur la théorie de la Lune. Nous avons déjà parlé des équations qu'il a trouvées pour la longitude moyenne, l'apogée et le nœud, et de la manière heureuse dont il a employé les inégalités, soit en longitude, soit en latitude, pour en déduire l'aplatissement de la terre. Il nous annonce aujourd'hui une détermination non moins curieuse, celle de la parallaxe du Soleil. Mayer avoit déjà fait un calcul semblable; mais outre que l'analyse de ce grand astronome étoit moins approfondie, il n'avoit pas à beaucoup près un aussi grand nombre d'observations pour déterminer la valeur précise de l'inégalité qui peut donner la parallaxe. Aussi l'avoit-il trouvée trop foible d'environ $\frac{1}{11}$, au lieu que le C. Laplace est arrivé précisément à la même quantité que Lexell et le C. Lalande ont tirée des passages de Vénus, c'est-à-dire, 8'6. Un astronome auroit donc pu, sans sortir de son observatoire, et par la réunion de l'analyse avec l'observation, déterminer ce qui a coûté tant de courses dans des climats si différens. Observons cependant que cette méthode auroit demandé beaucoup plus de temps, et que beaucoup moins de personnes eussent été en état d'apprécier la justesse du résultat. On n'a donc aucune raison de regretter les voyages faits, ni même d'empêcher qu'il ne s'en fasse encore de pa-

reils quand l'occasion en reviendra. On ne sauroit employer trop de moyens différens pour établir des vérités qui d'une part sont assez étonnantes pour justifier, jusqu'à un certain point, l'incrédulité de ceux qui refusent de les admettre, parce qu'ils n'en comprennent pas les démonstrations, et d'autre part sont trop délicates pour que l'on puisse être jamais assuré de les connoître avec la dernière précision.

P A R T I E P H Y S I Q U E ,

Par le C. CUVIER, secrétaire.

P H Y S I Q U E .

Nouvelles expériences galvaniques.

Les CC. FOURCROY, VAUQUELIN et THÉNARD, qui continuent à s'occuper de ces expériences, viennent d'être récompensés de leurs travaux par la découverte d'un des faits les plus curieux et les plus importans parmi ceux qui appartiennent à cet ordre de phénomènes.

On savoit qu'en multipliant les disques qui composent la pile, on augmentoit la force des commotions et la rapidité de la décomposition de l'eau; ils ont voulu voir ce qui arriveroit, si on augmentoit la surface de chaque disque: en conséquence, ils ont composé une pile avec des plaques d'un pied carré. Les commotions et la décomposition sont restées les mêmes qu'avec un nombre pareil de petits disques; mais la combustion des fils métal-

liques s'est opérée sur le champ avec beaucoup de force ; et , en les plongeant dans du gaz oxygène , on les a vus s'enflammer avec un éclat très-vif , tandis que de petites plaques , quelque grand qu'en soit le nombre , ne produisent rien de pareil. Ainsi la combustion suit une loi relative à la surface des plaques , tandis que les autres phénomènes se rapportent à leur nombre.

C H Y M I E.

Sur la réduction des oxydes de zinc par le charbon.

Nous avons vu dans le dernier trimestre , à propos du galvanisme , une preuve de l'utilité des discussions polémiques dans les sciences , nous en avons encore de nouvelles aujourd'hui. C'est une vérité depuis longtemps reconnue , quoiqu'un peu humiliante pour la nature humaine , que le desir de soutenir une opinion adoptée excite à de plus grands efforts que le simple amour de la vérité. Ainsi , depuis qu'une nouvelle doctrine a changé la face de la chymie , nous voyons chaque combat qui s'élève entre ses adversaires et ses défenseurs , mettre au jour quelque fait nouveau qu'on n'avoit point observé , ou faire apporter plus de rigueur dans les expressions qu'on emploie ; bien entendu que je ne range pas dans la classe des disputes utiles celles qui ne roulent que sur des mots , ou qui n'opposent aux faits que des hypothèses gratuites. Les seules discussions auxquelles de vrais savans puissent se livrer , sont celles qui ont pour

objet des faits nouveaux qui semblent échapper aux formules des théories, et qui nécessitent des modifications aux formules, qui leur fassent embrasser ces faits, ou des épreuves propres à réduire les faits eux-mêmes à leur juste valeur. De ce nombre est celle qui vient de s'élever sur un phénomène qui a lieu, lorsqu'on réduit l'oxyde de zinc par le charbon. Selon la théorie antiphlogistique, le charbon devoit s'emparer de l'oxygène de l'oxyde, former avec lui de l'acide carbonique, et laisser le zinc seul sous forme métallique. Mais un chymiste américain, le docteur WOODHOUSE, en s'occupant de répondre aux attaques du docteur PRIESTLEY contre la chymie moderne, a reconnu que le gaz qui se forme dans cette réduction, n'est point l'acide carbonique qu'on devoit attendre, mais un gaz inflammable plus léger que le carbonique, et semblable à celui qu'on nomme hydrogène carboné.

L'expérience, répétée par le C. DESORMES, se trouva véritable, et surprit tous nos chymistes qui se hâtèrent d'en chercher l'explication.

Le C. BERTHOLLET a pensé qu'on la trouveroit dans la nature du charbon, et que cette dernière substance ne doit point être considérée comme un carbone pur, mais comme une combinaison de carbone et d'une proportion considérable d'hydrogène; qu'à ce dernier élément seul est due la réduction du zinc, et par conséquent qu'il doit se former de l'eau, lors de cette réduction. Il en a vu en effet plusieurs gouttes contre les parois de l'alonge adaptée au bec de la cornue.

Mais

Mais les CC. DESORMES et CLÉMENT , ayant fait brûler sur du mercure le gaz provenu de la réduction du zinc , n'en ont point obtenu d'eau , mais seulement du gaz acide carbonique pur que l'eau de chaux absorbe en totalité.

Ils en concluent , avec le C. GUYTON , que le gaz brûlé n'étoit qu'un oxyde gazeux de carbone , ou un acide carbonique surchargé de son radical par l'excès de chaleur qu'il a subi dans l'opération. Ils ont en effet obtenu un gaz tout pareil , en faisant passer et repasser de l'acide carbonique sur du charbon , dans un tube de porcelaine chauffé au rouge.

Les CC. FOURCROY et THÉNARD obtenoient , de leur côté , à peu près , les mêmes résultats , et le C. HASSENFRTZ confirmoit aussi cette opinion par une expérience qui lui est propre.

En faisant passer du gaz oxygène sur du charbon , dans un tube incandescent , il a obtenu , selon la durée de l'opération et l'intensité de la chaleur , un gaz plus ou moins pesant , plus ou moins inflammable.

Le C. BERTHOLLET continue à s'occuper d'expériences qu'il espère devoir jeter un jour nouveau sur cet objet qui devient du plus grand intérêt pour la connoissance exacte de l'action du charbon dans nombre de circonstances.

Que le résultat de son travail soit favorable à l'opinion qu'il a d'abord émise , ou qu'il confirme celle du C. GUYTON et de ses collaborateurs , il n'en reste pas moins certain que la nouvelle théorie

est hors d'atteinte de ce côté-là, et que l'attaque dont elle étoit menacée, a donné une extension utile à nos connoissances sur les fluides aërifor mes.

M I N É R A L O G I E.

Sur le cuivre arséniaté en lames.

Ce minéral, originaire du pays de Cornouailles, et indiqué dans quelques minéralogies allemandes, étoit peu connu parmi nous. Le C. LELIÈVRE en a donné une description détaillée, et le C. VAUQUELIN en a fait l'analyse.

Il cristallise en lames hexagonales brillantes, translucides, vert-d'olive, décrépite à la flamme d'une bougie, colore la flamme en vert, se fond très-difficilement au chalumeau, en répandant l'odeur d'ail, colore le verre de borax en vert avec des zones rougeâtres, se dissout sans effervescence dans l'acide nitrique qu'il colore légèrement en vert.

100 parties contiennent,

Oxyde de cuivre.....	39 parties.
Acide arsénique	43
Eau	17
	<hr/>
	99
Perte.....	1

G É O L O G I E.

Sur l'éruption du Vésuve, de l'an 2.

Un des points les plus importans à déterminer dans l'histoire des volcans, c'est le degré de chaleur nécessaire pour donner la fluidité aux laves : est-ce un feu de fusion semblable à celui qui produit le verre ? ou cette fluidité est-elle due à quelque autre cause ? Cette question occupoit depuis longtems le C. DOLOMIEU , à qui plusieurs des substances que les laves contiennent et qui y sont demeurées intactes , quoique très-fusibles par elles-mêmes , avoient déjà donné des doutes sur la grande chaleur qu'on attribuoit ordinairement à ces terrains volcaniques. L'éruption du Vésuve de l'an 2 lui donna les moyens de constater ce degré de chaleur pour ainsi dire comme avec un thermomètre ; il ne s'agissoit que de reconnoître les effets de la lave sur les substances qu'elle avoit enveloppées , et principalement sur les métaux.

Il a trouvé , d'après cet examen , que cette chaleur ne surpasse pas celle capable de fondre l'argent , et qu'elle est moindre qu'il ne le faudroit pour fondre le cuivre. Les métaux susceptibles d'être oxydés à une chaleur moindre que celle qu'il faut pour les fondre , l'ont été jusque dans le centre des masses les plus volumineuses ; le plomb a été converti en galene tessulaire à grandes écailles ; le verre en porcelaine de Réaumur , etc. Le C. DOLOMIEU a mis sous les yeux de la classe les objets

retirés par lui-même de dessous cette lave, et qui établissent les faits que je viens d'exposer, d'une manière incontestable.

Sur les bélemnites.

On nomme ainsi des fossiles en forme de cône alongé, de navette, ou quelquefois de fuseau, qui paroissent être des noyaux de coquilles inconnues; elles sont assez abondantes dans certains ordres de montagnes, et surtout dans les marbres et autres pierres calcaires qui contiennent des cornes d'ammon et autres fossiles dont on n'a pas retrouvé les analogues vivans. Le C. SAGE qui en avoit décrit plusieurs espèces nouvelles dans un des derniers n.^{os} du *Journal de Physique*, vient encore d'en communiquer à la classe quelques-unes qu'il n'avoit point vues alors, et qui forment une addition intéressante à cette partie du tableau de nos connoissances.

MÉTÉOROLOGIE.

Concordance entre les variations de l'atmosphère dans un grand pays.

Nous avons vu, dans le dernier trimestre, les efforts qu'a faits le C. LAMARK, pour déterminer si les variations de l'atmosphère ont quelque chose de périodique. Il s'est occupé depuis d'un objet non moins important, de savoir si elles s'étendent à de grandes distances. En effet, il a bien senti que, sans cette condition, tous les moyens qu'on auroit de les prédire, ne pourroient servir que pour

un lieu donné, et qu'il faudroit un travail particulier pour chaque canton. Pour procéder avec ordre, il ne s'est attaché d'abord qu'à une seule espèce de variations, celle de la pesanteur de l'air que marque le baromètre; et voici le moyen qu'il a employé pour rendre ses résultats plus frappans. Il a tracé sur un papier vingt-six lignes parallèles qui représentent l'espace dans lequel les variations barométriques sont ordinairement limitées dans nos climats. D'autres lignes perpendiculaires à celles-là représentent les jours; et en marquant, sur chacune, les hauteurs observées, il trace une ligne courbe qui représente la marche du mercure.

Ayant donc tracé une telle ligne d'après les observations qu'il a faites lui-même à Paris, une seconde d'après celles du C. Pictet, associé de l'Institut, à Genève, et une troisième d'après celles du C. Thulis, un autre des associés de l'Institut, à Marseille, il a reconnu que ces lignes montent et descendent généralement ensemble, et ne diffèrent presque que d'après la hauteur du lieu de l'observation, ou seulement par rapport à l'étendue des variations, mais non pas quant à leur direction.

Il a trouvé, dans les mémoires de l'Académie pour 1708, une note de Maraldi, qui indique la même concordance entre les hauteurs du baromètre observées à Paris et à Zurich. Cette remarque précieuse n'avoit été depuis répétée ni constatée par personne.

Z O O L O G I E.

Sur le monocle puce (2).

On connoit, sous le nom vulgaire de *puce d'eau*, un petit animal crustacée, très-abondant dans les eaux dormantes, et qui a quelquefois donné lieu aux bruits de pluie de sang, parce qu'au printemps les œufs dont il est rempli lui donnent une couleur rouge, et que les eaux où il y en a beaucoup ont vraiment alors l'air d'avoir été mêlées de sang.

Les plus habiles naturalistes, Swammerdam, de Geer, Schæffer et Otton-Frédéric Muller, l'ont étudié successivement; mais la nature est inépuisable jusque dans ses moindres productions; et le C. JURINE, associé de l'Institut, à Genève, a encore découvert, sur ce seul insecte, une foule de choses curieuses qui avoient échappé à ces savans hommes. Quoique cet insecte n'ait que deux ou trois millimètres de longueur dans son plus grand développement, le C. Jurine y décrit avec détail, deux yeux composés, si rapprochés que plusieurs les ont pris pour un seul; deux mandibules courtes et sans dentelures; un organe particulier qu'il nomme soupape des mandibules, et qui porte les alimens entre elles; deux barbillons articulés qui ont, dans le mâle, la figure de harpons, ce qui avoit fait croire mal à propos à Müller qu'ils étoient les organes sexuels; deux antennes branchues; cinq paires

(2) Voyez *Magasin Encycl.* Année V, t. V, p. 256.

de pattes extraordinairement compliquées, et qui produisent un courant d'avant en arrière dans l'eau placée entre elles, courant qui fait arriver les molécules, dont l'insecte doit se nourrir, à la base de ces pattes, d'où elles les refoulent vers la bouche par un mécanisme très-singulier : la première de ces paires est plus longue, et armée de deux crochets dans le mâle ; enfin une queue très-mobile, terminée par deux feuillets épineux.

Il ne se borne point à ces parties extérieures. Comme l'insecte est transparent, il a pu en décrire l'intérieur. Le canal intestinal est accompagné de deux espèces de cœcum qui paroissent y verser une liqueur dissolvante ; le cœur, situé vers le dos, se contacte environ deux cents fois par minute. Les ovaires, au nombre de deux, contiennent une matière verdâtre qu'ils font passer successivement dans la matrice, où elle se forme en œufs distincts, qui y éclosent. Cette matrice peut contenir à la fois jusqu'à dix-huit petits.

Le C. Jurine traite avec autant de détails l'histoire de cet insecte. Le mâle est de moitié plus petit que la femelle. Lorsqu'il veut s'accoupler, il s'élançe sur elle, la saisit avec les longs filets de ses pattes de devant, la cramponne avec ses harpons, et avance sa queue dans la coquille de cette femelle : celle-ci fuit d'abord avec rapidité ; mais le mâle la serrant toujours, il faut enfin qu'elle rapproche sa propre queue. L'accouplement ne dure qu'un instant. Les œufs sont neuf à dix jours à éclore en hiver, et deux ou trois seulement en été. Les jeunes *pulex*

ne diffèrent des adultes que par plus de longueur de la pointe qui termine leur coquille. Müller en a fait mal à propos une espèce (*daphnia longi spina*). En été, ces monocles muent huit fois en dix-neuf jours : les ovaires ne paroissent qu'après la troisième mue. En hiver, il se passe quelquefois huit ou dix jours entre deux mues. La première ponte est de quatre ou de cinq petits ; les autres vont en augmentant jusqu'à dix-huit. Leur fécondité est quelquefois arrêtée par une maladie singulière, dont le symptôme est une tache noirâtre, semblable à une selle qu'on auroit placée sur le dos. Le C. Jurine croit que cette tache vient du déplacement de la matière des œufs.

Enfin, le fait le plus singulier de tous ceux qui ont été découverts par le C. Jurine, c'est qu'une femelle qui a reçu le mâle en transmet l'influence à ses descendans femelles ; de manière qu'elles pondent toutes sans être obligées de s'accoupler, jusqu'à la sixième génération, après laquelle leurs petits périssent dans la mue. Une autre espèce a porté cette influence d'un seul accouplement jusqu'à la quinzième génération : on sait que les pucerons ont fourni des observations semblables à Bonnet. Ces générations sans accouplement sont moins abondantes, et se succèdent moins rapidement que celles où les mâles ont pris part.

B O T A N I Q U E.

Descriptions des plantes nouvelles ou peu connues du jardin du C. CELS, par le C. VENTENAT (3).

Cet ouvrage est un des plus beaux qui aient paru sur la partie descriptive de la botanique, et il honore également les deux membres de la classe qui y ont contribué : le C. Cels par son zèle à se procurer, de toutes les parties du monde, les graines et les plantes qu'on y découvre, et par son talent pour les faire venir à bien ; le C. VENTENAT, par l'élégance et la rigueur de ses descriptions, par l'érudition botanique qu'il déploie, par la justesse avec laquelle il rapproche les nouveaux genres et les espèces nouvellement découvertes, de ceux qui étoient déjà rangés dans le système ; enfin par les observations curieuses qu'il fait sur leurs propriétés. Les planches, gravées sur les dessins d'un artiste qu'il suffit de nommer, le C. Redouté, dessinateur de la classe, sont telles qu'on devoit les attendre des graveurs habiles qui en ont été chargés ; c'est-à-dire que, si l'on excepte quelques ouvrages exécutés par les mêmes hommes, tels que *la Flore atlantique* du C. Desfontaine, aucun livre de ce genre n'en présente d'aussi précieusement terminés.

Il a paru quatre livraisons, contenant chacune dix plantes.

(3) *Magasin Encyclop.* Année VI, t. II, p. 558. T. III, p. 445. Année VII, t. I, p. 86.

Histoire des chênes de l'Amérique.

Nous devons le même tribut d'éloges à l'ouvrage du C. MICHAUX, sur les chênes de l'Amérique. C'est un fait assez singulier que le genre chêne dont nous avons peu d'espèces en Europe, soit si diversifié sous la même latitude dans le nouveau continent. L'histoire de ces nombreuses espèces est d'autant plus intéressante, qu'elles pourront sans doute être la plupart transplantées dans nos climats; et personne n'étoit plus en état de les faire connoître que le C. Michaux, qui les a observées dans leur lieu natal, et qui en a cultivé plusieurs par lui-même dans l'établissement qu'il dirigeoit aux Etats-Unis.

ANATOMIE.

Sur la symphise du pubis.

La manière dont les os du bassin s'articulent par-devant, la possibilité de leur écartement, les limites de cet écartement et les causes qui peuvent le produire, sont des questions d'une grande importance pour la pratique des accouchemens; cependant elles ne sont point encore décidées d'une manière uniforme par les anatomistes.

Les uns regardent ces os comme unis en devant par un seul cartilage; d'autres, mais en plus petit nombre, pensent qu'il en a deux: il y en a qui croient que ces os peuvent s'écarter pour favoriser

l'accouchement ; d'autres le nient. Ceux qui l'affirment , attribuent cet écartement, tantôt à la rupture du cartilage intermédiaire , tantôt à son décollement , ou enfin à quelque liqueur qui le gonfle et le ramollit : ces derniers ne sont pas même d'accord sur la nature de cette liqueur ; les uns la font séreuse , les autres onctueuse ou visqueuse : aucun n'en recherche la source.

Le C. TENON s'étant occupé longtems de cet objet , et ayant examiné des bassins de femmes de tout âge , et surtout de femmes mortes pendant ou peu après l'accouchement , a reconnu que les os pubis ne s'écartent guère que dans les bassins où il y a un double cartilage ; qu'alors il n'y a d'allongement que dans les ligamens ; que ces bassins sont les moins nombreux ; que lorsqu'il n'y a qu'un seul cartilage, il peut arriver , quoique rarement , qu'il se déchire ou se décolle ; qu'enfin le gonflement par imbibition n'a lieu que dans des cas rares , où quelque maladie survient et le produit.

L'auteur décrit avec soin les deux espèces d'articulation , et tire de sa doctrine plusieurs conclusions utiles à la pratique des accouchemens.

T E C H N O L O G I E .

Nouveau moyen de blanchir le linge des ménages.

Nous avons indiqué , il y a dix-huit mois , le procédé proposé par le C. CHAPTAL pour blanchir le coton , qui consiste à l'imprégner d'une lessive

alcaline , et à l'exposer ainsi à la vapeur de l'eau bouillante. Nous avons rendu compte depuis , d'après le même savant , des succès que son procédé avoit obtenus , et des améliorations qu'il avoit reçues en Irlande , où les feuilles publiques en avoient porté la nouvelle , et à Paris dans la manufacture du C. Bawens , et dans plusieurs établissemens semblables , que ce fabricant a formés en société avec un autre artiste distingué , le C. Bourlier , sur divers point de la France.

Des machines simples ont été imaginées pour tourner les étoffes dans l'appareil , et en présenter toutes les parties à la vapeur. On a reconnu que le lin n'exige qu'une lessive foible , mais qu'il est nécessaire , pour le blanchir complètement , de faire alterner l'action de la lessive avec celle de l'air atmosphérique ; enfin on est parvenu à donner , en deux ou trois jours , aux toiles les plus grossières une blancheur parfaite , et pour un prix de moitié moindre que celui du blanchissage ordinaire.

Le C. Chaptal voulant porter , aussi loin qu'il seroit possible , l'utilité de son procédé , en a essayé l'emploi pour le blanchissage du linge. On a fait des expériences sur quelques centaines de paires de draps pris à l'Hôtel-Dieu , et choisis parmi les plus sales , et on a reconnu qu'ils avoient été parfaitement lavés en deux jours , avec sept dixièmes seulement de la dépense ordinaire. Il y a d'ailleurs cet avantage , que n'étant point soumis au battage ni aux autres opérations des blanchisseuses , ils sont beaucoup moins usés , et que la chaleur extrême à

laquelle on les expose ne peut y laisser aucun principe contagieux.

Perfectionnement dans l'art de fabriquer le papier.

Le C. SÉGUIN , occupé depuis cinq ans de l'art de faire du papier , a obtenu , pour premiers résultats , les moyens de faire en quelques heures ce qui exigeoit une manipulation de plusieurs mois ; il est parvenu ensuite à substituer la paille aux chiffons pour cette fabrication , et il a présenté à la classe plusieurs échantillons de papier formé avec cette substance. Ce papier n'est pas encore aussi blanc que celui qui est fait avec des chiffons choisis ; mais le C. Séguin fait remarquer que cette imperfection tient au peu de soin qu'on a mis à le faire , et non à la nature de la matière première , et que , dans son état actuel , il peut déjà suffire aux écritures de bureau , de justice , et à toutes les impressions communes.

L'auteur n'a point communiqué ses procédés.

V O Y A G E S.

Les voyages peuvent être mis à bon droit au rang des travaux scientifiques , lorsqu'ils ont des résultats aussi utiles aux sciences que ceux dont j'ai à parler. Le C. OLIVIER a publié le premier volume de celui qu'il a fait en Orient ; il n'y traite encore que de la Turquie d'Europe ; partout il joint à la description des mœurs , des usages et du gouvernement

de ce pays, toujours neuf pour nous, les recherches les plus suivies sur ses productions naturelles (5).

Le C. RAMOND a fait imprimer son voyage au Mont-Perdu et dans les parties voisines des Hautes-Pyrénées. Nous avons fait connoître, dans un de nos précédens rapports, le résultat général de ses recherches par rapport à la théorie géologique de cette grande et singulière chaîne de montagnes; mais ce dont nous ne pûmes parler alors, c'est la chaleur de style qui règne partout dans son ouvrage, et qui annonce une imagination vivement affectée des grands objets qu'elle avoit à peindre.

Enfin, le C. VILLARS, associé, résidant à Grenoble, a communiqué des observations faites pendant un voyage de Grenoble à Turin, et qui ont pour objet principal l'agriculture et l'histoire naturelle.

Notice des travaux de la classe des sciences morales et politiques, pendant le troisième trimestre de l'an 9; par le C. LÉVESQUE, secrétaire.

Clovis, par la force des armes, par une politique astucieuse, par la perfidie, par des assassinats, se fit une domination puissante dans les Gaules. Secondé par la valeur féroce d'une poignée de Francs, il le

() Nous donnerons bientôt un extrait détaillé de cet intéressant ouvrage.

fut plus puissamment encore par les pieuses intrigues des évêques catholiques. Ces prélats, animés par l'intérêt de leur secte, et plus encore par celui de leur vanité, préféreroient un conquérant idolâtre aux rois chrétiens, qui ne pensoient pas comme eux sur le mystère de la Trinité. Ils prêchèrent aux peuples la désobéissance aux princes Ariens des Gaules; les peuples se jetèrent dans les bras du général des Francs, et son adroite conversion acheva de les lui attacher. Mais si Clovis fut habile dans les moyens qu'il employa pour établir sa fortune, le C. ANQUETIL, dans un *mémoire sur les rois mérovingiens*, montre combien il le fut peu pour assurer la durée de son empire. Fondateur d'une puissante domination, il la regarda comme un patrimoine qu'il devoit partager entre ses quatre fils; il la morcela, et fit passer sur leurs têtes quatre foibles souverainetés. Du bonheur et des crimes remirent, quarante ans après, l'empire entier dans les mains de Clotaire, le plus jeune de ses fils, qui suivit l'exemple de son père. De là cette foiblesse des Mérovingiens, qui devinrent les esclaves du premier officier de leur palais, et virent l'un de ces officiers, l'heureux Pepin, fonder un vaste empire sur les débris de leur domination. Le C. Anquetil a rassemblé dans ce mémoire ce que les écrivains nous ont transmis sur les mœurs des Francs, et nous a présenté le tableau des principaux événemens politiques, militaires et religieux qui remplissent, dans notre histoire, une période de cent quarante-sept ans.

Pendant que, dans un âge avancé, le C. Anquetil

se repose ainsi des travaux historiques auxquels il doit sa réputation, le C. Bouchaud, ce Nestor de la littérature, que

Seize lustres complets, surchargés de trois ans,

ne peuvent arracher aux études qui ont fait le charme de sa vie, a lu à la classe trois mémoires, qui tous supposent de grandes recherches et une érudition fort étendue.

1.° Un *second mémoire sur l'autorité et l'usage des inscriptions dans le droit privé des Romains et dans leur droit pontifical, jusqu'à l'époque où ils embrassèrent le christianisme.*

2.° Un *mémoire sur l'édit perpétuel.* Il est divisé en trois parties. On voit, dans la première, que cet édit fut rédigé par l'empereur Adrien, pour servir, à perpétuité, de loi dans le barreau de Rome. La seconde contient des particularités sur la vie, les connoissances et les écrits du jurisconsulte Salvius Julianus, qui fut chargé de ce travail. On examine, dans la troisième, quelle fut l'autorité de l'édit perpétuel; on y fait connoître l'ordre et la matière de cette compilation; enfin, on y parle des différens commentaires des jurisconsultes sur cet édit, et l'on montre qu'en général ils ont adopté l'ordre qu'a suivi Julianus.

3.° Un *mémoire sur la morale de Cicéron*, qui sera lu dans cette séance. L'auteur reconnoît que la morale de Cicéron est saine: mais il ne dissimule pas que toutes les idées de l'orateur philosophe sur le droit de la nature ne forment pas un système
suivi,

suivi, et que les passages qui contiennent ces idées, perdent de leur force, parce qu'ils sont épars et sans liaison. Ce qui nuit encore plus aux principes de l'auteur, c'est qu'il n'est pas constamment d'accord avec lui-même : peut-être faut-il chercher la cause de ses incertitudes dans l'état où se trouvoient alors les connoissances humaines. Il n'étoit aucune vérité qui n'eût été révoquée en doute par quelques philosophes, que même quelques-uns n'eussent absolument rejetée, et sur laquelle des rhéteurs, par leurs sophismes, n'eussent répandu des nuages. Les vérités qui parurent incommodes furent attaquées, niées, livrées au ridicule. Des écrivains en prirent la défense pour montrer de l'esprit, et ne persuadèrent pas, parce qu'ils n'étoient pas persuadés. Peu leur importoit de convaincre le lecteur de la doctrine qu'ils annonçoient, assez contents d'eux-mêmes, s'ils pouvoient le convaincre de leurs talens ; et c'est un point sur lequel les auteurs modernes ressemblent beaucoup à ceux de la Grèce et de Rome. Enfin, tout étoit incertain, tout étoit un sujet de dispute, et Cicéron semble quelquefois douter avec les autres. Souvent on ne sait s'il parle des opinions de son temps comme simple historien, ou s'il expose à ses lecteurs sa propre pensée. Des principes de morale, présentés avec si peu de conviction par l'auteur, ont peu d'influence sur le lecteur.

Le C. LEGRAND-LALEU, associé, a lu un premier mémoire sur l'ancienne administration de la justice criminelle en France.

Un autre associé, le C. KOCH, a fait passer à la classe la *notice d'un code manuscrit de Ruchion, évêque de Strasbourg*, écrit en 787, et déposé à la bibliothèque centrale du département du Bas-Rhin.

Le C. POIRIER a fait, sur cette notice, des *observations* qu'il a communiquées à la classe.

Elle a aussi reçu du C. Koch un *mémoire sur une société littéraire qui se trouvoit établie à Strasbourg, vers la fin du quinzième siècle, et au commencement du seizième*. L'auteur observe que les lettres, dès leur naissance, furent accueillies en Alsace, et surtout à Strasbourg. Cette cité tenoit le premier rang entre les villes libres de l'Empire; et les habitans y joignoient à l'aisance cette urbanité et cet esprit de liberté qui plaisent aux Muses.

Elle fut le berceau de l'imprimerie, et par cette invention, la marche de l'esprit humain prit une célérité qu'elle n'avoit encore pu connoître. Par elle, les faits, les pensées, les opinions, les productions du génie, les découvertes en tout genre sont transportés, comme des effets de commerce, sur tous les points du globe où l'on sait lire. Guttemberg, l'auteur de ce nouvel art, transporta son établissement à Mayence; mais il laissa dans Strasbourg d'industriels élèves. On vit en même temps s'y former une société littéraire, et l'on peut dire que c'est encore une institution inconnue aux anciens. Autant nos sociétés savantes sont favorables aux progrès de l'esprit humain, autant leur étoient souvent contraires celles des anciens, l'académie de Platon, le lycée d'Aristote, le portique de

Zénon, le jardin d'Épicure. Dans nos sociétés, chacun a ses opinions, ses principes, ses vues, sa pensée, qui lui appartiennent en propre. Toute découverte est accueillie, toute vérité est bien reçue, toute opinion peut se présenter sans défauteur, et ce qu'en pense un des membres n'est pas souvent ce qu'en pense son voisin : de là des discussions où regne la bonne-foi. Mais chacune des sociétés anciennes étoit une école, et le maître y conservoit son empire, même lorsqu'il n'étoit plus : c'étoit sa pensée qui formoit toutes les pensées ; sa doctrine étoit la doctrine de tous ; ses opinions étoient des dogmes sacrés, et c'étoit un sacrilège de les soumettre à l'examen. Il ne se faisoit donc pas de progrès nouveaux, tant que duroit l'école ; elle ne produisoit que des commentaires sur la doctrine du maître. La vérité que professoit une école, ne se monroit dans une autre que pour y subir une sentence de réprobation. Enfin chaque école se piquoit moins d'avoir raison, que de faire usurper à ses principes les droits de la raison. Dans l'une, il falloit croire que tout étoit plein, et dans une autre, qu'il existoit du vide ; dans l'une, que Dieu étoit tout rond, et dans l'autre, qu'il étoit tout plat (1). Telle n'étoit point la société de Strasbourg. Elle eut pour fondateur Jacques Wimpfeling ; de zélés partisans des lettres renaissantes méritèrent de le seconder et d'y prendre place avec

(1) Suivant Zénon, Dieu étoit de figure sphérique ; suivant Epicure, les Dieux étoient de figure aplatie, pour n'être pas froissés par les mondes.

lui. On y faisoit un examen raisonné des ouvrages anciens et modernes ; on décidoit quels de ces ouvrages devoient obtenir les premiers l'honneur de l'impression. Un résultat encore plus heureux de ces conférences fut de rapprocher et de réunir en un faisceau les différentes branches des connoissances humaines qui, jusqu'alors isolées et sans correspondance entre elles, avoient été professées séparément. C'est surtout aux travaux de la société de Strasbourg qu'on dut, en cette ville, les succès étonnans de la révolution religieuse au commencement du 16.^e siècle. Il sembleroit que l'esprit humain n'eut pas beaucoup à se féliciter de ce que les opinions d'un moine saxon l'emportèrent, en quelques endroits, sur celles des docteurs de Rome ; de ce que des sophismes théologiques remplacèrent d'autres sophismes théologiques, et un fanatisme un autre fanatisme, et de ce que ces nouveautés amenèrent des causes nouvelles de persécution. Mais la réforme de Luther, suivie de celle de Calvin et de plusieurs autres, aiguïsa le raisonnement, donna l'heureuse audace d'examiner tout ce que les hommes n'avoient su que révéler, et de ne rien accorder à l'autorité, lorsqu'elle-même n'étoit point d'accord avec la raison. Enfin, d'un combat de questions futiles, résulta l'esprit philosophique, qui est aussi l'esprit de liberté, et qui est encore l'esprit le plus ami de l'ordre et le plus ennemi de la licence. Il peut ignorer, souvent il se fait gloire de douter ; mais il n'égare jamais sans cesser d'être lui-même.

L'une des plus belles fonctions de l'homme de lettres est de célébrer la mémoire des hommes de mérite qui ne sont plus, et de leur susciter des imitateurs. Le C. DELISLE DE SALES a rempli ce devoir, en lisant à la classe *la vie de feu Veron Forbonnais, associé, et la vie littéraire du général Montalembert*, deux hommes vraiment citoyens, qui ont consacré leur vie entière à ce qu'ils ont regardé comme l'utilité de leur patrie.

Forbonnais fut l'un des premiers hommes qui appelèrent l'attention des Français sur toutes les branches de l'économie politique. Il écrivit sur les finances, parce qu'il voyoit, avec une douleur vertueuse, arracher des mains du laboureur des richesses destinées à reproduire des richesses, et le pauvre, écrasé déjà sous le poids du travail, obligé de porter encore le fardeau de l'homme opulent. Il voulut simplifier l'impôt pour le rendre moins onéreux ; il auroit voulu même le réduire à l'unité : projet spécieux, mais qui feroit peser trop lourdement l'impôt sur les uns, tandis que les autres n'en seroient pas même légèrement atteints, et qui par conséquent seroit loin de satisfaire au principe de l'auteur qui établit que la force d'un empire consiste à n'imposer que le superflu. Et comment, par un moyen unique, atteindroit-on le superflu de tant de gens qui en ont beaucoup, et dont l'adresse anti-sociale sait imaginer tant de moyens pour persuader qu'ils n'ont pas même le nécessaire ? Forbonnais a écrit sur le commerce, sur la marine, sur la monnoie, sur l'agriculture, sur la législation, sur la diplomatie. Il

embrassoit par la pensée toute la sphère de l'utilité publique. Partout il montre un esprit sage ; partout on le voit animé de l'amour du bien. Ses chefs-d'œuvres sont ses *Elémens du commerce* et ses *Recherches sur les finances françaises*. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits. Quand il eut part à l'administration, il fut juste, sévère, incorruptible ; dans sa vie privée, il fut sage, humain et bienfaisant (1).

Le C. de Sales, dans la *Vie de Montalembert*, joint à des anecdotes peu connues sur la vie publique et privée de ce général, l'histoire de son interminable procès avec le corps du génie sur son système de l'art défensif, et l'analyse raisonnée des onze vol. in-4.° de sa *Fortification perpendiculaire*.

Quelques peuples, chez les anciens, ont eu, à certaines époques, des marines alors formidables, et, à ces époques on les appela, par métaphore, maîtres de la mer ; mais sans jamais penser que la vaste étendue des mers pût être le domaine particulier d'une nation. Cette idée étoit réservée aux modernes ; elle paroît être entrée pour la première fois, dans l'esprit des Portugais, qui vouloient éloigner les Hollandais des Indes, et fut saisie avec avidité par les Anglais. Elle causa, il y a près de deux siècles, une querelle dont le C. Champagne nous a rappelé les détails dans son *Analyse et exposition du Traité de Grotius, ayant pour titre : La mer libre, et du Traité de Selden, intitulé : La mer*

(1). Voy. *Magasin Encyclop.* Année VI, t. VI, p. 211, la *Notice sur Forbonnois*.

fermée , en réponse à celui de Grotius. Chacun de ces deux écrivains employa sa plume pour défendre la cause qui convenoit à son pays ; mais la plume étoit une arme trop foible pour terminer un tel procès. Grotius , à travers des citations accumulées qui nuisent à la force des raisonnemens , prouve la liberté des mers par les lois de la nature , et par le droit qu'à toute nation de commercer avec une autre , sans être obligée de se soumettre aux loix arbitraires d'une troisième , qui n'en peut faire que pour elle-même. Le hollandais Grotius défendoit généreusement les droits de sa patrie. L'anglais Selden combattit Grotius par ordre du cabinet de Londres , et pour servir l'ambition de ce gouvernement ; gouvernement alors atroce dans sa vindication , qui fit jouer les intrigues de son ministre à la Haye , pour mettre la vie de Grotius en danger , et envelopper cet homme respectable dans le malheur de Barnewelt. Grotius ne défendit pas assez bien une bonne cause , parce qu'il abusa de sa vaste érudition pour se donner l'appui de l'autorité , lorsqu'il ne devoit en connoître d'autre que celle de la raison. Selden défendit mal une mauvaise cause , précisément parce qu'elle étoit mauvaise , et qu'il ne pouvoit employer que des moyens de défense plus ou moins ridicules. Il prétend que la mer peut être aussi bien une propriété que les terrains vagues , les côtes , les fleuves et les montagnes ; il semble oublier que tout cela peut être renfermé dans les limites d'une domination , et que l'Océan , loin d'être renfermé , embrasse et renferme tout. Il appelle la Grande Bretagne *l'île de*

L'Océan, et veut que réciproquement la mer soit *l'Océan de l'île*. Il plonge avec lui ses lecteurs dans la nuit des siècles écoulés ; et , pendant qu'il les y tient dans les ténèbres , il leur montre la Grande-Bretagne exerçant , de tous les temps , l'empire sur les quatre mers , qui font partie de son domaine , au même titre que son territoire. Il fixe les limites des mers britanniques , et veut bien , du côté du nord , ne les pas pousser au - delà du Groenland , et ne les pas déterminer rigoureusement du côté de l'Amérique. Il a aussi la condescendance de laisser aux peuples dont les côtes sont opposées à celles de la Grande-Bretagne , la propriété de leurs havres et de leurs ports , et même encore celle de leurs fleuves jusqu'à leurs embouchures.

L'ouvrage de Grotius est inutile , parce qu'il prouve ce qui n'a pas besoin de preuve. Celui de Selden est absurde. *L'Océan* sera toujours libre de droit : mais , par un trop long sommeil des puissances maritimes , le droit pourroit enfin le céder à la force ; et l'on verroit les mers devenir au moins pour quelque temps , le domaine usupé d'une île qui se remarque à peine sur leur vaste étendue.

Le C. Lévesque a lu un *troisième mémoire sur la constitution de la république d'Athènes*. Ce mémoire concerne *les tribunaux* de cette république , et sera lu dans cette séance. Le nombre des juges à Athènes étoit de six mille , et celui des citoyens ne surpassa jamais vingt-un mille. L'un des tribunaux étoit composé de cinq cents juges , et quelquefois de mille et de quinze cents , tous ju-

geant dans une même cause. Il semble que ce nombre excessif de juges, qui étoient choisis dans la classe indigente, devoit être souvent funeste à la justice ; qu'un tribunal de mille ou de quinze cents juges ressembloit trop à l'assemblée du peuple, dont l'histoire nous a transmis tant de jugemens iniques ; et qu'il devoit être, comme le peuple, susceptible de crédulité, de passion, d'aveuglement, de prévention, de défiance, de légèreté, de facilité à se laisser entraîner à l'éloquence insidieuse des orateurs. L'auteur indique encore d'autres vices qu'il croit apercevoir dans ces tribunaux. Le résultat de ses trois mémoires est que si la république d'Athènes brilla du plus grand éclat dans les lettres et dans les arts, il ne faut pas conclure que tout y fût parfait, constitution, législation, formes judiciaires. Il ose penser qu'en tout cela nous l'emportons sur elle et sur toutes les républiques de la Grèce. La raison en est que tout cela ne peut approcher de la perfection que par une longue expérience. Mais les républiques de la Grèce ne voulurent pas en acquérir, parce qu'une sorte de superstition les tint scrupuleusement attachées aux premiers essais de leur enfance. Nous avons tout à la fois et leur expérience, et celle des Romains, et celle des longs siècles que nous avons vécu. Le temps fait tout, et fait tout lentement, les bonnes constitutions, les bonnes lois, les bonnes formes judiciaires : il fait ce qui perfectionne tout, la raison humaine ; il la fait lentement comme tout le reste, et ne terminera peut-être jamais ce grand ouvrage.

Ouvrages composés par des membres de la classe , imprimés et déposés à la bibliothèque , pendant le dernier trimestre.

Précis de l'Histoire universelle , pendant les dix premiers siècles de l'ère vulgaire , par le C. MENTELLE.

Observations sur le Système actuel de l'instruction publique , par le C. DESTUIT-TRACY , associé.

Histoire de France depuis la révolution de 1789 , tome I , in-4.° , par le C. TOULONGEON.

Les ruines de Port-Royal , par le C. GRÉGOIRE.

Sur le Troupeau de Mellinos.

Le C. TESSIER a lu à l'Institut national, le 1.^{er} messidor, un Mémoire très-intéressant sur la situation actuelle du troupeau de *Mellinos* de Rambouillet , et en général sur la naturalisation en France de la race célèbre de moutons espagnols qui porte ce nom. Il en résulte que cette belle et utile opération , commencée sous l'ancien gouvernement , et continuée au milieu des troubles de la révolution avec une persévérance et un zèle qui fait le plus grand honneur aux membres du bureau d'agriculture , peut être aujourd'hui regardée comme consommée. Les préjugés des propriétaires et ceux des fabricans paroissent même vaincus par l'évidence de la prodigieuse supériorité des produits ; et certes ,

ce n'étoit pas la moindre difficulté. Les laines provenant de la race pure de Rambouillet ont été achetées au prix de 3 fr. la livre, ce qui surpasse d'un tiers celui de l'année précédente. Le prix moyen des bêtes vendues est de 268 fr.; un bélier a été payé 500 fr. On peut juger par là quelle étoit la concurrence des acheteurs, parmi lesquels il se trouvoit des propriétaires de départemens très-éloignés.

On porte aujourd'hui à plus de huit mille le nombre des individus de race pure, répandus sur la surface de la république. Celui des métis doit être prodigieux.

La toison d'un Mellinos de race pure est généralement du poids de 4 kylogrammes (8 livres). Par conséquent le produit a été, cette année, de 24 fr. par tête.

Les individus de race améliorée (métis) donnent un produit de 12 fr.

Les moutons ordinaires de la Beauce ne rapportent que 4 fr.

Une aussi grande différence de produits annuels, doit inspirer à tous les propriétaires le désir d'améliorer rapidement leur race. Le gouvernement, qui regarde avec raison cette précieuse acquisition comme terminée, a chargé ceux qui en ont suivi tous les détails, de tracer son histoire dans un ouvrage qui doit être publié et répandu dans tous nos départemens.

Une expérience utile a été faite à Rambouillet, cette année; elle prouve, contre les préjugés du peuple, et même contre l'opinion d'un assez grand

nombre de naturalistes, que la laine des moutons ne tombe ou ne se détériore pas, si on la laisse croître plus d'une année. Des toisons de deux ans ont rapporté précisément le double en poids, de celle d'une année, et la laine du double plus longue, ce qui peut être fort utile pour certains travaux de nos fabriques, étoit d'une également belle qualité. Ainsi, un Mellinos, tondu de deux ans, a donné 8 kylogrammes (plus de 16 livres) d'une laine qui s'est vendue 3 fr. la livre, comme celle des toisons d'une année.

Nominations.

L'Institut, dans sa séance du 5 messidor, avoit à nommer à une place de la section de grammaire, vacante par la mort du C. DE WAILLY; le C. SICARD a été élu à la majorité de 216 voix; le C. FONTANES en a eu 208, et le C. THIEBAULT 158.

Manufactures.

Après la parade du 5 messidor, le premier consul est allé visiter les Quinze-Vingts: il étoit accompagné du troisième consul, du ministre de l'intérieur et du général Lannes. Il a donné une attention particulière à la fabrique de draps qui y est établie depuis deux mois, et occupe déjà cent cinquante

individus ; il a paru très-satisfait du travail des aveugles et de l'activité de la fabrique où l'on ne peut pas voir sans intérêt le père aveugle, sa femme et leurs enfans, se partager tous les travaux de cette importante fabrication : il a déclaré que son intention est de n'encourager et de ne récompenser que ceux qui travaillent, et a témoigné sa satisfaction à tous les membres de l'administration et aux chefs des ateliers. Il a chargé le ministre de l'intérieur de faire distribuer une somme de 3000 fr. aux ouvriers de la fabrique.

En sortant des Quinze-Vingts, le premier consul, accompagné des mêmes personnes, s'est rendu dans la fabrique du C. OLIVIER. Cet habile fabricant a créé, dans le même local, deux genres de fabrication également importans, l'un de *minium*, l'autre de poterie : dans l'un et dans l'autre, il a obtenu des succès qui sont le fruit d'un zèle aussi actif qu'éclairé, d'un travail assidu, et d'un dévouement absolu aux vrais intérêts de sa patrie. Le premier consul a suivi toutes les opérations de cette immense fabrique avec le plus grand intérêt, et a témoigné toute sa satisfaction à son estimable auteur.

Delà, il est allé à la manufacture de filature et étoffes de coton, formée dans le ci-devant couvent de Bon-Secours, par les CC. Lenoir et Richard. Cette fabrique, qui commençoit à peine il y a un an, occupe, en ce moment, quatre cents personnes, et s'agrandit chaque jour. Le premier consul en a suivi tous les détails, et a promis aux créateurs de ce bel établissement le seul genre d'encouragement

qu'ils ambitionnoient , celui de leur faciliter les moyens de devenir propriétaires du local.

En parcourant ces divers quartiers du faubourg Saint-Antoine , dont la population est consacrée toute entière à l'exercice de professions aussi utiles que variées , le premier consul a reçu partout l'expression de ce sentiment de reconnoissance et d'attachement dont le peuple français est animé pour un gouvernement qui cherche à le rendre heureux , en s'occupant des moyens de faire prospérer les arts et le commerce.

Monumens du cardinal COLOMBIER et de MONTGOLFIER , à Annonay.

Le C. Cafarelli , préfet du département de l'Ar-dèche , passoit en tournée dans la ville d'Annonay , le 16 prairial. Il fut complimenté par le C. Fresnel , ex-législateur , portant la parole au nom des autorités constituées et des habitans , qui s'étoient assemblés pour le recevoir. L'orateur fit intervenir , dans son discours , l'éloge de deux des hommes qui honorent le plus ce pays , du cardinal Colombier , qui eut une grande part , en 1356 , à la rédaction de la fameuse *Bulle d'or* germanique , et fondateur de l'hôpital d'Annonay ; et de Montgolfier , à qui l'on doit les aérostats , dont la première expérience se fit le 5 juin 1783 , jour correspondant à celui du 16 prairial. L'orateur a demandé ensuite au préfet son autorisation pour élever un monument à chacun de

ces deux hommes célèbres. Le préfet assura les citoyens de tout son zèle à concourir au succès de leurs vœux, et permit l'érection des deux monumens; savoir, de celui du cardinal, dans le cimetière de l'hôpital, et de celui de Montgolfier, dans le lieu même où se fit la première expérience aérostatique en 1783.

L I V R E S D I V E R S (1).

M É D E C I N E.

OBSERVATIONS sur la maladie appelée peste, le flux dysenterique, l'ophtalmie d'Égypte et les moyens de s'en préserver, avec des notions sur la fièvre jaune de Cadix, et les projets et plan d'un hôpital pour le traitement des maladies épidémiques et contagieuses; par ASSALINI, docteur en médecine et chirurgien de première classe de la garde des con uls, associé-correspondant de la ci-devant Académie de chirurgie de Paris, et de celle des sciences de Turin. An 9. Paris. Au bureau de l'Année littéraire, rue Saint-Jacques, n.º 51. In-12 de 166 pages, orné de 3 gravures en taille-douce. Prix, 3 li. et 3 fr. 72 c. franc de port.

L'auteur désigné pour a compagner en Syrie, en qualité d'officier de sante, le grand parc d'artillerie, arriva à Jaffa le 15 ventose an 7, et le 18, il fut

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait.

chargé des hopitaux de cette ville. Quarante jours après, il reçut l'ordre de suivre en Égypte le général Damas et plusieurs autres militaires grièvement blessés; l'insalubrité du pays et les circonstances exigeoient cette mesure. Rendus à Daniëtte, les membres du *bureau de santé* de cette ville les regardèrent comme attaqués de la peste et les mirent en stricte quarantaine. Pour diminuer l'ennui de sa prison, l'auteur rédigea ses observations sur la maladie qui étoit cause de sa séquestration. Il s'est successivement occupé de cet objet, pendant les différentes quarantaines qu'il a faites au Kaire, à Malte et dans le lazareth de Marseille. Il les publie aujourd'hui dans l'ouvrage que nous annonçons. Des faits dont l'auteur a été témoin, il déduit une conséquence fort différente, à beaucoup d'égards, de l'opinion commune, principalement quant à la contagion, ainsi que sur la cause présumée de la peste.

Dans l'introduction, l'auteur fait connoître les circonstances qui ont pu affecter la santé des soldats, depuis le débarquement de l'armée à Alexandrie. La chaleur des jours et l'humidité fraîche des nuits, les exhalaisons des lacs marecageux, la qualité des alimens, la disette et le manque d'eau dans la marche à travers les plaines désertes d'Alexandrie au Kaire, en l'an 6, l'impudence de coucher hors des quartiers ou au vent des fenêtres ouvertes, offrent l'ensemble des causes auxquelles l'auteur attribue la plupart des ophtalmies et des flux dysentériques. Il donne ensuite une courte description de Jaffa (l'ancienne *Joppe*), des lacs qui l'environnent et des malheurs que la guerre a accumulés dans cette ville, pendant le cours de l'an 7. Le tableau météorologique de cette même année, au Kaire, que l'auteur a joint à cette introduction, montre le climat de l'Égypte, caractérisé par cette grande sérénité du ciel, interrompue seulement en hiver par quelques pluies, et toute l'année divisée en six mois continus d'un ciel clair et serein, et en six autres

autres mois d'un ciel couvert de quelques nuages, entre lesquels deux mois de brouillards, c'est-à-dire, brumaire et frimaire.

Après ces préliminaires, l'auteur parle des maladies qui ont affligé l'armée d'Égypte, pendant les années 6 et 7. La principale est une maladie qui attaque plusieurs individus en même temps, dont les symptômes sont la fièvre, les bubons, les charbons, la perte des forces, le mal de tête, le délire; qui enlève le plus souvent le malade, vers le 3.^o ou le 5.^e jour, et qui, tous les ans, se développe plus ou moins, le long des côtes de la Méditerranée et de l'Archipel, depuis Alexandrie jusqu'à Constantinople. On la nomme *peste*, nom terrible, parce qu'il offre à l'esprit les idées unies d'une contagion inévitable et d'une mort presque certaine. C'est pour écarter la triste influence d'un mot auquel on a donné un appareil si lugubre, que l'auteur appelle les fièvres qui ont désolé l'armée française, du nom de fièvres épidémiques. D'autres les ont appelées fièvres bubonaires.

Parmi les symptômes caractéristiques de ces fièvres, l'auteur a remarqué spécialement celui d'une apathie singulière, par suite de laquelle le malade, cherchant les lieux solitaires, s'abandonne au sommeil, se couvre la tête, devient indifférent aux intérêts les plus puissans, préfère à tout, le repos, dans lequel le délire le surprend et l'enlève le 3.^e ou le 5.^e jour de l'invasion.

L'auteur rapporte un nombre assez considérable de faits et d'observations qui lui font croire que la maladie qui a attaqué l'armée d'Orient en Égypte et en Syrie, et qui, considérée dans ses symptômes individuels, porte bien les caractères de la maladie connue sous le nom de peste, considérée collectivement, a été évidemment épidémique et non vraiment contagieuse, et que les causes qui lui ont donné lieu, sont des causes locales et non un germe apporté d'ailleurs.

Après ces considérations, l'auteur passe à l'exa-

men de ce qui concerne le traitement. Il le réduit à trois indications. Diminuer la plethore, si elle a lieu, nettoyer les premières voies, si elles sont embarrassées, exciter la transpiration et les sueurs. Un des moyens qu'il recommande surtout, soit à titre de préservatif, soit comme utile dans le traitement, est l'usage du café sans sucre, mêlé du jus d'un citron par tasse, et donné 5 à 6 fois le jour. Il parle en détail des frictions huileuses, devenues célèbres depuis quelque temps, que le C. Olivier, dans le voyage intéressant qu'il vient de publier, regarde tout au plus comme un des préservatifs, mais auxquelles notre auteur paroît accorder une assez grande confiance. « En général, dit-il, le traitement tonique et sudorifique adopté par plusieurs médecins de l'armée, a constamment sauvé les deux tiers des malades, la plupart affectés de bubons. » Quant à ceux-ci, l'auteur les traite par l'usage du quinquina à l'intérieur; à l'extérieur, par des frictions huileuses sur la tumeur, et il les ouvre, dès que les signes de suppuration se manifestent.

Les précautions préservatives individuelles, dont l'auteur s'est servi pour lui-même, se sont bornées à éviter, autant qu'il lui étoit possible, de rester dans des lieux mal-sains, à choisir, autant qu'il pouvoit, des alimens salubres, à se tenir occupé, pour éviter les affections mélancoliques. Il avoit soin d'arriver à l'hôpital sans être en sueur, de prendre, avant sa visite, une forte tasse de café amer; au sortir de l'hôpital, de faire de l'exercice à cheval jusqu'à provoquer la sueur; de prendre, avant de se coucher, une tasse de punch bien chaud, qui le faisoit transpirer la nuit abondamment; d'ailleurs, il ne se prémunissoit jamais contre le contact des infectés, et évitoit seulement de recevoir directement l'haleine de leur bouche.

Comme précaution générale, il recommande surtout le mouvement des troupes, le changement successif des garnisons d'un lieu dans un autre. Ensuite les mesures de police pour l'entretien et la propreté

des rues ; il insiste sur la nécessité de les paver , de vider les marais par des canaux d'écoulement , et de les combler pour empêcher la stagnation des eaux. Ces mesures , conjointement avec la restauration et la perfection de l'agriculture , paroissent devoir rendre à l'Ægypte la saubrité dont elle jouissoit sans doute dans le temps de son antique prospérité.

Après ces diverses observations , l'auteur donne une notice des usages suivis par les Europeens dans le Levant, des précautions usitées dans les lazarets et des lois de quarantaines. C'est dans cette partie de son travail qu'on pourra peut-être lui reprocher de ne pas rendre assez de justice au patriotisme des citoyens qui ont établi et soutenu jusqu'à présent le lazaret de Marseille , et qui , pendant une longue suite d'années , ont été les sentinelles de la France , pour la conservation de la santé publique.

L'auteur donne ensuite quelques observations sur la maladie qui , en l'an 8 , a affecté l'armée d'Italie , dans la république ligurienne , sur le flux dyssentérique dont il a été le témoin en Ægypte , qu'il attribue à la suppression de la transpiration , par l'imprudence avec laquelle les soldats s'exposent , en dormant , à l'air humide et froid des nuits , enfin sur l'ophtalmie qu'il attribue également à l'impression de l'air frais des nuits , augmentée par la fatigue que l'ardeur du soleil et l'éclat du jour occasionnent dans l'organe de la vue. Les sables enlevés par les vents , et les substances salines dont elles sont imprégnées , ne lui paroissent que des influences accessoires qui peuvent aggraver les effets de la cause principale , mais qui lui sont subordonnés.

Cet ouvrage est terminé par un plan d'hôpital , adapté au pays ; il y a joint 3 gravures.

C'est à l'expérience à décider les questions agitées par l'auteur sur la contagion , questions dont dépend immédiatement la théorie des moyens préservatifs et de ceux qui seroient propres à détruire la source du fléau pestilentiel. Quelque fortes que puissent paroître les raisons de l'auteur , pour pro-

noncer, il faudra encore attendre les observations réunies de tous les médecins qui ont vu les mêmes phénomènes que lui, sur le même théâtre et dans le même temps. Jusque-là, il faut considérer comme une importante vérité, que, s'il est utile, dans de pareilles matières, d'inspirer quelque sécurité aux individus, il est également important de ne point endormir la sollicitude des gouvernemens.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage dont on vient de rendre compte, est important dans son objet, précieux par la réunion des faits qu'il offre, utile par la manière dont l'auteur les compare. Il pourra sans doute concourir à répandre des lumières sur la matière intéressante que l'auteur s'est proposé de soumettre aux méditations des observateurs et à l'attention des gouvernemens.

- * *TRAITÉ historique et pratique de la vaccine, qui contient le précis et les résultats des observations et des expériences sur la vaccine, avec un examen impartial de ses avantages et des objections qui leur sont opposées, et tout ce qui concerne la pratique du nouveau mode d'inoculation; par J. L. MOREAU (de la Sarthe), médecin, sous-bibliothécaire de l'école de médecine de Paris. Paris, chez Bernard, quai des Augustins, n.º 31. An 9 (1801). In-8.º de 345 pages.*
- * *DISSERTATION sur l'hystérie; par G. L. DUVERNOY, médecin, membre de la Société médicale d'émulation de Paris, correspondant de celle de Grenoble. Paris, chez Galon, place de l'École-de-Médecine. An 9 (1801). In-8.º de 95 pag.*

A G R I C U L T U R E.

- * *GESCHICHTE der teutschen Landwirthschaft von den Ältesten Zeiten bis zu Ende des funfzehnten Jahrhunderts. Ein Versuch, von Karl Gottlob*

ANTON, *Erster Theil, mit vier Kupfern* ; c'est-à-dire, *HISTOIRE de l'économie rurale en Allemagne, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du quinzième siècle ; essai publié par Charles-Gottlob ANTON. Premier volume, avec 4 gravures.* Gorliz, chez Chrétien-Gotthelf Anton. 1799. In-8.° de 486 pag.

M O R A L E.

LA MORALE en exemples, ou ELITE d'anecdotes anciennes et modernes, de préceptes et de discours propres à former la jeunesse à la vertu et à l'art d'écrire ; par l'auteur de la Morale en action et du Tableau des vertus du peuple. Lyon, chez Amable Leroy, imprimeur-libraire ; et à Paris, chez Nyon jeune, quai des Quatre-Nations. 1801. 3 vol. in-12, de 430, 432 et 456 pages.

Les ouvrages de morale ne pourroient être trop multipliés, après la terrible époque révolutionnaire qui a détruit tout ce qui existoit et qui s'est surtout attachée à effacer tout principe de vertu, de religion et d'ordre social. Ceux de ces ouvrages qui seront publiés, ne produiront aucun fruit en faveur de cette génération, auprès de laquelle les instituteurs ont été trop perfidement exacts à obéir aux ennemis de toute doctrine religieuse et sociale ; mais ils seront utiles à cette génération qui suit et qui aura besoin d'être plus particulièrement instruite des élémens qui font l'homme vraiment vertueux, le citoyen utile, et des devoirs qu'ils leur prescrivent. L'auteur de *la Morale en exemples*, déjà connu par deux ouvrages qui avoient paru avant la désorganisation générale, et qui avoient eu le plus heureux succès, publie en ce moment une compilation estimable qui peut concourir au but que le gouvernement et les instituteurs se proposent d'atteindre. Des exemples choisis dans l'histoire ancienne

et moderne, et des extraits des moralistes de toutes les nations, sont une méthode d'instruction qui vaut certainement mieux que ces systèmes dont le seul défaut étoit de ne pouvoir jamais se réaliser, de ces théories prétendues philosophiques qui ne tendoient qu'à effacer de l'esprit des élèves toute idée d'un Dieu, tout germe de morale. On doit savoir gré à l'auteur de ces exemples, de s'être occupé à rassembler des faits qui doivent appeler les jeunes gens à l'amour de leurs parens, de leurs concitoyens, au respect des lois, sans laquelle il n'y a pas de morale publique. *Voilà, dit l'auteur, les points auxquels je rallie toutes les pièces de ce recueil.*

A. J. D. B.

S É P U L T U R E.

DES TOMBEAUX, ou de l'influence des institutions funèbres sur les mœurs; par J. GIRARD, auteur de Praxile. A Paris, chez F. Buisson, imp.-lib., rue Hautefeuille, n.º 20. An 9 (1801). In-12 de 192 pages.

Le temps n'est point éloigné de nous où l'homme qui croyoit en Dieu et à l'immortalité de son ame, n'avoit pas la consolation d'espérer que son corps ne seroit pas distingué, au moment de sa destruction, de celui du plus vil animal. Les promoteurs de l'athéisme, qui étoient en même temps les auteurs des malheurs publics et particuliers, vouloient ôter à l'individu qu'ils torturoient pendant sa vie, l'espérance même d'un avenir plus heureux. Ils cherchoient à effacer en nous ce sentiment intime qui nous dit sans cesse que nous sommes autre chose qu'une matière plus ou moins bien organisée. Ce sentiment a lutté avec succès contre leurs efforts, et leur empire n'a pas plutôt disparu qu'il s'est élevé, de toutes les parties de la France, un cri général contre l'indécence des inhumations. Les CC. *Pasteur*

et Legouvé ont fait sentir, l'un en prose, l'autre en vers, l'horreur de cet égoïsme qui vouoit à l'oubli, dès l'instant du trépas, les êtres qui nous étoient les plus chers; et le C. Quatremère-de-Quincy, dans un rapport énergique et éloquent, fait au conseil-général du département de la Seine, a vivement attaqué l'influence de ce génie révolutionnaire qui s'attache surtout à la destruction de toutes les moralités, sans le secours desquelles cependant toutes les parties de l'ordre civil s'isolent et se décomposent bientôt, sans lesquelles le citoyen n'est plus qu'un homme, l'homme n'est plus qu'un individu, et l'individu un composé fortuit d'atomes. Ces cris de l'indignation, ces réclamations de la sensibilité outragée furent entendues du gouvernement, et les membres de l'Institut donnèrent, les premiers, l'exemple du respect pour les morts, en assistant aux obsèques d'un de leurs confrères; ils furent chargés ensuite, par le ministre, d'adjuger un prix au meilleur mémoire sur les funérailles et les sépultures; ce concours a produit un grand nombre d'ouvrages estimables, parmi lesquels celui du C. GIRARD mérite d'être distingué. « Je fus jaloux, « dit il, de traiter un sujet qui parloit à mon « imagination et flattoit ma sensibilité..... Je « pensai qu'une mélancolie douce pouvoit suffire « pour intéresser; et je cherchai des-lors à inspirer « des sentimens tendres plutôt que de sombres ré- « flexions. Je présentai un plan d'institutions fun- « ebreuses, simple et moral, et j'y mêlai toutes les « idées consolantes qui peuvent adoucir la dernière « et douloureuse séparation. » Ce n'est pas ce plan qui a été adopté.

A. J. D. B.

J U R I S P R U D E N C E.

IDÉES sur les lois criminelles, où l'on propose des lois nouvelles en place de celles qui existent aujourd'hui, et où l'on traite, entre autres choses,

de l'empire des bonnes mœurs publiques pour prévenir les crimes, de la peine de mort, des cas imprévus, et d'une infinité d'objets importants, etc. ; par M. THORILLON, ancien procureur au Châtelet, ex-député de Paris à la première législature, et juge-de-paix. A Paris, chez Moutardier, imp.-libr., quai des Augustins, n.º 28. 2 vol. in-8.º de 380 et 436 pages. Prix des 2 vol., 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage, comme on voit par le privilège du roi, qui se trouve à la fin du 11.º volume, a déjà été publié en 1788. « L'assemblée nationale, dit « le C. Moutardier, dans un avis imprimé en tête « de l'ouvrage, ayant précédemment reconnu, et « le gouvernement venant encore de reconnoître, « à l'occasion de l'instruction des procès criminels, « qu'il étoit important qu'ils s'occupassent de tout « ce qui pourroit de plus en plus perfectionner le « code pénal et le code formulaire, et conséquem- « ment l'instruction qui les concerne, il a cru devoir « rappeler cet ouvrage à ses concitoyens.

« Ils y trouveront le résultat d'une conférence « avec presque toutes les lois criminelles de l'Eu- « rope. L'assemblée nationale constituante a ordonné « le dépôt de cet ouvrage dans ses archives ; et, par « son code pénal et autres lois, elle a consacré une « partie remarquable des principes de l'auteur. »

P O L I T I Q U E.

SOUVENIRS du roi d'Angleterre pendant sa maladie, traduits sur la 13.º édition : ouvrage dans lequel sont tracés les principaux événemens de son règne, la politique secrète de son cabinet, et l'influence de M. Pitt sur les affaires de l'Europe depuis la paix d'Amérique. An 9. 1 vol. in-8.º de 182 pages. Prix, 2 fr. 50 cent., et 3 fr. par la poste. A Paris, chez Luchs, rue des Mathurins ; Lenormand, libraire-imprimeur, rue des Prêtres-

Saint-Germain-l'Auxerrois, n.º 42, la porte cochère vis-à-vis l'église; *Desenne*, libraire, palais du Tribunat, n.º 2; *Debray*, libraire, palais du Tribunat, galeries de bois, n.º 235; *Tiger*, imprimeur - libraire, place Cambrai, au Pilier-Littéraire.

E C O N O M I E P U B L I Q U E.

* *THÉORIE des Institutions sociales*; par G. Ch. B. 1 vol. in-8.º Prix, 1 fr. 50 c., et franc de port par la poste, 2 fr. A Paris, chez *Moutardier*, libraire, quai des Augustins, n.º 28. An 9 (1801). In-8.º de 142 pages.

OBSERVATIONS sur l'Essai sur les Monnoies du C. LÉON BASTERRICHE, régent de la banque de France, suivies d'autres observations sur les Considérations générales sur les Monnoies, publiées en l'an 7, par le C. MONGEZ, membre de l'Institut national des sciences et arts; par A. DESROTOURS. Paris, chez les marchands de nouveautés. An 9 (1801, v. s.). In-8.º de 127 pages.

Ces Observations annoncent un homme profondément versé dans la matière qu'il traite.

V O Y A G E S.

C. F. VOLNEF's *Reise nach Syrien und Ægypten in den Jahren 1783, 1784, 1785*; aus dem Franzæsischen übersezt; Dritter Theil welcher die Zusätze der dritten franzæsischen Original-Ausgabe nebst mehreren von den merkwürdigsten durch die franzæsisch-aegyptische Expedition veranlassten Beobachtungen enthaelt von Professor PAULUS zu Jena; c'est-à-dire, *FORAGE de C. F. VOLNEF en Syrie et en Ægypte*, fait

dans les années 1783, 1784, 1785; traduit du français. III.^e volume qui contient les additions de la 3.^e édition française originale, avec plusieurs observations auxquelles a donné lieu l'expédition des Français en Égypte; publié par le professeur PAULUS à Jena. Jena, chez Maucke. 1800. 421 pages in-8.^o

En 1788, le Voyage du C. Volney fut traduit en allemand. M. Paulus a cru avec raison que tous les possesseurs de cette traduction seroient bien aises de pouvoir se procurer séparément toutes les additions contenues dans la 3.^e édition française. Une des plus importantes sont les Considérations du C. Volney sur la guerre contre les Turcs de l'an 1788, que le gouvernement fit alors supprimer. M. Paulus y a joint quelques-unes des principales observations faites par Peyssonnel sur ces Considérations du C. Volney, et un extrait de l'ouvrage d'Eaton, intitulé, *A Survey of the Turkish Empire*, relativement à la population probable de l'empire ottoman.

Depuis la page 241 jusqu'à la fin du volume, M. Paulus a rassemblé les observations topographiques les plus intéressantes, publiées sur l'Égypte, depuis l'expédition des Français. Il les a recueillies soit dans différens ouvrages publiés depuis, tels que les *Mémoires sur l'Égypte, le voyage du C. SONNINI, les Conquêtes des Français en Égypte, par P. E. H.....N*, ex C. D. G. Paris, an 7, soit dans différens journaux, tels que le *Magasin Encyclopédique, les Ephémérides géographiques*, publiées à Weimar, etc. Ce recueil utile le seroit encore davantage, si M. Paulus y avoit joint une table analytique, pour servir à retrouver les nombreuses observations intéressantes que ce recueil renferme.

* VOYAGE au Mont-Perdu et dans la partie adjacente des Hautes-Pyrénées; par L. RAMOND, membre du corps législatif et de l'Institut national, professeur aux écoles centrales, membre de plusieurs sociétés sa-

vantes. A Paris, chez *Belin*, imprim.-libr., rue Saint-Jacques, n.º 22. An 9 (1801). In-8.º de 392 pages.

D R O I T P U B L I C.

LE TOCSIN maritime contre la prétention des rois d'Angleterre, à l'empire de la mer.

Multa paucis.

Par *PONCET DE LA GRAVE*, ancien magistrat, citoyen de Calais, par lettre d'honneur; ci-devant de plusieurs académies, auteur de l'*Histoire de la marine*, et de l'*Histoire-Générale des descentes maritimes, tant en France qu'en Angleterre*. Ouvrage dédié à la Nation française; avec l'épigraphe:

Qui mare in navibus descendunt, facientes operationem in æquis multis ipsi viderunt opera ejus, et mirabilia in profundo. Psal. 106.

Prix, 1 fr. 25 cent., et franc de port 1 fr. 50 cent. A Paris, chez *Moutardier*, libraire, quai des Augustins, n.º 28 (1).

H I S T O I R E.

PARALLÈLE de la révolution d'Angleterre en 1642 et de celle de France, suivi de poésies satyriques relatives à la révolution française, d'épigrammes, de contes, etc.; par P. J. B. NOUGARET, né à la Rochelle. A Metz, chez *P. Antoine*, impr., rue Mazelle; à Paris, chez *Moutardier*, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Git-le-

(1) On trouve chez le même libraire, et du même auteur, l'*Histoire générale des descentes faites tant en Angleterre qu'en France, depuis Jules-César jusqu'à nos jours*. Avec des notes historiques. 2 vol. in-8.º Prix, 7 fr. 50 centimes, et 9 fr. franc de port.

Cœur; et *Pigoreau*, libraire, place Saint-Germain-l'Auxerrois. Petit in-8.° de 252 pages.

La plupart des pièces contenues dans ce recueil avoient déjà paru, sous le nom de l'auteur, dans des journaux et dans différens recueils; il a cru devoir les réunir dans un seul volume, avec d'autres qui n'avoient point encore vu le jour. Cette collection de morceaux de poésie est précédée d'un Parallèle de la révolution d'Angleterre en 1642 et de celle de France, dans lequel l'auteur a voulu offrir un rapprochement des principaux faits de ces deux révolutions et de leur ressemblance.

* *DESCRIPTION historique et géographique de l'Indostan*, par *James RENNELL*, ingénieur général dans le Bengale; traduite de l'anglais, par *J. B. BOUCHESEICHE*, sur la 7.^e et dernière édition, à laquelle on a joint des mélanges historiques et statistiques sur l'Inde; par *J. CASTERA*, ornée de 11 cartes. A Paris, de l'imp. de *Poignée*, rue de Sorbonne, au 8 (1800); et se vend chez *Baisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20; *Bossange*, *Masson et Besson*, libraires, rue et maison des Mathurins; *Trenttel et Wurtz*, libr., quai Vol aire, n.° 2, et à Strashourg, grand'rue, n.° 15. 2 vol. in-8.°; avec un atlas in-4.°

DE L'ÉTAT de la France à la fin de l'an VIII. 2.^e édition. Paris, chez *Henrichs*, rue de la Loi, n.° 1231. An 9. Papier grand raisin, prix, 4 fr. et 5 fr. 25 cent. franc de port; papier velin, 8 fr. Vol. in 3.° de 350 pages.

A la 1.^{re} édition, cet ouvrage a déjà eu tout le succès que lui méritoient la sagesse et la profondeur des vues de son auteur. L'auteur commence par tracer, dans le 1.^{er} chapitre, le tableau de la situation

politique de l'Europe avant la guerre. Dans les chapitres suivans, il donne des considérations d'abord générales sur la situation de la France; ensuite il considère la situation de la France à l'égard de ses alliés, de ses ennemis et des neutres. Le 6.^e et dernier chapitre qui traite de la situation intérieure de la France, contient deux sections; la première a pour objet la population et l'industrie; la seconde, les mœurs et les lois de la France.

HISTOIRE de France depuis la révolution de 1789, écrites d'après les mémoires et manuscrits contemporains, recueillis dans les dépôts civils et militaires; par F. Emmanuel TOULONGEON, ancien militaire, ex-constituant, membre de l'Institut national de France. 2 gros vol. in-8.^o, de l'imprimerie de Didot jeune, accompagnés 1.^o du plan de la salle des états généraux, 2.^o du plan de la bataille de Walmy, 3.^o d'une carte militaire de la campagne de 1792, dressée au dépôt général de la guerre, et gravée par Tardieu, où sont indiquées les positions respectives des troupes, depuis l'entrée des coalisées en France jusqu'à l'époque de leur sortie. Papier ordinaire, 12 fr. pour Paris, et 15 fr. 50 c. franc de port; pap. velin, 18 fr. pour Paris, et 21 fr. 50 c. franc de port. — Le même ouvrage, format in-4.^o, 1 gros vol. avec cartes et plans. Papier ordin., 15 fr. pour Paris, et 19 fr. franc de port. Papier velin, 24 fr. pour Paris, et 28 fr. franc de port. A Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, quai Voltaire, n.^o 2; et à Strasbourg, même maison de commerce, grand'rue, n.^o 15.

Le premier volume contient les trois premières périodes dont l'auteur a fixé les époques au 14 juillet, au 6 octobre 1789 et à la mort de Mirabeau. Le second volume commence par le départ du roi et son arrestation à Varennes. Cette 4.^e période finit à

l'époque de la déclaration de guerre ; et la 5.^e période contenue encore dans ce second volume , comprend les journées du 20 juin , du 10 août , du 2 septembre , et termine à la retraite des armées prussiennes et autrichiennes.

A la suite de chaque volume , se trouvent des pièces justificatives qui se rapportent au texte de l'ouvrage , sur la marge duquel elles sont rappelées par leurs n.^{os} Quelques-unes de ces pièces ont déjà été imprimées et sont même assez généralement connues , telles que la Déclaration des droits de l'homme de la première Constitution ; plusieurs sont manuscrites.

B I O G R A P H I E .

VIE littéraire de FORBONNOIS ; par J. DE LISLE DE SALES, membre de l'Institut national de France et de l'Athénée de Lyon. 8° Prix, 1 fr. 20 cent., et 1 fr. 50 cent. franc de port. Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

Le C. DE LISLE DE SALES n'a point voulu donner à son ouvrage le titre de *Précis* et de *Notice* qu'il désapprouve dans leur application à la Biographie : celui d'*Éloge* lui paroit trop pompeux. Sa vie de Forbonnois est un ouvrage fort utile ; car il n'y a rien de plus intéressant que la vie d'un homme qui a consacré tous ses momens au bien public. Nous n'en donnerons pas une analyse , parce qu'on a trouvé déjà , dans le *Magasin Encyclop.* , un article très-étendu sur ce respectable Forbonnois ; mais les éloges de pareils hommes ne sauroient trop se multiplier.

P O É S I E L A T I N E .

CARMEN PACIS (le Chant de la Paix), *odes latine et française, suivies de trois autres traductions en vers français et italiens, par différens auteurs, et*

précédées d'une anecdote en forme de préface ; par P. N. FAMIN , professeur de physique , membre du Lycée des arts. A Paris , chez Desenne , libr. palais du Tribunal , n.° 2 , et chez les marchands de nouveautés. An 9 de la république. In-8.° de 16 pages. Prix , 30 cent. et 40 cent. franc de port.

Voyez ce qui en a été dit dans ce journal , Année 7 , tom. I , pag. 369.

R O M A N S .

* *ROSELLA* , ou *les Effets des Romains sur l'esprit des femmes* ; par M***. 4 vol. in-12 , fig. Prix , 7 fr. 20 cent. et 9 fr. 70 cent. franc de port. Paris , an 9. Chez Fuchs , libraire , rue des Mathurins-Saint Jacques , hôtel Cluny.

* *ELISE DUMÉNIL* , par Marie DE COMARIEU , marquise de Montalembert. Roman original en 6 vol. in 12 , fig. Prix , 9 fr. et 12 fr. franc de port. A Paris , chez Giguet et compagnie , imprimeurs-libraires , rue des Bons-Enfans , n.° 6 , près celle Baillif.

SELIGNY , ou *l'Accusé de rapt ; suivi du Tocsin et de l'Homme à la mode. Nouvelles* ; par L***. 1 vol , avec fig. Prix , 1 fr. 50 cent. et 2 fr. franc de port. Paris , chez Chenu , libraire , passage du Caire , n.° 67. An 9 (1801).

Le genre des *Nouvelles* étoit négligé depuis longtemps. Celles-ci sont loin d'approcher de celles de FLORIAN. Il y a très-peu de morale dans celle intitulée *Le Tocsin. L'Homme à la mode* est écrit dans le style des *Précieuses Ridicules*. *Seligny* est , sans contredit , la meilleure ; elle offre des détails agréables et pittoresques ; mais elle se termine par des détails qui sont loin d'amuser ou d'intéresser. T. D.

B E A U X - A R T S .

ANNALLES du Musée et de l'École moderne des Beaux - Arts, recueil périodique de gravures au trait, d'après les principaux ouvrages de peinture, sculpture ou projets d'architecture, qui, chaque année, ont remporté le prix, soit aux écoles spéciales, soit aux concours nationaux; les productions des artistes, en tous genres, qui, aux différentes expositions, ont été citées avec éloge; les morceaux les plus estimés ou inédits de la galerie de peinture; la suite complète de celle des antiques; éd. fr. es anciens et modernes; Rédigé par le C. LANDON, peintre, pensionnaire de la république à l'école française des Beaux-Arts à Rome, membre du Lycée des arts, de la Société philotechnique, et de celle libre des sciences, lettres et arts de Paris. Le prix de l'abonnement est de 3 fr. pour trois mois, 6 fr. pour six mois et 12 fr. pour un an, franc de port pour Paris et les départemens. On souscrit à Paris, chez le C. Landon, peintre, au palais national des Sciences et Arts, pavillon des Archives. Les lettres doivent être affranchies.

Ce journal est fort intéressant; nous rendrons compte, à la fin de l'année, des objets qu'il contient.

Table des articles contenus dans ce numéro.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Notice des Manuscrits laissés par Dom *Berthereau*, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, mort en 1794; par A. I. *Silvestre de Sacy*. 7

M O R A L E.

Le petit La Bruyère, ou Caractères et Mœurs des enfans de ce siècle; par madame de *Genlis*. 27

M A T H É M A T I Q U E S.

Traité complet de Mathématiques pures, transcendantes et appliquées, en tant qu'elles sont indispensables, soit à l'officier en général, soit à l'ingénieur, à l'artilleur et au marin; par Jean-Philippe *Gruson*. 58

V O Y A G E S.

Voyage dans la haute Pensylvanie et dans l'Etat de New-York, par un membre adoptif de la nation Onéida; traduit et publié par l'Auteur des *Lettres d'un Cultivateur américain*. 58

VARIÉTÉS, NOUVELLES ETCOR.
RESPONDANCE LITTÉRAIRES.

France.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Institut national.

Ordre des lectures de la séance publique de l'Institut, tenue au palais national des sciences et arts, le 15 messidor an 9. 79

Notice des travaux de la Classe des sciences mathématiques et phy-

siques, pendant le troisième trimestre de l'an 9. — Partie mathématique; par le C. *Delambre*. 80

Partie physique; par le C. *Cuvier*, secrétaire. 94

Notice des travaux de la Classe des sciences morales et politiques, pendant le troisième trimestre de l'an 9; par le C. *Lévesque*. 110

Ouvrages composés par les membres de la classe, imprimés et déposés à la bibliothèque, pendant le dernier trimestre. 122

Sur le troupeau de *Mellinos*. *Ibid.*

Nominations à une place de la section de grammaire. 124

Manufactures. *Ibid.*

Monumens du cardinal *Colombier* et de *Montgolfier*, à Annouay. 126

L I V R E S D I V E R S.

Médecine.

Observations sur la maladie appelée peste, le flux dysentérique, l'ophthalmie d'Égypte et les moyens de s'en préserver, avec des notions sur la fièvre jaune de Cadix, et les projets et le plan d'un hôpital pour le traitement des maladies épidémiques et contagieuses; par *Assalini*. 127

Traité historique et pratique de la Vaccine, qui contient le précis et les résultats des observations et des expériences sur la Vaccine, etc.; par J. L. *Moreau* (de la Sarthe). 132

Dissertation sur l'Hystérie; par G. L. *Duvernoy*. *Ibid.*

Agriculture.

Histoire de l'Economie rurale en Allemagne, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XV.^e siècle; essai publié par Charles-Gottlob Anton (en allemand). 152

Morale.

La Morale en exemples; par l'Auteur de la *Morale en action* et du *Tableau des vertus du peuple*. 153

Sépulture.

Des Tombeaux, ou de l'influence des institutions funèbres sur les mœurs; par J. Girard. 154

Jurisprudence.

Idées sur les Lois criminelles; où l'on propose des lois nouvelles en place de celles qui existent aujourd'hui, etc.; par M. Thorrillon. 155

Politique.

Souvenirs du roi d'Angleterre pendant sa maladie, etc. 156

Economie publique.

Théorie des Institutions sociales; par G. Ch. B. 157

Observations sur l'Essai sur les Monnoies du C. Léon Basterreche, etc.; par A. Desrotours. *Ibid.*

Voyages.

Voyage de C. F. Volney en Syrie et en AEgypte, fait dans les années 1783, 1784 et 1785 (trad. allem.). *Ibid.*

Voyage au Mont-Perdu et dans la partie adjacente des hautes Pyrénées, par L. Ramond. 158

Droit public.

Le Tocsin maritime contre la prétention des rois d'Angleterre, à l'empire de la mer; par Ponce de la Grave. 159

Histoire.

Parallèle de la révolution d'Angleterre en 1642 et de celle de France, etc.; par P. J. B. Nougaret. *Ibid.*

Description historique et géographique de l'Indostan; par James Rennel. 140

De l'Etat de la France à la fin de l'an 8. 2.^e édit. *Ibid.*

Histoire de France depuis la révolution de 1789, etc.; par le C. F. Emmanuel Toulangeon. 141

Biographie.

Vie littéraire de Forbonnois; par J. de Lisle de Sales. 142

Poésie latine.

Carmen Pacis (le Chant de la Paix); par P. N. Famin. *Ibid.*

Romans.

Rosella, ou les Effets des Romans sur l'esprit des Femmes; par M***. 145

Elise Duménil; par Marie de Comarieu, marquise de Montalbert. *Ibid.*

Seligny, ou l'Accusé de rapt; par L***. *Ibid.*

Beaux-Arts.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts, etc.; par le C. L. Randon. 144

Sous presse.

Annuaire de la Librairie et des Productions littéraires de Paris, pour l'an 10; par Guillaume Fleischcr. 1 vol. in-8.^o — Il paraîtra, dans les premiers jours de l'an 10, à Paris, chez Levrault frères, quai Malaquais, au coin de la rue des Petits-Augustins.

(N.º 8.) Fructidor an 9.

M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

A V I S D E S É D I T E U R S .

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,

18 francs pour six mois,

36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que M^{rs} CC. ALIBERT, DOLOMIEU, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGÈS, LALANDÉ, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MÉNTELLÉ, BARBIÉDU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOËL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAUILLÉ,

Tome II. (7.^m An.)



LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant ; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte ; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.º par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

- A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst.
chez Van-Gulik.
 - A Bruxelles, chez Lemaire.
 - A Florence, chez Molini.
 - A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
 - A Genève, { chez Manget.
chez Paschoud.
 - A Hambourg, chez Hoffmann.
 - A Leipsic, chez Wolf.
 - A Leyde, chez les frères Murray.
 - A Londres, chez de Boffe, Gerard Street.
 - A Strasbourg, chez Levraut.
 - A Vienne, chez Degen.
 - A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.
- Il faut affranchir les lettres.

ARCHÆOLOGIE.

SUITE des Fragmens sur le Jardinage des Anciens, inséré dans le n.º précédent, page 337.

II.

Grotte de Calypso.

LORSQUE l'Anglais enthousiaste parle des progrès du jardinage particulier de sa patrie, ou de celui de paysage, comme il aime mieux l'appeler, il n'oublie presque jamais d'admirer la prophétie de l'illustre MILTON, qui, devant de plus d'un demi-siècle les créateurs du nouveau jardinage *Kent* et *Brown* (38), orna le paradis terrestre du désordre charmant des richesses inépuisables de la nature.

« Que j'aimerois à décrire..... ces fleurs dignes du
« paradis ! Loin d'être rangées par un art minu-
« tieux en jolis compartimens, en élégantes bor-
« dures, la nature généreuse les versoit avec pro-
« fusion sur les collines et dans les vallons, sur les
« champs découverts, que le soleil levant frappe de
« ses premiers rayons, et sous les frais bocages,

(38) Lisez, par exemple, *Horace WALPOLE, on modern gardening. Works*, t. II, p. 527 s. : He seems with the prophetic eye of Iaste to have conceived, to have foreseen, modern gardening, etc., ou la traduction de NIVERNONIS, *OEuvres de Nivernois*. Berlin, 1797, t. IV, p. 88.

« dont tout l'éclat du midi ne peut percer l'obscurité (39). »

Le poète, dit-il, s'élevant au dessus de son siècle, lorsqu'il écrivoit ce passage, ne voyoit-il pas en prophète inspiré, le beau jardinage, qui caractérise aujourd'hui sa nation ? « On voit d'un autre côté de sombres grottes et de profondes cavernes où régnoit une agréable fraîcheur ; elles étoient tapissées des grappes pourprées d'une vigne généreuse et prodigue du luxe de ses rameaux ; on entendoit le murmure des ruisseaux descendant en cascades le long des collines ; une partie se dispersoit dans la campagne, l'autre alloit former un lac dont le cristal pur et tranquille réfléchissoit, le long de ses rives, l'image découpée des myrtes qui les couronnoient. L'air retentissoit des concerts des oiseaux, et les Zéphyres, les jeunes et tendres Zéphyres, exhalant le parfum des bois et des prairies, soupiroient sous la feuille tremblante. »

Ne croira-t-on pas, continue l'admirateur dans son extase, que Milton avoit déjà aperçu, dans une vision, les parcs de Hagley et de Stourhead ?

Ce n'est pas une observation nouvelle, que les grands poètes devancent leur siècle par la raison même qu'ils n'appartiennent proprement à aucun. Il étoit naturel que l'esprit de Milton, nourri des plus belles fleurs de la poésie de tous les temps ;

(39) LE PARADIS PERDU, traduction nouvelle avec des notes. Paris, VIII, t. I., p. 38.

et s'élançant vers l'Orient du vol audacieux d'un aigle, ne s'arrêtât pas, comme c'étoit le goût de son temps, à des haies de buis taillé, et à des berceaux mesurés au compas. Il se figuroit un jardin naturel, semblable à ceux de l'Orient, et il avoit lu, sans doute, ce que les anciens disent des paradis de l'Asie fortunée (40). Aussi seroit-il difficile de concevoir comment il auroit pu mettre les ouvrages manières et ridicules des jardins d'alors, dans le séjour des premiers habitans de la terre, à moins qu'il n'eût voulu placer un ange avec de grands ciseaux sur les échelles du jardin, et mettre un cordeau à la main de Gabriel.

C'est avec plus de droit que les Grecs auroient pu accorder à HOMÈRE les éloges que les Anglais prodiguent à Milton. Le poète Ionique nous offre auprès de la grotte de Calypso (*Odyssée*, v. 63-73) le tableau du plus beau jardin naturel, orné de tous les charmes de l'ombre et de la fraîcheur, qualités

(40) Pourquoi *Milton* n'auroit-il pas connu les réflexions intéressantes qu'avoit faites avant lui, sur le jardinage, son compatriote, le grand *François BACON* (*Essays*, 46, p. 144. Lond., 1755)? C'est avec le même droit qu'on pourroit dire que *POPE*, qui, dans sa quatrième épître critique, tourne en ridicule le jardinage bizarre de ses contemporains,

Each alley has a brother

And half the garden just reflects the other,

a donné le signal, pour améliorer et simplifier cet art. Cela est d'autant plus fondé, qu'il avoit fait dans le même esprit les plantations près de sa petite *villa* à *Twickenham*. Mais *ADDISON* n'avoit-il pas écrit précédemment, dans le *Spectateur*, son fameux essai sur le jardinage?

indispensables d'un parc dans ces climats. Nous verrons que les Grecs, sensibles aux beautés de la nature, ne reçurent pas vainement le modèle d'Homère. Voici son passage :

« Autour de la grotte, l'aune, le peuplier et
 « le cyprès odorant formoient un bocage toujours
 « vert. Là, avoient construit leurs nids les oiseaux
 « aux larges ailes, l'épervier, le hibou et la cor-
 « neille marine à la grande langue, et qui se plaît à
 « vivre sur la mer. Une jeune vigne étendoit au-
 « tour de la grotte profonde ses rameaux couverts
 « de raisins. Quatre sources, voisines l'une de l'au-
 « tre, y rouloient leur onde limpide, et serpen-
 « toient de tous côtés. Autour d'elles verdoyoient
 « d'agréables prairies de violette et de persil. Un
 « Dieu même, arrivant dans ces lieux, les verroit
 « avec admiration, et son cœur se réjouiroit à leur
 « aspect. »

La fraîcheur de l'ombre et des eaux est le caractère principal du bosquet qui entoure la demeure de la nymphe Calypso. Mais, il n'y manque, outre cela, aucun des ornemens qui peuvent l'embellir et donner un nouveau charme à cette ombre. Les arbres sont assemblés avec choix. Ils offrent, dans cet endroit abondamment arrosé, des tiges d'une grande beauté, des groupes délicieux et le mélange le plus agréable de différentes verdure, auquel les amateurs de jardins attachent encore aujourd'hui beaucoup de prix. L'aune (41) et le peu-

(41) Le nom grec de l'aune κλήθεος n'est proprement que la forme féminine de l'adjectif κλήθεος, qui clôt, qui renferme, de

plier, dont le feuillage est plus foncé (42), étoient probablement sur le devant, et remplaçoient dans ce bois naturel les lauriers et les platanes, dont le

κλήω, forme ionique, au lieu de κλείω. L'explication des étymologistes, que STAPEL lui-même (sur Théophraste, p. 220 b), ne balance pas à citer sérieusement, est tout-à-fait ridicule. Ils disent que cet arbre tirait son nom du mot *fermer*, ou parce que son bois spongieux n'est nullement fermé, ou parce que servant à construire des navires, il renferme toute sorte de choses. Il étoit cependant bien facile de trouver la véritable explication, en remarquant les paroles de PLINE, XVI, 57, s. 67 : « *Alni SERIBUS MUNIUNT contra traque erumpentium amnium impetus, riparum muro in tutela tela ruris excubant.* »

(42) Le mot αἴγειρος désigne le second genre principal du peuplier, vulgairement appelé *le peuplier noir*. BECKMANN (sur Aristote, *Mirab.*, ch. 70, p. 142) observe que les caractères du peuplier blanc et noir, dont parlent PLINE et d'autres naturalistes anciens, se trouvent aussi dans ceux qui portent ce nom aujourd'hui. Il faut pourtant ne pas penser particulièrement à nos peupliers noirs ordinaires, mais plutôt aux peupliers italiens, qui nous sont venus de la Lombardie par la France. On y trouve encore la taille élevée, dont Homère aimait à employer l'image, pour décrire la noblesse d'un héros. Dans des temps postérieurs, on se plaisait à comparer à ces peupliers des filles d'une taille svelte, ainsi que le prouvent le fragment d'un ancien tragique, conservé dans l'*Etymol. M.* s. v., καὶ αἰγείρων ἔφυσαν εὐγενέστεραι, et l'anecdote plaisante d'un mauvais poète, qui avait comparé une très-petite femme à un grand peuplier, dans LUCIEN, *pro imag.*, c. 4, t. II, p. 486. Ce peuplier ressemble aussi, par la mobilité du feuillage, au peuplier tremble, qui est plus petit et moins considérable, *populus tremula*. Homère paraît l'avoir également entendu par le mot αἴγειρος. Il est probable que cette dénomination même vient de αἰεῖν; elle peint l'agitation de l'arbre, qu'on nomme dans quelques provinces de l'Allemagne *den Zitterbaum*, *le tremble*. Tout le monde sait que le peuplier italien embellit encore aujourd'hui les paysages et les jardins. Les anciens y attachoient également quelques idées

gout inventeur des derniers temps ornoit les allées ombragées qu'on trouvoit avant les bosquets. Homère a peut-être choisi le peuplier pour plusieurs raisons. C'étoit l'arbre indigène et favori dans les pays lointains de l'occident (43), où la géographie Homérique veut qu'on place l'île de Calypso. De plus, son feuillage toujours agité et que chaque zéphyre fait trembler, sert au poète à exprimer, dans un autre endroit, l'image du mouvement le plus vif. Quand il décrit l'adresse et l'agilité des femmes qui filent et qui font des étoffes dans la maison d'Alcinoüs, il compare ce mouvement à celui des feuilles tremblantes du peuplier : « D'autres faisoient de la toile et agitoient le fuseau, assises comme les feuilles du haut peuplier (44). »

romantiques. « Hélas ! dit Phèdre amoureuse, dans EURIPIDE *Hippol.* « Coron. 208, *Puissé-je puiser de l'eau pure dans la rosée de la source, et reposer sous des peupliers (ὕπὸ τ' ἀνγέλλου), étendue sur la prairie émaillée de fleurs ! »*

(43) HOMÈRE (*Odyss.* X, 510) les plante avec les aunes, dans le bois Cimmérique, sur les bords lointains de l'occident. De-là vient encore la tradition fabuleuse des Héliades, métamorphosées en peupliers, et du succin, produit par leurs larmes. Cette fable a éprouvé une multitude d'explications. Voyez parmi les auteurs modernes, BECKMANN, sur *Arist. Mirab.* c. 82, p. 165, et Voss, sur *Virgile (Landgedichte, t. I, p. 519)*. Il en résulte, au moins, qu'on croyoit les peupliers aussi communs dans l'occident, que le bouleau l'est dans tout le nord.

(44) *Odyssée* VII, 105, 106. Voss traduit : *Sitzend umher, wie die Blätter der lustigen Silberpappel*. Il a sans doute voulu écrire *Zitterpappel*; le *Silberpappel* étant une espèce tout-à-fait différente. Cette comparaison a déjà beaucoup embarrassé les anciens. On sait que *κεκλις* est le nom d'une espèce de peuplier (THEOPHRASTE, *Hist. des plantes*, III, 14, p. 214). Elle avoit apparem-

OVIDE, dans ses Métamorphoses X, 86, fait paroître auprès d'Orphée, un bois qui s'élève en amphithéâtre (45) aux sons enchantés de sa lyre. Il a soin d'y placer, comme le plus bel ornement, le cyprès de forme pyramidale :

« Le cyprès, des forêts mouvante pyramide,
 « Jadis l'amî du dieu qui manie à la fois,
 « Et l'arc, et l'archet d'or, qui frémit sous ses doigts. »

DE SAINT-ANGE. Tome II, p. 156.

ment ce nom à cause de la ressemblance de son agitation avec le mouvement vif et prompt du peigne à tisser, qui s'appeloit *κερκίς*. Voy. SCHNEIDER, *Index ad script. rei rust.*, p. 570, s. Ce peuplier étoit donc proprement le peuplier tremble. Mais *κερκίς* étoit encore le nom d'une partie du théâtre. On entendoit par là les rangs les plus élevés et les plus désagréables pour les spectateurs. Voy. CASAUHOY sur *Théophraste* V, p. 71, et les observations contraires, mais peu importantes de SAUMAISE sur *Solin*, p. 645. C'est ainsi qu'on peut entendre l'explication de l'ancien scholiaste sur ce passage de l'Odyssée; explication qu'*Eustathe* même avoit de la peine à comprendre : *οἱ μὲν ὅτι ἡλιοτροπίου τάξιν ἐπέχον καθήμενοι διατροειδῶς*. On voit que quelques-uns croyoient qu'Homère a voulu exprimer par cette image la manière dont les esclaves étoient assises en amphithéâtre. Ce qui a donné naissance à cette opinion, c'est que *κερκίς* signifie à la fois une partie des bancs de théâtre et une espèce de peuplier. A la place de *ἡλιοτροπίς*, qui n'offre aucun sens, lisez *ἡμικυκλίς* (POLLUX, IV, 127), mot beaucoup plus convenable, et tout sera éclairci.

(45) Les Romains avoient de semblables amphithéâtres d'arbres dans les parcs de leurs maisons de campagne. Un esclave, travesti en Orphée, rassembloit les animaux de ce bois avec un instrument à vent. Voy. VARRON *de R. R.*, III, 15. Il est très-probable qu'*Ovide*, en décrivant les arbres assemblés autour d'Orphée, avoit quelque chose de semblable devant les yeux, quoique son imagination ardente l'entraînât trop loin. Ce passage des *métamorphoses* a donc aussi de l'importance pour le jardinage d'art.

On ne peut rien voir de plus agréable que cet arbre, qui croît dans les pays chauds. Il fut transporté de l'île de Crète, sa première patrie, avec le culte primitif de la vierge Diane, dans d'autres pays qui sont sur les côtes de la mer Méditerranée, et ensuite du golfe de Tarente dans toute l'Italie. Quand *Théocrite* ou *Virgile* décrivent un joli bocage ou une allée de beaux arbres, ils n'oublient presque jamais d'y placer le cyprès. C'est ainsi qu'il paroît également devant la grotte romantique de Calypso, *comme une Grace au milieu des arbres* (46), pour former un

(46) L'île de Crète passe généralement pour la plus ancienne patrie du cyprès. Il y croît de lui-même. Voy. THÉOPHRASTE, *Hist. des plantes*, III, 2, p. 118, et PLINE, XVI, 55, qui l'a copié. On conçoit par là pourquoi le cyprès étoit consacré de préférence à la Diane de Crète (*Britomartis, la douce vierge*). Cette idée offre aussi une explication plus juste du *lucus Dianae* dans VIRGILE, *Æn.* III, 68, que celle de *Diane-Hécate*. On alla encore plus loin : on compara aux Graces les jeunes cyprès élevés, et on leur donna le nom de *Χάριτες*, *διὰ τὴν τέλειν*, comme dit CASSIANUS (*Géopon*, XI, 4, p. 796) à qui nous devons cette remarque. Comme les Grecs, amateurs de fables, racontaient des métamorphoses de tous les arbres, il en étoit de même des cyprès de la Crète. On les disoit enfans d'un certain Étéocles, et on les accusoit d'avoir voulu surpasser les dieux à la danse. Ce n'est que postérieurement, lorsque le cyprès devint un arbre funèbre et consacré au deuil, qu'on inventa la métamorphose lugubre, racontée par Ovide. Au reste, le mot *κυπάριστος* est d'origine orientale, ainsi que le prouvent suffisamment les essais infructueux des étymologistes grecs. Nous n'avons jusqu'ici, sur les arbres, aucun livre pareil à celui de *Zimmermann* sur la zoologie, aucune histoire de leurs voyages, aucune carte botanique. Ceux qui voudront consulter BOCHART, *Geographia sacra*, p. I, l. I, c. 4, ouvrage qu'aujourd'hui on loue plus qu'on ne le lit, ne pourront plus douter qu'il ne faille chercher la patrie du cyprès, entre l'Euphrate et le Tigre,

groupe agréable avec les peupliers et les aunes, tant par son sommet élevé et pittoresque, que par la teinte sombre et sérieuse de son feuillage. Sous son ombre obscure s'exhale, dans la saison la plus chaude, une odeur de résine saine et agréable. C'est pourquoi Homère lui donne de préférence l'épithète d'*odorant*. Le cyprès a dû par la suite payer bien cher cet honneur. Les anciens, en brûlant les morts, songeoient particulièrement à diminuer la mauvaise odeur, par différens parfums, et choisissoient de préférence le bois de cyprès, pour former le bucher et pour décorer le lieu où il étoit placé. On vit ainsi un des arbres les plus agréables passer aux tristes enfers (47), et devenir aux portes des riches l'annonce de la mort. HORACE dit déjà (II, 14):

« Des arbres que tu vis¹ naître,
 « Posthume, l'odieux cyprès
 « Est le seul qui suivra son maître. »

DARU, t. I, p. 145.

Le poète ne manque pas de peupler ces arbres d'habitans qui leur conviennent. Il est vrai que les oiseaux qu'il y place, ne sont pas du goût des auteurs d'idylles amoureuses. Ils n'auroient pas même bien figuré dans la volière de Varron. Mais cela

et que ce n'est qu'ensuite que son nom et sa graine furent apportés, par les Phœniciens, en Crète et sur les côtes de la mer Méditerranée.

(47) PLINE, XVI, 35, s. 16, dit beaucoup de mal de cet arbre. Il pense qu'il est consacré à Pluton, parce qu'il est obscur, et qu'il a l'odeur forte, *odore violenta*. Consultez FESTUS, s. v. *cupressus*. VARRON auroit déjà pu le faire changer d'opinion. Cet auteur dit expressément qu'on choisissoit le cyprès pour les buchers, afin de chasser l'odeur de brûlé et celle des morts (*nidor*).

ne nous empêche pas de croire que la solitude romantique de cette île, est très-bien caractérisée par ces oiseaux, et que par conséquent la population de ce jardin naturel est tout-à-fait bien choisie. On y voit des oiseaux aux larges ailes, parce qu'ils avoient dû traverser les mers avant de pouvoir y fixer leur séjour. Ils nous rappellent les faucons et les éperviers, que des voyageurs modernes ont rencontrés, en très-grand nombre, dans les îles Açores et dans celles du Cap-Vert. En général, l'épervier n'est pas seulement employé dans le culte hiéroglyphique des Égyptiens, où il est le symbole du soleil, mais il passe dans toute l'antiquité pour le saint messager des dieux (48). Il étoit aussi du goût de la nymphe Calypso. Les lecteurs de nos jours doivent trouver singulier de voir, parmi les habitans ailés de ce bocage, les *hiboux* que nous aimons mieux clouer aux portes des fermes, que de les entretenir dans les jardins. Les anciens étoient déjà embarrassés de ces hôtes dans le bois de Calypso, et quand M. Voss traduit par *hibou* le mot $\sigma\kappa\lambda\psi$, dont l'orthographe et le sens sont également amphibologiques, il a pour lui l'explication vulgaire, mais nullement les opinions de tous les interprètes. Selon moi, les *scopes* d'Homère sont plutôt de la race des *pluviers* (*Regenpfeiffer*, *Meven*) (49). Ce qui est certain, c'est

(48) De-là vient même son nom $\acute{\iota}\epsilon\rho\alpha\zeta$, $\acute{\iota}\rho\eta\zeta$, *sacer ales*, VIRGILE, *Æn.*, II, 721. Voy. BOCHART, *Hieroz*, P. II, l. II, 19, c. 267, où l'on trouve plus de détails.

(49) EUSTATHE, p. 1525, 57, dit que les Romains les appelaient $\kappa\sigma\kappa\acute{\epsilon}\sigma\alpha\varsigma$. Nous ne devons pas avoir honte d'avouer notre igno-

qu'on les décrit comme des oiseaux amusans, qui copient tout et qui imitent surtout les langues étran-

rance sur ce chapitre obscur de l'ancienne ornithologie, puisque PLINE, le Polyhistor, quoique possédant tant de ressources qui nous manquent, dit franchement : « *Nominantur ab Homero Scopes, avium genus : neque harum satyricos motus, cum insidentur, plerisque memoratos, facile conceperim mente : NEQUE IPSAE IAM AVES NOSCUNTUR.* X, 49, s. 70. » Ce qui résulte des données offertes par ATHÉNÉE, IX, 9, p. 591, AÉLIEN, H. A., XV, 28, p. 889, Gron., c'est que le $\text{C}\kappa\omega\psi$ passoit pour un oiseau très-amusant, qui imite tout et se moque de tout; que l'on avoit une espèce de danse moqueuse, qui portoit le même nom, (Voy. POLLUX, IV, 105, et MEURS. *de orchestra*, s. v.; mais on ne doit pas confondre le $\text{C}\kappa\omega\psi$ avec $\text{C}\kappa\omega\pi\delta\varsigma$ ou $\text{C}\kappa\omega\pi\alpha\varsigma$, danse pendant laquelle on tenoit la main au dessus des yeux), et que c'est de -là que tirent leur origine le verbe $\sigma\kappa\acute{\omega}\pi\lambda\epsilon\upsilon\upsilon$ et ses nombreux dérivés. Conf. HEMSTERHUYNS dans *Lenneq. Etymol.* p. 905. Il est vrai qu'ARISTOTE (v. CAMUS, *notes sur l'Histoire d'Aristote*, p. 288) désigne par $\text{C}\kappa\omega\psi$ le petit duc de BUFFON, *strix scopis* de LINNÉ, *das kleinere Käuzlein, die Baumeule mit Ohren*. On le décrit aussi comme très-joli, et VAILLANT (*Hist. des Oiseaux de l'Afrique*, t. II, p. 278, édit. in-8.^o) le nomme un charmant petit oiseau de nuit. Mais je ne trouve dans les naturalistes modernes (v. BUFFON, dernière édit. de Paris, in-12, t. XI, p. 259. LATHAM *allgemeine Uebersicht der Vogel, von Bechstein*, vol. I, P. 1, p. 121) aucun indice de sa voix imitatrice, qui, dans THÉOCRITE, I, 156, fait proverbe, et qui déterminoit probablement les anciens critiques grecs à supposer deux oiseaux tout-à-fait différens, l'un de l'espèce connue des hiboux, $\kappa\acute{\omega}\pi\epsilon\iota\varsigma$, l'autre de celle des oiseaux moqueurs d'Homère, $\text{C}\kappa\omega\pi\epsilon\iota\varsigma$. Le temps nous a conservé des tessères d'Ephèse, avec un cerf couché par terre, et qui regarde derrière lui. On y trouve l'inscription : CKΩΠΙ. Telle est la raison pour laquelle le $\text{C}\kappa\omega\psi$ est devenu un oiseau numismatique. Le savant anglais ESMUND CHISHULL a écrit sur ce sujet une dissertation particulière, qui se trouve imprimée au commencement du deuxième volume du *Trésor de HAYM*. Mais ECKHEL, *Doctr. num.* t. VIII, p. 517, a

gères. Dans les parcs et dans les paradis des temps postérieurs, les Grecs avoient coutume de placer des perroquets (50); en général, les oiseaux babillards et qui imitent les voix, servoient souvent de récréation aux anciens (51). Je pense donc que ces *oiseaux moqueurs* avoient pu être pour Calypso un passe-temps agréable. Dans nos poèmes épico-romantiques, les chevaliers s'entendent souvent appeler par des pies et par des oiseaux babillards. Un parc peuplé de *mock-birds* de l'Inde (52), feroit sur les Européens au moins autant d'effet qu'il en fait tous les jours sur les Créoles dans les Savanes de la Jamaïque, et dans les deux Carolines.

M. TISCHBEIN représente, sur une feuille particulière de son *Homère en figures*, la riche abondance des plantes dans les climats fertiles, sous l'influence desquels *Homère* a composé ses poèmes immortels. Il place au milieu de beaux groupes

déjà prononcé sur cette marque d'apothicaire. CHISHULL compare les scops avec une espèce de pluviers anglais que l'on nomme *dotterells*, *charadrius morinellus*, *guignard* (BUFFON, t. XIX, p. 271), *Possenreisser*, *Morinell-Kiebitz* (FUNCKS *Naturgeschichte*, t. I, p. 291). Mais les ornithologues savent qu'outre l'oiseau moqueur de l'Amérique, il en existe encore cinq autres. Peut-être le *falco cachinnans* ou le *larus ridibundus*, *die Lachmeve*, s'approche-t-il le plus du *scops* des anciens.

(50) ACHILLE TATIUS, I, p. 55, *édit. de Saumaise*.

(51) STACE *Sylv.* II, 4, avec les notes de *Dæring* dans les *Eclog. vet. pœt. latin.* p. 251 ss.

(52) *Turdus polyglottus* LINN. le *Moqueur*. On connoit par Catby et Edward ce *rossignol d'Amérique*, que les Indiens nomment *Centcentlatolli*, c'est-à-dire, l'oiseau de 300 langues. Il accompagne ses variations d'une mimique, dans la description de laquelle BUFFON a épuisé tout son art. T. XIV, p. 105. 106.

d'arbres quelques ormeaux, qui, mariés avec la vigne, forment les piliers d'un arc, dans lequel une touffe de ceps, couverte de feuilles épaisses et de riches raisins, se réunit en dôme. La vigne, le lierre et d'autres plantes parasites sont encore aujourd'hui employés dans nos jardins, pour faire de beaux treillis. Leur emploi est infiniment plus varié dans l'Italie et dans la Grèce, dont le climat ardent exige un plus grand nombre de berceaux et d'allées ombragées (*hypampeli*, *trichilæ*). On aimoit surtout la vigne et le lierre, pour tapisser les grottes et pour leur donner de l'ombre et de la fraîcheur (53). Homère donne ici un excellent modèle, que les Grecs n'ont jamais perdu de vue, dans la construction de leurs grottes et de leurs *nymphæa*.

« Une jeune vigne (54) étendoit autour de la grotte
« profonde ses rameaux couverts de raisins. »

(53) Qui pourroit rassembler toutes les descriptions que font les anciens poètes de grottes ainsi décorées? Je rappellerai seulement ici celle d'Amaryllis dans THÉOCRITE, III, 15, où le berger langoureux voudroit pénétrer sous la forme d'une abeille bourdonnante, au milieu du lierre et de la fougère, qui composent sa couche. Je rappellerai encore la source fraîche, dont parle le même poète, épigr. 4. ἔνθα πέριξ κέχυται βοτρυόπαις ἔλικι Ἀμπέλως. Que les tombeaux même ont d'agrément sous de semblables ombrages! Lisez, par exemple, la jolie épigramme de *Simmius* sur le monument de Sophocle. ΑΝΤΗΟΙ. t. I. p. 100, édit. de Jacobs.

(54) Le poète a choisi exprès le mot ἡμελῆς, pour la distinguer de la vigne sauvage. Le même mot se dit aussi d'une espèce de glands comestibles. Voyez SAUMAISE sur Solin, p. 359 et s. Il faut entendre par cette vigne celle que les Romains appeloient *vitis arbustina*, dont les branches ont besoin d'un arbre, pour s'élever. Telle est la glose de HÉSYCHIUS, qui l'explique par ἀναδεδιδυμῆς, nom que les Grecs

Au milieu du bocage s'étend, sur une pente douce, une prairie émaillée de fleurs. Quatre sources la traversent en différens sens, et y répandent leurs eaux. Le poète laisse l'imagination de ses auditeurs ajouter encore d'autres détails à cette plantation enchanteresse, et y prodigier assez de charmes, pour qu'un dieu même s'y arrête avec admiration. Certes, par ce seul trait, Homère exprimoit beaucoup plus que *Le Tasse* et *Arioste*, par tout ce qu'ils rassemblent dans les jardins enchantés d'Armide et d'Alcine. *Marino* et *Spencer* ont exprimé bien moins encore, malgré tous les efforts de leur imagination extravagante. Ce n'est que dans les fleurs dont Homère orne sa prairie, que les anciens eux-mêmes voyoient déjà quelque chose de singulier et de mal choisi. Car quoiqu'ils trouvassent l'ache bien placée dans un endroit humide (55), ils n'auroient

donnoient aux vignes, qui s'attachoient aux arbres et aux grottes. Voy. *Geopon.* IV, 1, p. 265 et s. Les anciens n'oublient jamais ces vignes, lorsqu'ils décrivent une contrée agréable. On les trouve, par exemple, dans la description du paradis de Nysa en Arabie dans *DIODORE III*, 7, p. 237. *Wessel.* ἀμπελον ἀυλοφυῆ καὶ ταύτης τὴν πλείστην ἀναδενδράδα. Le luxe de la Perse les imitoit même en or et en pierres précieuses. Voyez *DIODORE*, XIX, 48, p. 355. *BRISSON.* *de regn. Pers.* I, p. 52.

(55) *VIRGILE Georg. IV*, met ses *virides apio ripas* au nombre des beautés de son jardin. Il y a deux espèces principales d'ache, l'ache de montagne et l'ache d'eau qu'on nomme *betle*. Je crois qu'il faut entendre ici la dernière, *Πελεκέριον* d'*HOMÈRE*, *Illiade II*, 776, plante ombellifère, qui pousse des tiges de la hauteur de quatre pieds, et dont les feuilles ressemblent à celles du fenouil des vignes, *die Milchpetersilie* *LINN. gen. plant.* 537. cl. III, ord. 2. Voyez *FORSTER* sur les voyages de *Swinburne* dans les deux Siciles,

jamais cru pouvoir y trouver des violettes ; et le roi *Ptolémée Evergète* avoit déjà prononcé qu'au lieu d'*ῥίον*, *violette*, il falloit lire *σίον*, *sium*, berle, ache d'eau (56).

La raison principale de cette correction est, que

t. II, p. 305. Cette plante plaisoit aux anciens à cause de ses feuilles tendres, frisées et finement découpées. Ils s'en formoient des couronnes, à cause de la manière agréable dont elle se méloit aux cheveux. C'est pourquoi on comparoit aussi à la feuille de l'ache les cheveux des jeunes filles, frisés au dessus du front et des oreilles. LUCIEN *pro imag.* c. V, t. II, p. 487. *Amor.* 26, t. II, p. 427. Conférez aussi THÉOCRITE, XX, 25. On préféreroit même cette plante, pour en former des couronnes pour les vainqueurs dans les jeux Néméens et Isthmiques. Voyez VOSS *sur Virgile, Landgedichte*, t. I, p. 524 et s. Ce n'est qu'ensuite qu'on mit à sa place la branche de pin. Voyez WESSELING *sur Diodore*, t. II, p. 142, 18. Les anciens aimoient surtout à faire du persil des lits de feuilles, *stibadia*. THÉOCRITE, VII, 67 : « Je « reposerai mollement sur un lit touffu de sariette, de persil et « d'asphodèle. » Ainsi, les bêtes de somme portent à l'armée de Timoléon *σίλινα ἐς τὰς σιβάδας*. Dans les temps postérieurs, on cultiva avec beaucoup de soin, dans les jardins, ces plantes qu'on choisissoit pour les couronnes, et dont *Horace* desire souvent se couronner. En y passant le cylindre, on les rendoit encore plus crépues. Voyez les passages cités par NICLAS, *Géopon.* p. 89. Cette plante est donc bien choisie, puisqu'elle faisoit le plus grand ornement des anciens jardins. On la voit encore sur les médailles de la ville de *Selinus*, qui porte son nom. Voy. ECKHEL *Doctr. num.* P. I, p. 258.

(56) C'est ce que raconte ATHÉNÉE II, 19, p. 61. D. Il s'agit de *Ptolémée VII*, appelé *Evergète* par ses adulateurs, et *Physson* à cause de sa grosseur extraordinaire. Malgré ses défauts, il avoit hérité de l'amour de ses ancêtres pour les sciences, et il se distingua par ses écrits. ATHÉNÉE cite un passage du livre VIII de ses mémoires, *υπομνημῆια*, XII, 12, 549. F., et je trouve très-probable que la correction d'Homère, dont nous parlons, en soit également empruntée.

dissemens. *Ptolémée* devoit probablement cette correction à son maître *Aristarque*, et se para de l'érudition d'un autre, comme si c'eût été la sienne (59).

Les environs romantiques de la grotte de *Calypso* servoient de modèle aux Grecs, pour orner leurs *nymphæas*, qui étoient les plantations les plus embellies de l'ancien monde, et que l'on peut comparer aux jardins anglais de nos jours. Il en sera question dans le prochain chapitre.

Rien n'est plus agréable et plus tranquille que cette grotte, qui embellit les rivages éloignés de l'Océan et l'extrémité du monde occidental, où *Homère* a placé l'île d'*Ogygia*. Je n'ai jamais lu la description qu'*ANSON*, le voyageur autour du monde, fait avec tant d'éloquence de l'île *Juan Fernandez*, sans me rappeler l'*Ogygia* d'*Homère*. L'endroit où *Anson* fit dresser ses tentes, est le plus charmant jardin de plaisance qu'ait produit la nature. C'étoit une clairière éloignée du bord de la mer d'un demi-mille anglais,

(59) Εἰς ἂν τῶν Ἀριστάρχου τοῦ γραμματικοῦ μαθητῶν, dit *ATHÉNÉE* de ce *Ptolémée* II, 28, p. 71. B. Il étoit donc du nombre de ces Ἀριστάρχειοι, contre lesquels on connoît la satire de *Hérodicus* (*ATHÉNÉE*, V, p. 222. A.) qu'on a tant répétée comme le répertoire de toutes les invectives contre la critique de mots. *EUSTATIUS* cite et approuve même cette correction. Comme il parle expressément des παλαιοί, p. 1524, 40; il la regardoit probablement comme venant de l'école d'*Aristarque*, qu'il désigne ordinairement par le mot παλαιοί. *LUCIEN* se moque avec beaucoup d'esprit du pédantisme (*Ψυχρολογία*, *Hist. vérité*, II, 20, t. II, p. 170) d'*Aristarque*, qui n'avoit pour but que des corrections superflues et des subtilités. *WOLF Proleg. Homer.* p. ccl, en donne plusieurs preuves, auxquelles on peut ajouter l'exemple dont il est question ici.

et située dans un endroit dont la pente étoit extrêmement douce. Cette clairière étoit entourée par derrière d'un bois de grands myrtes , rangés en amphithéâtre ; le terrain que ce bois occupoit , ayant plus de pente que la clairière , et cependant pas assez pour que les hauteurs et les précipices , qui étoient plus avant dans le pays , ne s'élevassent considérablement au dessus des sommets des arbres , et n'augmentassent encore la beauté du coup-d'œil. Deux ruisseaux couloient sous les arbres qui environnoient la clairière , l'un au côté droit de la tente , et l'autre au côté gauche , à la distance d'environ cent verges. « L'ombre , dit Anson , et l'odeur admirable qui sortoit des bois , la hauteur des rochers qui paroissent comme suspendus , et la quantité de cascades transparentes qu'on voyoit de tous côtés , formoient un séjour aussi charmant qu'il y ait peut être sur toute la face de la terre (60). » Malheureux Selkirk , au milieu de tant de beautés , tu as soupiré après ta délivrance , pendant des années entières. Hélas ! tu n'avois pas même une Calypso pour te consoler dans ton Ogygia !

(60) Voyez *Voyage autour du monde, fait par Georges Anson* (Genève , 1750 , 4) , p. 106. 107 , avec la représentation de cet endroit , pl. 12.

PALÆOGRAPHIE.

REMARQUES de J. B. G. D'ANSSE DE
VILLOISON, sur quelques Inscriptions
grecques de marbres antiques, et de Pierres
gravées, principalement sur celles qui sont
en forme de dialogue.

UN savant antiquaire italien, justement célèbre
par ses excellens ouvrages, a redonné, d'après les
Tituli Musei Capitolini de Guasco, la belle inscription
grecque suivante, p. 41, note 7, de ses *Osservazioni
su due musaici antichi istoriati, in Parma, dalla reale
tipografia, 1788, in-4.º*:

- 1 CΤΗΛΗ. ΜΑΡΜΑΡΕΗ
- 2 ΤΙΝΟΣ ΕΙ. ΤΑΦΟΣ
- 3 ΩΚΕΟΣ. ΙΠΠΟΥ
- 4 ΤΙΣΔΟΝΟΜΑ. ΕΥΘΥΔΙΚΟΣ
- 5 ΤΙΚΛΕΟΣ. ΑΘΔΟΦΟΡΟΣ
- 6 ΠΟΣΑΚΙΣ. ΕΣΤΕΦΘΗΣΔΡΟΜΟΝ
- 7 ΠΟΛΛΑΚΙΣ. ΤΙΣΔΕΛΑΕΝΜΙΝ
- 8 ΚΟΙΡΑΝΟΣ Ω ΤΙΜΗΣ
- 9 ΚΡΕΣΣΕΝΟΣ ΗΜΙΘΕΩΝ

Il la traduit ainsi, *ibidem*, p. 42 :

- 1 *Columna marmorea*
- 2 *Cujus sepulcrum es?*
- 3 *Celeris equi.*
- 4 *Quis nomine? Euthydicus.*

5. Quæ gloria? Victor in certaminibus.
6. Quoties coronatus est propter cursum?
7. Sæpe. Quis vero eum agebat?
8. Dominus ei Times;
9. Cretensis; è genere semideorum.

Dans le troisième vers, à la sixième ligne, notre habile antiquaire corrige fort bien, p. 42, ἐσιφθη, au lieu d'ἐσιφθης; mais j'observe qu'il n'en reste pas moins quelques fautes de quantité dans ce même vers;

Ποσάκις ἐσιφθη δρόμον; πολλάκις. τίς δ' ἔλαέν μιν;

La première faute, ποσάκις, mot composé de trois brèves, tandis que ce doit être un dactyle, est fort aisée à corriger, en lisant ποστράκις avec deux *sigma*, comme dans Callimaque, *Hymn. III, in Dianam*, v. 119. Il en est de même de πολλάκις, qui doit être également un dactyle; mais dont la dernière syllabe, suivie de τίς, devient longue: il est facile d'y remédier, en mettant πολλάκι, au lieu de πολλάκις, sans le *sigma* final, comme dans le 232.^e vers du 3.^e livre de l'Iliade, etc. On sera toujours forcé de laisser subsister δρόμον, dont l'auteur de cette inscription a fait la dernière brève, quoiqu'elle précède immédiatement la consonne initiale du mot, πολλάκι. Au reste, les fautes de prosodie ne sont pas rares dans les inscriptions en vers grecs. Maffei l'a très-bien remarqué p. 10 de son opuscule, intitulé *Inscrizione greca esaminata dal signor March se Maffei, in Verona, 1750 (in-quarto de 12 pages)*, et p. 171 de son *Museum Veronense, Veronæ, 1749, in-folio*.

D'ailleurs, les commençans savent que Weller, p. 263 de sa *Grammatica Græca*, Lipsiæ, 1781, in-8.°, cite plusieurs exemples de la licence qui rend le ν bref, de même que les autres liquides, lorsque ces lettres sont suivies d'une muette. Comparez ce que dit Fischer, p. 301 *Speciminis tertii partis posterioris animadversionum ad Welleri Grammaticam Græcam*, Lipsiæ, 1801, in-8.°, la note de Barnès sur le 19.° vers des *Phéniciennes* d'Euripide, et M. Bécucci, p. 74 et 85 de son *Ars metrica, sive de græcorum prosodiâ Tractatus*, Colle, 1782, in-4.° Schoepflin, p. 601, T. I de son *Alsatia illustrata*, Colmaria, 1751, in-folio, et mon savant ami Oberlin, p. 73 de son *Museum Schoepflini*, Argentorati, 1770 et 1772, in 4.°, ont donné une inscription en quatre vers élégiaques, dont le troisième est ainsi conçu :

Πρωτότοκον, διείς, θεῶν μὲμνημένον, ἠδύ.

L'auteur y a fait long l'epsilon de θεῶν. M. Bécucci rapporte des exemples pareils, *ibid.* p. 85 (1).

L'inscription des doctes Schoepflin et Oberlin commence par, Ἐνθάδε κῆμι βρέφος, où κῆμι est pour κῆμιμ, dont la dernière devoit être longue.

On trouve de même dans une inscription en vers du *Museum Veronense* de Maffei, p. 315, n.° 4 :

Κορνηλίαν κατὰ κειμὲ λιπών. ———

Les Grecs confondent, depuis longtemps, le son

de l'AI avec celui de l'E. C'est ainsi qu'on voit sur l'inscription d'une agate-sardonix, dont Bouhier a donné le dessin, p. 9 de son *Explication de quelques marbres antiques*, Aix, 1733, in-4.^o, *κρατῶμιε*, pour *κρατῶμαι* (2).

Le point qu'on remarque au premier vers, dans la seconde ligne, après *τίνος εἶ*, et avant *τάφος*, pourroit d'abord faire penser qu'il faut rapporter *τάφος* aux mots suivans de la réponse, *τάφος ἀγέος ἵππου*, et ne pas le construire avec *τίνος*; et qu'ainsi, au lieu de traduire, *cujus sepulcrum es*, il faudroit rendre, *cujusnam es; cuiusnam consecrata es? Sum sepulchrum celeris equi*: mais les points dans les inscriptions, ne servent qu'à fixer la séparation des mots, et non pas la distinction des différens membres de la phrase. La preuve, c'est qu'il y a un point après *ἀγέος*, avant *ἵππου*.

La plus grande difficulté consiste dans les 8.^e et 9.^e lignes de la fin, qui forment le cinquième et dernier vers pentamètre :

ΚΟΙΠΑΝΟC Ω ΤΙΜΗC

ΚΡΕCCΕΝΟC ΗΜΙΘΕΩΝ

Le célèbre Visconti, qui dit *ibid*, p. 41, que ces paroles paroissent inintelligibles, et sont corrompues, les corrige d'une manière ingénieuse, suivant son usage, en lisant OI, pour ω, et ΚΡΗC ΓΕΝΟC, pour ΚΡΕCCΕΝΟC, et en faisant de ΤΙΜΗC, le nom propre du maître de ce cheval. Il rétablit donc ainsi ce vers, p. 42 :

ΚΟΙΠΑΝΟC ΟΙ ΤΙΜΗC ΚΡΗC ΓΕΝΟC ΗΜΙΘΕΩΝ,

et le traduit par conséquent : *dominus ei Times , Cretensis , e genere semideorum.*

J'oserois proposer un changement beaucoup plus léger, celui d'un seul trait de l'ε, que je convertis en ο, dans ΚΡΕCCΕΝΟC; je ne touche à aucune autre lettre, et je lis,

ΚΟΙΡΑΝΟC Ω ΤΙΜΗC ΚΡΕCCΟΝΟC ΗΜΙΘΕΩΝ.

En lettres ordinaires :

Κόιβανος. ὦ Τιμῆς κρέσσονος ἡμιθέων.

C'est-à-dire, *Imperator. O sortem præstantiorem sorte semideorum.* La demande du vers précédent étoit ΤΙΣ Δ ΕΛΑΕΝ ΜΙΝ. *Et quelle étoit donc la main qui dirigeoit ce généreux coursier ?* La réponse est : *celle de l'empereur.* Alors le premier interlocuteur s'écrie avec admiration : *O sort glorieux, préférable à celui des demi-dieux !* C'est un trait d'adulation de la part du poète. Le sort d'un cheval couronné par la victoire, monté par un empereur, et ensuite honoré de ses regrets, et immortalisé par un monument, lui paroît plus flatteur et plus digne d'envie, κρέσσων, que celui des demi-dieux. Tout le monde connoît le vers d'Horace,

————— *Palmaque nobilis*

Terrarum dominos evchit ad Deos.

Il seroit inutile de changer κρέσσονος, en κρείσσοτος, puisque cette forme κρέστων se lit à chaque page dans Pindare, dans Théocrite, Idylle VIII, v. 83, dans Hérodote, L. V, 18. p. 379, L. VIII, 69, p. 650, éd.

Wesseling, etc. On auroit tort de penser que ΚΟΙ-
ΠΑΝΟΣ est le nom propre du maître de ce coursier.
Le cheval d'un simple particulier ne pouvoit pas
prétendre à une inscription si fastueuse, à des vers si
emphatiques. Κόϊρανος se prend souvent pour désigner
l'empereur, comme on le voit dans la belle inscrip-
tion en vers élégiaques, de la grande prêtresse qui
avoit initié l'empereur Hadrien aux mystères d'É-
leusis. J'ai copié cette petite pièce à Eleusis même, et
je l'ai publiée le premier, p. LV des *prolegomena* de
mon édition de l'Iliade d'Homère, à Venise, en
1788, *in-folio*. L'ω dans ωΤΙΜΗC est *admiratif* ;
ὦ τιμῆς, avec un accent grave, et non pas avec un
accent circonflexe.

Je vais maintenant donner cette inscription en
lettres ordinaires, et j'y joindrai ma traduction
française, pour mieux développer la suite des idées
de ce dialogue :

Στήλη μαρμαρέη, τίνος εἶ γάφος; ὠκίος ἵππος.

Τίς εἶ ὄνομα; Εὐθύδικος. Τί κλέος; ἀφλοφόρος.

Ποσσάκις ἐσίφθη δρόμον; ποσσάκι. Τίς εἶ ἑλαέν μιν;

Κοίρανος. ὦ Τιμῆς κρέσσονος ἡμιθέων.

O cippe de marbre en l'honneur de qui as-tu été
érigé?

— J'orne le tombeau d'un coursier fameux par sa
vitesse.

— Son nom?

— Euthydique.

— Comment donc a-t-il signalé sa carrière?

— Par des couronnes. On l'a vu souvent dans les jeux remporter le prix de la course.

— Et quelle est la main qui le dirigeoit ?

— Celle de l'empereur.

— O sort glorieux, et préférable à celui des demi-dieux !

Il ne seroit pas naturel d'expliquer de cette manière ces mots, à *μῆς κρείστος ἡμιθέων*, ô combien le sort des demi-dieux (c'est-à-dire, des empereurs), n'est-il pas supérieur à celui des simples particuliers, puisque les princes peuvent décerner de pareils honneurs, même à leurs chevaux (3) ! (Comme firent Hadrien et Verus, selon Spartien, *in Hadriano*, c. 20; p. 190, et Capitolin, *in Vero*, c. 6, p. 423, t. I. *Hist. Aug.*).

L'éditeur du *Traité de Porphyre De antro Nympharum*, le docte M. Van Goëns, p. 56 de ses *Observationes miscellaneæ philologici potissimum argumenti*, (espèce de thèse philologique, soutenue, et imprimée, à Utrecht, 1764, in-4.^o, et présidée par le fameux Pierre Wesseling, l'éditeur d'Hérodote, de Diodore de Sicile, etc.) a fait graver, d'après l'original même, qu'il avoit sous les yeux, un bas-relief, apporté de Smyrne en Hollande. On voit sur ce monument un vieillard assis, et pensif; son bâton est appuyé négligemment sur une tête de mort. Au bas, une inscription en cinq vers grecs, dont voici le premier :

ΑΝΘΡΩΠΟΣ ΤΟΥΤΕΣ
 ΤΙΤΙΣΕΙΒΛΗΕΚΑΙΤΟ
 ΜΕΝΟΝΣΕ

Ce que M. Van Goëns, lit ainsi,

Ἀνθρώπος ἴδ' ἐστὶ τις ἐμβλεῖται καὶ τὸ μένον σέ.

C'est-à-dire, selon sa paraphrase : *Aspice hīc, et discce, quæ non huic solūm homini, sed et tibi imminet.* Il croit, p. 58, qu'il y a sur l'original ΕΙΒΛΕΠΕ, mais que c'est une faute du sculpteur, un mot corrompu, qui n'est pas grec, et qu'ainsi l'on doit restituer ἐμβλεῖται, expression familière à Platon, et à d'autres écrivains : « *Vitium sculptoris hoc loco habetur, qui pro ΕΜΒΛΕΠΕ, ΕΙΒΛΕΠΕ delit. ΕΙΒΛΕΠΩ vox est nullius : ἐμβλέπω apud Platonem, aliosque, occurrit.* »

Pour moi je suis persuadé qu'il n'y a point de reproche à faire au sculpteur, et qu'il a eu raison de mettre ΕΙΒΛΕΠΕ, qu'on voit, p. 56, sur la planche de M. Van Goëns, qui avoit d'abord paru douter de la vérité de cette leçon, p. 58, et dans Richard Pococke, qui avoit déjà donné cette inscription, *sect. 7, n.º 38, p. 26 Inscriptionum antiquarum, 1752, in folio.* Il faut bien se garder de lire ἐμβλεῖται, mais seulement mieux ponctuer, et mieux séparer les mots de cette seconde ligne, et lire :

Ἀνθρώπος ἴδ' ἐστὶ. τίς εἶ βλέπει, καὶ τὸ μένον σέ.

Ce qui veut dire, *Hic est homo ; quis sis vide, et quod fatum te maneat.* « Ceci est le crâne d'un homme comme toi. En regardant cette tête de mort, vois ce que tu es, et ce que tu seras ; considère que tu es mortel, et songe au sort qui t'attend. » La suite

prouve la vérité de ma leçon, et de mon explication.

Εἰκόνα τήνολ' ἴσορῶν, σὸν τὸ τέλος λόγισαί.
 Καὶ βιότω κελῆσαι, μήθ' ὡς αἰῶνας ἔχων ζῆν,
 Μήθ' ὡς ἀκύμορος, ἵνα γηράσαντά σε πολλοὶ
 Μασίξωσι λόγοις, Σλιθόμενον πωνή.

En voyant cette image, songe à ta fin, et jouis de la vie, non pas comme un homme qui a des siècles à vivre, ni d'un autre côté, comme une personne qui doit périr de bonne heure; car, dans ce dernier cas; la misère et une foule de reproches viendroient t'accabler dans la vieillesse.

M. Van Goëns rapproche fort heureusement, p. 64, cette épigramme de Lucien, (p. 675, t. III, édit. Reitz. *Amstelodami*, 1743, in-4.°), qui répand beaucoup de lumière sur notre inscription :

Ὡς τεινηζόμενος, τῶν σῶν ἀγαθῶν ἀπόλαυε.
 Ὡς δ' ἐβιωσόμενος, φείδεο σῶν κτεάτων.
 Ἐστὶ δ' ἀνὴρ σοφὸς ἔτος, ὅς ἄμφω ταῦτα νοήσας,
 Φειδοῖ κ' ἀπαρνή μετρον ἐφημερόσατο.

*Jouissez de votre revenu, comme si vous deviez mourir, et épargnez votre fonds, comme si vous deviez vivre. Celui-là est un homme sage, qui, ayant toujours ces deux règles devant les yeux, sait trouver un juste milieu entre l'économie et la prodigalité. Voyez sur cette épigramme (qui se trouve aussi p. 314, n.° 28, t. II, *Analectorum Brunck.*), la remarque de M. Jacobs, p. 429, et 430 *Animadversionum in Epigrammata vol. secund. part. secund.**

Lipsiæ, 1800, in-8.°, et la 145.^e épigramme d'Ausone, p. 77, éd. de Paris, 1730, in-4° (5).

Dans le cinquième et dernier vers de l'inscription de Smyrne, le sculpteur, trompé par la prononciation grecque, qui confond les sons de l'ΕΙ et de l'Ι, a mis *θλειδόμενον* au lieu de *θλειδόμενον*, et dans le troisième vers, *ὡς ἰς αἰῶνας*; sur quoi M. Van Goens fait cette observation, p. 60 : " ΕΣ, *pro eis, græcorum usu tritissimum, adeo ut Helladius, p. 15 Chrestomathiæ, edit. Meurs. testetur ὅτι ἀναλογώτερον ἐντὶ μὲν τῆς εἰς προθέσεως, τὸ ἰς λέγειν πᾶσα γὰρ πρόθεσις βραχυκαταληκτεῖ.* Au aquè. ΙΣ *teratur, vehementer dubito : neque capital erit sculptorem marmoris nostri* I *pro Ε malè positi reum agere.* " Le sculpteur a mis ΙΣ pour ΕΙΣ, parce que ces deux sons ne différoient presque pas; mais j'ai retranché cet *is*, ou *eis*, parce qu'il est inutile au sens, et rompt la mesure. M. Van Goens n'y avoit pas pris garde. Il compare fort bien l'expression de *μασιζωσι λόγοις* du dernier vers, avec le *patruæ VERBERA linguæ* d'Horace, v. 3, od. 12, L. 3; et observe, p. 65, que dans cette petite pièce, le premier vers est un hexamètre; le second, un pentamètre; les troisième et quatrième hexamètres, et le cinquième et dernier, pentamètre. De même, dans l'inscription de sept vers grecs, du tombeau de Glaucias, que j'ai expliquée p. 374 et suivantes du n.º 11, t. II, 5.^e année du *Magasin Encyclopédique*, le troisième et le cinquième vers sont hexamètres, et les cinq autres pentamètres. Gori, p. 444, t. I de ses *Inscriptiones antiquæ in Etruriæ urbibus exstantes, Florentiæ, 1726,*

in-folio, a publié une inscription latine de sept vers, dont le troisième et le septième sont pentamètres, et les cinq autres hexamètres. Maffei, p. 57 de son *Museum Veronense*, rapporte une inscription, dont les deux premières lignes sont hexamètres, la troisième pentamètre, et les trois dernières en prose. Rien de plus ancien que cette irrégularité des inscriptions en vers; Corsini en donne plusieurs autres exemples, dans sa lettre à Olivieri, p. 87 et suivantes, t. I des *Monumenta Peloponnesia* de Paciaudi, Rome, 1761, *in-quarto*. Pausanias, L. V, c. 27, p. 448, éd. Kuhn, observe que le commencement de l'inscription d'une offrande de Phormis de Mænale, n'étoit pas assujetti aux règles du mètre, τὰ πρῶτα ἔσιν μέτρῳ. Le même L. V, c. 19, p. 425, cite une inscription du coffre des Cypsélides, en un vers hexamètre, avec un pied de plus, un dactyle rejeté à la fin. Quelques-unes des inscriptions de ce coffre, *ibid*; L. V, c. 17, p. 420, éd. de Kuhnus, présentoient des lettres fort anciennes, si enlacées et si entortillées, qu'il étoit difficile de les déchiffrer: ἐλισμὲς συμβαλέσθαι χαλεπές. Voyez la note de M. Facius sur ce passage de Pausanias, p. 76, t. II de son édition de Leipsig, 1795, *in-8.* C'est ce qu'Apulée, L. XI, *Metamorphos.*, p. 1065, édit. de Lyon, 1614, *in-8.*, appelle *nodosis*, et *in modum rotæ tortuosis*; *capreolatumque condensis apicibus*, en parlant de l'écriture cursive des prêtres Égyptiens. Les anciens grecs avoient donc leurs *monocondylia*, comme les modernes. Comparez ce que Montfaucon dit des *monocondylia*, p. 347. et 349;

L. V, *Palæograph. græc.* Belley, p. 266, t. II, *Recueil d'Antiquités* du comte de Caylus, rapporte une inscription sépulcrale, qui est un mélange de vers et de prose. Reinesius, class. XII, n.° 104, p. 683, et Fabretti, c. III, n.° 453, p. 193, donnent une inscription en vers fort irréguliers, dont voici la fin :

Ἀπλήρωσ' Ἀΐδα, τί με νήπιον ἤρπασες ἕτως,
Σπείσας τῷ ζῆν με σιέρεσσι ;

On diroit que l'auteur de cette pièce avoit en vue cette épigramme de l'Anthologie, p. 305, t. III, *Analect. Brunck.*

Ἀπλήρωσ' Ἀΐδα, τί με νήπιον ἤρπασας ἄφ' ἡμῶν,
τί σπείδεις ; ἔ σοι πάντες ὀφειλόμεθα ;

C'est le *debemur morti nos, nostraque* de l'Art poétique, v. 63, et le *debeturque tibi* de Claudien, L. I, v. 61, *Rapt. Proserpin.*

Notre inscription de Smyrne, que je viens d'expliquer, est une nouvelle preuve de l'usage des anciens, et surtout des Épicuriens, dont la philosophie fut si fatale à Rome. Ils se servoient de l'idée et de l'image de la mort, pour s'exciter à jouir des plaisirs de la vie. Je citerai pour exemple cette inscription, gravée sur une sardoine, et qu'on trouve p. 57, n.° 29, des *Monumens du culte secret des dames Romaines, à Caprée*, (Paris), 1784, in-4.°, et p. 244, volume III des *Symbolæ litterariæ de Gori, Decad. I, Florentiæ*, 1748, in-8.°, dans la dissertation *De veteri Christi crucifixi signo* du P. Paciaudi, qui avoit tiré ce monument de la 80.° planche, et de la

page 58.^o des *Collectanea Antiquitatum Romanarum a Rodolphino Venuti, Romæ, 1736, in-fol.* ΠΑΡΔΑΛΑ ΠΕΙΝΕ (pour ΠΙΝΕ) ΤΡΥΦΑ ΠΕΡΙΛΑΜΒΑΝΕ ΘΑΝΕΙΝ
 CE ΔΕΙ Ο ΓΑΡ ΧΡΟΝΟΣ ΟΛΙΓΟΣ ΑΧΑΙΗ (je lis ΑΧΑΙΕ)
 ΖΗΧΑΙΟ. C'est-à-dire : « Pardale, bois, livre-toi au
 • plaisir, serre-moi dans tes bras ; tu dois mourir
 « un jour : les instans de notre vie sont courts.
 « — Achée, puisse-tu jouir de la vie. » C'est, je
 crois, la réponse de Pardale à son amant Achée (6).
 Perse, satyr. V, v. 151, fait dire de même à la
 Débauche :

Indulge genio ; carpatum dulcia : nostrum est

Quod vivis ; cinis , et Manes , et fabula fies.

Vive , memor lethi ; fugit hora : hoc quod loquor , inde es.

Voyez p. 175 du *Persio, tradotto in versi sciolti, e dichiarato da Francesco Stelluti, Accademico Linceo da Fabriano, in Roma, 1630, in-4.^o*, livre plein de remarques curieuses, et peu connu. Le rat de ville s'exprime de même dans Horace, v. 93, satyr. VI, L. II :

————— *Terrestria quando*

Mortales animas vivunt, sortita, neque ulla est

Aut magno, aut parvo, lethi fuga; quo, bonè, circa,

Dum licet, in rebus jucundis vive beatus;

Vive memor quam stis ævi brevis.

Martial, épigramme 59, liv. 2 :

Frangere toros, pete vina, rosas cape, tingere nardo :

Ipse jubet mortis te meminisse Deus.

Consultez les commentateurs sur ce passage. Dans le fameux festin de Trimalcion de Pétrone, c. 34,

p. 193, t. I, *ed. sec. Burmann. Amstelædami, 1743, in-4.º. Potantibus nobis larvam argenteam attulit servus sic aptam, ut articuli ejus vertebræque laxatæ (ou plutôt lâxatæ), in omnem partem verterentur. Hunc quum super mensam semel iterumque abjecisset, et catenatio mobilis aliquot figuras exprimeret, Trimalchio adjecit :*

Heu, heu, nos miseros! quam totus homuncio nil est!

Sic erimus cuncti, postquam nos auferet Orcus.

Ergo vivamus dum licet, esse bene.

Lucrèce, L. 3, v. 925, nous apprend que ce n'étoit point un usage particulier de Trimalcion, mais que souvent les convives, après s'être mis à table, faisoient les mêmes exclamations, la coupe à la main, la tête couronnée de fleurs, pour s'exciter à la joie :

Hoc etiam faciunt, ubi discubere, tenentque

Pocula, sæpe homines, et inumbrant ora coronis,

Ex animo ut dicant: brevis hic est fructus homullis;

Jam fuerit, neque post unquam revocare licebit.

Hérodote, L. 2, c. 78, p. 139, et 140, éd. Wesseling, et p. 63, t. II de l'excellente traduction du savant Larcher, dit qu'en Égypte, aux festins des riches, on portoit après le repas, autour de la salle, un cercueil avec une figure en bois, si bien travaillée, et si bien peinte, qu'elle représentoit parfaitement un mort. On la monroit à tous les convives, tour-à-tour, en leur disant : *Jetez les yeux sur cet homme; vous lui ressemblerez après votre mort: buvez donc maintenant, et vous divertissez.*

Il semble que l'auteur de notre inscription de Smyrne a voulu faire allusion à ce passage célèbre. Plutarque de *Iside et Osiride*, c. 17, p. 43 et 44, éd. Squire, *Cantabrigiæ*, 1744, in-8.^o, dit de même, qu'on leur présentait ce squelette dans les banquets, τὸ δεικνύμενον αὐτοῖς εἶδωλον ἀνθρώπου γειθηκότος ἐν κισσῶν περιφερόμενον. . . . ὀιομένους (Markland corrige, ὀινκμένους, *bene potos*) παρακαλεῖν αὐτὸς χρῆσθαι τοῖς παρῶσι, καὶ ἀπολαβεῖν; ὡς πάντας αὐτίκα μάλα τοιαύτους ἰσομένους, ἃ χάριν ἐπὶ κῶμον ἐπεισάγουσι. Il rend la même raison de cet usage, *in septem sapientum convivio*, p. 560 et 561, t. VI, éd. de Reiske, *Leipsick*, 1777, in-8.^o, Sénèque dit *Controvers. 14, L. 2 Controversiarum*, p. 207, t. III, éd. *Amstelodami*, 1672, in 8.^o : *Convivæ tui dicunt : bibamus ; moriendum est.* Juste Lipse corrige fort heureusement *vivamus*. Voyez la note p. 207 et 208. C'est ainsi qu'il lit dans Ammien Marcellin, L. 16, c. 8, p. 137, éd. *Jac. Gronovii*, *Lugd. Bat.* 1693, in-4.^o : *Ad cœnam invitatus, cum inferentes vespertina lumina pueros exclamasse audisset, ex usu : vivamus ; pereundum est.* S. Paul, dans sa première épître aux Corinthiens, c. 15, v. 32, fait dire aux impies : *Mangeons et buvons ; car nous mourrons demain : φάγωμεν, καὶ πίωμεν αὐτίαν γὰρ ἀποθνήσκωμεν.* Un ancien manuscrit du couvent de S. Basile à Rome, cité par Montfaucon, c. 15, p. 212 de son *Diarium italicum*, Paris, 1702, in-4.^o, et ensuite par Philippe Buonarruoti, p. 192 de ses *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro*, porte que c'est un vieux proverbe des Lacédémoniens. Mais j'observe que S. Paul a pris ce passage, mot pour mot, de

la version des Septante d'Isaïe ; c. 22, v. 13. Voyez, sur ce verset de S. Paul, la savante note de Jean-Jacques Wetstein, p. 169 et 170 du second tome de son édition du Nouveau Testament, Amsterdam, 1752, *in-folio* ; il y compare plusieurs épigrammes de l'Anthologie. Fleetwood, p. 169, n.° 2, et p. 300, n.° 4 de sa *Inscriptionum antiquarum sylloge, Londini*, 1691, in-8.°, et Fabretti, c. 3, p. 189, n.° 438, citent des inscriptions sépulcrales, où on lit :

Vivite felices, moneo ; mors omnibus instat.

On trouve de même dans une inscription de Gruter, p. 609, n.° 3 :

AMICI
DVM VIVIMVS
VIVAMVS

C'est ainsi que les payens disoient du temps de Tertullien, *De resurrectione carnis*, c. 3, p. 527, *ed. Lud. Priorii, Lutet.*, 1675, *in-folio*, et p. 216, vol. III de l'édition de Semler, Halæ Magdeburg., 1770, in-8.° : *vive dum vivis*, et non pas *vivendum vivis*, suivant la variante des manuscrits de Rhemanus, et de Pithou. L'inscription de Gruter, que je viens de donner, fixe la vraie leçon de Tertullien, *vive dum vivis*. Plaute, *in Bacchide*, act. V, sc. cu. II, v. 76 :

—Non tibi venit in mentem, amabo, si DVM VIVAS,
Tibi bene facias, jam pol id quidem esse haud perlonginquum,
Neque si hoc hodie amiseris, post in morte id eventurum esse
unquam.

Le souvenir de la mort portoit les chrétiens à la vertu , et les payens à la débauche ; élevoit les premiers vers le ciel , et plongeoit les derniers dans la fange. Le P. Paciaudi , p. 240 et suivantes de sa même dissertation *De veteri Christi crucifixi signo*, parle d'une pierre antique , conservée dans l'église de S. Vital à Ravenne , et placée sur une mitre. On y remarque une main qui pince le bout d'une oreille , avec cette inscription : MNHMONETE MOY, *ressouviens-toi de moi , songe à moi*. Il croit , p. 243 , que c'est un avis de la Mort , qui exhorte à profiter de la vie pour se divertir ; et il compare ces vers de la *Copa Syrisca* :

Pone merum et talos ; pereant qui crastina curant :

Mors aurem vellens , vivite , ait , venio.

C'est plutôt un *Souvenir* offert par un amant , ou par une maîtresse.

C'étoit en pinçant l'oreille que les anciens donnoient un avertissement. Virgile , *Eglogue VI.^e* , v. 4 et 5 :

Cum canerem reges , et prælia , Cynthius aurem

Vellit , et admonuit.

L'oreille étoit consacrée à la Mémoire , comme le front au Génie , les genoux à la Miséricorde , et la main droite à la Bonne-foi , suivant Pline , L. XI , 103.

Anacréon et Horace prêchent la même morale. J'ajouterai encore que le célèbre Laurent de Médecis , heureux et élégant imitateur des anciens , a rendu la même idée. Voici les vers de ce grand poète

italien, p. 2 et 3, t. I. de *Tutti i trionfi, carri, mascherate, o canti carnascialeschi, in Cosmopoli*, 1750, in-4.° :

*Ciascun' apra ben gli orecchj ;
 Di doman nessun si paschi ;
 Oggi sian (pour s'iam) giovani, e vecchj
 Lieti ognun, femmine, e maschj ;
 Ogni tristo pensier caschi ;
 Facciam festa tuttavia.
 Chi vuol esser lieto, sia :
 Di doman non c'è certezza.*

Comparez avec l'inscription de Smyrne, l'épithaphe en vers iambiques du *Museum Veronense*, p. 62.

Le même Laurent de Médicis, dans son *Canto delle fanciulle, e delle cicale*, *ibid.* p. 4 :

*Dica pur, chi vuol dir male ;
 Noi faremo, e voi direte.*

Je retrouve à peu près la même idée sur cette pierre gravée, qui fait un des principaux ornemens du cabinet de Portici, et qui a été publiée par les savans éditeurs du t. I *Herculanensium voluminum*, Naples, 1793, in-folio, p. 21 de la préface :

ΛΕΓΟΥCΙΝ
 Α ΘΕΛΟΥCΙΝ
 ΛΕΓΕΤΩCΑΝ
 ΟΥ ΜΕΛΙ ΜΟΙ

« Ils disent ce que bon leur semble ; qu'ils parlent à leur aise : peu m'importe. » Μέλι est ici pour μέλει ; et c'est une méprise du graveur, trompé par

la prononciation des Grecs, qui, depuis longtemps, rendent le son de la diphthongue EI comme celui de Piota. Cette erreur ne provient point, comme l'ont cru les doctes éditeurs, *ibid*, p. 21, du défaut d'espace, qui a obligé l'artiste à mettre ce mot en abrégé : *Quod non tam artificis imperitiâ, quam breviatationis gratiâ factum credimus, ob loci angustiam.* Je conviens que le défaut d'espace est la cause de plusieurs omissions qu'on voit sur les monumens anciens. Strabon, L. 14, p. 648, *ed. Lutet. Paris.* 1620, in-folio, observe que de son temps, plusieurs écrivoient le datif sans *iota*; et il paroît ne pas désapprouver cet usage adopté par un sculpteur de Magnesie sur le Méandre, qui avoit mis ΑΥΔΗ au lieu d'ΑΥΔΗΙ, parce qu'il n'avoit pas de place pour ajouter Piota à la fin de ce mot qui terminoit la ligne, τῆ πλάτης τῆς βάσεως μὴ συνιζαρχῆντος. Je me rappelle d'avoir vu une pierre pareille dans le cabinet du savant Calvet, médecin d'Avignon, auteur d'une bonne *Dissertation sur un monument singulier des Utriculaires de Cavillon, Avignon, 1766*, in-8.° Sa pierre gravée renfermoit de plus ces deux lignes :

CY + IAEI ME

CYM + EPEI COI.

« Pour toi aime - moi : c'est ton avantage. »

De retour à Paris, je lui envoyai à ce sujet les observations suivantes : Tout le monde connoît ces vers de Catulle, épigr. V :

Vivamus, mea Lesbia, atque amemus,

*Rumoresque senum severiorum
 Omnes unius æstimemus assis.
 Soles occidere, et redire possunt:
 Nobis, quum semel occidit brevis lux,
 Nox est perpetua una dormienda.*

J'ai revu depuis cette même inscription, donnée de cette manière à la fin de la seconde partie des *Gli atti, e monumenti de' fratelli arvali, in Roma, 1795, in-4.*^o, ouvrage d'une immense et prodigieuse érudition, du savant abbé Gaëtan Marini :

Λ Ε Γ Ο Υ C I N
 Α Θ Ε Λ Ο Υ C I N
 Λ Ε Γ Ε Τ Ω C Α Ν
 Ο Υ Μ Ε Λ Ε Ι Μ Ο Ι
 C Υ + Ι Α Ε Ι Μ Ε
 C Υ Ν + Ε Ρ Ι C Ο Ι (pour *συμφέρει*).

On trouve des dialogues vifs, serrés, et coupés, non-seulement dans les épigrammes, comme dans celle du passant et de Priape, p. 184 *Lectioinum et emendationum*, t. III *Analectorum Brunckii*, mais encore sur les inscriptions, (celle du cheval Euthydique en est un exemple), et même sur les pierres gravées. Pour entendre ces dialogues, il faut bien distinguer les différens interlocuteurs. C'est ainsi qu'on voit sur une agate-onyx de Gruter, p. 843, n.^o 7 :

ΕΙ. ΦΙΛΕΙC
 ΑΚΟΛΟΥΘΕΙ
 ΟΥ. ΦΙΛΩ
 ΜΗ ΠΛΑΝΩ

Ν Ο Ω . Δ Η
Κ Α Ι Γ Ε Λ Ω

C'est-à-dire :

- Si tu m'aimes , suis-moi.
— Je n'aime pas ; ne t'abuse point.
— Je m'en aperçois , et j'en ris.

Le même Gruter , p. 1158 , a publié l'inscription d'une agate , qui ne renferme que la fin de la précédente inscription , avec quelques différences pour les expressions , mais non pas pour le sens :

Ο Υ + Ι Λ Ω Σ Ε
Μ Η Π Λ Α Ν Ω Ι (pour Π Λ Α Ν Ω)
Β Λ Ε Π Ω Δ Ε
Κ Α Ι Γ Ε Λ Ω Ι (pour γ ε λ ῶ)

Je ne t'aime point ; ne t'y trompe pas.

— *Je le vois , et j'en ris.*

Le docte abbé Marini a redonné ainsi cette même inscription , d'après une autre pierre gravée , p. 812 de la seconde partie , *Gli atti de' fratelli arvali :*

Ε Ι + Ι Λ Υ Σ (pour φ ι λ ῆ σ)
Α Κ Ο Λ Ο Υ Θ Ι (pour ἀ κ ο λ ῶ θ ε ι)
Ο Υ + Ι Λ Ω Ν (pour φ ι λ ῶ)
Μ Η Π Λ Α Ν Ω
Ν Ο Ω Λ Ε Γ Ω
Κ Α Ι Γ Ε Λ Ω .

Remarquez le φ , qui est figuré comme une croix + , sur ces pierres gravées (7), et sur celles qui portent le nom du graveur Alphée. J'ai vu , Σ Ι Α Μ Α Σ Β Ε Ν Ι , sur une autre pierre.

On remarque cette inscription sur une agate-onyx, p. 843, n.° 6 du Recueil de Gruter :

EI. ME. ΦΙΛΟΥΝΤΑ
ΦΙΛΕΙΣ. ΔΙΟΣ. Η. ΧΑΡΙΣ
ΕΙ ΔΕ. ΜΕ. ΜΙΣΕΙΣ
ΤΟCCON. ΜΙCΗΘΕΙHC. |
OCCON. ΕΓΩ. CE. ΦΙΛΩ.

Au lieu de *μισηθείης*, ou *μεισηθείης*, qui rompt la mesure de ce distique, Reinesius cité dans la seconde note, page 843, tom. III de la seconde édition du *Corpus Inscriptionum Gruteri*, Amstelaedami, 1787, in-folio, lit *μισήθης*. Cette correction n'est pas heureuse. Rigault en propose une autre, qui donne un sens fort galant, mais s'éloigne trop du texte, *μη μισείς*. Il corrige d'une manière ingénieuse, *δισή χάρις*, pour ΔΙΟΣ Η ΧΑΡΙΣ; et c'est avec ces deux restitutions, que Gruter reproduit la même inscription, *ibid.* tom. III, pag. 1158, n.° 7 :

EI ME ΦΙΛΟΥΝΤΑ ΦΙΛΕΙΣ, ΔΙCCH ΧΑΡΙC· ΕΙ ΔΕ ΜΕ,
ΜΙCΕΙC,
ΤΟCCON ΜΗ ΜΙCΕΙC, ΟCCON ΕΓΩ CE ΦΙΛΩ.

« Si tu me payes de retour, je t'en aimerai en-
« core davantage; si au contraire tu me hais, tu
« ne pourras jamais me haïr autant que je te ché-
« ris. » Pour moi, je me contente de retrancher
deux lettres de *μισηθείης*, et je lis *μισηθής*. Voici, je
crois, la vraie leçon de ces deux vers :

Εἴ με φίλῶντα φίλεις, δισὴ χάρις· εἰ δέ με μισεῖς,
Τόσσον μισηθῆς ὅσσον ἐγὼ σε φιλῶ.

« Si tu me payes de retour, tu me seras encore
 « plus chère ; si au contraire tu me hais , puissé-je
 « alors te haïr autant que je t'aime à présent. »

Le graveur a écrit l'iota long du verbe $\muισῶ$, avec la diphthongue ϵ , $\muισεῖς$, $\muισηθῆς$. Je traduirois ainsi :

Si tu me redamas, duplex tibi gratia : amantem

Sin contra odisti, possis tunc perfida tantum

Essē odiosa mihi quantum nunc grata puella es.

Ou bien,

Si tu me redamas, duplex tibi gratia : si non,

Ah ! sic displiceas ut mihi grata places.

M. Michel Ardito, ancien membre de l'Académie d'Herculanum, a donné une Dissertation sur cette Inscription ΚΑΛΕΔΟΚΕΣ , qu'on trouve sur un vase étrusque qui appartient au roi de Naples, et représente une joueuse de cithare. Ces lettres ΚΑΛΕΔΟΚΕΣ , qu'on voit *a traverso di una citaristria chē vī erā dipinta*, M. Ardito les lit ΚΑΛΗ ΗΔΟΝΗ , et les explique : *Le plaisir honnête personnifié (l'onesto piacere ivi personificato)*. M. Zarillo, confrère de M. Ardito, réfuta son interprétation, en 1792, à la tête de la réimpression de sa Dissertation italienne sur une médaille ΚΑΥΤΑΝΩΝ , publiée pour la première fois en 1755. Il lit καλὴ δοκῆς , qu'il traduit, comme si c'étoit un souhait, *pulchra videbaris*. Je croirois plutôt que καλὴ δοκῆς est mis pour καλὴ δοκεῖς , c'est-à-dire, *pulchra videris*, et non pas *pulchra videbaris*. Il est inutile de prouver une vé-

rité connue de tout le monde , que chez les anciens Grecs, l'E tenoit la place non-seulement de la voyelle longue H , mais encore de la diphthongue EI, comme l'O se prenoit pour l'Ω, et pour OΥ. Il me suffit d'indiquer la savante remarque de Taylor , p. 6 et 9 de son *Commentarius ad marmor Sandwicense , Cantabrigiæ* , 1743 , in-4.° Marius Victorinus , ancien grammairien latin , dit expressément , L. I , *capite de orthographia* , p. 2468 des *Grammaticæ latinæ autores antiqui* , Hanoviæ , 1605 , in-4.° : « Signifi-
 « caveram prius quàm Græcis inter vocales repertæ
 « sunt H et Ω , vicem earum tum apud illos quàm
 « apud nos , explesse E et O , O etiam scribi solitam
 « pro syllaba OΥ , E autem pro E et iota. »

Gruter , p. 730 , n.° 6 , et D. Jean-François et D. Nicolas Tabouillot , bénédictins (8) , ont donné à Metz , en 1769 , dans le 1.° tom. in-4.° de leur *Histoire de Metz* , 7.° fig. , pl. 15.° , une inscription grecque trouvée dans cette ville. Gruter n'y a pas joint de version latine ; et les bénédictins disent , (p. 106 , tom. I , *Histoire de Metz*) qu'il est très-difficile de l'expliquer , parce qu'on y voit , au commencement , des lettres initiales dont on ne peut pas deviner le sens. Voici cette inscription ; telle que l'ont publiée ces historiens :

Θ. Κ.

H. P. Ω.

ET ΜΓ ΜΓ

HM ΙΓ

MHTHP

XAIPE

Le docte et vertueux Oberlin a redonné ainsi cette même inscription, p. 33 de ses *Miscella literaria Argentoratensia*, *Argentorati*, 1770, in-4.°, d'après la copie plus exacte dont Gruter (pag. 730, n.° 6) étoit redevable à Boissard :

Θ. Κ.
 ΗΡΩ
 ΕΤ. ΜΓ. ΜΓ
 ΗΜ. ΙΓ
 ΜΗΤΗΡ
 ΧΑΙΡΕ

Ce qu'il traduit ainsi :

D. M.
 HERO
 ANN. XLIII. MENS. III.
 DIER. XIII.
 MATER
 VALE.

Ce savant distingué observe très-bien, p. 34, qu'il n'y a rien de plus commun que l'abréviation de Θ. Κ., pour *θεοῖς καὶ ἀχθονίοις* ; qu'il est aussi fort ordinaire d'exprimer par des sigles le nombre des années, des mois, des jours de la vie du défunt ; mais qu'on met après ces sigles, des points qui sont omis dans la 15.° planche de *l'Histoire de Metz*, quoiqu'ils se trouvassent dans le recueil de Gruter. Il cite pour exemple l'inscription de Fabretti, c. 8, pag. 591, n.° 108, où on lit : ΕΤΩΝ Β, ΜΗΝ. Ζ. ΗΜΗΡ. ΙΘ. *Annorum II,*

mens. VII, dierum XIX. Le mot ΗΜΗΡ, au lieu d'ΗΜΕΡ, dierum, est une faute remarquable du sculpteur qui, trompé par le son, a confondu la voyelle longue avec la brève. Selon le même critique, les lettres du mot ΗΡΩΣ ne doivent pas être séparées par des points, comme dans la copie des bénédictins, mais se lire de suite, comme dans l'original de Gruter. C'est, ajoute-t-il, le nom propre d'Hérus, le fils de cette femme; et ce nom propre est au nominatif, et le même qui se retrouve dans cette inscription, p. XLIX, n.º 8, du *Museum Veronense* de Maffei :

Α Ο Μ Ο Υ Ρ Δ Ι Ο Σ

Η Ρ Α Κ Λ Α Σ

Ε Τ Ω Ν Κ

Η Ρ Ω Σ.

Malgré la déférence que j'ai pour l'autorité respectable de mon savant ami, je prendrai la liberté de remarquer :

1.º Qu'il n'est pas sûr que, dans cette même inscription de Maffei qu'il cite, le mot ΗΡΩΣ, rejeté à la fin, soit un nom propre. Je crois plutôt qu'il désigne un jeune homme que l'amitié vient d'élever au rang des héros; et a, pour ainsi dire, consacré; comme dans cette inscription rapportée par Spon, *Miscellan. erudita Antiquitatis*, Sect. X, p. 335, n.º 44, et par l'abbé Belley, dans ses Observations sur les Inscriptions de Cyzique, p. 264, t. II du *Récueil d'Antiquités* du C. de Caylus, où il dit que ce marbre, l'un de ceux que M. de Nointel fit transporter d'une île de l'Archipel à Paris, se trou-

voit dans le cabinet des Antiques de notre Académie des Belles-Lettres (9):

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ
 ΣΤΕΦΑΝΟΙ ΧΡΥΣΩ ΣΤΕΦΑΝΩ
 ΕΠΑΦΡΟΔΕΙΤΟΝ ΑΣΤΕΙΚΤΟΥ ΗΡΩΑ.

Le sénat et le peuple décernent une couronne d'or à Epaphroditus, fils d' Astictus, héros. Cette inscription étoit renfermée dans une couronne de laurier. Maffei, p. 171, col. 2 de son *Museum Veronense*, pense que, dans les inscriptions sépulcrales des Grecs, on n'accordoit le titre de héros qu'aux jeunes gens moissonnés à la fleur de l'âge: *In græcis epigraphis, (quod ab Antiquariis forte nondum animadversum) juvenibus tantùm illu ap-pingi denominatio solet.* Mais le docte abbé Belley, savant modeste, auquel on n'a pas rendu assez de justice en France, observe, p. 211, t. II du *Recueil des Antiquités* du C. de Caylus, « que les anciens donnoient le nom de héros, ΗΡΩΣ, à ces hommes illustres par leurs vertus, ou par leurs exploits, auxquels ils prodiguoient les honneurs divins. L'empereur Hadrien n'eut pas honte de le prostituer à son favori, Antinoüs. On l'accordoit aux morts qu'on vouloit honorer; les Inscriptions en fournissent plusieurs exemples. Le titre de héros fut même décerné aux personnes vivantes qui étoient distinguées par leur naissance, ou par leurs actions. Le sénat de Thyatires proclama héros un Claudius Aurelius Proclus, en considération de la noblesse de son extraction, et des charges qu'il avoit exercées. (Spon,

p. 113, tom. III, *Voyage de Grèce et du Levant*, Lyon, 1678, in-12). Cet honneur fut aussi déféré aux femmes; la ville de Mytilène fit graver, sur ses monnoies, la tête de Julia Procla, avec le titre d'héroïne, ΙΟΥΛ. ΠΡΟΚΛΑΝ ΗΡΩΙΔΑ ». (Voyez Seguin, *Selecta numismata antiqua*, p. 74, ed. Lutet. Paris, 1684, in-4.°, et M. Rasche, p. 257 et 258, *Lexicon rei numariæ, tomus secundi pars posterior*, où il cite la médaille de la même ville de Mytilène, ΝΑΥΣΙΚΑΑΝ ΗΡΩΙΔΑ). Il n'est pas surprenant que des femmes aient eu le titre d'héroïnes, puisqu'une inscription de Paros, indiquée par l'abbé Belley, *ibid.* p. 210, t. II, publiée, et mal traduite par Spon, *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, sect. X, p. 335, n.° 41, redonnée, et mal expliquée par van Dale, *dissertatione VIII*, p. 627 et 628 de ses *Dissertationes*, *Amstelodami*, 1702, in-4.°, fait mention d'une Aurelia Lité, fille de Théodote, femme du premier de la ville de Paros, le grand-prêtre Marc Aurèle Faustus, et qui aimoit son mari, ses enfans, et sa patrie, quoique philosophe, et présidente du gymnase. Elle en avoit-fait réparer un qui tomboit en ruines, de vétusté : ΤΗΝ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΝ ΕΝ Ω ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΝ ΚΑΙ ΑΝΕΝΕΩΣΑΤΟ ΑΠΟ ΠΟΛΥ ΕΤΟΥΣ (lisez ΠΟΛΥΕΤΟΥΣ d'un seul mot, avec van Dale, page 627) ΧΡΟΝΟΥ ΠΕΠΟΝΗΚΟΤΑ ΓΥΜΝΑΣΙΩ. Le mot ΠΕΠΟΝΗΚΟΤΑ est évidemment corrompu; et van Dale l'avoit entrevu, p. 628 : *Valde dubito*, dit-il, *an illud bene sit acceptum*. Je suis persuadé qu'il faut seulement changer l'alpha final en iota, lire ΠΕΠΟΝΗΚΟΤΙ,

et le construire avec ΓΥΜΝΑΣΙΩ, *in gymnasio vetustate laboranti, quod refecit et restituit*. Spon et van Dale ont fort mal à propos rapporté ΠΕΠΟΝΗΚΟΤΑ à Aurelia Lité, et n'ont pas vu qu'il faudroit au moins, ΠΕΠΟΝΗΚΥΙΑΝ, au féminin. En conséquence, Spon traduit, p. 335 : *In loco quem sibi ordinavit renovavitque, a multis annis operam dantem gymnasio*; et van Dale, p. 628 : *Aureliæ Letæ in eo gymnasio quod exstruxit ac renovavit, operam danti*. Un marbre de Cyzique parle d'une Aurelia Julia Menelaïs, héroïne, qui étoit hipparque, ou commandant de cavalerie, et avoit paru à la tête d'un escadron aux jeux publics que la ville de Cyzique faisoit célébrer tous les quatre ans, en l'honneur de l'empereur Hadrien, ΠΠΑΡΧΟΥΣΗΣ ΑΥΡΗΛΙΑΣ ΙΟΥΛΙΑΣ ΜΕΝΕΛΑΙΔΟΣ ΗΡΩΙΔΟΣ ΑΓΟΜΕΝΟΥ ΑΓΩΝΟΣ ΑΔΡΙΑΝΩΝ. Voyez l'abbé Belley, *ibid.* p. 210, et planche LX, t. II. Au lieu d'ΑΦΗΡΩΙΣΑΙ, *mettre au rang des héros*, on voit souvent ΑΦΗΡΩΙΞΑΙ, sur les monumens doriques.

Pour revenir à l'inscription de Metz, j'observe 2.^o qu'il est incontestable que ΗΡΩ est souvent un nom de femme : *ἔμοι δ' ὄνομα κλυτὸν Ἥρῶ*, dit Hero v. 186 du poème des *Amours de Léandre* de Musée.

3.^o Que Ἥρῶ se dit également bien au vocatif. Voyez Fischer, p. 412 et 414 de son *Animadversionum ad Jac. Welleri grammaticam græcam specimen primum*, Lipsiæ, 1798, in-8.^o

4.^o Qu'il en est de même du mot de ΜΗΤΗΡ, que je construis par apposition avec le nom d'Hero qui précède. Notre habile antiquaire dit, p. 34 de

ses *Miscell. litterar. Argentoratens.*, que ΜΗΤΕΡ vaudroit mieux (*rectius*) que ΜΗΤΗΡ. Mais, je le répète, dans cette déclinaison, les anciens Grecs, et surtout les Attiques, terminoient le vocatif de la même manière que le nominatif. Consultez Fischer dans les endroits que je viens d'indiquer, et la note du scholiaste d'Euripide sur ce passage de l'*Hécube*, où on lit, v. 534 dans les éditions ordinaires, et v. 530 dans celle de M. Hermann, Leipsick, 1800, in-8.° : ὦ παῖ Πηλέως, πατήρ δι' ἐμός. A Parchia, capitale de l'île de Paros, je trouvai sur la muraille de la maison de la mère d'un nommé Franceschi (10), l'inscription sépulcrale suivante, où le nominatif est mis pour le vocatif, d'après l'usage Attique, à moins qu'on ne sous-entende κείται :

ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ
ΕΥΕΧΗΜΟΝΟΣ
ΧΑΙΡΕ.

Dionysie, Euschemonis fili, æternum vale.

5.° Je pense donc que Ἡρῶ est ici au vocatif, comme μήτηρ, et non pas au nominatif; que c'est le nom propre de la mère, et nullement celui du fils; que ce fils lui consacre ce monument, et lui adresse ainsi la parole : « O Héro, ô ma mère, « ô vous qui avez terminé votre carrière, à l'âge de « 41 ans, 3 mois, 13 jours, recevez mes éternels. « adieux. » Ἡρῶ, μήτηρ, χαῖρε. *Salve æternum mihi, maxime Palla, Æternunquæ vale*, dit Virgile, *ÆNÉIDE*, L. XI, v. 97 (11).

Le président Bouhier , p. 21 de son *Explication de quelques marbres antiques , dont les originaux sont dans le cabinet de M. *** (Le Bret) , Aix , 1733 , in-4.º* , rapporte une inscription de Smyrne , placée au dessous d'un bas-relief , et conçue en ces termes :

ΑΜΦΙΠΟΛΙ ΧΑΙΡΕ , *adieu , Amphipolis.*

« Pour ce qui est , dit-il , de la formule d'adieu
 « qui s'y trouve , elle est si commune dans ces
 « sortes de monumens , que ce seroit abuser de
 « votre loisir , et du mien , que de m'arrêter à vous
 « en rapporter des exemples. Si quelqu'un en est
 « curieux , il peut consulter non - seulement les
 « amples tables des Recueils de Gruter , et de Rei-
 « nésius , et le Commentateur des marbres d'Oxford
 « (part. I , p. 80 et seqq.) , mais aussi les au-
 « teurs qui ont traité des funérailles des anciens.
 « (Kirchmann , *De funeribus* III , 9 , Meursius ,
 « *De funeribus* , c. 27 , etc.). Personne néanmoins ,
 « ajoute Bouhier , p. 22 , ne s'est si fort étendu
 « sur cela , que Jean - Antoine Astorius , dans le
 « Commentaire qu'il nous a donné sur une prétendue
 « inscription du poète Alcman (p. 787 et suivantes
 « du second tome du *Novus Thesaurus Antiquitatum*
 « *Romanarum* , *congestus a de Sallengre , Venetus* ,
 « 1735 , *in-folio*). Je ne vous le cite que pour
 « vous divertir un moment d'une lourde méprise
 « de cet Italien. Expliquant cette inscription du Re-
 « cueil de Gruter (p. 778 , n.º 5) , qu'il lit d'ail-
 « leurs assez mal , ΔΙΟΔΩΡΑ ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ ΚΑΙ

« ΣΥΓΕ, il la traduit , p. 789 , *Diodora bona , vale,*
 « *et tace* ; comme s'il y avoit ΚΑΙ ΣΙΓΑ , comme si
 « les morts avoient besoin d'être exhortés à se
 « taire. Il n'a pas pris garde que cela devoit être
 « entendu, comme si l'inscription portoit καὶ εὖ γε
 « χαίρει , *ave et tu* , ainsi que dans une latine de
 « Gruter , p. 819 , n.º 4 (12) ; ou bien simplement ,
 « *et tu* , suivant les exemples cités par Fabretti ,
 « *Inscriptionum* cap. IX , p. 669 et 670 , où l'on
 « reconnoît que plusieurs de ces épitaphes se tour-
 « noient en dialogue. »

J'ajoute à ces observations de Bouhier , qu'Astori-
 us n'a publié qu'en 1697 , sa Dissertation , à Ve-
 nise , où il nous apprend , p. 789 de la réimpression de
 Sallengre , que cette pierre se trouve dans le pa-
 lais Grimani ; et que je crois qu'il n'a pas même l'hon-
 neur d'avoir inventé cette explication absurde. Spon ,
 qui avoit vu auparavant cette inscription à Venise ,
 observe qu'elle a été apportée de Grèce , *section X* ,
 p. 337 , n.º 46 , de ses *Miscellanea eruditæ Anti-*
quitatis , *Lugduni* , 1685 , et traduit de même , *vale et*
tace. Charles Patin fit imprimer , dans la même an-
 née 1685 , cette inscription qu'il dit avoir trouvée
 dans ses papiers ; voyez son *Commentarius in tres*
Inscriptiones græcas , *Smyrnâ nuper allatas* , p. 1084 ,
 t. II des *Utriusque Thesauri Antiquitatum nova*
supplementa , *congesta a Johanne Poleno* , *Vene-*
tiis , 1737 , in-fol. Au lieu de ΔΙΟΔΩΡΑ , qu'on lit
 dans Gruter , Bouhier , etc. , il met mal à propos
 ΔΙΟΔΟΡΑ , avec un omicron , comme Spon ; et il
 n'explique pas cette inscription , dont Gruter n'avoit

également donné que le texte grec, sans version latine, d'après Welser.

Enfin Maffei, *Artis criticæ lapidariæ*, L. III, c. I, p. 129, à la tête du *Veterum Inscriptionum novissimus Thesaurus*, auctore Sebastiano Donato, Lucæ, 1775, in-folio, releva la fausse interprétation de Spon, et d'Astorius, et dit que ces mots, ΔΙΟΔΩΡΑ ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ ΚΑΙ ΣΥ ΓΕ, signifient *optima Diodora vale*; — *Et tu quoque viator*, vel *qui legis*, comme dans la dernière ligne d'une inscription latine de Gruter, p. 684, n.º 2 : BENE VALEAS QUI LEGIS. Philippe Buonarruoti, p. 136 de ses *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro*, in Firenze, 1716, rapporte cette inscription déjà donnée par Fabretti, c. IX, p. 670, la quale, dit-il, è appresso di me, ed è servita per titolo d'un' urna di terra cotta, o pentola, ovvero olla cineraria :

M. FVFIVS. M. L.

D A M A.

ET TV.

Et il fait cette observation dans sa 4.^e note, *ibid.* p. 136 : *si vede questa formula in altre iscrizioni; (Fabretti c. 9, p. 669, 670.) e si dee intendere, ET TU VALE, supponendosi che il morto risaluti il parente, o passeggiere, che l'avesse prima salutato.*

Le P. Paciaudi ne se rappeloit pas tous ces passages lorsqu'il s'est fâché contre Bouhier qui avoit critiqué l'explication d'Astorius; et il traite avec

trop peu d'égards ce savant respectable, qui, pour la connaissance des inscriptions, ne le cédoit peut-être qu'au seul Hagenbuch, l'auteur des *Epistolæ epigraphicæ*, Tiguri, 1747, in-4.°, l'ouvrage le plus étonnant qui ait paru dans ce genre. Voici les expressions du P. Paciaudi, p. XXI et suivantes de sa *Diatrise quâ græci anaglyphi interpretatio traditur*, Romæ, 1751, in-4.° : « *Fieri minimè potest, quin subitascar clarissimo cæteroquin Johanni Bouhierio, Divionensis senatûs præsidi, qui occasione hujus formulæ, χρῆστὴ χαίρει, acerbè et contumeliosè in Italum scriptorem invehitur. Est is Johannes Astorius, Venetus, qui in explicatione vetustissimi monumenti Alcmænis, poetæ Laconis, editâ primùm in libro LA GALLERIA DI MINERVA, t. II, recusâ deinde in novo Sallengri thesauro, hanc quoque expendit inscriptionem, ΔΙΟΔΩΡΑ. ΧΡΗΣΤΗ. ΧΑΙΡΕ. ΚΑΙ. ΣΥΣΤΕ, eamque latinè sic vertit : Diodora bona, vale, et tace. Ita autem sugillat illum Bouhierius, etc.* » Paciaudi cite les expressions de Bouhier que nous avons rapportées, s'efforce en vain d'excuser la grossière bévue d'un de ses compatriotes, comme si l'honneur de cette savante nation y étoit intéressé, et dit p. XXII : « *Non id mihi sanè propositum, ut sapienti quâdam excusatione Astoriû versionem defendam; neque eum omni culpâ libero: sed accusatorem nimis vehementem ac molestum Bouhierium esse contendo; nam nec justæ et probabiles causæ quibus Italum scriptorem criminatur, nec verior ipsius interpretatio. Primò itaque in Astorio*

carpit, pravè hoc litteratum marmor legisse, ac veluti deformasse. Sed nimis ad iudicium præceps est homo Gallus, qui nonnisi apographum inscriptionis in Grutero vidit. Autographum semel iterumque, Venetiis, in ædibus Grimmanorum legimus; atque in eo extremæ literæ hæc sunt ΣΥΣΤΕ... quas tamen nonnullæ alicæ quondam comitabantur; ibi enim erasum ac dêtritum marmor non obscure deprehendimus: utque auguror conjecturâ, inscriptio forsitan integrum verbum ΣΥΣΤΕΡΓΕ præseferbat, videlicet, vale, et adquiesce; quod ex verbo εἶργω, adlità, elegantis πλειονάσματος gratiâ, particulâ $\zeta\upsilon$, tanquam ex themate percommode derivatur, ac si hæres, mortuum alloquens, dicat:

Ossa quieta, precor, tutâ requiescite in urnâ.

Neque nostra divinatio exemplis vacat, ut illud,

L. AGGE. FILI. BENE. QUIESCAS.

Paciaudi indique plusieurs exemples de cette dernière formule que personne ne conteste: mais en admettant même cette leçon, ou plutôt cette conjecture, ΣΥΣΤΕΡΓΕ ne voudroit pas dire, *benè; placidè quiesce*, comme il le traduit, mais *boni consule, æquo animo fer tuam mortem, résigne toi à l'arrêt du destin*; ou bien, le défunt répondroit: $\zeta\upsilon$ εἶργε, *prends ton parti: console-toi de ma mort.*

Il ajoute, *ibid. p. XXII: Pluribusne (exemplis) erit opus in re adeò apertâ et cognitu perfacili? Est etiam in litteratis marmoribus emendandis habenda diligens ratio totius spatii, et quot litteris sit locus,*

perspiciendum. Sanè hoc nostrum emendationem a me prolutam adamussim capit :

ΔΙΟΔΩΡΑ
ΧΡΗΣΤΗΧΑΙΡΕ
ΚΑΙ ΣΥΣΤΕΡΓΕ.

On voit qu'il ne fait qu'un seul mot de ΣΥΣΤΕΡΓΕ, composé, comme il l'explique, *ibid.* p. XXII, de *σέργω*, et de la particule *ὄν*; il aura voulu dire de la préposition *ὄν*. C'est ainsi que cet antiquaire, p. 5, vol. II, de ses excellents *Monumenta Peloponnesia*, Romæ, 1761, in-4.°, met par inadvertance, *τοῖς ἱεροῖς ἀγῶνις*, au lieu d'*ἀγῶσι*.

Paciaudi est le seul qui lise ΣΥΣΤΕ, au lieu de ΣΥΓΕ; quant aux points qu'il ajoute à la fin, pour marquer l'absence de quelques lettres effacées, Astorius, qui lisait ΣΥΓΕ, écrit de même ΣΥΓΕ..... ce qui indique une lacune, que Gruter, Spon, Charles Patin, et Bouhier n'avoient pas fait observer. J'invite donc mon savant ami, M. l'abbé Morelli, à examiner de nouveau cette inscription, si elle existe encore dans le Palais Grimani.

Paciaudi passe condamnation sur le mot de *Δόδορα*, au lieu de *Διόδορα*, et dit que c'est une faute de l'imprimeur d'Astorius.

Bouhier reprochoit à Astorius d'avoir lu ΣΙΓΑ, comme si les morts avoient besoin d'être exhortés à se taire. Mais, dit Paciaudi, p. XXIII, cette Diodora pouvoit bien être une bavarde, une babillarde, qui méritoit ce reproche : "*Quid si Diodora nimium loquax et gurrula hâc objurgatione notetur? Igitur*

« à vero abest longissimè Bouhierii explicatio.,
 « omnesque ipsius in Astorium criminationes com-
 « mentitiæ, futilesque. » Paciaudi, pour justifier
 un Vénitien, charge une pauvre Grecque, et élève
 sans aucun fondement, des soupçons injurieux à la
 mémoire de la bonne Diodora.

Maffei, c. I du 3.^e livre de son immortelle *Ars critica lapidaria*, prouve très-bien, par une foule d'exemples, que les personnes les plus habiles se sont très-souvent trompées dans la manière de déchiffrer, de lire, de copier les inscriptions grecques, d'en séparer les mots, d'en fixer la ponctuation. Il observe, *ibid.* l. 3, c. I, *canone VII*, p. 134, qu'il n'y a rien de plus difficile que de saisir le sens d'une inscription grecque, de telle nature qu'elle soit : *quarumcumque ferè inscriptionum græcarum quàm arduum sit mentem prorsus adsequi, et aptâ versione explicare, id præcipuè comprobatur, quod si qui recentiori ætate versiones priores emendare sunt aggressi, vel novas procudere, multò magis sæpè deviarunt, et multò minùs laudabiles protulerunt.* Il avoit dit plus haut, *ibid.* l. 3, c. 1, *canone VII*, p. 123, que ce qui démontre la difficulté de traduire les inscriptions grecques, c'est le grand nombre des fautes graves qu'ont commises les plus savans hommes de l'Europe, lorsqu'ils ont voulu s'en mêler : et que les marbres antiques sont autant d'écueils sur lesquels sont venus échouer ceux mêmes qui avoient parcouru l'océan de l'antiquité avec le plus grand succès. « *Perquàm difficile negotium esse satis superque constabit, ubi viros doctos,*

« quicumque fere id aggressi sint , scēpissimè lapsos
 « ostendero , et post eruditionis pelagus feliciter
 « emensum , his lapidibus , tanquàm lethalibus sco-
 « pulis , allisise. »

N O T E S.

(1) L'abbé Belley , p. 266 et suivantes , et planche LXXV, t. II du *Recueil d'Antiquités* du C. de Caylus , rapporte une inscription sepulcrale , où la première d'ἔχνος est brève dans ce mauvais pentamètre :

Δισσῶν σε Γαρσῶν σήσας ἔχνος σου μάθε.

Dans une autre , du *Museum Veronense* de Maffei , p. 57 :

Τῆτον ἐμοὶ Αἰνεΐα τε Γέκνη ἐποίησεν ὁ χρηστός.

Comme dans Reinesius , class. 17, p. 817, n.º 12 :

Καλλίτεκνον σεμνήν ὄδε Γύμβος ἔχει σ' , Ἀφροδίτη.

(2) De Caumont , savant distingué , célèbre par ses relations avec Montfaucon , qui en parle souvent avec éloge dans son *Antiquité expliquée* , a donné , sans nom d'auteur , ni de lieu , à Avignon , sa patrie , une dissertation curieuse et fort rare , sur cette pierre gravée du cabinet de Le Bret , premier président du parlement de Provence. Cet opuscule est intitulé : *Conjectures sur une gravure antique , qu'on croit avoir servi d'amulette , ou de préservatif contre les rats* , 1733 , in 8.º d'une seule feuille d'impression. « C'est , dit-il , p. 3, une agate-
 « sardonix , rouge et blanche , gravée en relief ,
 « plus remarquable par la singularité du type , que
 « par la beauté du dessin , et la délicatesse du travail.
 « Elle représente un autel , ou cippus , sur lequel

« on voit un rat, qu'un coq prend par la queue, pour
 « l'attirer à soi, et pour le faire tomber au bas de
 « l'autel. Il paroît résister, et il semble tenir quel-
 « que chose à la bouche avec ses deux pattes. De
 « l'autre côté, un coq tient un second rat de la
 « même façon. Il a été mis hors de combat, et
 « amené par force au pied de l'autel. On lit au haut
 « CYCKHNEBOHOI , et au bas, ou à l'exergue, KPA-
 « TOYME . Je crois, dit-il, p. 4, pouvoir regarder
 « cette pierre comme un préservatif, ou amulette,
 « pour détruire les rats. L'autel est dédié à Apol-
 « lon ; les deux coqs en font foi. Pausanias assure
 « (L. V, p. 113, t. II, édit. de M. Facius) que
 « cet oiseau matinal et vigilant, qui annonce l'ar-
 « rivée du jour, est consacré au soleil. Ainsi, ne
 « faisons aucune difficulté de le prendre pour un
 « des attributs de ce Dieu, qu'on adoroit sous le
 « nom de *Sminthien*, c'est-à-dire, *qui délivre des*
 « *rats*. Dans le temple d'Apollon *Sminthien*, à
 « Chrysa, on voyoit un rat au pied de la statue
 « faite par Scopas de Paros. » Voyez Strabon, L. 13,
 p. 604 et 605, où il indique plusieurs villes qui
 donnoient le même surnom à cette Divinité, et
 p. 611 et 613, et L. 10, p. 473, éd. de Paris, 1620,
 le Pseudo-Didyme, et les scholies de mon édition
 de l'Iliade de Venise, 1788, *in-folio*, p. 7, sur le
 39.^e vers du premier livre de l'Iliade, Eustathe,
 L. 1, p. 34, éd. de Rome, *Elien de naturâ ani-*
malium, L. 12, c. 5, p. 377, éd. de M. Schneider,
 Leipsick, 1784, in-8.^o, etc. etc. Selon de Caumont,
ibid. p. 7 et 8, « les deux rats, représentés sur cette
 « pierre, sont des victimes dévouées à la colère
 « d'Apollon. Ils publient eux-mêmes leur défaite.
 « L'un d'eux, réduit aux abois par les violens efforts
 « de son adversaire, s'écrie $\text{\sigma\upsilon\sigma\kappa\eta\upsilon\epsilon\ \beta\alpha\theta\eta\iota}$ (pour $\text{\beta\alpha\theta\eta\iota}$),
 « c'est-à-dire, *CONTVERNALIS SVCCVRRE*, à l'aide,
 « camarade. Le rat enlevé par l'autre coq, n'a pas
 « la force de lui répondre autrement que par ce mot
 « KPA TOYME , mis pour KPA TOYME\Theta A , par une abré-

« viation forcée, peut-être par le défaut de la cou-
 « che blanche, qui seule pouvoit donner aux carac-
 « tères le relief nécessaire pour les faire paroître:
 « VINCIMVR; c'est fait de nous; nous sommes vain-
 « cus. On peut dire aussi, si l'on veut, que le gra-
 « veur, trop sévèrement attaché à certaine pronon-
 « ciation locale, a mis ΚΡΑΤΟΥΜΕ, pour ΚΡΑΤΟΥ-
 « ΜΑΙ, qui signifie VINCOR, je suis vaincu; et en
 « ce cas-là, c'est un des rats qui parle, comme se
 « trouvant hors d'état de secourir son camarade,
 « qui réclame son assistance. »

Pour moi je suis persuadé que la seconde con-
 jecture de Caumont est la seule recevable, et que ΚΡΑ-
 ΤΟΥΜΕ ne peut pas se prendre pour ΚΡΑΤΟΥΜΕΘΑ,
 mais bien pour ΚΡΑΤΟΥΜΑΙ, suivant la prononcia-
 tion des Grecs modernes, qui, sur ce point, est
 beaucoup plus ancienne qu'on ne le pense. Je ne
 voudrois pas traduire, avec de Caumont, *κατέσμαι*
 par *vincor, je suis vaincu*, mais par *captus sum, je*
suis pris. C'est la réponse de l'autre rat, qui, étant
 lui-même saisi, et retenu par son adversaire, s'ex-
 cuse de voler au secours de son camarade, et lui
 crie: *on me tient aussi*.

(3) Paul Oderborn, qui s'intitule *Poëta Laureatus, docens jam evangelion in Lituaniâ*, écrit, en 1581, à David Chytraeus, p. 238 de la *Davidis Chytræi oratio de statu ecclesiarum hoc tempore in Græciâ, Asiâ, Boemiâ*, Francofurti, 1583, in-8.°, qu'Etienne Batthori, roi de Pologne, venoit de perdre, le même jour, son frère, le prince de Transylvanie, et son meilleur cheval; qu'il avoit fait enterrer son cheval près de la citadelle de Wilna, et lui avoit érigé une colonne de bois. On trouve dans ce recueil de Chytræus, plusieurs faits curieux; par exemple, que vers le milieu du XVI.º siècle, dans plusieurs endroits de la Pologne, et de la Curlande, *apud Sudinos, Curonenses, Samogitas, et Lithuanos*, dit Jean Mé-
 létins, p. 247 de sa lettre à George Sabinus, d*

religione , et sacrificiis veterum Borussorum , les filles à marier portoient une sonnette attachée à la ceinture , et qui leur descendoit jusqu'aux genoux , probablement pour avertir et appeler les jeunes gens.

(4) Bacchus dit à Penthée , dans les Bacchantes d'Euripide , v. 506 :

Οὐκ ἴσθ' ὅτι ζῆς, εἰδ' ὀρεῖς ἄθ' ὄσσης εἶ.

C'est la même expression. Perse , *Satyr.* III , v. 66 et 67 :

*Disciteque, ó miseri, et causas cognoscite rerum,
Quid sumus, et quidnam victuri gignimur.*

(5) Cette épigramme d'Ausone ,

*Re fruere, ut natus mortalís ; dilige sed rem,
Tanquam immortalís : sors est in utroque verenda,*

est une mauvaise imitation de la jolie pièce de Lucien , qui avoit surement en vue ce qu'Isocrate dit du père de Demonicus , in *parænesi ad Demonicum* , p. 21 , T. I , éd. Butté , Londini , 1749 , in-8.º : ἀπηλαυε μὲν τῶν παρόντων ἀσάβῳ , ὡς θνητός , ἐπιμελεῖτο δὲ τῶν ὑπαρχόντων , ὡς ἀθάνατος. Le Sénateur Philippe Buonarruoti , p. 193 de ses *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vitro* , in Firenze , 1716 , in-4.º , donne le dessin d'une agate-sardonyx antiqué. Autour d'un squelette , on voit le papillon , symbole de l'ame , et une bulle , image de la fragilité de la vie humaine qui s'évapore , une couronne et un vase , qui servoient à entretenir la gaieté des convives , et cette inscription , Κ Τ Ω Χ Ρ Ω , c'est-à-dire , suivant l'explication de Buonarruoti , possède , et sers-tai , jouis des biens que tu possèdes. Il compare heureusement *ibid.* p. 193 , not. 2 , ces paroles d'Isocrate , in *parænesi ad Demonicum* , t. I , p. 32 et 33 : πειρῶ τὸν πλεῖτον χρήματα καὶ κτήματα καὶ α-

σκευάζειν ἔστι δὲ χρήματα μὲν, τοῖς ἀπολαύειν ἐπισημένους κτήματα δὲ, τοῖς χρῆσθαι δυναμένοις. Buonarruoti auroit pu indiquer de plus le premier chapitre du quatrième livre des Morales d'Aristote, et surtout le passage remarquable de S. Chrysostôme, *Homil. X, in epistolam S. Pauli ad Philipenses*, p. 279, t. XI, édit. de Venise, 1741 : χρήματα διὰ τοῦτο ἐρηται, ἕχ' ἵνα ἔτα χράμεθα αὐτοῖς καθάπερ αἱ προῆται τῶν χρυσοχόων, (observez cet usage ancien) ἀλλ' ἵνα ἐργαζόμενά τι καλὸν ἐν αὐτοῖς. . . ὁ γὰρ μὴ ἰολμῶν αὐτοῖς χρῆσασθαι, ὥσπερ ἀλλοτρίοις, ἔ κέρηται καὶ οὐκ ἔστι χεῖσις οὐδαμοῦ (je lis κήσις). Ridolphino Venuti, p. 57, de ses *Collectanea Romanarum Antiquitatum, Romæ*, 1736, in-folio, rapporte la même pierre gravée, et en publie une autre, *ibid.* p. 56, sur laquelle on voit une tête de mort, comme on remarque un squelette sur la cornaline de sa 80.^e planche. L'auteur du livre de la *Sagesse*, fait tenir ce langage aux libertins, c. 2 :

« Notre vie est courte et fâcheuse. L'homme n'a
 « point de remède contre le coup de la mort. . . .
 « La respiration est dans nos narines comme une
 « fumée, et l'âme comme une étincelle de feu. . . .
 « Lorsqu'elle sera éteinte, notre corps sera réduit
 « en cendre ; l'esprit se dissipera comme une vapeur
 « subtile. . . . Notre vie disparaîtra comme une nuée
 « fugitive, et s'évanouira comme un brouillard qui
 « tombe précipité par les rayons du soleil. . . » (C'est
 la bulle de notre pierre gravée.) « Notre vie, passe
 « comme une ombre. Après la mort il n'y a plus de
 « retour. Le sceau est posé ; et nul n'en revient.
 « Allons donc : jouissons de nos biens ; profitons des
 « instans de la jeunesse, pour nous servir de ce
 « que nous possédons : ἀπολαύσαμεν τῶν ὄντων ἀγαθῶν,
 « καὶ χρῆσάμεθα τῇ κήσει. Prodiguons les vins les plus
 « précieux, les essences : ne laissons point passer
 « la fleur du printemps. Couronnons-nous de roses
 « avant qu'elles se flétrissent. » C'est ainsi qu'on re-
 marque une couronne, un vase, une bulle, et un
 papillon, emblème de l'âme qui s'envole, du souffle
 de vie qui s'évapore, sur cette pierre gravée, dont
 le passage du livre de la *Sagesse*, que nous venons

de citer, est le meilleur commentaire. On retrouve à peu près les mêmes images dans la 4.^e Ode d'Anacréon

Τροχὸς ἄρματιοσ γὰρ οἴα
 Βίωτοσ πρέχει κυλισθείσ·
 Ὀλίγη δὲ κεισόμεισθα
 Κόνισ, ὀστέων λυθένταν·
 Τί σε δεῖ λίθον μυρίζειν;
 Τί δὲ γῆν χέειν μάταια;
 Ἐμὲ μᾶλλον, ὡσ ἔτι ζῶ,
 Μύρισσοσ, ῥόδοισ δὲ κρᾶτα
 Πύκασσοσ, κάλει δ' ἐτάμειν.

L'auteur du poème intitulé *Copa*, qu'on attribue à Virgile, dit de même, v. 35 :

*Quid cineri ingrato servas bene olentia sarta?
 Anne coronato vis lapide ista tegi?*

Voyez aussi la 24.^e ode, et la fin de la 11.^e, de la 36.^e et de la 39.^e ode d'Anacréon, et la fin de la 4.^e du premier livre d'Horace, le vers 15.^e et suivans, de la 7.^e ode, L. IV, l'Alceste d'Euripide, v. 782 et suivans, Tibulle, élégie I, L. I, v. 69 et suivans, etc.

(6) Cette pierre gravée appartenoit à Marc-Antoine Sabbatini, et a dû passer de Vérone à Amsterdam. Jean-Jacques Wetstein dit l'avoir vue dans cette dernière ville, et en a redonné l'inscription, p. 170, t. II de son édition du Nouveau Testament, 1752, *in-folio*. Venuti, Paciaudi et Wetstein se sont bien gardés d'y joindre le dessin de la pierre, sur laquelle on avoit représenté des obscénités. Peut-être la sardoine de Vérone et celle d'Amsterdam sont-elles différentes, quoiqu'elles offrent les mêmes caractères, et les mêmes figures, qui ont été souvent reproduits.

(7) J'ai déjà observé, p. 165, not. 2, t. II de mes *Anecdota græca*, qu'on retrouve le + pour le φ, dans le *Tesoro Britannico* d'Haym, t. I, p. 99, éd. de Londres, 1719, in-4.^o, sur cette médaille d'un

roi de Syrie, qui monta sur le trône quatre-vingt-quatorze ans avant J. C. ΒΑΣΙΛΕΩΣ +ΙΛΙΠΠΟΥ ΕΠΙ+ΑΝΟΥΣ +ΙΛΑΔΕΛ+ΟΥ; et *ibid.* p. 36, t. II, sur la médaille d'Arsace-Vologèse III, roi des Parthes, du temps de Commode et de Pertinax, dans le mot ΕΠΙ+ΑΝΟΥΣ. Si osservi, dit Haym, p. 9, t. I, la lettera Φ fatta in forma di croce, laquale non è ben espressa nell' intaglio del Vaillant. (p. 390, t. I, de l'*Arsacidum imperium* de Vaillant, Paris, 1725, in-4.°) Comparez aussi sur ces médailles des rois Parthes, où l'on voit le Φ en forme de croix, la planche 14.°, n.° 7, et la page 177 de la *Notitia elementaris numismatum* de Frælich, Viennæ, 1758, in-4.° Voyez Pellerin, *Recueil de médailles de rois*, planche XV, p. 162; et vous y trouverez le même mot d'ΕΠΙ+ΑΝΟΥΣ, écrit de la même manière, sur des médailles d'Arsace II Tiridate, d'Arsace XIII, Mithridate III, d'Arsace XXVIII, Vologèses III, rois Parthes: sur la médaille de ce dernier prince, on lit pareillement +ΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. Le même Pellerin, *ibid.* pl. XIII, p. 116, donne plusieurs médailles de Seleucus VI, Epiphanes Nicator, d'Antiochus X, et de Philippe, de Demetrius III, rois de Syrie, sur lesquelles le phi de +ΙΛΙΠΠΟΥ, d'ΕΠΙ+ΑΝΟΥΣ, de +ΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ, de +ΙΛΑΔΕΛ+ΟΥ, est précisément figuré comme dans le nom de +ΙΛΙΠΠΟΥ, sur des médailles de Philippe II, roi de Macédoine, et pere d'Alexandre-le-Grand. Voyez sur ce roi Macédonien, M. Rasche, p. 1149 et 1154, *tomii tertii pars posterior Lexicon universæ rei numariæ*, et *ibid.* p. 1098, 1100 et 1260, où il rapporte des médailles de la ville de Philadelphie en Lydie; +ΙΛΑΔΕΛ+ΕΩΝ, et +ΙΛΑΔΕΛ+ΩΝ, et ΠΗΓΗ +ΙΛΑΔΕΛ+ΕΩΝ. C'est ainsi qu'on remarque ΣΤΕ+ΑΝΟΝ, pour ΣΤΕΦΑΝΟΝ, sur le prétendu monument du poète Aleman, si mal expliqué par Jean Astorius, *in commentariolo in antiquum poetæ Laconis monumentum, allatum à Græcia*, p. 785, 786 et 794, t. II du *Norus*

Thesaurus Antiquitatum, Sallengre, Venetiis, 1735, in-fol. Cette forme du *phi*, +, se prend souvent pour un ψ , non-seulement sur les marbres, mais encore dans le Psautier grec, imprimé, avec les cantiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, à Venise, le 15 novembre 1486, in-4.^o, et donné par Alexandre, de la ville de Candie, dans l'île de ce nom, *σύνθεσις ἐμῆ Ἀλεξάνδρου, τοῦ ἀπὸ Χάνδακος τῆς Κρήτης*, fils de George, prêtre grec, *τοῦ σοφιστάτου καὶ λογιωτάτου κυροῦ Γεωργίου, ἱερέως*, et petit-fils d'Alexandre, *τοῦ Ἀλεξάνδρου*, comme porte le titre. Voyez ce que Humfredus Hodius, p. 312, c. 8, L. 2, *De Græcis illustribus linguæ græcæ instructoribus, Londini, 1742, in-8.^o*, dit de ce Psautier, et du père de l'éditeur, George, professeur à Rome, et depuis évêque dans l'île de Candie. On retrouve dans cette édition rare, et peu connue, qui m'a été communiquée par le savant Adry, la forme des caractères, et les abréviations des anciens manuscrits grecs de l'écriture sainte.

On voit sur ces pierres beaucoup de fautes nées de la prononciation des Grecs, qui confondoient dès-lors le son des consonnes. Le docte M. Hermann me paroît donc trop sévère, lorsqu'il dit, p. 5, c. 2 de la première partie de son nouvel ouvrage *De emendandâ ratione Græcæ grammaticæ, Lipsiæ, 1801, in-8.^o* « *Illorum sententia qui cum hodiernâ græcæ linguæ prononciatione veterem conspirasse putant, meritò ita jam à viris doctis contempta est, ut, si quis hodiè eam defendere auderet, ridentur se ac despiciendum præbere videretur.* » Il faut distinguer les lettres, et les époques.

(8) D. François, de la congrégation de S. Vanne, a omis ces deux savans de la congrégation de S. Maur, dans sa *Bibliothèque-générale des écrivains de l'ordre de S. Benoît, Bouillon, 1777 et 1778, en quatre volumes in-quarto*, où il parle de tous les savans Bénédictins, morts, et vivans lors de la publication de son ouvrage. De Fontette n'a pas oublié les deux Tabouillot : il indique leur *Histoire de Metz*, n.^o 38763, p. 592, t. III de sa nouvelle

édition de la *Bibliothèque Historique de la France* ; Paris , 1771 , in-folio.

(9) Olier de Nointel , savant et vertueux ambassadeur de France à Constantinople , cherchant des consolations après la mort de son frère , l'abbé de Nointel , entreprit , pour se distraire , le voyage de l'Archipel , en 1673 , avec un cortège de quatre-vingts personnes , parmi lesquelles il y avoit deux dessinateurs , et trois ou quatre maçons , munis des instrumens propres à détacher et enlever les bas-reliefs , et les pierres inscrites. Voyez Tournefort , lettre 5.^e , p. 231 , t. I , éd. de Lyon , 1717 , in-8.^o , et p. 79 de la seconde partie du Voyage si précieux , et si peu connu , de Cornelio Magni , de Parme , intitulé : *Quanto di più curioso e vago , hà potuto raccorre Cornelio Magni , in Parma , 1692 , in-12.* De Nointel fit transporter à Constantinople , et de là ensuite à Paris , les marbres inscrits qu'il avoit recueillis en route.

Après la mort de cet ambassadeur , dont le nom doit être cher aux gens de lettres , ces marbres passèrent , avec plusieurs autres , à Thévenot , (garde de la Bibliothèque du roi) qui les plaça dans sa maison de campagne , au village d'Issy. Baudelot de Dairval , membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres , et auteur du *Traité de l'utilité des voyages* , Rouen , 1727 , 2 vol. in-12 , acheta , des héritiers de Thévenot , ces précieuses dépouilles du Levant. La joie qu'il eut de cette importante acquisition , lui prêta des forces pour les charger , presque seul , *spoliis orientis onustus* , sur la première voiture qui se trouva , et les conduire pas à pas , jusqu'au faubourg Saint-Marceau , où il demuroit , et depuis , au faubourg Saint-Germain , lorsqu'il vint s'y établir. De Boze , dans son éloge de Baudelot , raconte à ce sujet une anecdote curieuse , et caractéristique , p. 411 , t. V de l'*Histoire de l'Académie des inscriptions*. Ce fut à cette compagnie que Baudelot laissa par testament , en 1722 ,

ses livres, ses médailles, ses bronzes, son laraire de dieux Pénates, et ses marbres inscrits. Voyez de Boze, *ibid.* p. 410, t. V, et la liste des cabinets de France, p. 424, t. II de la nouvelle édition du *Traité de l'utilité des voyages*, Rouen, 1727, in-12. Après la destruction de notre Académie, ces marbres antiques ont été placés dans le dépôt des Petits-Augustins, et sont destinés à la Bibliothèque nationale.

On y distingue surtout les fameuses inscriptions, qui portent le nom de Nointel, et quelquefois celui de Baudelot. Ces précieux monumens de la paléographie et de l'histoire, nous retracent le souvenir des Athéniens, qui, pendant la guerre du Péloponnèse, avoient sacrifié leur vie à la défense de la patrie, dans les îles de Cypre, d'Ægine, en Ægypte, en Phœnicie, etc. Ces marbres, consacrés par la reconnaissance des Athéniens, transmis d'âge en âge, respectés par le temps, et par les hommes encore plus destructeurs, conservés depuis deux mille deux cent cinquante huit ans, fixent encore les yeux et l'attention des savans, au sein de Paris où les Grecs étonnés retrouvent les titres de leur ancienne gloire, grace au zèle infatigable d'un ambassadeur de France. Nointel, pour l'amour des lettres, ne le cède qu'à un de ses illustres successeurs, qui les a cultivées et protégées avec un égal succès, et autant enrichies par ses excellens ouvrages que par ses rares et importantes découvertes.

M. Chandler, p. 70, n.º 107, *part. sec.* de ses *Inscriptiones antiquæ, Oxonii*, 1774, *in-folio*, a publié une inscription du même genre que celles de Nointel. Il a trouvé, comme Galland, cette autre liste des Athéniens, morts les armes à la main, sur le pavé d'une église qui tomboit en ruine, et étoit située dans le chemin qui conduit de la ville d'Athènes à la citadelle. Voyez p. XXX de son *Syllabus et notæ*. Mais cette inscription est bien postérieure à celles de Nointel, dont la première est de l'an 457 avant Jésus-Christ, du temps de Cimon,

l'an 297 de la fondation de Rome, et la seconde, un peu plus récente. Voyez Bimard de la Bastie, p. 42 et 43, *Dissertat.* I, t. I *Thesaur. Murator.*, et Corsini, p. 162 et suivantes, t. I des *Fasti Attici*.

Du temps de Spon, il y en avoit trois pareilles dans l'église τῷ Σταυρωμένῳ, de Jésus-Christ crucifié. La première est perdue. V. Spon *Miscellan. erudit. antiquit. sect. X*, p. 317, *Lugdini*, 1686, Maffei *epistol.* 19, p. 88 de la seconde édition de ses *Galliæ antiquitates*, *Veronæ*, 1734, in-4.^o, et p. 405 de son *Museum Veronense*, *Verone*, 1749, in-folio. Galland fit arracher les deux autres tables de marbre du pavé de l'église τῷ Σταυρωμένῳ, de Jésus-Christ crucifié, d'Athènes, le 20 novembre 1674, et les fit passer à l'ambassadeur de Nointel. Voyez l'éloge de Galland, par de Boze, p. XXXIX et XL, t. III de l'*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, et la lettre même de Galland, qui rend compte de sa découverte à Montfaucon, p. 133 et 134, c. 4, L. 2 de la *Palæographia græca*; et l'article de Galland, p. 322, t. 3 du *Mémoire historique sur le Collège-royal de France*, par l'abbé Goujet, Paris, 1758, in-12. Le célèbre traducteur des *Mille et une nuits*, Galland, confrère de Montfaucon à l'Académie des belles-lettres, n'étoit pas moins versé dans la numismatique, et dans l'antiquité grecque et romaine, que dans la littérature orientale; voyez la lettre curieuse de l'immortel Barthélemy au P. Gourdin, p. 442 et suivantes de la seconde partie de ses *Œuvres diverses*, à Paris, l'an 6.^e, in-8.^o On doit regretter la perte de la relation manuscrite des trois voyages dans le Levant, de Galland, dont il est parlé dans son éloge, p. XLII, t. III de l'*Histoire de l'Académie des belles-lettres*, et qui étoit passée entre les mains de l'abbé Brotier, neveu du fameux jésuite de ce nom. L'abbé Goujet, p. 327, t. III de son *Mémoire historique sur le Collège-royal de France*, indique cette relation, et les autres ouvrages de Galland.

Baudelot s'étoit toujours proposé de donner une

explication suivie et détaillée de ces deux inscriptions. Voyez son éloge, par de Boze, p. 410, t. V, *Histoire de l'Académie des belles-lettres*, et Grégoire Piacentini, not. 2, p. 3 de son *Epitome græcæ palæographiæ*, Rome, 1735, in-4.° Montfaucon se contenta de faire graver les cinq premières lignes de la première, avec l'alphabet, p. 135, L. 2 de sa *Palæographiæ græcæ*. Ce specimen a été redonné par les auteurs du nouveau traité de diplomatique, planche VI., n.° 10, p. 626, t. I, Paris, 1750, in-4.°, et p. 14 et 15 de *Gregorii Piacentini de siglis veterum græcorum opus posthumum*, Rome, 1757, in-4.° Spon avoit donné la seconde, avec plusieurs fautes, *Miscellaneor. erudit. antiquitatis class. X*, n.° 1, p. 315 et suivantes, Lyon, 1685, et y a joint quelques remarques p. 317. Everard Audrich des Ecoles-Pies, qu'il ne faut pas confondre avec Gaspar-Louis Oderico, savant jésuite génois, s'est trompé en disant, not. 4, p. 130 de ses *Institutiones antiquariæ*, Florentiæ, 1756, in-4.°, que Spon a publié ces inscriptions de Baudelot en totalité. Muratori a fait réimprimer la première, p. 873 et 879, n.° 1, t. II, *N. vi Thesauri, Mediolani*, 1740, d'après la 19.° lettre de Maffei à Mazochi (tous deux associés de notre Académie des belles-lettres), p. 33 et suivantes de la seconde édition des *Galliæ antiquitates selectæ*, Verone, 1734, in-4.°, où ces deux monumens parurent pour la première fois en entier, avec de judicieuses observations. Ensuite un autre membre de la même Académie, Bimard de la Bastie, digne parent de notre savant de Sainte-Croix, membre du même corps, éclaircit la date, et quelques points de ces inscriptions, p. 42 et 43 de sa *Dissertatio prima*, insérée à la tête du premier tome du Recueil de Muratori, imprimé en 1739, à Milan. Corsini en parle aussi, p. 18 de ses *Prologomena in notis græcorum*, Florentiæ, 1744, in fol. Eafia, Maffei, p. 407 et suivantes, de son *Museum Veronense*, Veronæ, 1749, redonna ces deux tables de marbre, qu'il avoit copiées dans le cabinet d'An-

tiques de notre Académie, combattit l'opinion de Bimard de la Bastie, et de Corsini, qui expliquoient un mot important d'une manière différente, et ajouta de nouvelles notes, qui ne se trouvent pas dans ses *Galliæ antiquitates selectæ*: ce qu'il est bon de remarquer en faveur des antiquaires qui veulent connoître à fond ce précieux monument de l'antiquité la plus reculée, et l'une des bases fondamentales de la palæographie grecque. Consultez aussi M. Lanzi, p. 106 et suivantes, t. I de son ingénieux ouvrage intitulé *Saggio di lingua Etrusca, in Roma, 1789, in-8.* On peut donc s'écrier avec le P. Paciaudi, dans sa *Dissertazione intorno a una antica Iscrizione*, p. 346, t. 42, della *Raccolta d'opuscoli scientifici, e filologici, di Calogerà*, à Venise, 1750, in-12: *Oh se dalle tombe polverose, diceva una volta Perizonio, Orat. III, alzassero il capo le anime illustri de' Greci, et de' Romani, se i geni tutelari delle loro città d'intorno a noi si raggirassero, quanto ci saprebbero grado in vederci così solleciti a conservare le memorie di quell'età, sì attenti in meditarle, sì desiderosi di ben capirle?*

(10) C'est près de la maison de la belle Catherine, épouse de ce Franceschi, qu'un grec de Paros, nommé Georges Picouli, me montra cette inscription gravée sur le marbre, et où il est question d'un vœu pour un heureux accouchement:

ΦΙΛΟΥΜΕΝΗ
ΣΕΙΛΗΝΗΣ
ΕΙΛΗΘΥΙΗ,
ΕΥΧΗΝ.

Cette *Ilithie* est comme la ΛΟΧΙΑ d'une cornaline représentant la tête de Diane, et sagement éclaircie par mon ami Millin, p. 342, n.° 15, t. IV, 1.° année de ce *Magasin*.

(11) Jean-Antoine Astorius in *commentariolo in antiquum Alemanis, poetæ Laconis, monumentum*

(p. 790, t. II, *novi Thesauri antiquitatum Romanarum* de Sallengre), cite cette inscription semblable à celle de Metz :

HAVE. AVE. HEROTION. ET.
VALE. AETERNOM. C.
CESTIVS FILIAE P. C.

Charles Patin rapporte celle-ci, *in commentario in tres inscriptiones græcas Smyrnâ nuper allatas*, p. 1084, t. II *novorum supplementorum Poleni*, Venetiis, 1737, in fœl. :

VALE ET SALVE
NOS TE ORDINE QVO NATVRA PERMISERIT
SEQVEMUR
VALE MATER DVLCISSIMA.

(12) Voici cette inscription de Gruter :

D. M.
PRIMITIVA. HA
VE. ET. TV. QVIS
QVIS. ES. VALE. NON
FVERAM. NON. SVM
nescio. non. ad. me
PERTINET. ALEXAND.
ACTOR. CONIVGI. KAR.

Grégoire Piacentini, moine grec de l'abbaye de *Grotta ferrata*, de l'ordre de S. Basile, rapporte, et explique fort mal, p. 105 de son traité *De siglis veterum græcorum*, Romæ, 1757, in-4.°, une inscription sépulcrale, en six vers iambiques grecs, et en forme de dialogue. Le mort y répond de même, καὶ ὅ γε χαίρει. Voici cette inscription avec la version latine de Piacentini :

TIC HN CE O ΘΡΕΨAC : HN KIAIE AΘHNAIOC
XPHTON TO ΘPEMMA TIC KAAHI : NOYMHNIOC
ΠOCΩN Δ' ΕΘNHCKEC TΩN ETΩN : ΔIC EIKOCIN :

ΕΧΡΗΝ Γ' ΕΤΙ ΖΗΝ : ΑΛΛΑ ΚΑΙ ΘΑΝΕΙΝ ΕΧΡΗΝ :
ΓΕΝΝΑΙΑ ΣΟΥ ΚΑΙ ΧΑΙΡΕ : ΚΑΙ ΣΥΓ' Ω ΞΕΝΕ
ΣΟΙ ΓΑΡ ΜΕΤΕΤΙΝ ΕΤΙ ΧΑΡΑΣ ΗΜΙΝ Δ' ΑΛΙΣ

Quis fuit qui te nutricavit? Fuit Celinus Atheniensis.

Benignus alumnus. Quî vocaris? Numerius.

Quototum mortuus es annorum? Quadraginta.

Oportebat te adhuc vivere : at et mori oportebat.

Generosa tua sint, et salve, et vale, ô hospes :

Tui enim interest adhuc latari, nobis autem sot est.

Dans le premier vers, Piacentini n'a pas reconnu la forme du *xi*, qu'on peut voir dans son ouvrage, p. 105, et que je n'ai pas pu représenter faute de ce caractère. En conséquence, il a fait de ΚΙΑΙΞ, un nom propre d'homme, lit κίαιξος, et traduit *Cilinus, Athenien*, au lieu d'*Athénée, Cilicien*. C'est ainsi que Monucla, p. 197, t. I de son *Histoire des mathématiques*, Paris, 1758, in-4.°, (qui seroit un chef-d'œuvre, s'il avoit su la langue grecque, et pu lire les interprètes grecs d'Aristote, d'Archimède, etc.), a fait *Cyzicene d'Athènes, d'Athénée, de la ville de Cyzique*, Ἀθηναῖος Κυζικηνός. Au second vers, χρησὸν τὸ δῶρεμα, *bonus es alumnus*, ou χρησῆς, *boni viri alumne*, (et non pas *benignus alumnus*, comme traduit Piacentini) est la réponse du passant qui demande ensuite au mort son nom. Au quatrième vers, ΑΛΛΑ ΚΑΙ ΘΑΝΕΙΝ ΕΧΡΗΝ, est la répartie du mort à ces mots du passant : ΕΧΡΗΝ Γ' ΕΤΙ ΖΗΝ; et cette réponse qui montre du courage et de la résignation de la part du défunt, lui attire cet éloge du passant, ΓΕΝΝΑΙΑ ΣΟΥ. *S'admire votre courage, votre grandeur d'ame*. C'est ainsi qu'Euripide dit, v. 1403 de *Iphigénie en Aulide* :

Τὸ μὲν εὖν, ὃ νῆαι, γενναίως ἔχει.

et *ibid.* v. 1423 et 1424, γενναῖα φρονέεις; et *ibid.*

v. 504, γενναί' ἐλέξας; et dans les *Héraclides*, v. 465, γενναῖα μὲν τὰδε εἶπας; dans l'*Alceste*, v. 744,

ὦ σφέλδια, τόλμης γενναία, etc.

Piacentini, qui n'a pas entendu ce passage, le rend par *generosa tua sint*. C'est *egregia, generosa tua sunt dicta*. L'étranger ajoute : καὶ χαίρει, mot équivoque qui signifie *vale*, ou *gaude*, adieu, ou réjouis-toi. Dans la 22.^e idylle de Théocrite, v. 54, Pollux dit, χαίρει ξένοι, à Amycus qui lui répond, Χαίρω πῶς, ἔτε γ' αἰδέσθαις ὄρω τὲς μίσσωντ' ὄπωπα. Le mort, dans sa réplique, s'attache à cette dernière signification, et dit au passant : Καὶ βὺ γ' ὦ ξένοι. Réjouis-toi toi-même, ô étranger. Puisque tu es vivant, tu as encore des droits à la joie, tu peux encore y prétendre, y participer; elle n'existe plus pour moi. C'en est fait; j'en ai assez joui. Piacentini, qui n'a pas su distinguer les interlocuteurs de ce dialogue, quoiqu'ils soient toujours indiqués par deux points, traduit donc mal, *generosa tua sint, et vale*, et *vale o hospes*, comme si c'était le mort qui adressât toutes ces paroles au passant. Il a encore plus tort de vouloir corriger, *ibid.* p. 105, καὶ σ' ἐγὼ, au lieu de καὶ βὺ γ' ὦ ξένοι. Dans le sixième et dernier vers, COI ΓΑΡ ΜΕΤΕΚΤΙΝ ΕΤΙ ΧΑΡΑΣ, ne signifie pas, comme le traduit Piacentini, *tu enim interest adhuc lætari*; (ce seroit au moins *tuâ interest*, au lieu de *tuî*;) mais le sens est : *tu enim qui vivis, potes adhuc gaudii esse particips, ad te pertinere adhuc potest gaudium*. Je rendrois donc ainsi cette inscription :

L' É T R A N G E R.

Qui est-ce qui t'a élevé?

L E M O R T.

Athénée de Cilicie.

L' É T R A N G E R.

Il peut se glorifier d'un pareil élève. Ton nom?

L E M O R T.

Numénius.

L' É T R A N G E R.

A quel âge es-tu mort ?

L E M O R T.

A quarante ans.

L' É T R A N G E R.

Il auroit fallu que tu eusses vécu davantage.

L E M O R T.

Mais il falloit aussi mourir.

L' É T R A N G E R.

Tu as du courage et de la grandeur d'ame. Réjouis-toi.

L E M O R T.

Réjouis-toi toi-même, ô étranger ! C'est toi qui peux encore prendre part à la joie : elle n'existe plus pour moi ; j'en ai assez eu.

Quant à la forme du ε , qui a trompé Piacentini, et lui a fait lire ΚΙΑΙΝΟC, au lieu de ΚΙΑΙΞ, j'en trouve une pareille sur un maibre de Leucade, p. 217, vol. II des *Monumenta Peloponnesiaca* de Paciaudi, Romæ, 1761, in-4.° Voyez la planche p. 211, n.° 2, ou ce ε se rencontre deux fois dans une inscription de quatre lignes. Paciaudi dit, *ibid.* p. 217, qu'il ne se ressouvenoit pas d'en avoir vu de semblable : *Novam literæ ε figuram, quam hoc flexu deformatam, in vetustis marmoribus nusquam me deprehendisse memini.* Piacentini nous en fournit donc, sans le savoir, un second exemple. Mais j'en observe d'autres fort ressemblans dans les *Inscriptiones antiquæ* de M. Chandler, Oxonii, 1774, part. I, p. 5, n.° 14, p. 17, n.° 43, p. 26, n.° 62, p. 28 n.° 67, et part. II, p. 64, n.° 57, p. 80, n.° 133, et dans l'*Appendix* du même recueil, p. 91, n.° 4. Voyez aussi son *Syllabus et notæ*, p. X, part. I,

et p. 30, part. II, etc. Piacentini ne pouvoit pas connoître ces inscriptions; mais il devoit se rappeler les formes IX, X et XI de l'alphabet grec donné par Montfaucon, p. 336, c. X, l. IV de sa *Palæographia græca*, d'autant plus qu'il l'a redonné lui-même avec des additions, c. 13, p. 105 de son *Epitome græcæ palæographiæ*, Romæ, 1735, in 4.^o Voyez les formes 8, 9, 10, 11, 12 et 13 de ce dernier alphabet, et l'*alphabet général des lettres grecques*, t. I, p. 681 du *Nouveau traité de diplomatique*, Paris, 1750, in-4.^o

J'aurois pu citer plusieurs exemples de l'expression ἀφρωΐζειν, pour dire *inter heroes consecrare mortuum*. Je me contenterai d'indiquer l'inscription de Gori (p. 99, n.^o 59, t. I de ses *Inscriptiones in Etruriæ urbibus exstantes*, Florentiæ 1726, in-folio), où un père et une mère Ζάσιμον τὸν υἱὸν ἀφρωΐσαν. Voyez la note *ibid.* p. 99 et 100.

La Dissertation si rare de Joseph de Seytres, marquis de Caumont, intitulée *Conjectures sur une gravure antique, qu'on croit avoir servi d'annulette contre les rats*, Avignon, 1733, in-8.^o, a été également insérée, toujours sans le nom de l'auteur, (qui possédoit un beau cabinet) p. 2120 et suivantes du *Mercur de France*, octobre, 1733. Je croirois que c'est le même antiquaire qui a donné dans le même *Mercur*, p. 2185 et suivantes, des *remarques sur le combat de Cupidon et d'un coq, gravé en creux sur une cornaline antique*.

Philippe Venuti, dans sa *Dissertazione sopra alcune antiche gemme letterate, particolarmente greche*, a rapporté, p. 36, t. VII, du *Saggio di dissertazioni Accademiche, pubblicamente leite nella nobile Accademia etrusca dell' antichissima città di Cortona*, in Roma, 1758, in-4.^o, d'après Gruter, p. 1158, n.^o 7, l'inscription de cette pierre gravée que j'ai expliquée plus haut.

Εἰ με φιλέῃς φιλεῖς, διοσὴ χάρις· εἰ δὲ με μιτέῖς,
 Τόσων ΜΕΙΧΘΕΙHC ὅσον ἐγὼ σε φιλῶ.

Ce savant *prieur de Livourne*, comme il s'intitule à la tête de ses *Dissertations sur les anciens monumens de la ville de Bordeaux*, Bordeaux, 1754, in-4.°, rejette avec raison la conjecture de Rigault, qui corrige ἴσσον ΜΗ ΜΙCΕΙC. Il y subsitue ΜΙCΘΕΙC, en disant que le sens naturel est, *tantum ego invisus tibi sum, quantum ego te amo*; mais il aimeroit mieux lire τόσον ΜΕ ΜΙCΕΙC, *tantum me odio habes*, quoique με soit bref; alors, selon cet académicien des inscriptions et belles-lettres de Paris, et de Cortone, ce seroit une de ces licences poétiques, si communes dans les poètes grecs. Je persiste à croire que la vraie leçon est, τόσον ΜΕΙCΘΗC, pour ΜΙCΘΗC, *tantum invisus tunc fias, quantum nunc mihi chara es*.

Le même Philippe Venuti, *ibid.* p. 36 et 37, redonne l'inscription de l'agate de Gruter, p. 1158, n.° 8, que j'ai tâché d'éclaircir,

Ο Υ + Ι Λ Ω C Ε

Μ Η Π Λ Α Ν Ω Ι,

lit mal-à-propos ΜΗΛΔΑΝΩΙ, pour μὴ πλανῶ, propose de corriger ΜΗΔΑΜΩΣ, *nullatenus, nullo modo*, ou bien μὴ μαίνω, qui n'est pas grec, dans ce sens, et qu'il explique par *non efferror latitiâ, non gestio, non gaudeo*; mais enfin, après avoir inutilement voulu justifier cette explication forcée, il revient à la vraie et unique leçon, ΜΗ ΠΛΑΝΩ, *non decipit*; (c'est sûrement une faute d'impression pour *non decipio*) et il observe, d'après Corsini, que l'*iota*, qui est à la fin de ΠΛΑΝΩΙ, dans la seconde ligne, et de ΓΕΛΩΙ dans la quatrième et dernière, est uniquement un point, et non pas une lettre. Il cite, à cette occasion, p. 37, une agate pareille, du cabinet du marquis Vettori, de Rome (de la famille du célèbre Pierre Victorius.). On lit sur cette dernière pierre gravée :

Οὐ φιλῶ,

Μὴ πλανῶ.

Νοῦ δέ

Καὶ γελῶ.

Philippe Venuti, p. 37, et, d'après lui, François Ficoroni, p. 51 et 52 de ses *Gemmae antiquae literatae*, rendent $\mu\eta\ \pi\lambda\alpha\omega\tilde{\omega}$ par *non decipio*, comme si ce verbe étoit à la première personne de l'indicatif présent actif. Je pense que c'est, *ne te ipse decipias*, *ne tibi ipse fucum facias*, conformément à la signification du verbe moyen. Ficoroni, *ibid.* p. 52, a grand tort d'approuver et d'appuyer la fausse correction de Venuti, ΜΗΔΑΜΩC, au lieu de ΜΗ ΠΛΑΝΩ, qu'un œil exercé reconnoît tout de suite dans Gruter. n° 8, p. 1158.

Le même Philippe Venuti, *ibid.* p. 39, publie l'inscription d'une pierre, sur laquelle on lit en haut ΟΥΡΑΝΙΑ ΗΡΑ, *Junon céleste*, et au bas, ΑΜΜΩΝΙΟC ΑΝΕΘΗΚΕ ΕΠΑΓΑΘΩ, ce qu'il explique ainsi, p. 40 : *L'artiste Ammonius a fait, a donné, a consacré cette pierre à Epagathus; ou plutôt, ajoute-t-il, ibid. Ammonius l'a fait graver, l'a donnée, destinée et consacrée à Epagathus.* Je soupçonne que peut-être ce n'est point ici le nom propre d'*Epagathus*, mais qu'il faut séparer, et lire $\epsilon\omega\ \acute{\alpha}\gamma\alpha\theta\tilde{\omega}$. C'est une formule très-ordinaire dans les inscriptions, et qui répond au *quod faustum, felix, fortunatumque sit* des Latins. Le lecteur choisira entre ces deux explications, qui sont également vraisemblables.

Sur la planche 68.^e, p. 178 du second tome de la *Description des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans, Paris, 1784, in-folio*, on voit une agate-onyx gravée, avec des caractères, qui, disent La Chau et Le Blond, auteurs de cet ouvrage, « ne forment aucun sens. Chacun d'eux, « ajoutent ces antiquaires, seroit-il la lettre initiale « d'un mot, et quel sens ces mots assemblés formeroient-ils ? Pour deviner cet énigme, il faudroit « un Œdipe tel que le P. Hardouin. »

Je suis persuadé que la vraie leçon est ΑΚΑΚΙ ΖΗCΕC, c'est-à-dire, *vivez, Acacé, jouissez de la vie*. La seule difficulté consiste dans la forme rare des deux *alpha* du mot ΑΚΑΚΙ; mais on en voit un précisément pareil, au n.^o 18 de l'*alphabet-général des lettres grecques depuis la fin du III.^e siècle*, p. 681, t. I du *Nouveau Traité de diplomatique*, Paris, 1750, in-4.^o On remarque une forme presque semblable de l'*alpha*, dans les mots ΜΑΚΡΙΝΕ, et ΖΗCΑΙC, d'une autre *agate-onyx*, publiée *ibid.* planche 67.^e Le nom d'Acacius étoit fort commun chez les Grecs. C'étoit celui d'un sophiste, contemporain de Libanius, et dont il est parlé dans Suidas, d'un médecin, d'un évêque de Berrhée, d'un évêque de Césarée, d'un évêque de Méiitene, d'un patriarche de Constantinople, etc., etc. ΑΚΑΚΙ est ici pour ΑΚΑΚΙΕ, comme ΑΧΑΙΙ ΖΗCΑΙC, pour ΑΧΑΙΕ ΖΗCΑΙC, *vivez Achée*, sur cette sardoine, dont j'ai reproduit l'inscription d'après Wetstein, et d'après l'Auteur des *Monumens du culte secret des dames romaines*. Dans l'*agate-onyx* du cabinet du duc d'Orléans, l'artiste, trompé par la prononciation, a écrit ΖΗCΕC, au lieu de ΖΗCΑΙC. Ce mot est écrit régulièrement, *ibid.* sur l'autre *agate-onyx* de la planche 67.^e:

Μ Α Κ Ρ Ι Ν Ε

Ζ Η C Α Ι C

Π Ο Λ Λ Ο Ι C Ε Τ Ε C Ι Ν .

Macrin, vivez un grand nombre d'années.

La formule *πολλοῖς ἔτισιν* répond au *πολλὰ τὰ ἔτη*, qui est sans cesse dans la bouche des Grecs modernes, et qu'on trouve déjà dans les acclamations des conciles de Constantinople. Le sénateur Philippe Buonarruoti, p. 203 et suivantes de ses *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro*, fournit beaucoup d'exemples de ce souhait si usité, ζήσῃς, ζήσῃς, et en lettres latines, tracées sur

des vases de verre, *zeses*, et au pluriel, *zesete*; ce qui prouve que l'H se prononçait comme l'E long des Latins. Voyez, p. 203 et 206, *ibid.* Il cite, *ibid.* p. 206, cette inscription latine, *MVLTVS ANNIS VIVATIS*; c'est la traduction de *πολλοῖς ἔτεσιν*. Philippe Venuti, dans sa *Dissertazione sopra alcune antiche gemme letterate*, cite, p. 42, un camée, sur lequel on lit *ΓΑΛΑΤΙ ΖΗΧΑΙΟ*, et croit, p. 43, que *ΓΑΛΑΤΙ* est pour *ΓΑΛΑΤΙΑ*, ou bien *ΓΑΛΑΤΗ*. Dira-t-on de même que dans les deux pierres que j'ai expliquées, *ΑΧΑΙΗ* et *ΑΚΑΚΗ* sont pour *ΑΧΑΙΗ* et *ΑΚΑΚΗ*? Philippe Venuti corrige fort heureusement, *ibid.* p. 43, *ΑΣΤΕΡΙΑ ΖΗΧΑΙΟ ΑΕΙ ΚΑΛΩΣ*, *Asterie*, *vivez toujours heureuse*, sur l'inscription d'un jaspe noir, au lieu de

Α Σ Τ Ε Ρ Ι Α
Ζ Η Χ Α Ι Ο Α Ο
Ι Κ Α Λ Ω Ο

qu'on lit n.º 158, p. 141, t. III de *l'Inscriptionum antiquarum quæ in urbibus Etruriæ extant, appendix postrema de Gori*. Venuti donne aussi, *ibid.* p. 42, la gravure d'un beau verre antique du chevalier François Vettori, avec une inscription latine, où l'on remarque le mot corrompu *ZESAS*. Quoique les inscriptions des pierres gravées soient fort courtes, on y rencontre souvent des fautes, comme dans celle de la cornaline, qui représente le repos d'Hercule, planche 86.º, p. 273, t. I de la même *Description des pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans*:

Π Ο Ν Ο Σ Τ Ο Υ
Κ Α Λ Ο Ο Η Σ Υ Χ Α
Ζ Ε Ι Ν
Α Ι Τ Ι Ο Σ

c'est-à-dire, *le travail procure un repos honorable*. Le graveur a mis *ΚΑΛΟΟ*, pour *ΚΑΛΩΣ*.

L É G I S L A T I O N .

ELÉMENS DE LÉGISLATION NATURELLE, destinés à l'usage des Elèves de l'Ecole centrale du Panthéon; par le C. PERREAU, membre du Tribunat, professeur de législation à l'Ecole centrale du Panthéon, etc. Paris, chez Baudouin, imprimeur, rue de Grenelle-Germain. An 9. In-8.º

« LA France (disoit J. J. Rousseau en 1762), est
« un royaume si vaste, que les Français se sont mis
« dans l'esprit que le genre humain ne devoit point
« avoir d'autres lois que les leurs. Leurs parlemens
« et leurs tribunaux paroissent n'avoir *aucune idée*
« *du droit naturel, ni du droit des gens* : et il est à
« remarquer que dans tout ce grand royaume, où
« sont tant d'universités, tant de collèges, tant
« d'académies, et où l'on *enseigne avec tant d'im-*
« *portance tant d'inutilités*, il n'y a pas *une seule*
« *chaire de droit naturel*. C'est le seul peuple de
« l'Europe qui ait regardé cette etude comme n'étant
« bonne à rien. »

Le reproche fondé de Rousseau ne pourroit concerner aujourd'hui la France, où des chaires de *législation*, établies dans les *écoles centrales*, ont pour but l'enseignement de cette science, qui comprend le *droit naturel*, le *droit civil* et le *droit des*

gens , et dont l'étude doit fixer l'attention des gouvernemens jaloux d'étendre les progrès des lumières.

Quoique l'avantage de cette science importante soit incontestablement reconnu , il se trouve encore des déclamateurs bizarres qui en regardent l'étude comme inutile , sous le prétexte que le bon sens nous apprend assez ce que nous sommes obligés de faire ou de ne pas faire. D'autres prétendus savans , non moins étranges , sont d'avis que cette science peut s'apprendre dans les livres. Mais la *raison* des uns et des autres n'est pas celle des gens sensés. On ne peut apprécier les sciences , qu'autant qu'on a l'esprit cultivé , et on ne les juge peu dignes de curiosité ou d'attention , qu'autant qu'on y est peu versé. Tant d'ouvrages écrits sur les différentes parties de la *législation* n'attestent-ils pas que son étude a été regardée de tout temps comme un objet digne de la plus sérieuse attention ? Les chaires établies dans les différens pays de l'Europe , pour l'enseignement de cette même science , n'attestent-elles pas encore la nécessité d'étudier cette intéressante partie des connoissances humaines ; il manquoit aux Français un ouvrage élémentaire , qui développât , avec méthode et clarté , les principes de cette science. Les *Elémens de législation naturelle* présentent cet avantage en ce qu'ils aplanissent une route qui étoit difficile , faute de guide ; en ce qu'ils écartent les épines attachées à une étude , dont la métaphysique est le fondement. Puffendorf , Grotius , Berlamaqui , etc. ne sont point à la portée des jeunes gens , parce qu'ils exigent des connois-

sances préliminaires. Le C. Perreau a donc rendu un service essentiel, en publiant l'ouvrage dont nous allons donner un aperçu.

Dans un *Discours préliminaire*, suivi d'un *Précis historique de l'étude des lois naturelles et de ses progrès*, l'auteur trace le plan qu'il a suivi dans l'enseignement de la législation, plan qui est l'analyse de l'ouvrage même.

Celui-ci est distribué en deux parties.

La *première partie*, qui est divisée en deux sections, a pour objet *l'homme considéré comme individu dans sa nature et dans l'ordre des obligations relatives à ce premier état*. La première section contient un développement très-détaillé des facultés par lesquelles l'homme s'élève si éminemment au dessus des autres êtres vivans ; la seconde section est consacrée à l'examen particulier de nos obligations envers nous-mêmes, matière qui constitue la morale individuelle.

L'homme considéré dans l'ordre de ses rapports avec ses semblables est l'objet de la seconde partie, qui est divisée en trois sections. Après quelques notions préliminaires sur la *sociabilité*, l'auteur traite de *l'état de famille* ; ce qui comprend *l'union conjugale*, *les devoirs des époux entre eux* ; *les devoirs des parens envers leurs enfans*, et de ceux-ci envers ceux-là.

De là il passe à l'exposition *des droits et des devoirs généraux de la sociabilité*, qu'il distingue, 1.^o en rigoureux et parfaits ; 2.^o en moins rigoureux et moins parfaits. Les premiers tiennent immédiatement à *l'égalité*, à *la liberté*, à *la propriété*, à *la*
sûreté ;

sureté ; les autres , à la reconnaissance , à la bien-séance , à la générosité , à la clémence ; en un mot , à toutes ces vertus qui deviennent , pour ceux qui les exercent , des sources inépuisables de plaisirs et de bonheur. *Le respect pour les vieillards , pour les femmes et pour les enfans* est rangé , par l'auteur , dans la classe des devoirs que notre intérêt , bien entendu , nous prescrit rigoureusement de remplir. *Le respect pour la vérité dans l'usage de la parole* termine la première section de la seconde partie de l'ouvrage.

La seconde section a pour objet l'examen des rapports si multipliés qui naissent de l'état de *société civile* , de peuple ou de nation , état où l'homme doit trouver la garantie de tous ses droits , la règle positive de tous ses devoirs et tous les moyens de parvenir au plus haut degré de perfectibilité.

Sans s'engager dans de vaines discussions sur l'origine des premières sociétés , sur le mode de leurs divers gouvernemens , l'auteur recherche la source des lois sur lesquelles est fondé l'état de société civile , dans l'ordre même des choses , en un mot , dans la nature de l'homme. « Plusieurs familles ,
 « dit-il , réunies par leurs besoins , avec l'intention
 « et sous la convention expresse ou tacite de se main-
 « tenir réciproquement dans la jouissance de tous
 • leurs droits naturels , sans aucun projet de lésion
 « de ces mêmes droits contre une autre association
 « du même genre , forment ce que l'on nomme un
 « *peuple* , une nation. » Ainsi , l'établissement d'une
 société civile suppose que les co-associés ont réuni

leurs volontés et leurs forces pour le bien commun ; leurs volontés , pour ordonner ou défendre ce qui peut servir ou nuire à l'intérêt de tous ou de chacun ; leurs forces , pour faire exécuter ce qu'ils ont voulu. La *loi* est le résultat de cette réunion de volontés ; la *force publique* est le résultat de cette réunion de forces particulières ; l'une et l'autre sont comprises dans la dénomination de *souveraineté* , par laquelle on doit entendre , dit le C. Perreau , la collection des droits de tous , ou ce droit indélégalable , imprescriptible , pour une nation ainsi formée , de *vouloir* et de faire exécuter ce qu'elle veut. On donne , selon l'auteur , le nom de *constitution* ou de *gouvernement* au mode quelconque d'expression et d'exécution de cette volonté que la nation a choisi. Sans entrer dans les détails tant rebattus de toutes les formes de gouvernement *monarchique* , *aristocratique* , *démocratique* et de ceux qui s'en composent à l'infini , le C. Perreau se borne à dire qu'un gouvernement , quel qu'il soit , est bon , lorsque la volonté de la nation est librement , clairement exprimée , et pleinement exécutée ; et que le meilleur de tous est celui qui tend le plus directement à cette unique fin. Suivons les développemens de l'auteur : au droit d'exprimer la volonté de la nation ou de faire la loi , répondent les fonctions *législatives* ; au droit de faire exécuter cette volonté , les fonctions *exécutives* ; enfin , au droit d'appliquer cette volonté aux individus , les fonctions *judiciaires*. Telles sont les premières et immuables bases sur lesquelles repose l'existence des sociétés civiles. Après avoir fait con-

noître le but des *lois positives*, qu'il distingue en *constitutionnelles*, *civiles et criminelles*, l'auteur développe avec clarté les principes de celles nommées *constitutionnelles*, expose succinctement les *rappports de l'état au citoyen, et du citoyen à l'état*. De là il passe au *gouvernement* ou à cette autorité à laquelle la nation confie le soin de faire exécuter sa volonté, et dont les fonctions se divisent en fonctions intérieures et en fonctions à l'extérieur; aux premières se rapportent l'*agriculture*, le *commerce*, l'*industrie* et la *police*: les autres ont pour objet de veiller extérieurement à la sûreté de l'état, au maintien, à l'accroissement de sa gloire et de sa puissance.

Les *lois civiles* sont relatives aux *personnes*, aux *biens* et aux *obligations*; c'est sous ces trois chefs ou divisions que le C. Perreau traite de cette partie importante de la jurisprudence, qui forme le droit privé. Il y joint un exposé des élémens de la *législation criminelle*, suivi d'un précis de tout ce qui a rapport à l'exercice du *pouvoir judiciaire*, ainsi qu'à la procédure tant civile que criminelle.

La troisième et dernière section est consacrée au développement *des droits et des devoirs qui naissent pour les nations, de leurs rappports entre elles*; c'est ce qui constitue le *droit des gens*. Ici l'auteur applique aux peuples entre eux tout ce qu'il a dit précédemment des droits et des devoirs rigoureux ou moins rigoureux, qui existent dans l'ordre particulier des rappports de famille à famille, d'individu à individu. « Il n'y a pas deux morales, dit l'auteur,

« deux législations différentes ; l'une pour les na-
« tions, et l'autre pour les individus qui les compo-
« sent. Les mêmes lois leur sont communes ; de l'o-
« béissance à ces lois ou de leur infraction naissent
« également pour tous le bien ou le mal, le bon-
« heur ou le malheur. C'est sur cette première base
« que pose toute la science de la vraie politique. »

Telles sont les matières traitées par le C. Perreau, dont la méthode lumineuse, la marche simple, les principes conformes à la plus saine et à la plus sage morale, et en outre le style pur, toujours soutenu et adapté au sujet, sont autant de titres pour rendre recommandable son ouvrage à ceux qui se destinent à l'étude de la législation.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

FRANCE.

UN arrêté des consuls de la république française, en date du 3 fructidor, ordonne, sur le rapport du ministre de l'intérieur, que la Bibliothèque nationale sera transférée au Louvre. En conséquence, les particuliers logés dans l'enceinte du Louvre seront tenus d'évacuer leurs appartemens avant le 1.^{er} frimaire prochain. Les bâtimens où se trouve actuellement la Bibliothèque, seront vendus. A dater du 1.^{er} frimaire, il ne pourra être allumé aucune espèce de feu dans toutes les parties du Louvre. La Bibliothèque nationale y sera entièrement établie dans le cours de l'an 11.

Le ministre de l'intérieur vient de publier un programme dont le but est de diriger l'attention des artistes vers le perfectionnement des machines déjà employées pour ouvrir, peigner, carder et filer la laine. Pour éviter des tâtonnemens ruineux,

et marquer aux artistes le vrai point de départ, le ministre a fait décrire et graver avec soin les machines connues jusqu'à ce jour; et il propose un premier prix de 40,000 fr. pour celui qui, le 1.^{er} messidor prochain, sera jugé avoir perfectionné ces machines d'une manière très-avantageuse au commerce; et un second de 20,000 fr. pour celui qui aura le mieux mérité de l'art après le premier. Le jugement du jury sera proclamé le 1.^{er} fructidor de l'an 10, et les machines qui auront mérité le prix, feront partie de l'exposition des produits de l'industrie française, pour la même année.

La Société des sciences et arts du département de la Gironde s'occupe des moyens d'encourager les plantations dans les cimetières, autour des villes, et sur les grandes routes.

Le préfet de la Seine a fait, le 29 thermidor dernier, la distribution des prix aux élèves des écoles centrales; le C. Chenier y a prononcé un discours.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

E S P A G N E.

D'après le n.^o du 3.^e mars de la Gazette de la cour, publiée à Madrid, le roi d'Espagne a ordonné, par une circulaire, que, dans toute l'étendue de son royaume, il n'y auroit qu'un seul poids et une seule mesure.

Le Jardin royal des Plantes de Madrid vient de recevoir une organisation nouvelle; M. Cavanilles en est le directeur. Tout y a été changé, et on n'y a rien épargné pour le rendre digne de la nation la plus favorisée de la nature. Le local sera agrandi et les serres préparées pour recevoir le quinquina, les baumiers, le sagou, le coco et autres palmiers. Ces plantes précieuses passent de leur pays natal aux îles Canaries, et de-là au midi de l'Andalousie. C'est par ces transplantations successives qu'on espère les acclimater au Jardin de Madrid. On doit à M. Cevallos, ministre d'état, les progrès que font en Espagne les sciences naturelles, et particulièrement la botanique. Son goût pour les plantes s'est communiqué à la jeunesse espagnole; elle court en foule aux leçons de M. Cavanilles, le seul qui professe aujourd'hui la botanique à Madrid.

 I T A L I E.

M. KANT a été nommé par l'*Academia italiana* de Siena, fondée en 1799, un de ses vingt membres étrangers. Le comte *Vargas* annonça au philosophe de Kœnigsberg cette nomination dans une lettre française, où on lit entre autres cette phrase : « L'Académie italienne s'étant proposé particulièrement de faire connoître à l'Italie votre sublime philosophie, etc. »

Un savant de Palerme, M. PIAZZI, a écrit au célèbre astronome BODE à Berlin, qu'il a décou-

vert une comète, éloignée de l'elliptique d'environ 6 degrés ; il ajoute qu'il n'a pas aperçu de tache nébuleuse. M. Bode présume que ce sera plutôt une nouvelle planète entre Mars et Jupiter, qu'une comète, et il a engagé M. Piazzzi à continuer et à lui communiquer les observations qu'il fera dans la suite à ce sujet.

A L L E M A G N E.

V I E N N E.

La Société musicale à Vienne, composée de vingt membres qui appartiennent aux familles les plus distinguées, a payé 500 ducats au célèbre compositeur HAYDN, pour sa nouvelle production musicale, intitulée *les Quatre Saisons*, qui a eu le plus grand succès. Elle lui avoit payé la même somme pour *l'Oratorio de la Création*. Cette Société supporte aussi les frais de la première représentation donnée au bénéfice de HAYDN, et le laisse disposer librement de son manuscrit.

Livres français défendus par la censure de Vienne en Autriche, pendant le mois de Mars 1801.

Agathina, ou la Grossesse mystérieuse, nouvelle édition ; traduit de l'Anglais, de Fox ; par J. B. J. Bretonne. 2 tomes. An IX. 1800. In-8.°

Les amours et aventures de sir Nigaudinet et de Codendine ; par le C. F. A. Aled. 2 tom. Paris. 1800. In-8.°

Les Amours de Pierre Le Long, et de Blanche-Bazu. Paris. An 4. In-8.°

Anandrina, ou Confessions de M.^{lle} Sapho. En Grèce. 1789. In-8.°

Bibliothèque nouvelle des Romans; par une société de gens de lettres; 2.^e année. 3 tomes. Paris. An 9. 1800. In-8.°

Miss Glamour, ou les Hommes dangereux; version libre de l'Anglais; par Théodore-Pierre Bertin. 2 tomes. Paris. An 9. In-8.°

Aux Helvétiens, sur leurs malheurs et les moyens de les terminer; par le C. Auguste Monnier. Mai. 1800. In-8.°

Journal littéraire et bibliographique. Janvier. 1801. In-8.°

Plaisirs et peines, ou les Travers d'une jolie femme; traduit de l'Anglais. 2 tomes. Paris. An 9. In-8.°

Santa-Maria, ou la Grossesse mystérieuse; traduit de l'Anglais, de Fox, par M.^{me} Dufrenoy. 2 tomes. Paris. An 9. In-8.°

Voyage dans les boudoirs de Pauline; par L. F. M. B. C. Paris. 1800. In-8.°

Les livres français suivans, dont le contenu est moins choquant, ne seront délivrés que moyennant une permission particulière.

Bibliothèque française, rédigée par Pougens, n.^{os} 4 et 8. Paris. An 9. In-8.°

Dictionnaire de la conservation de l'homme, ou d'Hygiène et d'éducation physique; par L. C. H. Macquart. 2 tomes. Paris. An 7. In-8.°

De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales ; par M.^me Staël-Holstein. 1800. In-8.°

Mercure de France, n.° XV. 1801. An 9. In-8.°

De la Paix de l'Europe et de ses bases ; par J. Delisle de Sales. Paris. 1800. In-8.°

Situation de la France et de l'Angleterre , à la fin du XVIII.° siècle ; par Fonvielle aîné. 2 tomes. Paris. 1800. In-8.°

Spectateur du Nord. Janvier. 1801. In-8.°

G Æ T T I N G U E.

Le duc de Brunsvic-Oels a fait élever à feu M. Kæstner un monument dans la bibliothèque de l'université de Gættingue; il a ordonné d'y placer l'inscription suivante, composée par lui-même.

KÆSTNER ,
 DEM EINZIGEN SEINER ART ,
 GEBOHREN DEN XXVI SEPT CIOIO CCXIX ,
 GESTORBEN DEN XX JUNIUS CIOIO CCC ,
 ERRICHTET VON SEINEM VEREHRER UND FREUNDE
 FRIEDERICH AUGUST
 HERZOG ZU BRAUNSCHWEIG OELS

C'est-à-dire : *Erigé à Kæstner , l'unique dans son genre , né le 26 sept. 1719 , mort le 20 juin 1800 , par son ami et son admirateur , Frédéric-Auguste , duc de Brunsvic-Oels.*

Le buste de Kæstner , qui orne ce monument et qui a été exécuté en marbre de Carrare, par le professeur Dœll , à Gotha , aux frais du duc de Brunswick-Oels , a été placé dans la bibliothèque de Gœttingue, le 13 mai 1801.

La Société royale des sciences de Gœttingue a adressé au C. Aubin-Louis MILLIN, conservateur du cabinet des antiques de la bibliothèque nationale, le diplôme de membre de la Société dans la classe de l'histoire.

B E R L I N .

L'Académie des Sciences de Berlin vient de décerner le prix à deux mémoires qu'elle a reçus touchant la question sur *l'origine des connoissances humaines*. L'auteur de l'un de ces mémoires est M. *Lazarus Ben-David*, de Berlin ; l'auteur du second est le C. Joseph-Marie *Degerando*, membre du conseil des arts et du commerce, et professeur de philosophie et de morale à Paris.

Un philanthrope de Berlin a donné 50 rixdalers (environ 200 fr.), pour établir, pendant l'an 1801, une école de dimanche en faveur des jeunes filles. Cet établissement bienfaisant est déjà en pleine activité. Tous les dimanches, le soir, depuis 4 jusqu'à 6 heures, 25 jeunes filles reçoivent par une institutrice des leçons de lecture, d'écriture et de calcul. Deux dames de Berlin se sont chargées de l'inspection de cet établissement.

Le collège supérieur de médecine et de santé à Berlin a adressé à tous les médecins de cette ville l'invitation de lui adresser leurs observations sur l'inoculation de la vaccine.

Le roi de Prusse a fait, moyennant 8,000 rixdalers, l'acquisition de la bibliothèque de feu le professeur Forster à Halle, pour en augmenter la bibliothèque royale.

B R A N D E B O U R G.

M. le docteur *Sybel* à Brandebourg, auteur d'un ouvrage allemand, intitulé : *Erfahrungen über die Kuhpokken*, (*Expériences et observations sur la vaccine*) a fait publier dans les papiers publics, que vu le bruit public, selon lequel différens enfans ont été attaqués de la petite vérole, quoique la vaccine ait exercé sur eux ses effets, il invite tous ceux qui sont en état de le faire, d'y porter leur attention. Il promet une récompense de *dix ducats* à celui qui lui indiquera un des enfans vaccinés par lui depuis dix-huit mois, et qu'il aura déclarés être garantis de la petite vérole. Le nombre de ces enfans s'élève à plusieurs centaines.

RATHENOW.

On sait que rien n'est plus difficile que d'occuper toute la journée dans les écoles les jeunes enfans uniquement à leur apprendre à lire, écrire, calculer, etc., surtout lorsque, dans la même classe, on a réuni des enfans qui diffèrent en âge et en capacités. C'est ce qui a suggéré l'idée à plusieurs instituteurs de l'Allemagne d'établir ce qu'ils appellent *des écoles d'industrie*; et le succès a pleinement répondu à leur intention.

Dans ces écoles, les enfans sont partagés en différentes classes, suivant leur âge, leur sexe, leur capacité; chaque classe n'assiste qu'à de certaines leçons, qui n'occupent qu'une partie de la journée; pendant les autres heures, ils sont exercés à différens travaux convenables à leur sexe et à leur âge. A Rathenow, dans la Mittelmarck de Brandebourg, deux curés, MM. DUNKER et WAGNER ont établi un établissement pareil; des enfans de huit à quinze ans y sont occupés à préparer des verres optiques dans les heures qu'ils n'assistent pas aux leçons de l'école. Ils ont inventé pour cela une machine particulière qui facilite ce travail.

 H O L L A N D E.

Les curateurs de l'Institut de Stolpe, à Leide, ont proposé le sujet de prix suivant :

« Quæritur quid historia recte tradita aut scripta
 « faciat ad Ethicem, præcipue inter gentes et po-
 « pulos; quæ illius, ut generi humano prosit, recte
 « tradendæ scribendæve sint leges? Quæ perperam
 « traditæ scriptæve damna aut in perniciem socie-
 « tatis humanæ frequentes nimium noxæ? Quæ porro
 « noxæ exemplis demonstrantur. »

La question suivante avoit été proposée pour sujet de prix en 1798; aucun mémoire n'ayant été envoyé au concours, les curateurs l'ont proposée de nouveau :

« Quæ fuerint eorum inter antiquos tam populos
 « quam philosophos, qui animos corporis post mor-
 « tem superstites crediderunt, seu opinionones, seu
 « placita et sententiæ de ulteriore animorum post
 « decessum perfectione. »

Les mémoires seront écrits en latin ou en hollandais, et envoyés, avant le 1.^{er} juillet 1802, à M. le professeur Nic. Smalenburg, secrétaire actuel de la fondation.

 L O N D R E S.

Les questions suivantes viennent d'être proposées pour sujets de cinq prix, qui seront distribués en 1803, par la Société royale d'humanité à Londres.

1.° Quels sont les procédés les plus sûrs pour préserver la vie des marins et autres personnes dans le cas de naufrage?

2.° Comment parvenir, dans les mêmes circonstances, à tenir le navire à flot, de manière à conserver la vie à l'équipage?

3.° Quels sont les moyens les plus certains de porter des secours aux vaisseaux qui se trouvent en danger à une certaine distance de la côte, et lorsqu'aucune embarcation ne sauroit arriver jusqu'à eux?

La Société formée à Londres, en 1785, pour l'encouragement des écoles du dimanche, réparties dans les divers comtés d'Angleterre, a fait distribuer, depuis son établissement, 151,962 alphabets ou livres à épeler, 35,802 Nouveaux Testamens, et 6,336 Bibles à 1774 écoles, contenant 172,148 écoliers.

D'après une lettre du baronet BANKS de Londres, à M. BLUMENBACH à Göttingue, insérée dans le journal de M. ZACH, intitulé : *Correspondance de chaque mois* (mois d'avril 1801), l'amirauté anglaise fait faire un voyage de découverte dans la mer du Sud par le vaisseau *l'Investigator*. Le principal but de ce voyage est d'examiner les côtes de la nouvelle Hollande, et ses plus grands fleuves et lacs. Ce vaisseau est commandé par le capitaine FLINDERS, connu par son voyage à l'île *Fan-Diemen*. Il a à bord un astronome, un naturaliste, deux peintres, un jardinier et un mineur. En arrivant à la nouvelle Galles méridionale, il trouvera un bâtiment

léger pour remonter les rivières , quand même elles n'auroient que six pieds de profondeur.

Le sculpteur anglais FLAXMAN est occupé à exécuter un bas-relief en l'honneur de l'éditeur de Shakespeare, G. Steevens, mort depuis peu de temps. Sur ce bas-relief, Steevens est représenté considérant le buste de Shakespeare. Nous donnerons incessamment une notice biographique sur Steevens.

Un des directeurs de la Compagnie des Indes orientales va établir à Londres un *Musée des Indes orientales* , auquel sera réunie la bibliothèque de Tippou-Saïb. Ce nouvel établissement est dû surtout au zèle du savant chevalier Ouseley , à qui la littérature orientale a déjà tant d'obligation.

Le comte de Carlisle a réuni , à Castle-Howard , des tableaux achetés à la vente de la galerie d'Orléans. Dans cette collection se trouve l'inestimable tableau des *trois Maries* , par Annibal Carrache.

M. EDY à Londres , qui , l'année passée , a fait un voyage dans la mer Baltique , va publier six gravures qui représenteront ; 1.° la vue du Sund , de la forteresse de Cronenburg , de Helsingnœr , de l'île de Fünen , de la rade de la ville d'Helsingborg , de la côte de Scanie , etc. ; 2.° la vue de l'île fortifiée Sprogœ , dans le grand Belt ; 3.° celle de la ville et du château Corsœr ; 4.° celle du port et de la ville de Nyborg , dans le grand Belt ; 5.° celle de la ville d'Assens , au petit Belt , avec le rivage opposé ; 6.° celle de la ville de Copenhague.

M. PAPERÀ , à Londres , a tellement simplifié le procédé de bronzer les figures en plâtre , qu'il est

en

en état de les donner au même prix que celles qui ne sont pas bronzées.

La cherté du papier, en Angleterre, augmente de jour en jour. Un journal anglais (*le Monthly Magazine*, mois de mars 1801) assure que, dans l'espace de dix-huit mois, le prix du papier a augmenté de 50 pour cent; et que si la nouvelle taxe sur le papier passoit, les livres imprimés deviendroient presque aussi chers que les manuscrits avant l'invention de l'imprimerie. En effet, beaucoup d'ouvrages restent en porte-feuille pour cette même raison; différens journaux n'ont pu se soutenir au-delà du second numéro; et les grandes librairies sont seules en état de continuer leurs entreprises, comme ils l'ont fait dans le temps passé. C'est ce qui engage partout à s'occuper des meilleurs moyens d'économiser les chiffons. Dans plusieurs journaux on a invité les dames à ne pas détruire leurs chiffons de linge. La papeterie de Necking, sur la Tamise, qui a le privilège de refaire le vieux papier, a promis trois pences pour la livre de vieux papier, de quelque grandeur qu'il soit, même des enveloppes de lettres, des rognures, etc. Un nommé *Willwott*, à Shornham dans le comté de Kent, convertit le gros papier d'emballage, qui vient des Indes, et qui est fabriqué avec la *crotalaria juncea*, plante des Indes orientales, en papier plus fin, qui sert d'enveloppes, etc. La découverte de M. Koop, de blanchir le papier écrit, ne pouvoit pas venir plus à propos.

 D A N E M A R C K.

Le graveur LAHDE, à Copenhague, connu par la gravure qu'il a donnée du dernier incendie de cette ville, en exécute une autre qui représentera le combat maritime qui a eu lieu dans la rade de Copenhague, le 27 avril dernier. A cette gravure sera joint un poème historique de M. SANDER. Le produit de la vente du poème et de la gravure sera employé à l'érection d'un monument en mémoire de la bravoure, dont la nation danoise a fait preuve dans cette journée.

La Société des sciences, à Copenhague, a reçu au nombre de ses membres le C. BOURGOING, alors ministre de la république française auprès du roi de Danemarck, ainsi que les CC. La Place, Méchain et Delambre.

M. le professeur Vahl, à Copenhague, a été nommé lecteur de botanique à l'université de cette ville.

L'Académie de chirurgie à Copenhague a nommé membre honoraire le C. SABATIER, membre de l'Institut national de France, et professeur à l'école de médecine à Paris.

 S U È D E.

L'Académie royale de Stockholm vient de faire remettre, par un ancien membre du corps diploma-

tique de Suède, des lettres patentes d'agrégation aux CC. FOURCROY, conseiller d'état, et BERTHOLLET, membre du sénat conservateur.

R U S S I E.

La nouvelle université qui doit être établie d'abord à *Dorpat*, ensuite à *Mitau*, pour le Courland, la Livonie, le Finnlund et l'Esthland, sera définitivement établie à *Dorpat*, comme étant au centre de ces différentes provinces.

C O R R E S P O N D A N C E.

Ant. Augustin *RENOUARD*, au C. *MILLIN*.

Paris, le 11 thermidor an 9.

Permettez-moi d'annoncer, par la voie de votre journal, que je mets sous presse une histoire complète et raisonnée de toutes les éditions données pendant plus d'un siècle, par les trois *Alde Manuce*, célèbres imprimeurs à Venise. J'ai cru qu'avant que le temps destructeur nous eût privés des productions les plus précieuses de ces hommes habiles, il convenoit de présenter un tableau exact de leurs longs et utiles travaux. Une nomenclature sèche de leurs éditions ne seroit qu'un catalogue aussi peu instructif qu'ennuyeux à la lecture ; aussi, à la descrip-

tion matérielle de chaque livre, j'ajoute, toutes les fois qu'il m'est possible, des notes sur le plus ou moins de mérite de l'édition, sur les autorités d'après lesquelles elle a été faite, et surtout sur les rapports entre elles des diverses réimpressions que les Alde ont faites des mêmes ouvrages : notions d'autant plus intéressantes, pour ce qui concerne les éditions *aldines*, que presque toutes sont, ou les premières, ou les meilleures des chef-d'œuvres de la littérature grecque, latine et italienne. En tête de cet ouvrage, qui formera au moins 2 vol. 8.^o, sera un précis de la vie de chacun des trois Alde, précis fort court, parce que leur histoire, stérile en évènements, n'est, à proprement parler, que celle de leurs travaux littéraires, et se lira plus utilement dans les notes placées à la suite des diverses impressions qui les ont placés pour longtemps au rang des plus savans et des plus habiles imprimeurs.

L'impression faite par le C. Crapelet, sera élégante et soignée : un monument élevé à la gloire des premiers d'entre les imprimeurs, doit être exécuté d'une manière digne d'eux. Dans le cours des deux volumes, on trouvera toutes les marques de leur imprimerie, figurées avec exactitude, et les portraits d'Alde l'ancien et de son fils Paul Manuce, gravés par Saint-Aubin.

Ces notices, résultat de quinze années de recherches, eussent été incomplètes et inexactes, si je les eusse prises sur des catalogues fautifs et presque toujours trop abrégés. Aussi, pour ne rien écrire sur parole, j'ai rassemblé, avec beaucoup de soins

et de dépenses, des diverses parties de l'Europe, les éditions elles-mêmes que les Alde ont publiées pendant leur longue et laborieuse carrière.

Cette collection, si difficile à réunir, n'est pas encore entièrement complète; mais une liste imprimée indique ce qui me manque, et je la remets aux personnes, libraires ou amateurs, qui croient pouvoir me rendre le service de me céder quelques volumes que je n'ai pas encore.

J'invite les possesseurs d'exemplaires imprimés sur *vélin*, ou sur un papier *extraordinaire*, à me les indiquer, pour que je puisse les annoncer; et si quelque personne, possédant une ou plusieurs lettres de la main de l'un des trois Alde, veut me les confier pour très-peu de temps, je ferai graver un *fac simile* de leur écriture et de leur signature, pour être joint à l'ouvrage.

Salut et considération.

Ant. Augustin RENOUARD, libraire,
rue Saint-André-des-Arcs, n.º 42.

T H É A T R E S.

THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE ET DES ARTS.

Les Mystères d'Isis.

Depuis longtemps, on annonçait au Théâtre des Arts cet opéra, qui a enfin été représenté le 2 fruc-

tidor an 9. Nous ne nous arrêterons pas à critiquer le poème. Personne n'en attendoit un bon, et personne n'a été trompé dans son attente. Il est malheureux cependant qu'une aussi belle musique soit sacrifiée à des paroles aussi pitoyables. On n'a pas manqué d'excuser l'auteur ou plutôt le traducteur, sur la monotonie et la difficulté du travail, en disant que rien n'étoit plus rebutant que de travailler sur de la musique toute faite ; d'être assujetti à une mesure, pour alonger ou accourcir son vers, et qu'on doit même avoir de la reconnoissance pour celui qui a entrepris cet ouvrage. Tel est à peu près le langage de tous les journalistes. Nous observerons que cette excuse est assez mal fondée, que la longueur d'un vers peut en gêner l'harmonie, lui ôter de la grace et de l'expression, mais qu'il ne peut pas empêcher l'auteur d'avoir des idées et de les exprimer bien ou mal. Nous ajouterons que loin de gêner l'auteur, la musique toute faite ne pouvoit que lui faciliter le travail. Il pouvoit se la faire exécuter avant d'en composer les paroles ; et la musique de Mozart est certainement faite pour agrandir les idées et échauffer l'imagination d'un poète. L'intrigue, toute foible qu'elle est, auroit suffi, si elle eût été un peu mieux détaillée et plus ménagée. Elle auroit pu alors produire des effets, qui ne sont dus qu'aux décorations, et qui auroient ajouté l'intérêt à la magie du spectacle. Après cette critique, un peu sévère mais juste, passons à l'analyse de la pièce, pour pouvoir donner ensuite une idée de l'exécution.

La scène se passe en Égypte , près de Memphis. La première décoration , qui est magnifique , représente , d'un côté , l'entrée du temple d'Isis , de l'autre , des portiques superbes , à travers lesquels on voit les pyramides , et un canal du Nil , sur lequel s'élève un pont.

Zoroastre est mort. *Pamina* , sa fille , a été enlevée à sa mère *Myrrhène* , par *Zarastro* , grand prêtre d'Isis. *Myrrhène* ignore que ce fût une des dernières volontés de son époux , et elle est l'ennemie jurée de *Zarastro*. *Ismenor* , prince égyptien , amant de *Pamina* , arrive on ne sait trop pourquoi. Il ne sait pas que son amante est enfermée dans le temple d'Isis. *Zarastro* , pour l'effrayer , ordonne qu'il soit entouré de feux , qui sortent aussitôt de dessous la terre. *Ismenor* s'évanouit ; trois femmes de *Myrrhène* accourent et vont avertir leur maîtresse de ce qui se passe. *Ismenor* se lève , entend des chants joyeux , et se cache. Le personnage qui entre est *Bochoris* , pâtre égyptien , jadis valet d'*Ismenor*. Il fait danser de jeunes filles au son de sa flûte. Il est à observer que cet air est extrêmement gai , qu'il doit inviter à la danse , et que le C. *Lais* , qui joue le rôle de *Bochoris* , le chante avec une gravité qui devient un contre-sens. *Ismenor* reconnoît *Bochoris* , qui ne veut plus le quitter. Cette scène est un peu celle où *Figaro* rencontre *Almaviva* ; mais quelle différence de style et d'idées. On croiroit lire une parodie.

B O C H O R I S .

« Amant de *Pamina* , pour la rendre à sa mère ,

• Votre arrivée étoit bien nécessaire.

I S M E N O R.

« Que me dis-tu? quels sont donc mes malheurs? »

Bochoris instruit son maître , et lui dit entre autres choses :

« Vous avez du courage , il faudra de l'adresse.

On peut juger par cet échantillon du reste de l'ouvrage.

Myrrhène paroît ; elle invite Ismenor à la venger de Zarastro , et donne à Bochoris , pour l'encourager à suivre son maître , un *sistre* magique , qui doit le préserver de tout danger. Le premier acte finit là. Le théâtre change , et représente des jardins qui entourent la demeure des prêtres d'Isis , à laquelle conduit une longue avenue , bordée de Sphinx.

Pamina et sa suivante *Mona* , promise à Bochoris , sont rencontrées par ce dernier , qui , pendant quelques instans , s'est séparé de son maître : ils se reconnoissent , et Bochoris exprime sa joie par des vers qui ne sont pas même comparables aux devises de *Berthelemot* ; nous allons les citer pour la rareté du fait.

O douce ivresse
De la tendresse !
Ma main te presse ;
Ah ! quel grand bien.

Mona répond :

Je puis te dire
Je ne respire
Que pour former un doux lien.

Bochoris engage les deux femmes à fuir. Elles le

suiuent. Arrive Ismenor, qui veut pénétrer dans le temple; il est repoussé par une main invisible. Zarastro et le chœur des prêtres lui répondent sans se montrer. Il demande si la lumière divine lui apparoitra; les prêtres lui disent :

Jamais ou bientôt peut-être.

Alors il entre, et Bochoris est ramené avec Pamina. Ils ont été surpris, et on veut les enchaîner. Aussitôt, Bochoris pense à son instrument magique. Il en tire les sons les plus harmonieux, et enchante les gardiens et les esclaves, qui dansent en témoignant leur admiration. Ce morceau est d'une si grande beauté, la danse suit si parfaitement les accords de l'*harmonica* et de la harpe, joints à la voix de *Lais*, que ce morceau a été redemandé et entendu, pour la seconde fois, avec le plus vif enthousiasme. Nous observerons pourtant qu'il est ridicule d'avoir donné à Bochoris, un sistre, qui n'est point du tout un instrument harmonieux, mais une espèce de sonnette dont les *Ægyptiens* se servoient pour faire du bruit dans leurs cérémonies. Il tient ce sistre, dont les trois branches sont de métal, et touche dessus avec une baguette aussi de métal, comme on le fait, en se servant d'un *triangle savoyard*. Il eût été bien plus raisonnable, puisqu'on vouloit lui faire jouer de son instrument, de lui donner une lyre.

Ismenor est reçu par Zarastro. On le couvre du voile sacré, et on le dispose à subir les épreuves

terribles, après lesquelles il doit posséder Pamina et succéder à Zarastro.

Au troisième acte, le théâtre représente une salle souterraine où les prêtres d'Isis font quelques cérémonies mystérieuses, après lesquelles on amène Ismenor. On lui fait voir un tableau magique représentant les *ombres heureuses*. A ce tableau succède celui du *champ des larmes*. Ces deux tableaux produisent un effet charmant, tant par leur exécution et la fraîcheur de la décoration que par leur contraste. Les deux postulans sont précipités ensuite dans un souterrain plus profond, où ils doivent subir les épreuves du feu, de l'eau et de l'air. D'abord Bochoris seul occupe la scène. Il est poltron, et tâche de se rassurer en chantant. C'est alors qu'il chante ce fameux rondeau, dont le C. Devienne s'est emparé pour l'adapter aux paroles du joli opéra de *Picard* (les *Visitandines*). Il n'y a personne qui n'ait chanté *Enfant chéri des dames*; et il y avoit bien peu de gens qui sussent que cet air charmant est de Mozart; il a été gâté par le C. Devienne, en changeant son mouvement.

On ne sait trop pourquoi, *Mona*, sous les habits d'une *vieille*, vient éprouver la fidélité de son amant. Ce n'étoit pas là le costume qu'il falloit prendre pour le tenter. Bochoris résiste, et cela est tout simple: elle est habillée en vieille et ne lui montre pas sa figure. Il seroit bien invraisemblable qu'il cédât à une épreuve aussi peu raisonnable. Cette scène est absolument de remplissage, et n'est là que pour allonger le quatrième acte. Enfin, arrive le moment

des épreuves. Ismenor traverse un torrent rapide, il marche dans un fleuve de feu, et son valet est enlevé en l'air. Après cette troisième épreuve, aussi ridicule qu'il est possible, on chante *victoire*. Le théâtre change, et représente le temple de la lumière, où tout le monde s'accorde, et où un ballet superbe termine cette pièce extravagante.

Parlons d'abord des acteurs. Le C. *Lais* est le seul qui ait bien chanté son rôle. Celui du C. *Lainez* ne convient point du tout à sa voix; il a été très-souvent obligé de prendre le fausset, ce qui n'est jamais agréable. Le C. *Cheron* n'a presque que du récitatif. Le seul air marquant de son rôle est celui: *Dans ce séjour tranquille*. Il y a été applaudi, ainsi que M.^{lle} *Maillard*, dans l'air tiré de la Clémence de Titus, et qui commence par ces mots: *Quel charme à mes esprits rappelle*. M.^{lle} *Henri* a été quelquefois foible, dans les endroits qui exigeoient une voix un peu étendue. M.^{lle} *Armand*, dans le rôle de *Mona*, a eu beaucoup de succès.

L'exécution de l'orchestre a été parfaite et bien supérieure à celle des acteurs.

La danse est encore une partie de cet opéra qui n'a pas été négligée. Le ballet du second acte, et celui du quatrième, qu'on nomme improprement *ballet de momies*, parce qu'il est dans le style roide qu'on remarque sur les figures égyptiennes, sont parfaitement dessinés, et exécutés avec la plus grande précision. On remarque dans celui de la fin des pas charmans, exécutés par *Vestris*, M.^{mes} *Gardel*, *Clotilde*, *Chevigny* et *Chameroy*.

Les costumes ont toute l'exactitude qu'on peut y désirer ; et les décorations sont de la plus grande beauté , à laquelle se joint une connoissance parfaite de l'architecture ægyptienne.

L'auteur des paroles est le C. *Morel*. Tout le monde sait que la musique est du célèbre *Mozart*. Mais tous les morceaux ne sont pas de *la Flûte enchantée*. On y en a joints quelques - uns , des plus beaux , de *la Clémence de Titus* , de *Don Juan* et du *Mariage de Figaro*.

Le récitatif n'est pas de *Mozart*, et on s'en aperçoit aisément. En allemand , cet opéra n'a pas de récitatif. Il est comme ceux de notre opéra comique , où il n'y a que des airs détachés , et où l'on parle pour détailler l'intrigue.

Toute la musique a été arrangée par le C. *Lachnith*.
T. D.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

Le triple Engagement.

Quelques couplets assez agréables n'ont pu soutenir ce vaudeville , joué le 28 thermidor an 9.

Deux rivaux ont chacun un engagement , l'un du père , l'autre de la mère de la jeune personne qu'ils aiment. Un troisième en a un de la jeune femme elle-même. Les deux rivaux ridicules se volent chacun leur engagement , et le remettent à la soubrette qui les déchire. L'amant épouse comme à l'ordinaire. Quelques sifflets ont accompagné le dénouement de cette pièce.

LIVRES DIVERS (1).

ARITHMÉTIQUE.

L'ART de compter, ou Éléments d'arithmétique, rédigés selon les principes du système décimal. Ouvrage destiné à l'usage des enfans, des habitans des campagnes, des commerçans, etc. ; dans lequel on a tâché de mettre à la portée des commerçans, les bases du calcul décimal. Les rapports qui se trouvent entre ce système et l'arithmétique ancienne, les règles de trois, de société, d'alliage, d'es-compte, de change, d'intérêt, d'annuités, etc. 1 volume in 8.° Prix 1 fr. 50 cent., et franc de port 1 fr. 80 cent. A Paris, chez Lenoir, libraire, rue de Savoie, n.° 4.

TRAITÉ sur le nouveau système des Poids et Mesures ; ouvrage contenant des tables composées de nombres propres à convertir par une méthode mise à la portée de tout le monde, toutes espèces de mesures anciennes en nouvelles, et de nouvelles en anciennes, calculées d'après les arrêtés des consuls, en date des 17 pluviôse an 8, et 13 brumaire an 9. Par CASTILLE, professeur d'écriture et de calcul, à Poitiers. 1 volume in-8.° de 190 pages. Prix, 3 fr. 50 centimes, franc de port. Paris, Charles Pougeus, imprimeur-libr., quai Voltaire, n.° 10 ; Poitiers, Catineau, imprimeur-libraire, rue de la Maison commune.

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait.

Z O O L O G I E.

HERRN DE LA CEFÈDE'S Naturgeschichte der Amphibien oder der eyerlegenden vierfussigen Thiere und der Schlangen. Eine Fortsetzung von Buffon's Naturgeschichte; aus dem franzæsischen übersetzt, und mit Anmerkungen und Zusätzen versehen von Johann Mathæus BECHSTEIN; c'est-à-dire, HISTOIRE Naturelle des Amphibies ou des Quadrupèdes ovipares et des serpens, par le C. DE LACÉPÈDE; servant de continuation à l'histoire naturelle de Buffon, traduit du français, avec des observations et des additions, par Jean-Mathieu BECHSTEIN. Second volume, avec gravures. Weimar, au Comptoir d'industrie. 1800. In-8.º de 552 pages.

Ce volume contient la seconde moitié de l'ouvrage du C. Lacépède, sur les quadrupèdes ovipares, depuis la page 298 jusqu'à la fin de l'original. Les additions que M. Bechstein y a jointes sont très-nombreuses; il a beaucoup ajouté à la synonymie de l'original, et il a indiqué les livres où l'animal dont il parle, a été figuré. Il y a peu de pages qui n'offrent plusieurs notes de M. Bechstein, et souvent il a inséré des articles entiers. On voit que M. Bechstein ne s'est point contenté d'être simple traducteur. Il a voulu donner à ses compatriotes un ouvrage aussi parfait que possible.

O R N I T H O L O G I E.

HISTOIRE Naturelle des oiseaux de Paradis, des Promerops et des Grimpereaux-sucriers; peints d'après nature; par J. B. AUDEBERT (1) et C. SAUVAGES. Décrits par L. P. VIEILLOT, natu-

(1) Auteur de l'*Histoire naturelle des Colibris et des Oiseaux-mouches*. Auteur peintre et graveur de l'*Histoire naturelle des Singes, des Mâles et des Galéopithèques*.

raliste voyageur. Première livraison des OISEAUX DE PARADIS, et douzième livrai on de la collection des Oiseaux dorés ou à reflets métalliques. Chaque livraison est composée du texte et de six planches imprimées en couleur avec l'or, correspondant aux reflets métalliques. Plus la lettre en or au bas de chaque figure. Grand in-fol. Jésus-rélin, superfin satiné, fabrique de Desgranges. Prix, 30 fr. Grand in-4.° Jésus-rélin, la lettre en noir au bas des figures, Prix, 18 fr. On souscrit, à Paris, chez Destay, rue Hautefeuille, n.° 36.

Cette livraison, précédée d'un discours préliminaire, par le C. CAMILLE, de Genève, contient, 1.° L'Émeraude, (*Paradisea apoda* LINN.) de la collection du C. Audebert. 2.° Le petit Émeraude (*Paradisea apoda var.* GMEL.), communiqué par le C. Becœur. 3.° Le Paradis rouge (*Paradisea rubra*), d'après l'exemplaire qui est au Muséum d'histoire naturelle à Paris. 4.° Le Magnifique (*Paradisea magnifica*. GMEL.) 5.° Le Manecode, (*Paradisea regia*. LINN. GMEL.) 6.° Le Sifilet, (*Paradisea aurea*. GMEL.)

C H Y M I E.

ESSAI sur le Blanchiment avec la description de la nouvelle méthode de blanchir par la vapeur, d'après les procédés du C. CHAPPAI, et son application aux arts; par R. O' REILLI, de l'Académie de Bologne, membre du Lycée des arts, etc. 1.° volume in-8.° de 226 pages, papier grand-raisin, avec quatorze planches d'une exécution soignée. Paris, au bureau des annales des arts et manufactures, rue J. - J. Rousseau, n.° 11; chez Détéville, rue du Battoir, et chez les frères Levrault, quai Malaquais, à Strasbourg; et chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins-Jacques. Prix, 6 fr. 50 cent. pour Paris, et 7 fr. 75 cent. franc de port.

L'art de blanchir, dont l'origine se perd dans la

nuit des siècles, paroissoit condamner à vieillir dans une éternelle enfance, quand le C. Berthollet enseigna l'usage de l'acide muriatique oxygéné, et plaça tout d'un coup le blanchiment au niveau des arts les plus avancés.

Le C. Chaptal perfectionna cette invention. Au moyen d'une simple vapeur, il enseigna à blanchir, en quelques heures, des substances, dont la couleur opiniâtre obligeoit, pendant plusieurs mois, d'employer l'influence de l'air atmosphérique.

Le C. *Bawens* avoit établi à Passy une blanchisserie, d'après les procédés inventés par le C. *Chaptal*, et le résultat de ses opérations a été extrêmement satisfaisant. Il est naturel qu'on désire connoître les détails de cette découverte importante. Les occupations du ministre ne lui permettant pas de se charger lui-même de la rédaction de cet ouvrage, il a choisi le C. O' REILLY pour le suppléer; l'essai que nous annonçons et que le C. Chaptal a revu, développe l'histoire, les progrès, la théorie de cette découverte, et les moyens d'en profiter dans la pratique.

Les substances à blanchir, sont, ou *animales*, comme la laine et la soie, ou *végétales*, comme le lin, le chanvre, le coton. De-là une division naturelle dans l'art du blanchiment. Détruire dans ces substances la partie colorante qui les affecte, le faire avec économie et sans altérer la force des objets à blanchir, tel est le problème à résoudre.

Les principes des substances animales et végétales n'étant pas les mêmes, les moyens doivent différer. L'*azote* domine dans les premières. Cela nécessite pour leur blanchiment « le concours des alkalis, des « savons, de l'ammoniaque, et de l'acide sulfureux. » Suivant l'ancienne méthode, on dessuintoit par l'ammoniaque, on exposoit à la vapeur du soufre en combustion; mais l'acide du soufre ne faisoit qu'effleurer les surfaces. Aujourd'hui, on applique aux laines l'acide sulfureux liquide, et il pénètre l'étoffe.

La soie à l'analyse chymique, donne du carbonate et de l'huile. Dans son état naturel, elle est recouverte d'un vernis jaune qui lui ôte son brillant. Il faut donc dégommer et ensuite blanchir. Cela nécessite cinq opérations au moins. Il suffit aujourd'hui d'exposer la soie à la vapeur d'une faible solution de soude caustique dans l'appareil à blanchir, et de passer à l'acide sulfureux.

Les substances végétales ont aussi un principe colorant qu'il faut détruire, et qui paroît être une matière résineuse. Les alkalis produisent sur elle l'effet d'une véritable combustion. Ainsi, « d'un côté brûler cette matière colorante, et la dissoudre, « de l'autre, » voilà tout le secret de l'art de blanchir. Or, cette dissolution s'opère par l'oxygène, qui, s'unissant au carbone, forme de l'acide carbonique enlevé aisément par l'exposition des toiles sur le pré.

Cette théorie explique le secret du blanchiment, quelque procédé qu'on emploie. L'atmosphère contient environ un quart d'oxygène. L'air libre étoit donc, sans qu'on se doutât du mode de l'opération, un menstrue convenable pour blanchir; surtout quand on aidait son action par des lessives détersives. Voilà pourquoi les méthodes communes blanchissoient et blanchissent encore; mais le moyen étoit imparfait et long.

C'est au progrès de nos connoissances chymiques qu'il étoit réservé de l'améliorer. Bertholet créa l'usage de l'acide muriatique oxygéné, et ce premier pas plaça tout d'un coup le blanchiment au niveau des arts les plus avancés. On combina cet acide avec des alkalis et des terres, et on se procura un *oxy-muriate* sous forme concrète propre à former de nouvelles lessives.

Le sulfure calcaire résultant de la combinaison de la chaux vive et du soufre brut, offrit un autre moyen d'autant plus précieux que ces matières sont peu coûteuses, et qu'il procura l'avantage d'ouvrir les fibres des toiles plus promptement que par le

potasse. D'ailleurs, l'immersion se faisant à froid, il y a une économie totale du combustible.

C'étoit avoir beaucoup fait. Cependant le C. Chaptal alla plus loin. Le coton, dans le Levant, se blanchissoit par la vapeur. Il fit au fil de lin et de chanvre, l'ingénieuse application de cette méthode, et inventa l'appareil exécuté chez le C. Bawens, au moyen duquel on peut blanchir par jour deux ou trois mille aunes de coton, à un prix si modique que rien ne peut lui être comparé.

A cela ne se borne point l'utilité des nouvelles découvertes. Le C. Chaptal a employé avec succès ses procédés à la restauration d'estampes et de livres précieux, altérés par le temps. Ils peuvent servir à blanchir dans les papeteries, et à convertir en matière précieuse, pour la fabrication des papiers, les chiffons les plus grossiers et les plus sales, et même les débris du broyage et de l'échouage des lins et des chanvres.

Enfin, on les a étendus à des usages bien plus importans pour la société. Non-seulement on blanchit par ce moyen le linge de ménage, mais on parvient encore à débarrasser celui qui a servi dans les hospices, des miasmes qui s'y introduisent et qui résistent quelquefois aux lessives ordinaires.

Tout même semble promettre que ces avantages passeront dans les plus simples ateliers, et qu'on parviendra à procurer à la classe pauvre du peuple des moyens plus économiques de pourvoir à un besoin de tous les jours, lequel a un rapport si intime avec la santé.

Le C. O' Reilly a joint à son ouvrage les planches très-bien gravées des différens appareils, avec des explications, au moyen desquelles il sera aisé d'en établir de semblables.

E C O N O M I E P O L I T I Q U E.

Essai sur l'Art de rendre les révolutions utiles,
2 volumes in-8.° Paris, chez Maradan, libraire,
rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.° 16.

L'auteur de cet ouvrage auroit rendu un plus grand service à l'humanité, si, au lieu de nous apprendre l'art de rendre les révolutions utiles, il nous avoit enseigné celui de les prévenir. Il est facile, lorsqu'on est instruit par l'expérience et par le malheur, de dire ce qu'on auroit dû faire; mais il n'est pas aussi facile de prévoir ce qu'on auroit dû éviter.

Les causes de la révolution, la corruption de l'esprit public, l'existence des partis, les fautes du gouvernement, les absurdes conceptions de l'assemblée générale, l'imperfection des constitutions qu'on a voulu substituer à celle que la nature des choses et les siècles avoient donnée à la France; toutes ces diverses crises qui ont, pendant dix ans, déchiré, tourmenté, détruit enfin tout ce qui existoit, sont rappelées dans le premier volume de l'ouvrage, qui présente une courte narration de tous les événemens, de tous les principaux incidens qui ont caractérisé la révolution; tous ces détails sont réunis dans un même cadre. Dans la seconde section, l'auteur propose le gouvernement de Rome, comme devant servir de préservatif contre toute commotion politique. Il analyse ce gouvernement, après l'avoir défini, et avoir cherché à prouver qu'il n'y a pas de méthode plus propre à introduire de la clarté et de la précision dans les idées qu'on veut appliquer à tout état qui doit se réorganiser ou se réformer.

La troisième section est un court aperçu de ce gouvernement, au moment de la révolution. On a pris soin de présenter cet état sous un tel point de vue, qu'il fût évident que si son renversement n'étoit pas nécessaire, il demandoit cependant un

profond examen sur ses parties intégrantes et ses parties indépendantes, afin de les corriger, les réformer et les rappeler au principe d'unité.

La quatrième section est un choix fait parmi les remèdes appliqués déjà aux maux de ce gouvernement, pendant la révolution, mais sans les précautions requises.

La cinquième section est l'emploi de tous les principes de vraie économie publique, en prenant l'état de Rome pour sujet d'application; mais avec une méthode qui fait respecter, en même temps, la religion, les lois, les mœurs, les préjugés, et ce que les anciennes institutions avoient de bon.

Tel est le modèle que l'auteur offre aux états révolutionnés, pour tirer quelque avantage de cette fièvre politique. On ne peut refuser au gouvernement romain un ensemble et une douceur dans l'administration qui ne soient à désirer dans tout gouvernement; mais on peut apercevoir dans celui qu'on loue, des abus qui s'y étoient introduits, mais qui n'étoient point inhérens à sa constitution. Les satyres indécentes de Gorani, et les fausses idées que l'auteur des mémoires, pour servir à la vie de Pie VI, ont donné de ce gouvernement, n'empêcheront pas de voir que c'est celui qui renferme le moins d'imperfection. Il faudroit prouver à présent que les institutions qui conviennent à un petit état peuvent convenir à une grande association politique. Il nous semble d'ailleurs qu'un état dont le chef peut changer tous les ans, renferme une cause toujours subsistante de désorganisation, soit lente, soit rapide suivant le génie, le caprice ou l'impéritie du souverain. A. J. D. B.

ESSAI sur l'Histoire de la puissance paternelle; par André NOUGARÈDE. I volume in-12. Paris, chez Le Normand, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.º 42.

• Quelles doivent-êtré, dans une république bien

• constituée , l'étendue et les limites du pouvoir du « père de famille? » Ce sujet , proposé par l'Institut , a produit l'ouvrage que nous annonçons , et qui mérite d'être apprécié par tous ceux qui lisent autre chose que des romans. L'auteur , en traitant du pouvoir des pères de famille , a fait l'histoire du gouvernement d'un seul. Cette autorité est l'origine , la source et le modèle des premières sociétés politiques ; des intérêts particuliers , des divisions de famille , des projets d'ambition , la force , l'insoumission , le désir de dominer , ont décomposé cette institution naturelle , et ont créé les diverses formes de gouvernement qui subsistent , et qui ne sont que des modifications ou des corruptions du premier. Le C. Nougarede parcourt les âges , les siècles , les nations , et depuis les familles primitives jusqu'aux lois de la révolution française ; depuis les patriarches jusqu'à l'extinction des droits paternels ; il ne néglige aucun fait qui ne soit une preuve de cette autorité bienfaisante , lien de toute organisation sociale ; Confucius , Lycurgue , Solon lui présentent , dans leurs législations , le vrai caractère de ce magistrat-domestique. C'est sans doute par cette domination patriarcale que la Chine a conservé sa vigueur politique , et qu'elle reste immuable au milieu des ruines de tous les autres empires.

Jamais le système paternel n'eut plus de force que chez les Romains. Le législateur Numa sentit que son pouvoir ne devoit pas dépasser les limites que la nature lui avoit prescrites. De ce principe sortent les rapports qui lient ce système de famille avec celui de la société civile ; Auguste le détruisit en dégradant le chef , et en effaçant ce caractère de vénération et de grandeur que lui avoit donné le législateur. L'affoiblissement de l'institution domestique , opéré par les lois d'Auguste , se fait remarquer dans celles qui , dans le démembrement de l'empire romain , gouvernèrent les peuples de l'Occident ; « elles attestent par les rapports de leur gouvernement et de leurs mœurs , un mélange inégal de

mots et de lois barbares, avec la langue et la législation des Romains. Celles qui furent adoptées par les Français ne laissèrent au père de famille que le caractère d'un tuteur, et lui retirèrent même le pouvoir qu'elles lui avoient laissé au moment où ses soins devenoient inutiles à ses enfans. » La révolution vint détruire ce qui restoit encore de ce pouvoir ; il fut regardé comme un abus. De-là cet excès d'insubordination, cet oubli de tout sentiment filial, cette fureur d'indépendance, ce débordement de mœurs, qui appellent des lois de répression, et toute la violence du législateur.

Cet ouvrage, sagement pensé, est terminé par des notes nécessaires à l'intelligence des principes avancés par l'auteur, sur la subordination filiale chez les Grecs, sur la législation domestique des Romains, sur le régime des familles dans les empires d'Orient, sur l'origine du droit de propriété, etc. Cette production doit être distinguée de cette foule d'ouvrages futiles, insignifiants, aussitôt oubliés qu'annoncés.

A. J. D. B.

INSTITUTION des asyles. Paris, Gagnard, rue Mazarine n.° 1604. An 9. 1801. In-4.° de 16 pages.

C'est le prospectus d'un établissement d'asyles pour les personnes âgées ou infirmes des deux sexes. Ce prospectus se distribue chez tous les notaires, et chez le C. *Molin*, auteur du plan, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 24.

ESSAI sur le Gouvernement de Rome ; par Walter MOYLE ; traduit de l'anglais. Ouvrage utile aux hommes d'état et aux philosophes. VIII et 112 pages in-8.°. Paris, chez Léger, libraire, quai des Augustins, n.° 44. Prix, 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 90 cent. pour les départemens.

Dalembert disoit de l'ouvrage de Montesquieu, sur les Causes de la grandeur des Romains et de leur

décadence, qu'on pourroit l'appeler l'*Histoire Romaine*, à l'usage des philosophes et des hommes d'état. Ce titre peut également convenir à l'ouvrage de *Walter Moyle*, qu'on publie aujourd'hui.

Gibbon a développé historiquement les causes de l'élévation et de la chute de l'Empire Romain. *Ferguson* a traité le même sujet. *Edouard Wortley Montague* a publié des *Réflexions* sur l'élévation et la décadence de la république romaine. *Hooke* a fait des *Discours critiques* sur l'histoire et le gouvernement de l'ancienne Rome. Mais la plupart de ces causes, qu'on peut regarder sans doute comme la philosophie de l'histoire romaine, sont postérieures à l'ouvrage qu'on vient de traduire de l'anglais, sous le titre modeste que lui donne son auteur : *Essai sur le Gouvernement de Rome*. A cette époque, aucun des estimables ouvrages, qu'on vient de citer, n'avoit paru ; et l'immortel ouvrage de *Montesquieu*, sur les Romains, n'avoit pas encore éclairé l'Europe. Tout le monde sait que ce chef-d'œuvre de son illustre auteur, ne parut qu'en 1734, tandis que celui que nous donnons au public fut imprimé à Londres, en 1726, c'est-à-dire, huit ans avant l'ouvrage de *Montesquieu*. On diroit qu'il puisa dans l'ouvrage de *Walter Moyle* les principales idées qui lui inspirèrent son traité des *Causes de la grandeur et de la décadence des Romains*.

Walter Moyle a divisé son *Essai sur le gouvernement de Rome*, en deux parties. Dans la première, il traite des causes vraies et naturelles qui élevèrent Rome au plus haut période de gloire et de puissance.

Le sujet de la seconde partie est la décadence et la chute de la république, dont il ne recherche librement le principe et les causes, qu'afin de montrer, dit l'auteur, comment, par la corruption des anciennes lois, de la discipline et des mœurs, ce gouvernement sublime dégénéra en une monarchie absolue.

Qu'on relise l'ouvrage de *Montesquieu*, après avoir lu celui de *Walter Moyle*, et qu'on se rappelle

qu'avant d'écrire sur les Romains, l'auteur de l'Esprit des Loix alla voyager en Angleterre. Ce n'est point un éloge médiocre pour un ouvrage d'avoir été inspirateur d'un génie aussi vaste et aussi profond que celui de Montesquieu; et cet éloge est mérité par l'Essai que Walter Moyle publia à Londres, en 1726.

M O R A L E.

- * *DE LA VÉRITÉ*; ce que nous fûmes, ce que nous sommes, ce que nous devrions être; par *André-Ernest-Modeste GRÉTRY*, membre de l'Institut national des sciences et arts, de l'Académie des philharmoniques de Bologne, de l'Académie royale de musique de Stockholm, et de la Société d'émulation de Liège. 3 vol. in-8.° de 1205 pages. Prix, 12 fr., et franc de port 16 fr. Le même, papier vélin, 24 fr., et franc de port 28 fr. Paris, chez l'auteur, boulevard des Italiens, n.° 34. Charles Pougens, quai Voltaire, n.° 10.

RÉFLEXIONS sur le duel et sur les moyens les plus efficaces de le prévenir; opuscule traduit de l'anglais, par le feu C. GODESCARD, chanoine de saint-Honoré. Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins. In-8.° de 63 pages.

On a beaucoup écrit sur le duel. *Audignier*, *Longiano*, *Marche*, *Roques*, *Savaron*, *Taille*, *Cerutti*, *Gorguerieu*, en 1791, *Paolo Vergagni* ont publié des ouvrages sur cette fausse idée du véritable honneur. Celui de M. GEDDES, traduit par l'estimable C. GODESCARD, peut être placé parmi ces divers écrivains, et en être distingué par les réflexions aussi solides que lumineuses qu'il contient. Une société qui s'étoit formée à Norwich, et qui se proposoit d'attaquer le duel par le raisonnement, en attendant que l'esprit philosophique l'eût détruit par la raison, a été l'occasion qui a déterminé M. Geddes

à écrire sur cette matière. Après avoir réfuté toutes les assertions favorables au duel, cet auteur prouve que ce préjugé barbare est contraire aux principes de la morale chrétienne, aux intérêts de la société; qu'il est déshonorant, qu'il n'est point une démonstration de courage. Il trouve ensuite que toutes les lois, qui ont été publiées sur cet objet par les divers souverains de l'Europe, ont été insuffisantes; et en cherchant ce qui pourroit détruire peu à peu ce faux point d'honneur, il cite deux faits qui produisirent plus d'effet dans les armées prussiennes et suédoises, que les peines de l'exil et de la mort infamante. « Le grand Frédéric, dit-il, n'imagina point qu'il fallût exciter le courage par la pratique du duel, lorsque dans ses armées il y avoit un défi de donné et accepté, il ordonnoit aux champions de se battre, jusqu'à ce que l'un des deux succombât; ensuite il faisoit pendre l'autre. Cet expédient calma bientôt la fureur des duels. C'est à un de ses prédécesseurs dans le chemin de la gloire, à Gustave-Adolphe: qu'il en avoit dû l'idée. Ce prince avoit défendu le duel dans ses troupes, sous peine de mort; cependant deux officiers-généraux eurent une querelle; ils demandèrent au roi la permission de la vider l'épée à la main. Gustave, irrité de la demande, ne fit d'abord aucune réponse; il y consentit enfin, mais il voulut être témoin du combat: il s'y rendit avec un certain nombre de soldats d'infanterie, qui se rangèrent autour des champions; il fit venir en même temps le bourreau, auquel il dit d'attendre que l'un des deux fût tombé mort, et de couper ensuite la tête à l'autre. Les deux officiers, ayant entendu cet ordre, se regardent quelque temps en silence, puis se jetant aux pieds de leur souverain, ils lui demandent pardon, l'obtiennent et se réconcilient. Il ne fut plus question de duels dans les armées suédoises.

A. J. D. B.

LETTRES sur la Religion, par FÉNÉLON, archevêque de Cambrai; nouvelle édition. 1 vol. in-12.

Prix, 1 fr. 25 cent., et franc de port, 1 fr. 75 cent.
A Paris, chez Lenoir, libraire, rue de Savoie,
n.º 4.

E D U C A T I O N.

NOUVELLES Heures à l'usage des Enfans, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à douze; par M.^m de GENLIS. 1 vol. in-18. 1 fr. 20 cent. et 1 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Maradan, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.º 16.

V O Y A G E S.

* *VOYAGE en Norwége, en Danemarck et en Russie, dans les années 1788, 1789, 1790 et 1791, par SWINTON; traduit de l'anglais, par P. F. HENRI; suivi d'une lettre de RICHER - SERISY, sur la Russie. A Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, quai des Augustins, n.º 35. 1801. 2 vol. in 8.º, et atlas, in-4.º. Prix, 6 fr. pour Paris, et 8 fr., franc de port.*

H I S T O I R E.

* *ESSAIS Historiques sur les causes et les effets de la Révolution de France, avec des notes sur quelques événemens et quelques institutions; par C. F. BEAULIEU. 2 vol. in-8.º A Paris, chez Maradan, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.º 16. Prix, 9 fr., et 11 fr. par la poste.*

Quoiqu'on ait beaucoup et peut-être trop écrit sur notre révolution, les deux volumes qui viennent de paroître seront lus encore avec quelque intérêt, parce que l'auteur nous a paru s'être attaché à s'éloigner de cette partialité qu'il est si difficile d'éviter quand on a vécu au milieu des partis. En rendant compte de cet ouvrage, nous donnerons à nos lecteurs, des preuves de ce que nous avançons. Ces

deux volumes ne font mention que de ce qui s'est passé sous le règne de l'assemblée constituante. Le C. Beaulieu se propose de poursuivre son entreprise, et de faire part au public de tous les événemens dont il a été témoin, et des causes secrètes dont il a été instruit.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

MÉMOIRE Historique, pour le Jubilé centénaire de la dédicace du temple de Werder, célébré le 16 mai 1801. A Berlin, chez Lagarde, in-8.° de 44 pages.

L'auteur de ce Mémoire retrace succinctement l'histoire de la communauté des protestans réfugiés dans l'électorat de Brandebourg, sous le règne de Frédéric-Guillaume. Il cite les différentes époques mémorables pour les églises protestantes de Berlin; il présente le tableau des pasteurs, qui, depuis 1715, ont rempli le ministère évangélique aupiès d'elles. Cette brochure est terminée par une description du temple de Werder, dont le frontispice offre la vue telle qu'elle étoit en 1688, 1737, 1799 et 1801, ce qui fait voir ses différens accroissemens. Le discours prononcé, par M. Erman, à l'occasion du Jubilé, qui a donné lieu au Mémoire que nous venons d'annoncer, a été imprimé sous le titre suivant : *SERMON pour le Jubilé centénaire de la dédicace du temple de Werder, prononcé, le 16 mai 1801, par M. ERMAN, imprimé chez G. F. STARCKL. in-8.° de 60 pages.*

A la suite de ce Sermon, se trouve la liste des catéchumènes que M. Erman a reçus à la communion, depuis 1755 jusqu'en 1801. Leur nombre s'élève à 1308.

GRAMMAIRE.

* *UNDERSÆGELSER om de Persepolitanske Inscripti-
oner ved D. Frederik MÜNTER, professor theolo-
gien v d Kjøbenhavns Universitet; c'est-à-dire,
RECHERCHES sur les inscriptions persépolitaines;
par le D.^s Frédéric MÜNTER, professeur de théo-
logie à l'université de Copenhague. Première et
seconde dissertation. Copenhague, chez Seidelin.
1806. 42 et 58 pages in-4.^o, avec une gravure qui
offre la comparaison des caractères de Persépolis
avec les lettres arméniennes, géorgiennes, zend
et pehli.*

M. Münter publiera sans doute ces mêmes dis-
sertations en allemand; nous en donnerons alors
un extrait.

*DU PROJET annoncé par l'Institut national de con-
tinuer le Dictionnaire de l'Académie Française;
par A. MORELLET. Brochure in-8.^o de 55 pages.
Paris, chez Migneret, imprimeur-libraire, rue du
Sépulcre, faubourg Saint-Germain, n.^o 28; et
chez Henrichs, libraire, rue de la Loi, n.^o 1231.*

Lorsqu'il plut aux dominateurs de ce qu'on appe-
loit la *convention*, d'achever de détruire tout ce
qui subsistoit encore en France, tout ce qui avoit
été oublié par ce qu'on a bien voulu nommer la *con-
stituante*; les sociétés savantes et littéraires ne furent
point épargnées; l'existence des hommes de lettres,
étoit un épouvantail pour ces hommes qui vouloient
que tout leur ressemblât; leur dispersion, la perte
de la vie entroient même dans leur plan de réforme.
Un décret ordonna la suppression de trois Académies,
et la violation de leurs propriétés. Les manuscrits
de l'Académie française, résultat de ses travaux sur
notre langue, devinrent l'objet de cette spoliation.
Le C. Morellet, qui étoit alors directeur, ne fut

point appelé à l'apposition des scellés ; mais peu de temps après, les CC. Cubières et Urbain Domergue, membre du comité d'instruction publique, firent avertir le C. Morellet qu'ils devoient venir les lever, et qu'il étoit convenable qu'il fût présent. Le président de ce comité d'instruction ordonna aussi à cet académicien de remettre au comité le manuscrit du Dictionnaire, c'est-à-dire, les deux volumes in folio de l'édition de 1762, chargée en marge de toutes les corrections, additions, et changemens, fruits des observations de l'Académie pendant trente ans.

Depuis que le gouvernement s'occupe à réparer les ruines de toute espèce qui couvroient la France entière, quelques hommes de lettres, membres de l'ancienne Académie française, ont présenté au ministre de l'intérieur un plan d'exécution, déjà imaginé par l'Académie elle-même, dans lequel se trouvoient comprises une grammaire, une rhétorique et une politique. L'exécution devoit être confiée à ceux des anciens membres de l'Académie qui s'étoient le plus occupé de l'étude des langues, et ils devoient s'associer quelques hommes de lettres distingués, propres à concourir à ce travail. Sans doute ce mémoire a été connu de quelques membres de l'Institut, et ce corps nombreux a cru qu'il devoit être seul occupé de ce travail, en suivant exactement le plan présenté. Il a nommé quatre membres de chacune des classes qui le composent, pour perfectionner la langue, et conserver les principes du goût. Ce but, qu'il n'est pas aussi facile d'atteindre qu'il le paroît à plusieurs, demande des connoissances préliminaires que possèdent sans doute ceux qui ont été destinés à cette confection.

Le C. Morellet ne laisse pas ignorer dans son ouvrage, quels étoient les droits des anciens académiciens à cette rédaction ; droits fondés sur la priorité, sur l'intérêt des lettres, et surtout sur l'esprit de la loi de propriété.

Le C. Morellet termine son écrit par un supplé-

ment qui n'est pas étranger au sujet qu'il a traité, et dans lequel il relève des erreurs de grammaire du C. Urbain Domergue. A. J. D. B.

OKYGRAPHIE, ou l'Art de fixer par écrit tous les sons de la parole, avec autant de facilité, de promptitude et de clarté que la bouche les exprime; nouvelle adaptée à la langue française et applicable à tous les idiomes; présentant des moyens aussi vastes, aussi sûrs que nouveaux, d'entretenir une correspondance secrète, dont les signes seront absolument indéchiffrables; par Honoré BLANC. A Paris, chez Bidault, libraire, rue et hôtel Serpente, n.º 14. An 9. 1081. In-8.º de 65 pages; LX pages de discours préliminaires, et 15 planches. Prix, 6 francs.

Cette nouvelle méthode d'écrire aussi vite qu'on parle ne doit pas être confondue avec la sténographie, qui supprime les voyelles, tandis que l'okygraphie ne supprime que quelques lettres qui ne sont pas absolument nécessaires, ou qui peuvent être représentées par d'autres lettres. Selon l'auteur, une heure suffit pour connoître le mécanisme de sa méthode, et un peu de constance et d'exercice donnera bientôt à l'okygraphe l'aisance et la vélocité du scribe le plus expéditif dans l'écriture vulgaire. Au reste, comme nous ne sommes ni sténographes, ni okygraphes, nous nous contentons d'avoir annoncé ce nouveau procédé. C'est aux amateurs de cet art de se convaincre, par eux-mêmes, laquelle de ces différentes méthodes doit être préférée.

L I T T É R A T U R E.

L'UNIVERS Poème en prose, en douze chants, suivi de notes et d'observations sur le système de Newton; et la théorie physique de la terre; orné de figures; d'après RAPHAEL, LE POUSSIN, FUESLI, LE

BARBIER, avec vignettes, d'après *MONNET* et *LE JEUNE*. A Paris, chez *Boiste*, imprimeur, rue Hautefeuille; *Agasse*, imprim.-libraire, rue des Poitevins, n.º 18; *Deterville*, libraire, rue du Battoir, n.º 16. 1 vol. in-8.º

Encore un poème en prose ; mais ce n'est point Fénelon qui l'a écrit. Il est difficile de lire sans un peu de courage 342 pages d'un style poétique, rempli d'images, de comparaisons, d'apostrophes, d'allégories, d'enthousiasme factice ; les poèmes en vers ne peuvent eux-mêmes être lus de suite ; et la *Henriade*, malgré la magie du style, ne peut obtenir de ses lecteurs une attention d'intérêt et de plaisir. L'univers ! Quelle vaste conception ? En faisant connoître, d'après l'auteur, le plan qu'il s'est proposé d'exécuter, nous le montrerons encore plus vaste qu'on le conçoit d'abord. « Mon but a été de prendre
 « l'univers, considéré sous les quatre points de vue
 « physique, moral, politique et religieux ; sous les
 « rapports physiques, j'ai décrit les grands phénomènes de la nature. Sous le point de vue moral,
 « les préceptes de Confucius et du Christ m'ont
 « servi de base. Comme objet politique, j'ai ex-
 « posé franchement mon opinion ; et la liberté dont
 « j'avois besoin à cet égard, ne m'ayant paru exister
 « que depuis peu, j'ai retardé, jusqu'à présent, la
 « publication de cet ouvrage. En parlant de la re-
 « ligion, j'ai cherché à éviter les deux écueils qui
 « l'entourent, l'athéisme et la superstition ; j'ai
 « adopté le théisme, comme l'opinion la plus ré-
 « pandue, la plus utile, la plus poétique. . . . Certes,
 « sous le point de vue religieux, je déplairai à beau-
 « coup d'hommes, mais intimement convaincu par
 « la lecture des auteurs anciens et modernes, que
 « la morale a pour base fondamentale les opinions
 « religieuses ; que, sans elle, toutes les lois, même
 « celles de Dracon, où les innombrables lois mo-
 « dernes sont insuffisantes pour la conservation du
 « corps social, j'ose braver leurs sarcasmes et leurs
 « mépris. »

D'après l'idée que le lecteur a du plan de l'auteur, il sera sans doute tenté de voir si l'exécution répond à une si grande conception. *Dieu, la nature, l'homme* Quelle matière à traiter ! Quelle immense carrière pour l'imagination !

Le volume est terminé par des observations sur le système de Newton et sur la théorie physique de la terre, dans lesquelles l'auteur combat l'attraction, et cherche à concilier, par le moyen du fluide universel des anciens, les systèmes de Newton et de Descartes. Sur la formation du globe, après avoir rendu compte des diverses opinions de nos naturalistes, l'auteur en réfute plusieurs, et en propose un qui sera réfuté à son tour. A. J. D. B.

*LE VOYAGEUR Curieux et Sentimental, ouvrage en deux parties; contenant, 1.º le Voyage de Chantilly et d'Ermenonville; 2.º le Voyage aux îles Borromées; par Louis D***, membre de plusieurs Sociétés littéraires. Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins. 1 vol. in-8.º*

Nous avons plusieurs relations sur Chantilly et Ermenonville, qui nous font connoître ces deux objets de la curiosité de tous ceux qui aiment à observer la nature embellie par l'art. Ce nouveau voyageur n'a vu que rapidement, et s'est plus occupé des rencontres agréables qu'il a faites que du but qui l'avoit conduit dans ces lieux enchantés; il n'apprend rien à ceux qui auroient lu les premières descriptions; mais il a égayé la sienne de petits vers, d'épigrammes, d'aventures galantes, d'anecdotes; « mon censeur, dit le voyageur, a trouvé
« les vers jolis, il les a donc lus avec plaisir; or, si
« mon ouvrage joint l'utile à l'agréable, le succès
« a passé mon espérance. » On ne voit pas trop où est l'utilité; quant à l'agréable, c'est au lecteur à en juger.

Les îles Borromées ont été décrites par tous les voyageurs qui nous ont raconté, dans des nombreux volumes,

volumes, tout ce qu'ils avoient vu en Italie; il y en a même qui en ont parlé sans les avoir visitées; on ne peut pas accuser Louis D*** de ne s'être pas rendu dans cette *isola bella*, puisqu'il veut bien nous dire que le *cheval* qui le conduisit étoit une jument, animal *si intéressant* qu'il croit devoir en faire le *portrait*; tout est de cet intérêt dans ce voyage. L'auteur a le talent de s'amuser de tout; il sait se créer des plaisirs où d'autres ne trouveroient que de la monotonie et de l'ennui.

Ma Muse, par goût, voyageuse,
De sa nature est curieuse,
D'humeur assez capricieuse,
Folle un jour et l'autre rêveuse;
Tantôt triste, tantôt joyeuse,
Aujourd'hui colère et grondeuse,
Demain sensible et *généreuse*.
Les uns disent qu'elle est parleuse;
D'autres, qu'elle est par fois menteuse!
Et quelquefois trop amoureuse.
Ne la trouve pas ennuyeuse,
Et je réponds qu'elle est heureuse.

Laissons-la jouir de son bonheur.

P O É S I E F R A N Ç O I S E.

SATYRES de Juvenal et de Perse, traduites en vers français, avec des notes; par F. DUBOIS-LAMOLIGNIÈRE. A Paris, chez Pougens, imprimeur-libraire, quai Voltaire, n.º 10; et Colas, libraire, place Sorbonne, n.º 412. An IX. 1801. In-8.º de 232 pages.

L'ouvrage est dédié au premier consul. L'auteur donne d'abord la vie de Juvenal. La traduction elle-même vient ensuite. Juvenal offre une tâche très-difficile au traducteur en prose; il faut donc pardonner à un traducteur en vers, s'il n'atteint pas la hauteur de son original.

ARCHÉOLOGIE.

DESCRIPTION d'un Vase de Sardonyx antique, gravé en relief, par M. KOEHLER, avec permission de la censure. Saint-Pétersbourg, 1800. De l'imprimerie de l'Académie impériale des Sciences. In-4.° de 11 pag. Avec gravure.

Nous avons déjà parlé de M. Koehler, à l'occasion de sa description d'une pierre gravée qui représente Hercule voilé. Le vase qu'il décrit dans cette nouvelle production, a été longtemps déposé dans le trésor du roi de France. Dans les manuscrits de Peiresc, conservés à la Bibliothèque nationale de Paris, il s'en trouve un dessin, par lequel on voit que du temps de ce savant, il existoit encore une des anses du vase, qu'il ne restoit qu'un petit bout de l'autre, et que sa partie supérieure étoit endommagée. Du temps de François I.^{er}, on couvrit ces défauts par des ornemens en or, enrichis de pierres fines. Le fameux vase de Mantoue a subi exactement le même sort, en 1753. Le nôtre, dépouillé de ces ornemens étrangers, fut vendu à un prix fort médiocre. Quelque temps après, le hasard le fit tomber entre les mains du graveur Gay qui communiqua sa découverte au comte de Caylus, et celui-ci l'ayant fait dessiner de quatre côtés, l'inséra dans le second tome de ses Antiquités. Un possesseur postérieur en a fait ôter jusqu'aux moindres traces des anses, et a substitué à la partie supérieure et au pied, qui probablement étoient endommagés tous les deux, de nouveaux morceaux, qui, bien qu'ils ayent un peu altéré les anciennes proportions, telles qu'on les connoit par les dessins de Peiresc et du comte de Caylus, n'ont cependant rien ôté du mérite du corps du vase.

Le dessin donné par Caylus est inexact. M. Koehler en a publié un nouveau, et il en a donné

une explication sommaire. Il se propose d'en développer les différentes parties dans un ouvrage dont il est occupé, et dont nous rendrons compte lors de sa publication, si nous pouvons nous le procurer.

T H É A T R E.

LA MORT DE ROBESPIERRE, tragédie en trois actes et en vers ; avec des notes où se trouvent des particularités inconnues sur les journées de septembre et sur le régime intérieur des prisons, notamment une relation complète de l'abbé SICARD, et des anecdotes concernant Gandolphe, secrétaire de M. de Montmorin, M.^{me} Beauharnais, Chatriar, Béhourt, et un soldat suisse qui, pour échapper à la mort le 10 août, s'étoit caché dans une des cheminées du château, et beaucoup d'autres : ouvrage précédé du Poème de l'Anarchie en 1791 et 1792, et suivi de quatorze dialogues entre les personnages les plus célèbres dans la révolution par leurs vertus ou par leurs crimes. 1 vol. in-8.^o Paris, chez Monory, libraire, quai de la Vallée, n.^o 33. Broché, 3 liv. 60 cent. et 4 fr. franc de port par la poste.

Ne cessera-t-on pas de nous mettre sous les yeux ces temps de crimes commandés, d'assassinats soldés, de honte éternelle, où les prétendus réformateurs de la France laissoient tranquillement égorger les hommes vertueux, les vrais citoyens qui ne sacrifioient pas leur conscience ou leurs opinions, à la démagogie la plus atroce ! Nous parlera-t-on toujours de ces hommes dont le règne accuse la pusillanimité, la lâcheté, l'avilissement des Français ! En transcrivant le titre de ce volume, nous avons dit tout ce qu'il contient ; en le parcourant, nous n'y avons rien trouvé d'inconnu, mais nous avons lu, avec intérêt et sensibilité, le récit que M. l'abbé SICARD, fait de sa longue agonie, et nous y avons vu à quelle impuissance s'étoit réduite cette repré-

sentation nationale qui ne pouvoit pas arracher un innocent des mains d'une commune composée de ce que Paris contenoit de plus abject, et la France de plus immoral. On devoit bien nous faire grace de toutes ces compilations d'anecdotes que personne n'ignore, et dont tous les Français rougissent. Nous ne disons rien de la tragédie et des vers sur l'Anarchie; il est difficile de croire qu'il y ait des lecteurs assez courageux pour lire ces deux pièces.

A. J. D. B.

M É L A N G E S.

ŒUVRES DE PLUTARQUE, traduites par AMYOT, grand aumônier de France; avec des notes et des observations par MM. BROTIER et VAUVILLIERS. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, par E. CLAVIER. Paris, chez Cussac, rue Croix-des-Petits-Champs, n.º 33. An IX (1801). T. I et II.

Le succès de la première édition, donnée par le C. Cussac, de la traduction des Œuvres de Plutarque, par AMYOT, l'ayant engagé à en publier une seconde, il n'a pas cru devoir se borner à une simple réimpression; il a pensé qu'il étoit possible que, dans un ouvrage d'aussi longue haleine, quelque chose eût échappé à la sagacité des premiers éditeurs; d'ailleurs, il étoit nécessaire de faire revoir les *œuvres diverses*, sur l'excellente édition que vient de publier, à Oxford, le savant *Wyttembach*, qui, ayant collationné presque tous les manuscrits et toutes les éditions, a rempli dans le texte une infinité de lacunes, et corrigé beaucoup de passages qui n'offroient aucun sens.

Le C. Cussac s'est adressé, pour ce travail, au C. Clavier, et quoique très-occupé de la *description de la Grèce*, par PAUSANIAS, qu'il a revue sur les manuscrits, et dont il compte donner une nouvelle traduction avec des notes, ce savant helléniste a

bien voulu donner ses soins à cette entreprise utile ; car la traduction d'Amyot est encore, malgré toutes les critiques, la meilleure que nous ayons des Œuvres de Plutarque. Le C. Clavier a rendu un véritable service à la littérature, en relevant les fautes dans lesquelles le mauvais état où étoit alors le texte grec de Plutarque, a entraîné Amyot.

Au bas des pages, il a corrigé la traduction des passages que les travaux critiques, faits depuis Amyot, l'ont mis en état de mieux entendre que lui ; et il a renvoyé à la fin des volumes la discussion de ceux sur le sens desquels les critiques ne sont pas d'accord, ou qu'il a interprétés ou corrigés d'une manière différente qu'on ne l'avoit fait jusqu'à présent.

De tout ce que le C. Clavier pourra recueillir de l'important ouvrage de M. Wyttembach, et des divers traités ou fragmens de Plutarque, il formera un volume de supplément, composé, 1.º du *Traité de la Noblesse*, publié à Hambourg en 1724, par J. Ch. Wolff, dans le 4.º volume du recueil intitulé *Anecdota græca* ; 2.º d'un long fragment du *Traité sur les Dædales de Platée* ; 3.º d'un fragment d'un ouvrage sur les opinions des anciens philosophes, intitulé *Les Stromates* ; 4.º d'un fragment de son *Traité sur l'Âme* : ces deux précédens traités et celui-ci sont conservés par Eusèbe, dans sa préparation évangélique ; 5.º de quelques autres fragmens tirés de J. Stobée, et du Commentaire manuscrit d'Olympiodore, sur le *Phædon de Platon* : ces derniers ont été publiés par J. Cl. Fabricius, dans le 12.º volume de sa *Bibliothèque grecque*.

La traduction est revue avec soin sur les meilleures éditions ; *les Vies*, sur celle de Reiske ; *les Œuvres morales et mêlées*, sur celle de Wyttembach : l'éditeur a aussi consulté toutes les éditions particulières des différentes Vies et des divers Traités de Plutarque.

Cette nouvelle édition sera en tout conforme à la première, publiée par le C. CUSSAC en 1783, et à

celle de Vascosan, en 1567 et 1574, dans laquelle s'étoient glissées beaucoup de fautes, que l'on a eu soin de faire disparaître, à l'aide de l'édition in-folio, sortie des presses de ce célèbre imprimeur.

La partie typographique sera soigneusement exécutée avec les caractères de *Firmin Didot*, sur du beau papier de la fabrique du *Marais*, créée par le *C. Lagarde*.

Les Œuvres complètes de *Plutarque* formeront 25 volumes in-8.°, dont 1 volume de supplément et 2 tables, en forme de Dictionnaire d'Antiquité. Ces volumes se vendront séparément en faveur de ceux qui ont la première édition.

Les livraisons, composées de deux volumes chacune, se feront régulièrement tous les deux mois.

Les tomes 1 et 2 des *Vies des Hommes illustres*, ornés de 14 médaillons et de 4 figures en taille-douce, viennent de paroître.

Le prix de chaque volume, broché en carton, étiqueté est fixé ainsi qu'il suit :

In-8.° ordinaire.	{	1.° <i>Le carré fin</i>	6 fr.	0 c.
		2.° <i>Carré velin</i>	12	50
Grand in-8.°...	{	3.° <i>Grand-raisin fin</i>	8	50
		4.° <i>Grand-raisin vélin</i> ..	16	50

Quel que soit le papier et le format pour lequel on souscrive, on payera la valeur des deux derniers volumes d'avance.

On souscrit à Paris, chez *CUSSAC*, imprimeur-libraire, rue Croix-des-Petits-Champs, n.° 33, où se distribue le Prospectus.

TABLE DES ARTICLES.

MATHÉMATIQUES.

- Traité complet de Mathématiques pures, transcendantes et appliquées ;
par M. *Gruson* (en allemand). 38
Tables trigonométriques de *Borda*, publiées par le C. *Delambre*. 82
Sur l'*Opus palatinum de triangulis de Rheticus*; par le C. *Prony*. 81
Prix de mathématiques proposé par l'Institut national dans la séance du
15 messidor an 9. 254

ARITHMÉTIQUE.

- Nouvelle manière de coter le change, suivant les principes de la
banque simplifiée, etc.; par le C. *Aubry*. 2.^o édit. 277
L'art de compter, ou Elémens d'arithmétique, rédigés selon les prin-
cipes du système décimal. 541
Traité sur le nouveau système des poids et mesures; par le C. *Cas-
telle*. *Ibid.*

GÉOMÉTRIE.

- De la corrélation des figures de géométrie; par le C. *Carnot*. 92
Théorie purement algébrique des quantités imaginaires, et des fonc-
tions qui en résultent; par *Suremain-Missery*. 412
Extrait d'un mémoire sur les verres acromatiques, adaptés à la mesure
des angles, et sur les avantages que l'on peut tirer de la double
réfraction pour la mesure précise des petits angles; par le C.
Rochon. 90
Démonstration d'un théorème de géométrie sur l'évaluation de la soli-
dité de la voûte hémisphérique de *Viviani*; par le C. *Tedenat*,
associé de l'Institut. 89

ASTRONOMIE.

- Histoire céleste française, publiée par le C. *Lalande*. 86
Extrait d'un mémoire sur la théorie de la lune; par le C. *Laplace*. 93
Détermination de la longitude de Florence; par le C. *Lalande*. 90
Sur le mouvement séculaire de Vénus; par le C. *Lalande*. *Ibid.*
Sur la Comète découverte le 25 messidor, par trois Astronomes. 266
Découverte faite par l'astronome italien *Piazzi*. 519

MÉCANIQUE.

- Solution d'un problème de mécanique proposé par *D'Alembert*; par
le C. Ch. Fr. *Nieupert*, associé de l'Institut. 38

MÉTÉOROLOGIE.

- Précis d'une dissertation sur les mesures des anciens; par le C. *David
Le Roy*. 414

- Instruction abrégée sur les nouvelles mesures qui doivent être introduites dans toute la république, etc.; par C. A. Haros. 415
 Unité des poids et mesures, ordonnée dans ses états par le roi d'Espagne. 518

HISTOIRE NATURELLE.

- Fragmens sur l'Histoire naturelle; par G. Fischer (en allem.). 289

ZOOLOGIE.

- Histoire naturelle des Amphibies, par le C. Lacepède; traduite en allemand par M. Bechstein. 542

ORNITHOLOGIE.

- Histoire naturelle des Colibris et des Oiseaux-Mouches; par J. B. Audebert. 6.^e, 7.^e, 8.^e et 9.^e livraisons. 278
 Histoire naturelle des Oiseaux de Paradis; par J. B. Audebert et le C. Sauvage. Première livraison. 542

ENTOMOLOGIE.

- Sur le monocle puce; par le C. Jurine. 102

HELMINTHOLOGIE.

- Tableau des Mollusques terrestres et fluviatiles de la France; par J. Draparnaud. 280

BOTANIQUE.

- Description des Plantes nouvelles et peu connues, cultivées dans le jardin de J. M. Cels; avec figures; par E. P. Ventenat. 105. 308
 Histoire des Chênes de l'Amérique; par le C. Michaux. 106
 Essais et esquisses pour servir à l'histoire pragmatique des trois règnes de la nature, d'après leurs affinités; par A. I. G. C. Batsch (en allemand). Première livraison. 416
 Graines de l'*Arrachis Hypogæa* L., envoyées au préfet des Landes, par Lucien Bonaparte; son utilité. 267. 268
 Jardin botanique de Madrid. 519

MINÉRALOGIE.

- Sur le cuivre arséniaté en lames; par les CC. Lelièvre et Vauquelin. 98

PHYSIQUE.

- Traité élémentaire de Physique, présenté dans un ordre nouveau, d'après les découvertes modernes; par A. Libes. 277
 Elémens de physique; par S. Anselm (en allemand). 179
 Nouvelles expériences galvaniques; par les CC. Fourcroy, Vauquelin et Thénard. 94
 Galvanisme dans la Hollande. 578

Photophore du C. <i>Bérard</i> .	267
Prix de Physique proposé par l'Institut national le 15 messidor an 9.	255

G É O L O G I E.

Sur le dépérissement des montagnes nourricières de la ci-devant Provence, notamment de celles du Var, par le C. <i>Giraudy</i> .	570
Sur les Belemnites; par le C. <i>Sage</i> .	100
Sur l'éruption du Vésuve en l'an 2; par le C. <i>Dolomieu</i> .	99

M É T É O R O L O G I E.

Concordance entre les variations de l'atmosphère dans un grand pays.	100
--	-----

C H Y M I E.

Essai sur le blanchiment, avec la description de la nouvelle méthode de blanchir par la vapeur, d'après les procédés du C. <i>Chaptal</i> , et son application aux arts; par le C. <i>O'Reilly</i> .	545
Sur la réduction des Oxydes de Zinc par le charbon.	95
Analyse chimique des eaux de Toulon.	371

A N A T O M I E.

Sur la symplise du pubis; par le C. <i>Tenon</i> .	106
--	-----

M É D E C I N E.

Nouvelles recherches sur la rétention d'urine, par rétrécissement organique de l'urètre; par J. <i>Nauche</i> .	417
Observations sur la maladie appelée peste, le flux dysentérique, etc. par le C. <i>Assalini</i> .	127
Dissertation sur l'Hystérie; par G. L. <i>Duvernoy</i> .	152
Traité historique et pratique de la Vaccine, par le C. <i>Moreau</i> (de la Saïthe).	152. 281
Vaccine à Vienne.	270
Vaccine dans la Hollande.	578
Vaccine à Toulon.	569
Vaccine à Berlin et à Brandebourg.	524
Sur l'époque à laquelle la petite vérole est venue affliger l'espèce humaine.	250
Mission de six médecins français de l'école de Montpellier, pour déterminer la nature de l'épidémie qui a ravagé l'Espagne, et pour en arrêter les progrès.	261

C H I R U R G I E.

Ouvres chirurgicales. ou Exposé de la Doctrine et de la Pratique de P. J. <i>Desault</i> ; publiées par le C. <i>Bichat</i> , son élève.	284
--	-----

E C O N O M I E R U R A L E.

Histoire de l'Economie rurale en Allemagne, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XV. siècle; essai publié par M. <i>Anton</i> (en allemand).	152
---	-----

Extrait d'un mémoire du C. *Tessier*, sur le troupeau de *Mellinos* à Rambouillet, et en général sur la naturalisation en France, de la race des moutons espagnols. 122

T E C H N O L O G I E.

Dictionnaire de l'Industrie; par *Duchesne*. 431
 Conseil des arts et du commerce du département de la Seine. 262
 Perfectionnement dans l'art de fabriquer le papier; par le C. *Séguin*. 109
 Nouveau moyen de blanchir le linge de ménage. 107 545.
 Fabrique de draps établie aux Quinze-Vingts, à Paris. 124
 Fabrique de minium et de poterie du C. *Olivier*. 125
 Manufacture de filature et étoffes de coton des CC. *Lenoir* et *Richard*. *Ibid.*

D R O I T P U B L I C.

Le Tocsin maritime contre la prétention des rois d'Angleterre, à l'empire de la mer; par *Poncet de la Grave*. 159

P O L I T I Q U E.

Souvenirs du roi d'Angleterre pendant sa maladie. 136

E C O N O M I E P O L I T I Q U E.

Théorie des Institutions sociales; par G. Ch. B. 137
 Observations sur l'*Essai sur les Monnoies* du C. *Léon Basterreche*; par A. *Desrotours*. *Ibid.* 547
 Essai sur l'art de rendre les révolutions utiles. 548
 Essai sur l'histoire de la puissance paternelle; par le C. *Nougarède*. 550
 Institution des Asyles. *Ibid.*
 Essai sur le gouvernement de Rome; par Walter *Moyle*. *Ibid.*

J U R I S P R U D E N C E.

Idées sur les Lois criminelles; par le C. *Thorillon*. 135

L É G I S L A T I O N.

Elémens de législation naturelle; par le C. *Perreau*. 511

P H I L O S O P H I E.

Extrait d'un mémoire sur la morale de Cicéron; par le C. *Bouchaud*. 112

M O R A L E.

De la vérité; ce que nous fûmes, ce que nous sommes, ce que nous devrions être, par le C. *Grétry*. 552
 Réflexions sur le Duel; traduit de l'anglais de M. *Geddes*; par le C. *Golescard*. *Ibid.*
 Le petit La Bruyère, ou Caractères et Mœurs des enfans de ce siècle; par madame de *Gentis*. 27
 La Morale en exemples. 133
 Lettres sur la Religion, par *Fénélon*. 555

Des Tombeaux, ou de l'influence des institutions funèbres sur les mœurs; par J. Girard.	154
De la Moralité des sépultures et de leur police; par J. M. Coupé.	418
Pensées, par J. P. J. A. D. L.	419

I N S T R U C T I O N .

Rapport sur la situation de l'Ecole polytechnique.	362
--	-----

E D U C A T I O N .

Bibliothèque de la Littérature pædagogique; par M. Guts-Muths (en allemand).	285
Ecoles de dimanche; bibliothèque de lecture pour une école de dimanche à Leicester et à Londres	590
Maximes tirées de l'Ecriture-Sainte, pour l'instruction de la jeunesse.	420
Herbier moral; par madame de Genlis.	<i>Ibid.</i>
Nouvelles Heures à l'usage des enfans, par madame de Genlis.	554
Société formée à Londres, pour l'encouragement des écoles du dimanche.	527
Ecoles d'Industrie à Rathenow en Brandebourg.	525
Ecole de dimanche à Berlin.	525

G É O G R A P H I E .

Sur le Canal de Suez; par le C. Langlès.	254
Prix de Géographie, proposé par l'Institut national le 15 messidor au 9.	258

V O Y A G E S .

Voyage dans la haute Pensylvanie et dans l'Etat de New-York; par le C. Crevecœur.	58
Voyage du C. Ramond, au Mont-Perdu.	110. 158
Voyage de découverte dans la mer du Sud, par le capitaine Flinders, commandant l' <i>Investigator</i> .	527
Voyage du C. Olivier, en Turquie.	109
Voyage de Volney en Syrie et en AEgypte, (traduct. allem.).	157
Voyage en Noiwège, en Danemarck et en Russie, dans les années 1788, 89, 90 et 91, par Swinton, trad. de l'anglais par le C. Henri.	554
Arrivée du capitaine Baudin, à l'Île de France.	265

H I S T O I R E .

Description historique et géographique de l'Indostan; par James Rennel; traduite de l'anglais par le C. Boucheseiche, et avec des additions du C. Castera.	140
Supplément aux Vies des hommes illustres de Plutarque.	422
Fragmens sur Paris; par F. J. L. Meyer.	425
Essais historiques sur les causes et les effets de la révolution de France; par le C. Beaulieu.	554
Extrait d'un mémoire sur l'édit perpétuel; par le C. Bouchaud.	112
Extrait d'un mémoire sur les rois Mérovingiens; par le C. Anquetil.	111

Extrait d'un mémoire du C. Champagne, sur la querelle entre Grotius et Selden, sur la liberté de la mer.	118
Extrait de la vie du sultan <i>Almélis-almansour Kélaoun</i> ; manuscrit arabe du fonds de Saint-Germain-des-Près, pour servir de suite à la notice des manuscrits de Dom <i>Berthereau</i> ; par A. I. <i>Silvestre de Sacy</i> .	145
Troisième mémoire du C. Levesque, sur la constitution de la république d'Athènes. <i>Sur les tribunaux</i> .	121
Parallèle de la révolution d'Angleterre en 1642 et de celle de France, etc.; par P. J. B. <i>Nougaret</i> .	159
Histoire de France depuis la révolution de 1789, etc.; par le C. F. Emmanuel <i>Toulongeon</i> .	141
De l'état de la France à la fin de l'an 8. 2. ^e édit.	140
Route de la capitale de l'AEgypte à Damas; par A. I. <i>Silvestre de Sacy</i> .	528

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Arrêté des consuls sur la translation de la Bibliothèque nationale au Louvre.	517
Projets d'une nouvelle Bibliothèque nationale.	242
Ordre des lectures de la séance publique de l'Institut, tenue au palais national des sciences et arts, le 15 messidor an 9.	79
Notice des travaux de la classe des sciences mathématiques et physiques, pendant le troisième trimestre de l'an 9. Partie mathématique, par le C. <i>Delambre</i> .	80
— Partie physique, par le C. <i>Cuvier</i> .	94
Notice des travaux de la classe des Sciences morales et politiques, pendant le troisième trimestre de l'an 9, par le C. <i>Lévesques</i> .	110
Ouvrages composés par les membres de cette classe, pendant le même trimestre.	122
Notice des travaux de la classe de littérature et beaux-arts, pendant le troisième trimestre de l'an 9; par le C. <i>Villars</i> .	225
Prix décernés dans la séance publique de l'Institut, du 15 messidor an 9, sur la question : <i>L'émulation est-elle un bon moyen d'éducation?</i>	252
Prix de mathématiques proposé par l'Institut national, le 15 messidor an 9.	254
Prix de physique de la même séance.	255
Prix de géographie de la même séance.	258
Nominations à l'Institut.	124
Société d'émulation de Toulon. Séance du 9 prairial an 9.	568
Lycée de Marseille.	259
Concours pour la place de professeur de physique, à Aix.	268
Société économique de Pétersbourg.	272
Prix proposés et décernés par la Société de Harlem.	579
Prix proposés par le ministre de l'intérieur, pour le perfectionnement des machines pour filer la laine.	517
Prix proposés par la société royale d'humanité, à Londres.	526
Prix proposés par les curateurs de l'Institut de Stolpe, à Leide.	<i>Ibid.</i>
Prix décernés par la Société de médecine, à Londres.	589
Prix proposé par l'université de Cambridge.	258

Détails sur la détention du C. Dolomieu dans la Sicile, et sa première leçon au muséum d'histoire naturelle.	263
Excursion du C. <i>Jauffret</i> , le 6 messidor.	374
Acquisition de la Bibliothèque de M. Forster, par le roi de Prusse.	524
Musée des Indes orientales à Londres.	528
Etablissement d'une Université à Dorpat.	531
Graatification accordée à M. Reichardt.	595
Programme du cours de bibliographie et d'histoire littéraire donné par le C. <i>Van Hulthem</i> , à l'école centrale du département de l'Escaut.	292
Les Siècles littéraires de la France, par N. L. M. <i>Desessarts</i> .	424
Extrait d'un mémoire sur une société littéraire qui se trouvoit établie à Strasbourg vers la fin du XV. ^e siècle, et au commencement du XVI. ^e ; par le C. <i>Koch</i> , membre associé de l'Institut national.	114
Reclamation en faveur du C. <i>Develey</i> , à Lausanne, pour avoir le premier propagé, parmi les étrangers, le système décimal.	269
Notice des Manuscrits relatifs à l'histoire des Croisades, laissés par Dom <i>Berthereau</i> , religieux bénédictin; par le C. <i>Silvestre de Sacy</i> .	7. 246
Sur le sixième volume de la notice des manuscrits tirés de la Bibliothèque nationale et des autres grandes Bibliothèques de Paris.	248
Monumens du cardinal <i>Colombier</i> et de <i>Montgolfier</i> , qu'on va ériger à Annouay.	126
Cherté du papier en Angleterre; moyens employés dans ce pays pour économiser le papier.	529
Nomination des CC. <i>Corvisart</i> et <i>Barthez</i> , à la place de médecins du gouvernement.	259
Les CC. <i>Fourcroy</i> et <i>Berthollet</i> , nommés membre de l'Académie royale de Stockholm.	550
Les CC. <i>Bourgoing</i> , <i>Laplace</i> , <i>Mechain</i> et <i>Delambre</i> reçus membres de l'Académie des sciences de Copenhague.	550
Le C. <i>Sabatier</i> nommé membre de l'Académie de chirurgie à Copenhague.	<i>Ibid.</i>
Nomination du C. <i>Millin</i> à la place de membre de la société de Göttingue.	525
Nominations de plusieurs membres de la Société médicale d'émulation de Paris.	261
M. <i>Vahl</i> nommé lecteur de botanique à l'Université de Copenhague.	550
Nomination de M. <i>Kant</i> , comme membre de l' <i>Academia italiana</i> .	519
Nomination du P. <i>Paulinus</i> à <i>S. Bartholomæo</i> à Rome.	591
Nomination de M. <i>Alter</i> à Vienne.	592

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Les Ruines de Port-Royal en 1801; par le C. <i>Grégoire</i> .	286
Sur les fausses décrétales, par le C. <i>Camus</i> .	251
Mémoire historique pour le Jubilé centenaire de la dédicace du temple de Weider à Berlin, célébré le 16 mai 1801.	555
Sermon pour ce même Jubilé, prononcé par M. <i>Erman</i> .	<i>Ibid.</i>

BIOGRAPHIE.

Vie de Montalembert; par le C. <i>Delisle de Sales</i> .	118
Vie de feu Viron Forbounois; par J. de <i>Lisle de Sales</i> .	117. 142
Notice sur François-Ferdinand <i>Delannoy</i> ; par le C. <i>Soreau</i> .	102

Notice sur le C. Pierre - Charles Cosson.	273
Mort du C. <i>Darcis</i> , graveur.	<i>Ibid.</i>
Monument érigé à <i>Kæstner</i> , à la Bibliothèque de Gœttingue.	522
Monument en l'honneur de <i>Steevens</i> ; par M. <i>Flaxmann</i> .	528
Notice sur Joseph <i>Black</i> .	394
Notice sur Georges - Léonard <i>Staunton</i> .	396
Notice sur Jean-Frédéric <i>Lempe</i> .	398
Notice sur Daines <i>Barrington</i> .	402

B I B L I O G R A P H I E.

Histoire des éditions Aldines, publiée par le C. <i>Renouard</i> .	531
Livres français défendus à Vienne.	592. 520
Défense du <i>Manuel des Dames</i> , à cause d'une gravure.	593

A R C H A E O L O G I E.

<i>De origine et usu Obeliscorum auctore Georgio Zoëga.</i>	216
Fragment sur le Jardinage des Anciens, traduit de l'allemand de M. <i>Bœttiger</i> , par M. <i>Bast</i> . Jardins d'Alcinous.	357
— Grotte de Calypso.	435

A R C H A E O G R A P H I E.

Explication de deux bas-reliefs qu'on voit à Séville, et qui représentent la bataille d'Actium; par le C. <i>Le Roy</i> .	226
Sur une épée antique de bronze; par le C. <i>Mongez</i> .	252
Sur le Sphinx; par le C. <i>Langlès</i> .	253
Description d'un vase de sardouyx, gravé en relief; par M. <i>Koehler</i> .	362

P A L A E O G R A P H I E.

Remarques du C. <i>d'Ansse de Villoison</i> , sur quelques inscriptions grecques de marbres antiques et de pierres gravées, principalement sur celles qui sont en forme de dialogue.	451
--	-----

N U M I S M A T I Q U E.

Médailles approuvées par l'Académie d'histoire et d'antiquités à Stockholm.	270
Médaille en l'honneur de l'abbé de l'Épée; par le C. <i>Duvivier</i> .	268
Sur une monnaie d'argent et un jeton, trouvés dans les débris de la place du Muséum.	257
Médailles sur la paix de Lunéville.	372

G R A M M A I R E.

Recherches sur les inscriptions persépolitaines; par M. <i>Münter</i> .	556
Sur un Dictionnaire de la langue française, d'après le plan tracé par <i>La Curne de Sainte-Palay</i> ; par le C. <i>Camus</i> .	244
Méthode analytique pour apprendre la langue anglaise; par le C. <i>Bourgeois</i> .	425
Traité de la formation mécanique des langues et des principes de l'étymologie; par le président <i>de Brosses</i> .	426

Table des articles.

575

- Okygraphie, ou l'art de fixer par écrit tous les sons de la parole, avec autant de facilité, de promptitude et de clarté que la bouche les exprime; par le C. *Blanc*. 558
 Du projet annoncé par l'Institut national, de continuer le Dictionnaire de l'Académie française; par le C. *Morellet*. 556

L I T T É R A T U R E.

- Sur les Traductions arabes des auteurs grecs; par le C. *Camus*. 249
 Observations du C. *A. L. Millin*, sur les Métamorphoses d'Ovide du C. *Saint-Ange*. 184
 Lettres sur les études et sur leur rapport avec l'entendement humain et avec la morale; par *Delpierre* (du Tremblay). 427
 L'Univers; poème en prose. 558
 Le Voyageur curieux et sentimental; par Louis *Damin*. 560

L I T T É R A T U R E G R E C Q U E.

- Addition à la notice de l'Anacréon de l'abbé *de Rancé*; par le C. *Chardon-la-Rochette*. 195

P O É S I E L A T I N E.

- Carmen Pacis* (le Chant de la Paix); par P. N. *Famin*. 142

P O É S I E F R A N Ç A I S E.

- Traduction française des Eclogues de Virgile; par le C. *Domergue*. 255
 La Paix, ou le Traité de Lunéville, poème; par le C. *Cubrières*. 565
 Satyres de Juvenal et de Pése, traduites en vers français, avec des notes; par F. *Dubois-Lamolignière*. 561

T H É A T R E S.

- La Mort de Robespierre, tragédie en trois actes et en vers, avec des notes historiques; etc. 565

T H É A T R E D E S A R T S.

- Les Mystères d'Isis. 555

T H É A T R E F R A N Ç O I S D E L A R É P U B L I Q U E.

- L'Intrigant dupé. 274
 Le Confidant par hasard. 406

T H É A T R E D E L ' O P É R A C O M I Q U E N A T I O N A L.

- I. L'Impromptu de Campagne. 275
 II. Calzolaro. *Ibid.*
 III. Maestro di Capella. 276

T H É A T R E L O U V O I S.

- L'Auberge de Kaufbeuren. 275
 Dulhautcours, ou le Contrat d'union. 408

T H É A T R E D U V A U D E V I L L E .

Papyrius.	276
Encore un Ballon, ou Florella et Jactas.	409
L'abbé Pellegrin, ou la Manufacture de vers.	410
Le triple Engagement.	540

R O M A N S .

Seligny, ou l'Accusé de rapt; par L***.	143
Elise Duménil; par Marie de Comarieu, marquise de Montalbert.	Ibid.
Rosella, ou les Effets des Romans sur l'esprit des Femmes.	Ibid.
Nouvelle Bibliothèque des Romans. 5. ^e année.	287
L'enfant de trente-six pères.	Ibid.

B E A U X - A R T S .

Anecdotes sur les Arts en Angleterre; par M. <i>Dallaway</i> (en angl.).	314
Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts; par le C. <i>London</i> .	144
Traité élémentaire des règles du dessin; par le C. <i>Bosio</i> .	429
Pensées sur le trait, la sculpture, et le système qui guidait les anciens artistes; par <i>Georges Cumberland</i> (en anglais).	459
Arrière du ministre de l'intérieur, sur la restauration du Laocoon.	265
Sur la Colonne nationale.	258
Sur le tombeau de Turenne, placé aux Invalides.	241
Statue de Laurent <i>Koster</i> , à Harlem.	576
Eglises gothiques de l'Angleterre, gravées par les soins de la Société des antiques, à Londres.	591
M. <i>Wyat</i> restaure quelques églises gothiques; peinture sur les murs de la chapelle de Saint-Etienne.	Ibid.
Société musicale de Vienne; gratification accordée par elle à <i>Haydn</i> .	520
Tableau de <i>Lorentzon</i> , peintre danois, qui représente la bataille du 2 avril 1801.	271
Vues de la mer Baltique, gravées par M. <i>Edy</i> , à Londres.	528
M. <i>Lahde</i> , à Copenhague, auteur de deux gravures, représentant l'incendie de cette ville et la bataille maritime du 27 avril 1801.	550

M É L A N G E S .

Ouvrages de Plutarque, traduites par <i>Amyot</i> ; nouvelle édition revue par le C. <i>Clavier</i> .	564
Raison, Folie, Chacun son mot.	205
Ouvrages de <i>J. Racine</i> , édition stéréotype de <i>Firmin Didot</i> .	283
Manuel de Weimar, pour la nouvelle année 1801, publié par <i>Seckendorf</i> (en allemand).	555



Table des articles contenus dans ce numéro.

ARCHÉOLOGIE.

Suite des Fragmens sur le Jardinage des Anciens; traduit de l'allemand de M. *Böttiger*; par M. *Bast.* — Grotte de Calypso. 433

PALÆOGRAPHIE.

Remarques du C. *d'Assse de Vil-loison*, sur quelques Inscriptions grecques de marbres antiques, et de pierres gravées, principalement sur celles qui sont en forme de dialogue. 451

LÉGISLATION.

Elémens de Législation naturelle, destinés à l'usage des Elèves de l'Ecole centrale du Panthéon; par le C. *Perreau.* 510

VARIÉTÉS, NOUVELLES ETCOR.
RESPONDANCE LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

France. 517

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Espagne. 518
Italie. 519
Vienne. 520
Gœttingue. 522
Berlin. 52
Brandebourg. 524
Rathenow. 525
Hollande. 526
Londres. *Ibid.*
Dannemarck. 550
Suède. *Ibid.*
Russie. 531

CORRESPONDANCE.

Le C. *Renouard* au C. *Millin.* 531

THÉÂTRES.

Les Mystères d'Isis. 535
Le triple Engagement. 541

LIVRES DIVERS.

Arithmétique.

L'art de compter. 541
Traité sur le nouveau système des poids et mesures; par le C. *Cas-tille.* *Ibid.*

Zoologie.

Histoire naturelle des Amphibies ou des Quadrupèdes ovipares et des Serpens; par le C. *De Lace-pède*; trad. en allemand par M. *Bechstein.* 542

Ornithologie.

Histoire naturelle des Oiseaux du Paradis, des Promerops et des Grimperaux-Sucriers; par les CC. *Audebert* et *Sauvages.* *Ibid.*

Chymie.

Essai sur le Blanchiment, avec la description de la nouvelle méthode de blanchir par la vapeur, d'après les procédés du C. *Chap-tal*, et son application aux arts; par R. *O'Reilly.* 543

Economie politique.

Essai sur l'art de rendre les révolutions utiles 547
Essai sur l'histoire de la puissance paternelle; par le C. *Nougaret.* 548
Institution des asyles. 550
Essai sur le gouvernement de Rome; par Walter *Moyle.* *Ibid.*

Morale.

De la Vérité; ce que nous fumes, ce que nous sommes, ce que nous devrions être; par le C. *Gréry.* 552

<p> Réflexions sur le duel et sur les moyens les plus efficaces de le prévenir ; opuscule traduit de l'anglais par le feu C. Godescard. 552 Lettres sur la Religion ; par Fénelon 553 Education. </p>	<p> naire de l'Académie française, par A. Morellet. <i>Ibid.</i> Okygraphie, ou l'Art de fixer par écrit tous les sons de la parole, avec autant de facilité, de promptitude et de clarté que la bouche les exprime ; par Honoré Blanc. 558 Littérature. </p>
<p> Nouvelles heures à l'usage des enfans ; par madame de Genlis. 554 Voyagés. </p>	<p> L'Univers, poème en prose, en douze chants. <i>Ibid.</i> Poésie française. </p>
<p> Voyage en Norwège, en Danemarck et en Russie, par Swinton ; traduit de l'anglais par P. F. Henri. <i>Ibid.</i> Histoire. </p>	<p> Satyres de Juvenal et de Perse, traduites en vers français, avec des notes ; par F. Duboys-Lamolignière. 561 Archæographie. </p>
<p> Essais historiques sur les causes et les effets de la révolution de France ; par le C. Beaulieu. <i>Ibid.</i> Histoire ecclésiastique. </p>	<p> Description d'un Vase de Sardonyx antique, gravé en relief ; par M. Koehler. 562 Théâtre. </p>
<p> Mémoire historique pour le Jubilé centenaire de la dédicace du temple de Werder, célébré le 16 mai 1801. 555 Grammaire. </p>	<p> La Mort de Robespierre, tragédie en trois actes et en vers, avec des notes historiques, etc. 563 Mélanges. </p>
<p> Recherches sur les Inscriptions persépolitaines ; par le D. Frédéric Münter. 556 Du projet annoncé par l'Institut national de continuer le Diction- </p>	<p> OEuvres de Plutarque, traduites par Amyot ; avec des notes et des observations par MM. Brottier et Fauvilliers. 565 </p>

A V I S.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau ; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.





